هكذا من الأصل

TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10713 | 32 PAGES | — MERCREDI 11 JUILLET 1979

Le voyage de M. Barre en Irak

Bagdad s'engage à assurer l'approvisionnement énergétique de la France

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 15 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Mme Thatcher affronte les syndicats

Honorant sans trop tarder les promesses de son programme électoral, Mme Thatcher a fait déposer aux Communes par son ministre de l'emploi un « document de travail » amendant la législation en vigueur sur les procédures syndicales.

Ce texte devrait en principe être discuté avec les différents partenaires sociaux avant de faire l'objet en novembre d'une décision du Parlement. Mais les dirigeants syndicaux ont réagi violemment. M. Len Murray, secrétaire général des trade-unions, a parlé de « défi » aux droits des travailleurs, et la préparation du congrès annuel de Scarborough risque de se transformer en mobilisation antigouvernementale.

Le premier ministre a estimé — et les faits le justifient — qu'elle ne faisait que répondre aux vœux de son électorat, comme l'avait fait M. Edward Heath en engageant en 1971 une épreuve de force pour réduire le pouvoir syndical. Celle-ci finit par lui coûter sa majorité parlementaire et provoquer sa chute. Mais les mesures envisagées par Mme Thatcher sont finalement assez modestes dans leur substance.

Tout d'abord, il s'agit d'aménager le « closed shop », autrement dit l'affiliation obligatoire aux syndicats des travailleurs d'une entreprise. Le procédé concerne cinq millions de travailleurs sur dix millions. Il n'est pas, loin de là, mal accueilli du patronat, et plusieurs secteurs industriels attendent qu'il leur soit appliqué. Mme Thatcher n'en propose pas l'abolition, mais l'aménagement : le bénéfice de la clause de conscience serait accordé aux ouvriers qui font valoir des objections morales à un enrégimentement forcé dans un syndicat.

Le projet gouvernemental envisage d'autre part l'octroi de fonds publics pour développer les scrutins secrets dans les syndicats lorsqu'il s'agit d'élire leurs permanents, de modifier leurs statuts ou de décider le déclenchement ou la fin des grèves.

Un troisième point concerne la limitation du rôle des piquets de grève à la seule entreprise impliquée dans un conflit. Ceci afin d'éviter la répétition d'une stratégie violente qui s'est mise en place depuis le renforcement du « closed shop » en 1974 : les « piquets volants » exercent des pressions sur les fournisseurs et les clients d'une entreprise en grève. Mais la proposition de freiner cette évolution ne va pas jusqu'à ériger en délit pénal l'organisation d'un piquet de grève « secondaire », c'est-à-dire hors de l'entreprise concernée. La réforme permettrait à un employeur estimant avoir souffert matériellement de l'action d'un piquet d'engager une action civile contre le syndicat, qui perdrait alors l'immunité le protégeant contre toute poursuite en rupture de contrat.

Des plus modérés aux plus militants, les dirigeants syndicalistes se retrouvent pour condamner ces projets, même s'ils répondent aux vœux de l'électorat. Mme Thatcher s'attendait à une telle réaction. L'entente ou le compromis que M. James Prior, secrétaire à l'emploi, est chargé de rechercher s'annoncent difficiles. La violence même des premières réactions des leaders masque-t-elle une démobilisation des militants, comme on semble le croire du côté officiel ? Et même les milieux patronaux, tout en saluant le désir de modifier des lois inadéquates, redoutent qu'une rigidité juridique ne se substitue au système volontariste actuel.

Si une épreuve de force doit intervenir, on le saura à l'automne, après le congrès des trade-unions. Mme Thatcher s'est montrée habile en mettant les syndicats dans l'impossibilité de refuser sans autre examen des amendements qui ne remettent en cause aucun des fondements de leur pouvoir. Mais le « closed shop », qui attente au principe de la liberté individuelle, confère à l'appareil une telle efficacité économique et une telle puissance qu'aucun gouvernement n'a intérêt à le briser s'il veut continuer à disposer d'un interlocuteur réel.

La rencontre Sadate-Begin

Jérusalem semble vouloir minimiser la portée des entretiens d'Alexandrie

M. Begin, accompagné d'une suite réduite, était attendu ce mardi 10 juillet, à Alexandrie, où le président Sadate a pris, comme chaque année, ses quartiers d'été.

Bien qu'il paraisse persuadé, nous câble notre correspondant au Caire, que ni cette quatrième visite en Egypte du premier ministre israélien, ni d'autres éventuelles rencontres ne pourront amener M. Begin à faire des concessions politiques substantielles en faveur des Palestiniens, le raïs est décidé à « jouer le jeu » à fond. Toutes les personnalités du régime intéressées aux négociations avec Israël (à l'exception de M. Boutros-Ghali, qui se trouve à Monrovia) ont été invitées à gagner la capitale d'été de l'Egypte.

Cependant, les milieux officiels de Jérusalem semblent vouloir minimiser la portée de la rencontre, indique notre corresponsant à Jérusalem.

● A BEYROUTH ,les milieux proches de l'O.L.P. cités par notre correspondant estiment que la récente rencontre de Vienne entre M. Arafat et MM. Kreisky et Brandt a reçu l'aval de Washington. Cette rencontre, toujours selon ces mêmes milieux, aurait pour but de sonder les intentions palestiniennes et de servir d'avertissement à Israël dont l'intransigeance indisposerait de plus en plus Washington.

De notre correspondant

Jérusalem. — La nouvelle rencontre au sommet entre MM. Sadate et Begin paraît susciter à Jérusalem beaucoup moins d'intérêt que prévu. A en croire l'entourage du premier ministre israélien, le voyage de ce dernier à Alexandrie ne devrait donner lieu à aucun développement spectaculaire.

Dans les milieux officiels, on semble presque vouloir réduire la portée de l'événement, comme s'il fallait prévenir toute attente inconsidérée. Un proche collaborateur de M. Begin a pris le soin de faire remarquer que le but de cette visite était « *simplement* » de faire progresser les relations entre les deux hommes d'Etat et leurs deux pays.

La presse israélienne rapporte que M. Begin n'a rien noté de particulier dans le programme de ses discussions avec le président Sadate. Selon des informateurs bien placés, ces entretiens sont détachés de toute question précise et immédiate concernant le processus de paix. Voilà qui tranche sur les estimations faites il n'y a pas si longtemps.

Depuis le début, en mai, de la négociation sur l'autonomie et jusqu'à ces derniers jours, la plupart des observateurs soulignaient que les pourparlers entre l'Egypte et Israël ne pourraient vraiment commencer qu'après cette nouvelle réunion au sommet.

Or celle-ci paraît bien ne pas devoir être décisive et se trouve maintenant présentée comme une simple rencontre de routine, une occasion de faire le point à propos du retrait israélien dans le Sinaï, de la normalisation des rapports bilatéraux et de l'état des pourparlers sur l'autonomie, mais sans plus de précision.

Quelle différence avec le climat qui régnait juste avant le dernier sommet, le 27 juin, à El-Arich et à Beersheba. M. Begin avait alors clairement déclaré ses intentions auparavant : obtenir du président Sadate la proclamation de l'ouverture des frontières et l'inauguration d'un couloir aérien entre Le Caire et Tel-Aviv. Il est vrai que, depuis, les Israéliens ont constaté qu'il ne s'agissait que de décisions de principe restées pratiquement sans effet.

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

Les difficultés de M. Carter

Le président multiplie les consultations pour redéfinir sa politique énergétique

M. Carter, qui s'est retiré depuis le 3 juillet à Camp David, poursuit à un rythme accéléré ses consultations avant de redéfinir la politique intérieure de son administration, en particulier en ce qui concerne la lutte contre la pénurie d'essence. Le président a reçu, lundi 9 juillet, une quarantaine de membres du Congrès, pour la plupart démocrates, avec lesquels il s'est entretenu des problèmes énergétiques et de l'inflation, qui atteint actuellement 10,4 % aux Etats-Unis.

Le chef de l'exécutif cherche à s'entourer du maximum de conseils avant d'annoncer ses décisions, vraisemblablement au cours d'un discours télévisé. Des rumeurs circulent à nouveau sur une éventuelle démission du secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, très critiqué par le Congrès. Son adjoint, M. John O'Leary, a annoncé, lundi, que lui-même quitterait le gouvernement à la fin de l'été.

M. Carter est absent de Washington au moment où commence au Sénat l'examen du traité SALT 2. La ratification, qui nécessite l'accord des deux tiers des sénateurs, est loin d'être acquise.

Un débat difficile s'engage au Sénat sur SALT 2

De notre correspondante

Washington. — Les auditions de la commission sénatoriale des affaires étrangères sur le traité SALT 2, qui doivent durer quatre semaines, ont commencé lundi 9 juillet devant un important auditoire de journalistes, de spectateurs et les caméras de la télévision. En ouvrant la séance, le président de la commission, M. Church (démocrate, Idaho), a déclaré que les sénateurs devraient, avant de prendre parti pour ou contre l'accord de Vienne, se poser les questions suivantes : le traité est-il équitable ? Son application est-elle vérifiable ? Répond-il aux préoccupations des alliés des Etats-Unis ?. Permet-il aux Etats-Unis de poursuivre la construction d'armes nouvelles ? Quel est l'intérêt des Soviétiques à la signature du traité ? Quelles seraient les conséquences de la ratification ou du rejet ?

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 4.)

L'ACTION POUR LES FEMMES

par MONIQUE PELLETIER (*)

L'ONU a proclamé la décennie de la femme de 1975 à 1985 : depuis lundi 9 juillet se réunit, à Paris, un séminaire international chargé de recenser les efforts des nations européennes pour la participation des femmes à la vie économique.

A cette occasion sera publié un bilan des « Cent mesures pour les femmes », programme établi par Françoise Giroud, alors secrétaire d'Etat à la condition féminine, et adopté par le gouvernement le 26 mai 1976.

« Cent mesures pour les femmes », ce projet eut forme de mot d'ordre.

Son élaboration était le fruit de nombreux groupes de travail et de consultations approfondies à Paris et en province.

Il avait fallu faire preuve de ténacité et de courage pour rassembler et faire prendre en considération cette manne, qui traduisait avec sincérité les espoirs et les craintes des femmes réfléchissant sur leur condition.

L'opinion ne s'était d'ailleurs pas trompée sur le sens de cette entreprise. Chacun savait qu'il y avait là un appel profond au changement, et que ce programme résonnait d'abord comme une alerte. N'eut-il été que cela, il aurait rempli sa mission première : mobiliser les énergies de tous ceux qui souhaitaient une société ouverte, accueillante à tous, hommes et femmes, avec des chances égales pour choisir leur vie.

Certes, aujourd'hui, l'évolution des mentalités, d'une part, et les effets des changements voulus et mis en œuvre par le président de la République ont modifié le champ et le contenu des aspirations des femmes.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ministre délégué à la condition féminine.

Le développement des Antilles et de la Guyane

Deux cent quarante-quatre « objectifs d'action »

Le secrétariat d'Etat aux DOM-TOM va diffuser prochainement une brochure de soixante-huit pages précisant les orientations retenues par le gouvernement pour le développement économique des Antilles et de la Guyane à la suite du colloque qui avait eu lieu en décembre 1978 en Guadeloupe et en Martinique, et des travaux des deux conférences interrégionales organisées ensuite en Guyane en janvier dernier, puis en Guadeloupe au mois de mai.

« Les conclusions auxquelles nous sommes arrivés maintenant ne peuvent encore constituer un véritable engagement planifié et intangible, y écrit en préface M. Paul Dijoud, *mais elles sont bien plus que des suggestions ou des propositions d'action : elles constituent l'objectif raisonnable issi de la concertation que le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer est prêt désormais à assumer pleinement et à défendre vigoureusement. »*

Conçu comme la « *charte* » d'un plan d'action à moyen et long terme, ce document indique que le développement économique des trois département français du continent latino-américain doit se fonder sur « vingt points d'appui » fixant au total deux cent quarante-qustre objectifs.

(Lire page 6 l'article d'Alain ROLLAT.)

La nouvelle jungle

par ANDRÉ FONTAINE

A chaque saison sa nouveauté. Nous avons eu la nouvelle gauche, la nouvelle société, les nouveaux philosophes, les nouveaux romantiques. Voici maintenant la « nouvelle droite ». Pourquoi s'en étonner ? L'aspiration au changement, la croyance dans la possibilité d'un mieux individuel et collectif, sont l'un des moteurs de la communauté humaine.

Le changement est d'ailleurs inscrit dans la nature des sociétés comme dans celle des individus : à tout instant chacun de nous change. Change, mais en restant le même. Le mystère du changement, c'est que, même lorsqu'il revêt des formes brutales, il s'inscrit toujours en fin de compte dans une continuité. Le vieillard à l'agonie demeure la même personne que le bébé, l'adolescent, l'homme mûr qu'il a été.

Les révolutions les plus radicales n'arrivent pas à rompre le cordon ombilical qui les relie au passé. Albert Sorel a pu écrire, dans *l'Europe et la Révolution française*, à propos des hommes de 1789 : *« Comme malgré eux le passé s'insinua dans leur dessein au moment où ils prétendaient s'en dégager, et l'histoire de France s'empara de cette révolution destinée à la rompre. » Mutatis mutandis*, cette réflexion s'applique à Staline, à Mao et à leurs épigones.

La dialectique de la constance et du changement a fondé jusqu'à présent l'opposition du conservatisme et du progrès, de l'ordre et du mouvement, de la droite et de la gauche. La démocratie cherche à la vider de son caractère naturellement explosif, en institutionnalisant cette tension, en fragmentant ces courants, en donnant au peuple la possibilité de choisir non pas une fois pour toutes, mais à maintes reprises entre les diverses formules qui lui sont proposées. L'ambition du totalitarisme est de surmonter définitivement la contradiction, en imposant une harmonie pré-établie, périodiquement confortée par la liturgie plébiscitaire. Mais le manteau de Noé de l'unanimité n'est pas assez épais, à la longue, pour cacher les heurts qui se développent sous ses plis, d'autant plus violents que nul mécanisme constitutionnel n'est là pour les amortir.

Pour un vrai démocrate, les notions de droite et de gauche sont complémentaires ; chacune a une fonction : l'une est plus attentive à préserver l'acquis, l'autre à innover ; l'une est plus économe, l'autre plus généreuse ; l'une plus respectueuse des hiérarchies dites naturelles, l'autre plus contestataire, etc. C'est la mentalité totalitaire qui en fait les pôles incompatibles d'un univers manichéen, alors qu'elles devraient être les composantes d'une même force. Il suffit d'y réfléchir une seconde pour se rendre compte de l'absurdité qu'il y a à ériger en absolu une notion par essence relative. Car il n'y a pas une gauche en soi, une droite en soi. On est toujours à droite de quelqu'un, à gauche de quelqu'un d'autre.

Certes, il existe des circonstances, notamment électorales, dans lesquelles on est amené à se compter dans un camp ou dans l'autre, mais on peut avoir le cœur bien ancré à gauche sans se sentir nécessairement solidaire de tous ceux qui se proclament de gauche. Ce n'est pas par hasard que des sujets comme l'écologie, l'armement nucléaire, les libertés individuelles, l'Europe, trouvent la gauche, en France, profondément divisée.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Comment peut-on être Breton ?

Beaucoup de gens semblent surpris qu'un Breton ait pu passer le baccalauréat dans sa langue. Décidément, on n'a jamais fini en France de se demander comment on peut être Persan, et surtout comment on peut, en ce cas, parler le persan.

Cela dit, si c'est l'absence de la langue française qui choque, qu'on se rassure : il y a longtemps que le jargon des technocrates, des philosophes, des sémioticiens, des psychanalystes, des économistes et des théoriciens en tout genre l'ont chassée des copies du baccalauréat.

ROBERT ESCARPIT.

LA PHOTOGRAPHIE A ARLES

Un anniversaire nostalgique

Les Rencontres internationales de la photographie fêtent leur dixième anniversaire. Ce qui avait semblé beau, à Arles, l'année passée, plus que les expositions, c'étaient les soirées publiques, les projections de diapositives, le soir, dans la cour de l'archevêché, cette espèce d'émulation, de chahut, d'enthousiasme, ce rapport très intime qu'on a avec une photo immense projetée sur un écran blanc qui se découpe dans la nuit.

Qu'il s'agisse des rétrospectives Lisette Model, William Klein, Izis, des choix de photos proposées par des journalistes étrangers, sur des pays (la Pologne, les Etats-Unis, l'Italie) ou sur des thèmes (le photojournalisme, l'héritage de Walker Evans, la couleur), et que la sélection soit bonne ou mauvaise, butée, restrictive, irritante ou passionnante, quelque chose de magique se passait.

Quelque chose de fragile aussi, apparemment, puisque cette année, lors de la soirée d'ouverture, la magie semblait s'être volatilisée. La cour de l'archevêché était bondée, on refusait parfois cinq cents personnes.

Cette année, pour le dixième anniversaire, la capacité a doublé. On a transplanté ces soirées publiques dans le Théâtre antique, un lieu immense, magnifique, un hémicycle sous les étoiles, avec des colonnes chancelantes au bord du vide. Mais un lieu petit, plein de monde, vaut mieux qu'un lieu plus grand, pas tout à fait plein, c'est une loi du spectacle. On semble l'avoir oublié.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

FEMMES

Du danger d'être une malade

par
EVELYNE ROCHETTE (*)

Y a-t-il une différence d'attitude médicale devant des patients hommes et femmes présentant le même type de symptômes ? Si, sur un plan théorique, *a priori* cette question ne se pose pas, il s'avère néanmoins que dans la pratique il en va tout autrement. Le sexe modifie-t-il l'interrogatoire, l'examen clinique, les examens complémentaires, et enfin le traitement ?

Choisissons le symptôme « céphalées » qui constitue un motif de consultation d'une extrême fréquence, en particulier en pratique libérale. La conduite médicale devant ce type de douleur est intéressante, car il s'agit d'un trouble en général « bénin » pour lequel on sait qu'une cause grave est possible. La question est donc de savoir si une femme qui vient avec des maux de tête est accueillie de la même manière qu'un homme. D'emblée, il nous paraît que la plainte de la femme est reçue d'une manière fondamentalement différente de celle de l'homme.

Si l'on prend un exemple courant, la gravité possible des céphalées chez une femme qui consulte pour la première fois, sera très probablement sous-estimée de principe. La « sagesse populaire » médicale n'ignore pas *qu'un fort pourcentage de céphalées* a une origine psychogène, mais semble plus volontiers se rappeler ce fait quand il s'agit d'une patiente. Elle sera souvent *traitée de façon symptomatique* et pourra éventuellement, avec un minimum d'examens complémentaires, recevoir une prescription de médicaments allant des plus anodins aux plus toxiques.

Il n'est pas exclu qu'un patient homme soit reçu de la même façon, mais, sans aucun doute, si les céphalées durent, le médecin recherchera une autre cause (tumorale par exemple), alors que la femme peut dans un certain nombre de cas être considérée comme hystérique. Ce préjugé selon lequel la femme est une hystérique alors que l'homme est un « organique » a un retentissement important. La femme serait-elle moins bien soignée du fait qu'elle est une femme ?

Les malades, hommes et femmes, ne subissent pas passivement cette différence dans la prise en charge, il est essentiel d'ajouter qu'ils l'induisent. Il n'est d'ailleurs pas étonnant qu'une éducation et des normes socio-culturelles dissemblables chez l'homme et chez la femme créent des rapports déterminés face à la maladie. En effet, le sexe assigné (processus d'identification où l'attitude consciente ou inconsciente des parents est déterminante) modèle en particulier l'image du corps. Cette image est produite et reprise par des notions idéologiques telles que la fragilité et la faiblesse de la femme, d'autant plus que ces aspects de la féminité sont valorisés.

Il est d'ailleurs intéressant de constater que des événements *physiologiques comme les règles*, la grossesse ou la ménopause, en dehors de toute pathologie associée, tendent à être actuellement considérées comme des maladies *qu'il faut donc « médicaliser »*, c'est-à-dire confier à des spécialistes et traiter de façon appropriée. Il n'existe rien de tel pour l'homme.

La représentation de la féminité et de la virilité conditionne l'endurance face au symptôme. Autrement dit, la traditionnelle « passivité féminine » s'accommode peut-être mieux d'une régression dans la maladie alors que pour l'homme la nécessité de l'action, l'investissement professionnel, le courage devant la souffrance rendent la maladie intolérable. Plus largement la maladie ne serait-elle pas, pour la femme, un mode d'expression socialement très bien accepté ?

Ce n'est pas au cours d'affections oarganiques bien caractérisées et facilement diagnostiquées que se situe la différence due au sexe dans la prise en charge et le traitement. C'est dans les maladies fonctionnelles, dans le registre psychosomatique ou dans les errances diagnostiques que celui-ci joue un rôle déterminant.

Bien sûr, les attitudes seront également variées selon le sexe du médecin. Le médecin femme perçoit souvent le sexe de ses malades comme une gêne à une relation thérapeutique idéale. Lorsqu'il soigne un patient, la complicité masculine n'est pas *très souvent utilisée de façon* délibérée ; lorsque c'est d'une patiente qu'il s'agit, l'attirance ou la répulsion sexuelle sont ressenties comme obstacle à l'acte *médical. On entend souvent les* médecins hommes évoquer leurs problèmes lorsqu'ils ont affaire à une pathologie spécifiquement féminine (troubles de la ménopause, par exemple). Quant aux médecins femmes, elles considèrent souvent les relations avec leurs patientes comme privilégiées, source d'un enrichissement mutuel. Cela n'empêche pas un certain nombre d'entre elles de s'interroger sur la légitimité d'un « double travail » pour leurs patients alors qu'elles-mêmes sont médecins.

Il serait illusoire de croire que les médecins peuvent échapper aux idées reçues. Il ne s'agit *pas de « dénoncer »*, mais il ne peut être fait abstraction du sexe des individus engagés dans une relation médicale. Par contre, prendre conscience de l'importance de ce facteur peut, sans doute, aider à surmonter des difficultés d'autant plus grandes qu'elles sont niées, et à utiliser la différence des sexes pour pratiquer une médecine qui cesse d'ignorer des déterminants essentiels dans les plaintes, formulées ou secrètes.

(*) Interne des hôpitaux psychiatriques.

Le sexisme ordinaire

par
YVES FLORENNE

PLUS de cinq ans déjà que le « sexisme ordinaire » apparaissait dans *les Temps modernes !* Des femmes sauvages, spontanées, inorganisées, inorganisables, filles de mai, mais impénitentes, entreprenaient d'écrire dans le désordre, comme ça leur venait et ça leur venait de partout, les tables du féminisme intégral. Des intégristes, soit. N'importe : la cause et la colère étaient, sont toujours, trop justes pour qu'on ne les épouse pas. Hélas, elles ne veulent pas être épousées. Mauvaise surprise, ce surgissement d'inconnus (des mutants ?, se demandaient-elles) qui, incontestablement parlaient comme des femmes, mais qui n'étaient pas des femmes, — indubitablement. Pourtant, l'espoir pouvait luire comme un beau brin de fille dans leur étable. N'ont-elles pas un slogan de propagande bien encourageant : *« Je suis une femme. Pourquoi pas vous ? »*

Dans l'arsenal de ce recueil, elles ont rassemblé les armes éparses *tout au long de ces cinq années*, exploitant à fond l'occasion pour en finir avec ces féministes phallophores, donc intrus. Elles les y pourchassent encore, jusque dans les *colonnes du Monde*, piétinent Claude Alzon, ses « potiches » et ses « bonniches », et volent dans la plume de Pierre Viansson-Ponté qui s'était laissé aller à écrire : « *Comment ont-elles pu en venir à un tel paroxysme de haine à l'égard des hommes, d'aversion envers l'amour dans le couple, d'exécration de la famille ?* » Réponse : « *Sentiment à nous attribué par nos amis les hommes quand nous ne suivons pas la ligne politique par eux tracée.* »

» C'est noyer le poisson. L'« attribution » du « sentiment » n'est que trop fondée. Et il ne s'agit nullement de « ligne politique ». Il ne s'agit que de la profession de foi de nos amies les femmes : elle a le mérite de tenir dans une formule lapidaire, née d'un de ces beaux mouvements qui ne gagnent pas à être pétrifiés, et qui est pourtant regravée telle quelle, après cinq ans de réflexion. Ayant supposé que les pauvres hommes gémissants s'écriaient : « *Vous ne souhaitez tout de même pas un monde sans nous ?* » « *Nous leur répondrons, femmes mes sœurs, que nous ne souhaitons pas un tel monde : nous le préparons.* »

L'homme n'a rien d'un Phénix

Notez-le bien, ce monde de la solution finale, ce n'est plus *le Monde* majuscule, italique et gothique, c'est *bien le monde tout court, ou plutôt* raccourci. Rien de plus clair. Ni d'ailleurs de plus historiquement fatal : toute révolte d'esclaves réussie a pour fin l'extermination des maîtres. L'étonnant, c'est qu'il en reste toujours et qu'ils prospèrent. L'homme, ce vilain oiseau, n'a pourtant rien d'un Phénix.

Bref, le génocide de la moitié de l'espèce humaine, résolument délibéré et honnêtement annoncé, c'est ce que j'ai appelé alors, très objectivement, sexicide. Aujourd'hui, le mot est bravement adopté, non sans humour, par nos sexicides elles-mêmes, qui remercient amicalement leur parrain de les avoir « *sans le vouloir* (il le voulait fort bien) *baptisées* ». A la bonne heure ! D'ailleurs, si l'humanité devait être placée devant le choix entre un monde sans hommes et un monde sans femmes, pas d'hésitation : le monde *sans hommes*. Et pas davantage de sublime sacrifice de ma part : d'ici là, de toute façon, le monde sera sans moi.

Le livre est une copieuse anthologie : quatre cents *pages. Mais* à elles seules *Les femmes s'entêtent* (en marge, si l'on peut dire, du sexisme ordinaire) n'y tiendraient pas). Le choix (compensé par des textes ajoutés) a taillé dans les documents (publicité, citations), les histoires, les « cas », les témoignages. Par exemple, sur le rôle, dans des *groupes dits révolutionnaires*, des bonnes femmes, nanas, poupées et autres pétasses : à même emploi que dans la bonne société, même vocabulaire valorisant. On regrette surtout *l'absence d'un récit aussi* indignant qu'édifiant, relatif à ce que j'appellerai noblement le viol idéologique. Vous savez, sur le thème exaltant : « Ça te botte pas, le mec te débecte, *mais c'est un* camarade. Laisse faire : *pour* la révolution et pour ta libération. » Et celle qui s'insurge, s'indigne, subit et se plaint, bref, trahit, elle est à la fois une *salope* et un *salaud*. Service « révolutionnaire » féminin, en un seul mot : passer des casseroles à la casserole.

Ne nous attardons pas sur ce qui manque. Il en reste : révolte, colère, ironie, rêverie, tendresse... Avec du vrai talent. Et qui signe, en groupe ou individuellement, par exemple : *Annie-Elm.* Dénonciation de tout ce qui est à dénoncer, et Dieu sait !... Non, il ne sait pas. La preuve, en « dernière heure », des slogans cueillis à la manifestation de solidarité avec les Iraniennes : « *Mahomet les voiles !* » (Mao les a déjà mises). « *Dévoiler-voiler de force : le shah parti, ses méthodes restent.* » Puis-je en suggérer un autre : « *Quand le tchador, les souris trinquent.* »

Dans sa préface, Simone de Beauvoir, qui n'a jamais voulu la mort de l'homme pécheur, ferme les yeux sur le rêve de sexicide, et ne voit que celui d'« un monde *autre* ». C'est vrai. Un monde que les femmes doivent réussir, puisque les hommes ont définitivement prouvé leur capacité à le rater. En attendant, c'est une campagne plutôt vive contre l'homonite phalloïde (champignon mortel : voir *la Rousse*), son insolence *et ses poisons*. Amusez-vous : tout seul ; indignez-vous : pour elles ou contre elles. Ça ne vous laissera pas froid : *le Sexisme ordinaire*, c'est, je vous le garantis, un bouquin pas ordinaire.

La recherche d'un point d'équilibre

CRI de femme, parole de femme, écriture de femme, corps de femme : ainsi trace-t-on de proche en proche les bornes d'un ghetto, la féminitude, nouvel avatar de l'ancestrale et honnie féminité. Revendiquant un droit à la différence, les femmes peu à peu se seraient interdit toute diversité. « *Au nom des femmes* », « *en tant que femme* » : la parole s'est faite prêche. Le dogmatisme aurait-il changé de sexe ?

Cette vision n'est pas une caricature de quelques hommes dépossédés. Ce sont des questions posées, quelquefois avec humour, par des *féministes*, et non moins des radicales, dans la *Revue d'en face* qui consacre son cinquième numéro aux femmes en Indonésie, au débat sur la pornographie, aux répercussions de la crise de 1939 sur le travail féminin et — pourquoi pas ? — à l'amour.

« *En face* » mais non contre : refuser à la fois le messianisme *séparatiste* et *la dilution dans* des mouvements politiques, telle est la sensibilité tâtonnante, exigeante, qui affleure dans ces pages. L'itinéraire de celles qui sont à l'origine de la revue est exemplaire.

Engagées dans un premier temps aux côtés d'organisations révolutionnaires comme les « pétroleuses », puis repliées dans *des groupes de femmes* apparues après comme de pâles reflets d'une hypothétique famille, elles s'interrogent aujourd'hui : le balancier du féminisme cherche son point d'équilibre.

Une première interrogation défensive est posée : se réfugiant dans un ailleurs mal défini, les femmes ne laissent-elles alors le champ libre aux hommes ?

En écho à cette crainte, une vigoureuse et partinente question : ce qui est en cause, n'est-ce pas plutôt la façon dont la société a amputé chacun des deux sexes de la maîtrise de ses capacités ? « *Il y a quelque chose de positif*, peut-on lire, *dans les caractères attribués et suscités chez « chacun » des deux sexes par le patriarcat.* » Et encore : « *Les femmes ne sont pas du côté de la vie, les hommes du côté de la mort : aucun des couples d'opposés que l'on invoque pour expliquer la dualité ne dit quoi que ce soit sur la réalité.* » Il y a là un geste de la main, une main tendue.

Le *féminisme, s'il n'est plus* une frontière rigide, reste pour ces femmes le point d'ancrage essentiel. Si on ne rêve plus d'une terre vierge, reflet inversé de toutes les angoisses, on marque toujours la volonté de traverser d'une sensibilité féministe aiguë et irréductible les problèmes, et tous les problèmes de nos sociétés. Ainsi cette revue parle avec sérieux *du travail, des syndicats*, du viol, mais avec humour de la sororité. Le narcissisme : voilà le nouvel ennemi de ce féminisme-là.

Est-ce à dire qu'un homme lisant ces pages est tout à fait à l'aise ? Assurément pas : ainsi le portrait d'enfant qui est tracé dans chaque numéro avec poésie et tendresse, par une *femme* parmi d'autres, ne laisse aucune place au père. Ces enfants-là ne sont pas encore *nos* enfants. Et pourtant : ces gosses, dont nous ignorons le visage, ont des mères si tendres, si tendres, semble-t-il, que pour un peu on les envierait !

NICOLAS BEAU.

★ *La Revue d'en face*. Editions Tierce, 1, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris.

● RECTIFICATIF. — *Une* erreur de typographie a fait attribuer à Philippe de Sainte-Robert (*le Monde* daté 8-9 juillet 1979, « Des institutions et des hommes » page 2) la phrase suivante qui est *en réalité de M. Beullac : « A situation nouvelle, éducation nouvelle. Je ne défendrai pas l'école d'aujourd'hui, ni la religion du travail, ni cette forme d'ascèse que représente l'effort pour l'effort, mais la nécessité d'un effort méthodique pour acquérir une capacité, pour participer à une production, pour créer. »*

L'action pour les femmes

(Suite de la première page.)

Les jeunes femmes, qui animent maintenant ce mouvement, sont celles qui ont connu de façon naturelle la mixité dans l'enseignement, à tous les niveaux : entre 1972 et 1979, le pourcentage des femmes accédant à l'Ecole nationale d'administration a été multiplié par deux. Les dernières promotions de l'Ecole nationale de la magistrature comportent autant de jeunes femmes que de jeunes gens.

Beaucoup de *revendications*, qui émouvaient leurs aînées, n'éveillent en elles qu'un écho assourdi, presque *interrogateur*. On naît aujourd'hui petite fille, et ce n'est pas l'égalité absolue et à tout prix que l'on recherche... « *Ecoute ma différence...* »

Bien sûr, il ne s'agit pas là d'une évolution spontanée. Depuis plus de cinq ans, une volonté ferme sous-tend nombre de réformes *législatives, d'actions* concrètes. Et ce n'est pas la moindre cause du changement observé...

Cela illustre bien ce qu'il y a de spécifique à la façon de conduire l'action pour les femmes. Quelques exemples me permettront de le préciser : il y a parmi les cent mesures des propositions qui ont gardé aujourd'hui une parfaite actualité, mais beaucoup ont acquis une importance et une signification différentes.

La première mesure du programme, celle qui porte le numéro 1, est relative à l'influence des stéréotypes masculins et féminins : la création d'une commis*sion nationale de contrôle du* matériel d'enseignement devait permettre d'extirper des livres scolaires les images dévalorisantes de la femme, qui pouvaient *influencer les projets personnels* des petits garçons et des petites filles.

Une idée simple est d'autant plus séduisante. Je suis la première à reconnaître la valeur symbolique que peuvent avoir les manuels et les livres d'enfants, expression facile à appréhender de l'état des mœurs. Mais agir en ce domaine suppose maintenant une autre manière. Il y a cinq ans, il fallait avant tout alerter l'opinion : des études approfondies ont été lancées pour dénoncer les anachronismes de cette littérature. Celles-ci se sont révélées concluantes. Ce qui est maintenant indispensable, c'est un dialogue constructif entre ceux qui exercent des responsabilités privilégiées dans cette matière.

J'ai réuni autour d'une table les éditeurs, les représentants des collectivités locales pour déterminer avec eux des méthodes d'action concrète dans une perspective de progrès et de liberté.

Un autre exemple, celui du congé de garde non rémunéré de deux ans après une maternité montre bien que l'affirmation d'un principe dans le domaine de l'action pour les femmes ne joue effectivement son rôle que si elle est suivie d'un travail incessant d'application, de persuasion et d'imagination.

Une législation exemplaire *avait été élaborée pour la fonction publique*. Deux ans furent nécessaire pour trouver une formule adaptée au secteur privé.

Une évaluation attentive du travail réalisé m'a conduit à proposer récemment au comité interministériel de l'action pour les femmes deux mesures, qui, à petit bruit, *bouleversent profondément* des habitudes de pensée et des pratiques : faire accéder les fonctionnaires stagiaires au congé post-natal, c'est introduire une possibilité de report du bénéfice d'un concours administratif dans un contexte réglementaire rigide ; autoriser le père et la mère à bénéficier alternativement de ce congé post-natal, c'est traduire en termes concrets le discours sur le partage des tâches éducatives...

Voilà *comment* se construit la dynamique de l'action pour les femmes.

Il serait facile d'évoquer d'autres cas similaires. Je me bornerai à ajouter celui de propositions précises sur l'habitat. Habiter veut dire avoir de l'espace. Au nombre des cent mesures sont inscrites les revendications de cuisines d'une superficie minimum de 12 mètres carrés et de locaux collectifs de 0,75 mètre carré par logement construit. Le passage d'une politique *quantitative de la construction à une priorité* en faveur d'une amélioration qualitative de l'habitat a substantiellement modifié la nature des objectifs visés.

Au moment où les normes autoritaires font l'objet d'allégements de plus en plus importants, où l'on s'efforce d'adopter des solutions de type contractuel, ce qui *devient primordial, c'est de faire* participer les femmes à la recher*che des innovations*, à la conception de leur habitat, à la création et à la gestion de véritables services collectifs de voisinage organisant la solidarité des habitants, quel que soit leur choix de vie.

Cette sorte d'aller et retour permanent entre l'action politique et les aspirations des femmes trouve une autre illustration plus paradoxale encore : certaines décisions du comité interministériel de l'action pour les femmes auraient pu figurer sans la dénaturer dans une version 1979 des « Cent mesures » alors qu'elles sont absentes du texte initial.

J'en évoquerai deux dont chacun aura le sentiment qu'elles *correspondent* à des aspirations légitimes et généralement partagées. Jusqu'au début du mois de juin, les *Charbonnages de France*, une entreprise nationale, accordaient des avantages indemnitaires pour charges familiales à ceux de leurs salariés qui assumaient le rôle de « *chefs de famille* »... La *loi sur l'autorité* parentale avait pourtant consacré l'égalité de responsabilité de l'homme et de la femme.

Le recouvrement des *pensions* alimentaires et la façon d'accroître l'efficacité des différentes procédures existantes (*objet du* CIAF du 21 décembre 1978) présenteraient une autre illustration...

Deux voies

Mais je crois qu'aujourd'hui les femmes n'attendent plus d'un catalogue, aussi riche soit-il, l'amélioration de leur condition. Ce qu'elles recherchent c'est la prise en compte globale de leurs soucis dans l'organisation de la vie sociale.

Concilier vie professionnelle et familiale, choisir leur mode de vie avec lucidité et sérénité, telles sont les aspirations des femmes auxquelles je m'efforce de répondre. Il faut chercher les clefs de ce progrès dans deux directions : agir en profondeur au niveau de l'orientation scolaire et professionnelle des filles car seule la capacité de *participer à la vie* économique permet d'exercer un véritable choix de vie. Il est capital de comprendre qu'imaginer son avenir de façon réaliste passe par ce choix conscient.

L'autre voie est la promotion des femmes à des postes de décision et de responsabilité dans tous les secteurs de la vie politique, économique et sociale. Je m'y attache sans relâche avec une conviction qui n'a d'égale que mon obstination. Car il faut qu'un jour les femmes soient assez nombreuses pour participer vraiment à la définition des règles du jeu social et pour qu'il ne soit donc plus nécessaire de traiter leurs aspirations de manière spécifique.

Avant, il leur faudra, et je les y aiderai, faire la preuve de l'énergie et de la rigueur de leurs ambitions.

MONIQUE PELLETIER.

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

LA VISITE DE M. ARAFAT A VIENNE

L'opposition travailliste israélienne s'associe au gouvernement pour condamner l'initiative du chancelier autrichien

De notre correspondant

Jérusalem. — La vague de protestations provoquée en Israël par le « *scandale de Vienne* » a donné lieu lundi à un débat spécial à la Knesset.

Une résolution présentée conjointement par la majorité et l'opposition travailliste pour condamner la réception de M. Arafat par MM. Brandt et Kreisky a été adoptée par 85 voix contre 5 et 3 abstentions. Le texte dénonce en termes particulièrement vifs la rencontre «*officielle*» organisée par M. Kreisky pour le chef d'une « *organisation d'assassins* » : « *Nous continuerons à combattre aussi bien les Arafat nazis que ceux qui les soutiennent, quelle que soit leur origine* », a déclaré M. Begin qui a présenté la charte de l'O.L.P. comme un « *Mein Kampf numéro deux* ». Le chef de l'opposition M. Shimon Pérès a, lui aussi, fortement dénoncé l'initiative prise par M. Kreisky et par l'ancien chancelier ouest-allemand, M. Brandt. Il a posé cette double question : « *Nous devons demander à MM. Brandt et Kreisky si au moins Arafat a accepté de négocier avec Israël sur la base des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité ? A-t-il accepté de mettre un terme à ses opérations terroristes ?* » Il n'y a eu que les députés du parti communiste (Rakah) et du Shelli (les deux seules formations à accepter la création d'un Etat palestinien indépendant aux côtés d'Israël) pour ne pas se joindre à la protestation générale. Dans une interview à la radio israélienne, M. Uri Avenri, député du Shelli, qui dans le passé a eu des contacts avec des représentants palestiniens, a déclaré : « *M. Begin en réalité a peur que M. Arafat dise que l'O.L.P. est prête à coexister avec Israël. Le problème est que M. Begin ne veut pas rendre la Cisjordanie et le territoire de Gaza et qu'il veut annexer ces territoires comme il l'a confirmé récemment. Il craint par-dessus tout une image modérée de l'O.L.P.* ». — F.C.

M. Kreisky : il est absurde de croire que l'O.L.P. cherche à détruire l'État d'Israël

Vienne *(A.P., Reuter)*. — Le chancelier autrichien, M. Kreisky, a justifié lundi 9 juillet, au cours d'une interview radiodiffusée, les entretiens qu'il a eus avec M. Yasser Arafat. «*La paix au Proche-Orient*, a-t-il dit, *a cessé depuis longtemps de concerner uniquement les Israéliens, les Arabes ou les Palestiniens. Elle est devenue une affaire mondiale.*»

«*Israël*, a-t-il ajouté, *ne peut pas continuer à ignorer un peuple de plusieurs millions d'habitants. Les Israéliens devraient d'ailleurs être les premiers à comprendre ce que cela signifie de vivre dans la diaspora. Je suis persuadé qu'il y a beaucoup de gens intelligents en Israël qui savent très bien que ce que je fais n'est pas mauvais.*»

M. Kreisky s'est déclaré convaincu que la paix ne pourrait se faire que par des négociations directes entre Israël et les Palestiniens. Il faut que les Israéliens sachent qu'«*ils ne peuvent après tout choisir les dirigeants du peuple palestinien*». Puis, évoquant le refus de l'O.L.P. de reconnaître, «*pour l'instant*», l'Etat juif, le dirigeant autrichien a poursuivi : «*Il ne peut y avoir de doute que M. Arafat a pris acte de l'existence de l'Etat d'Israël. Il sait que cet Etat est là-bas et qu'il y restera. Mais tant qu'Israël ne reconnaîtra pas l'O.L.P. et les Palestiniens, les dirigeants de l'O.L.P. ne pourront rendre publique une déclaration officielle reconnaissant Israël.*»

Il a ajouté : «*Je considère que M. Arafat est la personnalité-clef de l'O.L.P. et, par conséquent, j'ai jugé qu'il était juste de le recevoir officiellement. Nos entretiens ont démontré qu'il était complètement absurde de croire que l'O.L.P. cherche à détruire l'Etat d'Israël.*» Le chancelier a conclu en affirmant que les critiques israéliennes ne l'empêcheraient pas de faire ce qu'il pense être juste «*de la même façon que personne n'a pu nous empêcher de permettre à des centaines de milliers de juifs soviétiques de rejoindre le monde libre par Vienne*».

Iran

Destitué par le ministre de la défense

LE GÉNÉRAL RAHIMI AURAIT ÉTÉ CONFIRMÉ DANS SES FONCTIONS PAR L'IMAM KHOMEINY

Téhéran *(A.F.P., Reuter, UPI, A.P.)*. — Le général Amir Rahimi, commandant la police militaire iranienne, destitué lundi 9 juillet par le ministre de la défense, M. Taghi Riahi, a éét confirmé dans ses fonctions par l'imam Khomeiny, a annoncé mardi à l'A.F.P. un membre du secrétariat du dirigeant chiite.

Le général Amir Rahimi avait «révélé» lundi qu'il avait déjour un complot dirigé contre lui et «qui visait à travers sa personne la révolution iranienne». Sans vouloir donner de précisions avant l'arrestation des criminels, *il avait laissé entendre qu'il* s'agissait d'un complot organisé par des officiers et visant à le tuer. Quelques heures plus tard, le ministre de la défense relevait le général de ses fonctions et nommait à sa place le colonel Delnavaz. Le général Rahimi annonçait aussitôt à la presse qu'il refusait de se soumettre, affirmant qu'il avait le soutien de l'imam et des «*quelque sept mille soldats de la caserne de Jamchidieh*». Il avait critiqué le gouvernement de M. Bazargan : «*Pendant que je combatatis le régime du chah, ces messieurs dînaient à Paris.*»

Eduqué en France, le général a commencé sa carrière en 1953 comme adjudant dans l'armée du chah. En 1958, il a été mis à la retraite pour s'être élevé contre «*la volonté du chah de transformer l'Iran en une colonie américaine*». Depuis, il avait été emprisonné à plusieurs reprises. En 1963 notamment, il a été cours d'un procès.

Disposant d'une garde privée composée de soixante-dix militaires habillés entièrement de noir, le général s'en était pris, il y a quelques jours, à des sous-officiers et à des techniciens de l'armée de l'air qui avaient manifesté pour l'amélioration de leurs conditions matérielles. Ils réclamaient aussi que les décisions dans l'armée soient prises collectivement.

LA RENCONTRE SADATE-BEGIN

(Suite de la première page.)

A quelques rares exceptions près, les déplacements par voie directe entre les deux pays restent impossibles, et aucune compagnie aérienne ne semble prête à assurer un service avant le moment prévu dans le traité de paix. L'accélération du processus de normalisation tant recherchée par M. Begin ne s'est pas produite. Les experts engagés dans la négociation reconnaissent que, finalement, cette fameuse normalisation ne pourra prendre un tour concret qu'au moment du premier grand retrait israélien (sur une ligne El Arich - Charm-El-Cheikh) et de l'échange d'ambassadeurs, en janvier et février de l'année prochaine. Ces experts précisent que, pour de multiples raisons pratiques et administratives, il est difficile d'anticiper sur le calendrier fixé à Washington, et ils indiquent que, de toute manière, la normalisation est fondée sur un principe de réciprocité. C'est-à-dire qu'à tout geste de la part de l'Egypte doit correspondre un autre de la part d'Israël. Mais le repli et le redéploiement de l'armée israélienne ne paraissent pas pouvoir être précipités. Par ailleurs, les discussions sur la restitution des puits de pétrole du Sinaï ne sont pas terminées.

Au sujet de l'autre volet des relations égypto-israéliennes, les négociations sur l'autonomie, le petit progrès enregistré la semaine dernière à Alexandrie — qui ne porte que sur la méthode de travail (*le Monde* daté 8-9 juillet) — semble devoir être le seul auquel on puisse s'attendre pour l'instant. Les deux groupes de travail dont la création vient d'être décidée ne devraient pas se réunir avant une dizaine de jours, et la prochaine séance plénière n'aura lieu que les 5 et 6 août prochain.

Le fait que le premier ministre israélien ne soit accompagné d'aucun des négociateurs semble indiquer que, dans leurs conversations à Alexandrie, MM. Sadate et Begin ne sont guère en mesure de faire avancer sensiblement les pourparlers. Sur ce point, les Israéliens ne veulent pas se presser, ou plus exactement «*être pressés*». Quand l'envoyé spécial du président Carter, M. Robert Strauss, a fait savoir qu'il entendait parvenir rapidement à quelques résultats, les Israéliens ont aussitôt manifesté leur inquiétude, craignant une fois de plus que les Américains ne cherchent à leur forcer la main.

FRANCIS CORNU.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE FRANÇAIS EN IRAK

M. Saddah Hussein a assuré M. Barre « de la continuité et de la sécurité » des approvisionnements énergétiques de la France

Bagdad. — La visite de M. Barre en Irak a été un franc succès. Le premier ministre français a atteint tous ses objectifs. Le cadre d'une coopération politique, militaire, économique et commerciale plus étendue et intensive a été établi. Telles sont les conclusions que l'on pourrait tirer des indications fournies par les deux parties à l'issue d'une négociation-marathon qui a duré quarante-huit heures, non seulement entre M. Barre et son homologue irakien, le vice-président Saddam Hussein, mais dans des commissions bilatérales regroupant des experts dans les domaines les plus divers.

De notre envoyé spécial

Le banalité des termes du communiqué publié mardi 10 juillet pourrait faire illusion. Les deux parties n'ont pas annoncé la conclusion d'accords spectaculaires. Tel n'était d'ailleurs pas l'objectif de la rencontre. Mais on sait que l'Irak, qui a l'intention de briser le monopole que détient l'U.R.S.S. dans la fourniture d'armements, pourrait acheter à la France du matériel aérien, naval, de télécommunications et divers autres équipements, acquisition qui nécessite des études plus approfondies.

M. Saddam Hussein a assuré M. Barre que la France pourrait compter sur «*la continuité et la sécurité*» de ses approvisionnements énergétiques. Quelle que soit l'évolution de la conjoncture internationale, le pétrole irakien continuera à couler dans les réservoirs français. «*Toutes les fois que vous aurez un problème à cet égard*, aurait déclaré le vice-président irakien au premier ministre français, *nous vous aiderons à le résoudre.*» Cette promesse n'est pas sans intérêt, quand on songe que les livraisons de brut iranien ont chuté de 16 millions de tonnes en 1975 à 6 millions de tonnes vraisemblablement cette année. D'ores et déjà, Bagdad se serait engagé à porter de 25 millions à quelque 30 millions de tonnes la part réservée à la France qui assure ainsi le tiers de ses importations d'hydrocarbures.

Rappelons que l'Irak fournissait il y a quatre ans une dizaine de millions de tonnes seulement.

«*Nous n'oublierons jamais votre attitude positive, votre compréhension à notre égard aux moments les plus difficiles de notre histoire*», a déclaré l'homme fort de Bagdad pour expliquer l'amitié qu'il témoignait à l'égard de la France. «*Vous avez été les seuls parmi les puissances occidentales à reconnaître la légitimité de notre décision, il y a quelques années, de nationaliser les compagnies pétrolières ; vous avez été les seuls encore à ne pas soutenir la rébellion kurde, à ne pas intriguer contre le gouvernement central de Bagdad*», a-t-il ajouté à titre d'exemples.

L'affaire «Osirak» (1) a fait long feu. Le gouvernement baassiste accepte intégralement la version de Paris concernant le sabotage du réacteur nucléaire de La Seyne, au printemps, et lui fait confiance pour mener l'enquête à son terme. «*Tout ce qui a été entrepris dans certains milieux pour jeter la suspicion sur nos intentions afin d'empoisonner les rapports franco-irakiens a échoué*», déclarait une haute personnalité française. Le contrat sera scrupuleusement appliqué. Le réacteur sera livré à l'Irak comme prévu, en 1982, peut-être avec un léger retard de quelques semaines, délai nécessaire pour réparer les pièces endommagées, précisait cette personnalité. Sans attendre la fin de l'enquête, les officiels irakiens n'hésitent pas à accuser les services israéliens et peut-être aussi américains d'être responsables, tout autant de l'attentat que de la «*campagne d'intoxication*» déclenchée dans certains organes de presse, notamment le *New-York Times*. Hypothèses que n'excluent pas non plus les milieux français bien informés.

Une entente sans faille

L'entente paraît donc sans faille. Des membres de l'entourage de M. Barre ne tarissent pas d'éloges pour les dirigeants baassistes.

Tout milite dès lors en faveur d'une évolution qui irait de l'entente à la coordination en faisant de l'Irak la pierre angulaire de la politique française au Proche-Orient. Les pourparlers ont révélé une remarquable «*convergence de vues*» sur tous les chapitres qui ont été évoqués.

● L'ÉNERGIE : les deux parties estiment que le nouvel ordre économique mondial, qui devrait être fondé sur l'entente, ne saurait être édifié sans un volet pétrolier. Les besoins des pays industrialisés devraient être satisfaits en échange de quoi ces derniers prendraient des mesures pour éliminer les gaspillages et accélérer la production des énergies de substitution. MM. Hussein et Barre sont tombés d'accord pour estimer que des hausses de prix «*massives et brusques*» — comme celles de l'ordre de 50 % depuis le début de cette année — ébranleraient l'économie mondiale, porteraient préjudice tout autant aux producteurs qu'aux consommateurs. L'Irak suggère une progression lente mais continue des tarifs qui tiendrait compte du taux d'inflation dans les pays avancés. Les Etats du tiers-monde seraient indemnisés par des fonds que lui fournirait un organisme international financé par les pays industriels et pétroliers.

M. Hussein, indique-t-on, n'a à aucun moment évoqué le recours à «*l'arme du pétrole*» à des fins politiques. «*Nous sommes contre les slogans démagogiques*», nous a déclaré à ce propos M. Tarek Aziz, membre du Conseil de la révolution. «*En l'état actuel des choses*, a-t-il ajouté, *nous n'avons pas l'intention de brandir cette menace qui, dans d'autres circonstances, serait parfaitement légitime.*»

● LE CONFLIT ISRAELO-ARABE. — L'Irak est, comme la la France, persuadé que le traité de Washington ne peut pas déboucher sur un règlement global donnant satisfaction notamment aux Palestiniens. Bagdad n'a pas pour l'instant d'alternative à proposer. La procédure de Genève lui paraît stérile et indésirable dans la mesure où elle associerait les deux Super-Grands. L'Europe devrait jouer un rôle central notamment en persuadant les Etats-Unis d'adopter une attitude plus équilibrée à l'égard des deux camps antagonistes.

En attendant, M. Saddam Hussein a exprimé sa plus vive inquiétude quant à la possibilité d'une conflagration générale qui serait déclenchée au Liban à l'occasion d'une confrontation militaire entre Israël et la Syrie. Pour éviter une telle évolution dramatique qui aurait comme effet, entre autres, de susciter un affrontement entre l'Occident et l'ensemble du monde arabe, les deux hommes d'Etat ont convenu d'exercer une influence modératrice au Liban, de renforcer l'autorité du président Sarkis et de son armée, de défendre l'intégrité territoriale, l'unité, la souveraineté et l'arabité du Liban.

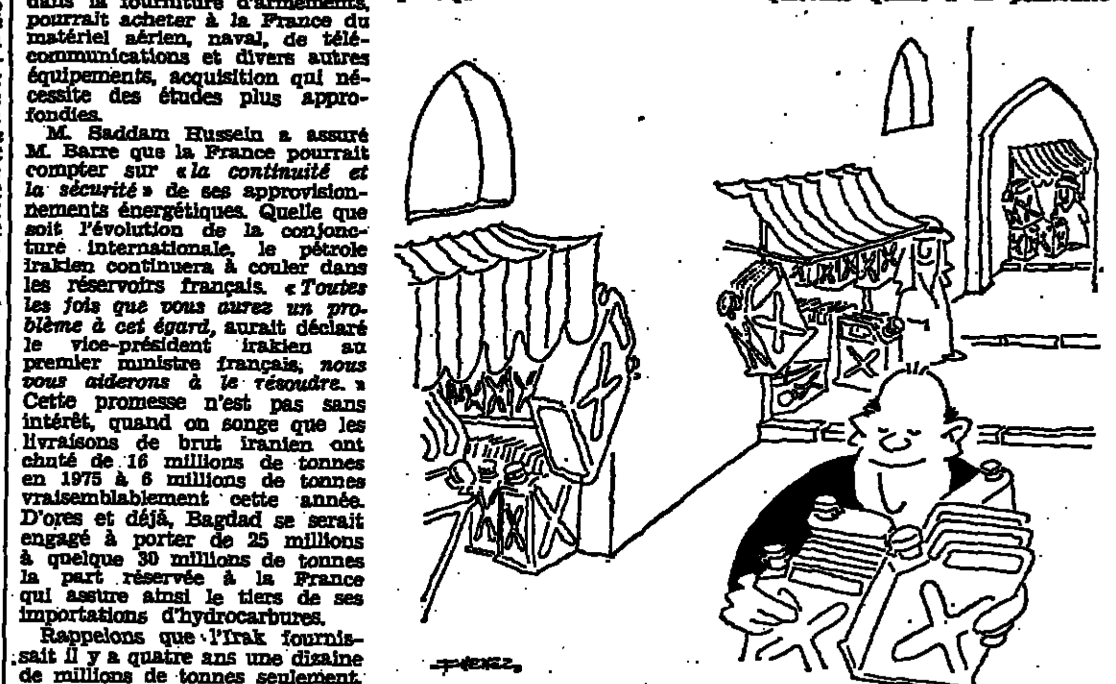
La Syrie, précise M. Tarek Aziz, qui, au sein du Conseil de la révolution, est chargé des relations avec Damas, fera tout pour ne pas tomber dans le piège que lui tend Israël. Les Etats-Unis et autres amis inconditionnels d'Israël devraient savoir d'ores et déjà qu'en cas d'agression militaire, dans le Sud-Liban par exemple, les Arabes riposteront avec tous les moyens à leur disposition «*y compris avec l'arme du pétrole*».

● IRAN : Deuxième sujet de préoccupation de M. Saddam Hussein : l'anarchie qui règne dans ce pays risquerait, selon lui, de déboucher soit sur son éclatement, soit sur l'établissement d'un régime communiste. L'Irak souhaite contribuer à une «*normalisation*» à Téhéran, faute de quoi les facteurs de déstabilisation s'étendraient sur les rives de l'Euphrate. Cependant, les dirigeants de Bagdad assurent leurs interlocuteurs étrangers que leur régime est suffisamment fort pour «*étouffer dans l'œuf toute tentative de subversion kurde ou chiite*».

● TURQUIE : Toujours dans un souci de stabilité et d'équilibre, l'Irak fournira au gouvernement d'Ankara les moyens, notamment financiers, pour affronter les difficultés dramatiques qui l'assaillent. La coopération destinée à éliminer l'irrédentisme kurde des deux côtés de la frontière ne cesse de se développer.

Bref, comme M. Saddam Hussein l'a dit et répété à M. Barre : «*L'Irak fera tout ce qui lui est possible pour consolider la stabilité économique et politique internationale*». Non pas tant par altruisme que par nécessité. Quoi que l'on prétende, l'Irak se situe à l'épicentre d'une zone de tempêtes qui fait peser les menaces les plus alarmantes sur tous les régimes, aussi «forts» qu'ils puissent être aujourd'hui.

ÉRIC ROULEAU.



(Dessin de CHENEZ.)

(1) Au terme d'un accord signé en août 1976, les Français se sont engagés à fournir à l'Irak un centre de recherches nucléaires civiles dont l'entrée en service est prévue pour 1981. Il devra être équipé d'un réacteur de recherche français, baptisé «Osirak», dérivé de celui — «Osiris» installé au centre nucléaire de Saclay. Ce contrat de 1 450 millions de francs a soulevé une certaine polémique dans la mesure où «Osiris» est alimenté par de l'uranium fortement enrichi (11,5 kilos). Des travaux, dont pourrait bénéficier «Osirak», sont cependant en cours pour utiliser un combustible moins proliférant. Depuis 1976, près de cinq cents personnes travaillent sur ce chantier situé à quelques kilomètres de Bagdad.

AMÉRIQUES

Cuba

LE GOUVERNEMENT S'ENGAGE A LIBÉRER SIX CENTS DÉTENUS anciens membres des forces armées de Batista

La Havane *(Reuter)*. — Le gouvernement cubain s'est engagé, lundi 9 juillet, à libérer six cents personnes accusées d'avoir commis des atrocités avant la révolution de 1959 et détenues depuis.

Cet engagement a été annoncé au cours d'une conférence de presse par M. Jorge Roblejo Lorie, un dirigeant de la communauté cubaine en exil, à l'issue d'entretiens avec les dirigeants cubains. La majorité de ces prisonniers appartenaient aux forces armées de l'ancien dictateur Batista.

Au cours d'entretiens en novembre et décembre avec des exilés cubains, M. Castro s'était engagé à libérer trois mille six cents autres prisonniers au rythme de quatre cents par mois. Mille neuf cents d'entre eux ont déjà été remis en liberté et cinq cents autres devraient l'être d'un jour à l'autre, a indiqué M. Roblejo Lorie.

A l'époque, M. Fidel Castro avait déclaré que les six cents prisonniers coupables d'atrocités contre les révolutionnaires ou liés à des groupes anti-gouvernementaux ne bénéficieraient pas de cette mesure de libération. Mais ces détenus, qui ont pour la plupart dépassé la soixantaine, ne constituent plus une menace pour le régime, et le gouvernement cubain, semble-t-il, souhaite régler définitivement la question des prisonniers politiques avant le sommet des pays non alignés qui doit se tenir en septembre dans la capitale cubaine.

UN SEUL HAVANE PAR SEMAINE...

La Havane (A.F.P.). — Les fumeurs cubains de cigare doivent désormais se contenter de savourer un seul havane par semaine, depuis la mise en vigueur, à partir du 1er juillet, de mesures de restriction de la consommation de tabac.

La baisse de production du tabac, consécutive, entre autres, à l'apparition dans les plantations d'une maladie, la « moisissure bleue », a conduit les autorités à supprimer la vente sur le marché libre, pour les habitants de Cuba, du célèbre havane. Cette décision ne concerne pas la distribution des cigarettes.

La moisissure bleue a resurgi après avoir disparu depuis plus de vingt ans des plantations cubaines. Produit de la conjonction de divers facteurs d'ordre climatique, elle affecte près du tiers des 60 000 hectares de tabac.

En matière de tabac, le carnet de rationnement *(« la libreta »)*, toujours en vigueur à Cuba, permet à chaque adulte, à l'exception des femmes, de se procurer quatre cigares par mois à un prix unitaire de 0,60 F. Ces mêmes havanes étaient jusqu'ici vendus sans limitation sur le marché libre, à présent supprimé, au tarif minima de 4,80 F pièce.

Les contingents de cigares livrés habituellement aux organismes d'Etat aux fins de distribution, dans le cadre des relations publiques, sont également annulés, à l'exception des secteurs concernant la pêche, la marine marchande et le personnel en mission à l'étranger.

Nicaragua

Les sandinistes progressent vers la capitale

La situation politique est toujours aussi confuse au Nicaragua, tandis que la situation militaire évolue en faveur des sandinistes. Le Front a annoncé lundi qu'une quarantaine d'officiers de la garde nationale auraient préparé un coup d'Etat contre le président Somoza avec le soutien des Etats-Unis. Ces officiers prévoyaient d'arrêter le président Somoza et de former un gouvernement militaire qui serait reconnu par les Etats-Unis. Le président Somoza a démenti l'existence de ce complot lundi dans la soirée.

Les insurgés ont à nouveau progressé lundi en direction de la capitale. Ils se sont emparés de la principale centrale hydroélectrique du pays. A Matagalpa, une vingtaine de soldats gouvernementaux réfugiés à l'intérieur de la cathédrale se sont rendus. A Leon, seconde ville du pays tenue par les sandinistes, le Front tente d'empêcher une colonne de la garde de se replier sur Managua. Enfin, sur le front sud, à la frontière avec le Costa-Rica, les forces gouvernementales ne sont plus ravitaillées que par la voie des airs. L'attaque de la garde contre Rivas a été repoussée, selon le Front.

A Washington, le département d'Etat a confirmé la présence de quatre hélicoptères et d'un avion Hercules-C 130 américains à Liberia, dans le nord du Costa-Rica. Ces appareils seraient destinés à évacuer éventuellement les Américains résidant au Nicaragua.

Les exigences de Somoza

De notre envoyé spécial

Managua. — L'aveuglement du général Somoza, et l'influence de son entourage jusqu'au-boutiste peuvent encore réserver des surprises, mais il semble que les Etats-Unis multiplient les pressions pour que le dictateur se rende compte qu'il est perdu. Dans les couloirs du Congrès nicaraguayen, qui sont aujourd'hui ceux de l'Hôtel Intercontinental, où les députés sont confinés, on dit que Washington aurait menacé de *rompre* ses relations diplomatiques avec le Nicaragua et de laisser les pays latino-américains qui ont voté contre Somoza à la dernière réunion de l'O.E.A. libres d'aider militairement le front sandiniste.

Des pressions plus personnelles ont pu être exercées dans la mesure où la fortune de Somoza aux Etats-Unis est estimée à plus de 500 millions de dollars et qu'un éventuel gouvernement pro-sandiniste demanderait vraisemblablement l'expropriation et la restitution de tous ses biens.

M. Somoza demande que l'existence du parti libéral (au pouvoir) soit garantie et que la garde nationale ne soit pas démantelée. Ces exigences sont difficiles à satisfaire. Dans les rangs du parti libéral, on trouve bien des profiteurs du régime, des affairistes corrompus. Pour eux, l'exil est sûrement une perspective plus souriante que celle d'avoir à rendre des comptes sur leur gestion des fonds publics ou sur l'origine *de leur fortune*.

Le problème de la garde est encore plus grave. Le général Somoza éprouve, dit-on, un sentiment de solidarité et de reconnaissance à son égard. C'est la garde qui a été garante du pouvoir de son père et du sien propre. Mais les atrocités qu'elle a commises, et auxquelles il a lui-même participé, sont telles que la chute du régime risque de déclencher une vague de vengeances populaires. Les Etats-Unis ont dépensé des sommes importantes pour aider la garde, et ils rêvent sans doute de voir les forces du front sandiniste s'intégrer à cette armée privée. Cette perspective fait dresser les cheveux sur la tête des responsables sandinistes. Pour eux, dont les compagnons ont été exécutés ou torturés par la garde nationale depuis dix ans, pour une large fraction de la population, victime du terrorisme quotidien exercé par les patrouilles militaires, la garde est un véritable cauchemar. Elle est, après Somoza et son clan la caste la plus détestée de ce pays. Après bientôt deux ans de guerre civile, de bombardements, d'*« opérations de nettoyage »*, les révolutionnaires qui voudraient composer avec elle perdraient tout crédit.

Une campagne à la radio

Le Front a pourtant lancé une campagne à la radio pour expliquer qu'il faisait la distinction au sein de la garde entre les simples exécutants, qui ont trouvé dans la carrière militaire un *moyen de nourrir leur famille*, et les « criminels », qui ont volontairement participé aux tâches de répression, aux divers rackets dont la garde a le monopole. La radio sandiniste donne, depuis quelques semaines déjà, les noms des officiers connus pour leur cruauté. Pour ces derniers, la fuite à l'étranger est sans doute la seule façon d'échapper à une exécution probable.

En cas de départ du général Somoza, *la garde risque de se* désagréger dans une sorte de sauve-qui-peut. Elle contrôle encore la capitale Managua et le front sud, près de la frontière du Costa-Rica. Le Front, de son côté, tient militairement le nord du pays et plusieurs villes du sud. Mais si la garde s'effondrait sans que le Front prenne aussitôt le *pouvoir, tout pourrait arriver à* Managua.

La garde a essuyé plusieurs échecs ces derniers jours. Une à une, les garnisons où elle se retranche dans chaque ville tombent aux mains des Sandinistes ; les fortins, qui dominent plusieurs d'entre elles, ont été abandonnés. Le Front est partout présent dans les campagnes et aux abords des villes qu'il ne tient pas encore. La garde bombarde les villes occupées par les Sandinistes, mais au sol, ses offensives manquent de vigueur excepté au sud où se déroule une guerre de type classique. Ce que l'on voit dans le nord et autour de Managua, ce sont des soldats mal entraînés, des adolescents. Beaucoup paraissent avoir peur. Parmi eux, nous avons rencontré un jeune soldat de dix-sept ans, qui nous a dit être entré dans l'armée il y a moins de deux mois et avoir eu seulement deux jours d'entraînement militaire. Il était pourtant équipé d'un fusil américain M 16.

Les deux seules bonnes unités *de la garde sont l'école d'infan*terie dirigée par le fils du général Somoza et le 1er bataillon de combat, qui pour l'essentiel semble être affecté au front sud et à la défense de Managua. Le Front, quant à lui, n'a pas encore engagé toutes ses forces.

ALAIN-MARIE CARRON.

Argentine

Quatre « folles de la place de Mai » à Paris

« *Les folles de la place de Mai.* » C'est ainsi que les autorités argentines ont surnommé les épouses et les mères de « disparus » qui manifestaient chaque jeudi, depuis avril 1977, devant le palais du gouvernement, pour obtenir des nouvelles de membres de leurs familles enlevés, en dehors de tout cadre légal, par des policiers ou des militaires. Elles ne peuvent plus manifester depuis le début de cette année, en raison des menaces qu'elles ont reçues, mais poursuivent leur action sous d'autres formes.

Quatre d'entre elles, qui souhaitent garder l'anonymat, sont allées en Grande-Bretagne, en R.F.A., en Suède, en Norvège, au Danemark, en Suisse, en Belgique et aux Pays-Bas. Elles devaient rencontrer ce mardi 10 juillet, à Paris, M. François Mitterrand après avoir été reçues lundi au siège du P.C.F.

« *Toutes les classes sociales sont représentées parmi nous*, explique l'une d'elles. *Nous n'avons aucune couleur politique. Notre mouvement est né de façon spontanée.* »

Elles ne prétendent pas obtenir la libération des leurs. Elles veulent savoir s'ils sont morts ou vivants, où ils se trouvent et qu'ils puissent être jugés « normalement ». Elles craignent que la *visite de la commission* des droits de l'homme de l'Organisation des Etats américains, prévue pour septembre, ne soit l'occasion pour les autorités de se « débarrasser » des personnes enlevées. Des rumeurs circulent à Buenos-Aires selon lesquelles deux à trois mille « disparus » auraient été rassemblés, peut-être sur un navire. Et on peut lire régulièrement dans la presse argentine que des cadavres ont été rejetés sur le rivage...

Des propos tenus en mai par le général Viola, commandant en chef de l'armée de terre et membre de la junte, ne sont pas faits pour les rassurer. Il a employé, à propos des disparus, l'expression « *absents pour toujours* ». C'était *d'ailleurs* la *première fois qu'un* dirigeant argentin reconnaissait publiquement l'existence du problème. Habituellement, les autorités prétendent tout ignorer, se contentant d'affirmer que ni l'armée ni la police ne détiennent de personnes enlevées. La justice refuse, pour les mêmes raisons, de prendre en compte les demandes d'*habeas corpus*. Depuis quelque temps, certains magistrats acceptent ces requêtes, mais en font payer l'enregistrement pour éviter qu'elles ne se multiplient.

Les témoignages les plus poignants apportés par les quatre « folles » concernent les enfants enlevés en même temps que leurs parents : le plus jeune d'entre eux avait vingt jours. Des enfants relâchés ont raconté qu'ils avaient assisté aux séances de tortures auxquelles étaient soumis leurs parents.

On avait noté un certain assouplissement de l'attitude des forces de l'ordre au moment de la Coupe du monde de football, en juin 1978. Mais, après deux rassemblements qui ont dépassé deux mille personnes, en décembre dernier, le gouvernement a de nouveau accentué la répression. Les 4 et 11 janvier, une dizaine, puis une quarantaine de manifestantes ont été retenues pendant vingt-quatre heures dans un commissariat. Pour les terroriser, on a *voulu* les *enfermer dans* une pièce exiguë où se trouvait le cadavre d'un accidenté de la route. Pas de tortures, mais des injures verbales.

Ces femmes continuent pourtant inlassablement à demander que la lumière soit faite sur le sort des disparus. On les a menacées, si elles retournaient place de *Mai, de trente jours de détention* à la sinistre prison de la Villa Devoto, et en cas de seconde récidive d'un internement indéfini. Elles préfèrent maintenant se réunir dans les églises, et parviennent à échanger des informations et à alerter les organisations humanitaires. A les entendre lundi à Paris, on sentait que rien ne ferait plier leur détermination.

DOMINIQUE DHOMBRES.

UNE CENTAINE DE JOURNALISTES DÉTENUS OU DISPARUS

Quarante journalistes sont encore détenus en Argentine et cinquante-cinq autres ont disparu après avoir été appréhendés par des policiers en uniforme ou des commandos paramilitaires utilisant des véhicules officiels maquillés. Une association de parents des journalistes arrêtés ou disparus s'est fondée à Buenos-Aires (1) et elle demande avec insistance que les autorités donnent des informations sur le sort des personne impliquées.

Parmi elles M. Luis Rodolfo Guagnini, correspondant à Buenos-Aires du quotidien espagnol *El Pais*, a disparu le 21 décembre 1977. Appréhendé en même temps que sa femme, Dora del Carmen Salas Romero, et ses deux enfants il n'a plus jamais donné signe de vie. Sa femme et ses enfants ont été libérés après quatre jours de détention, mais les démarches entreprises se sont heurtées au silence officiel. L'ambassade des Etats-Unis à Buenos-Aires, l'Organisation des Etats américains, *le roi d'Espagne, l'ambassade de* Grande-Bretagne, l'Association des journalistes argentins, la commission argentine des Droits de l'homme, le Mouvement œcuménique en faveur des droits de l'homme, ont tout à tour été saisis du cas de M. Luis Rodolfo Guagnini. En vain. Les autorités ont toujours répondu qu'elles ignorient la « *situation de M. Guagnini* ».

L'affaire Guagnini est typique du comportement du gouvernement de Buenos-Aires, qui feint d'ignorer les activités de services de police, officiels ou clandestins, qui poursuivent en toute impunité depuis des années une politique impitoyable de répression.

(1) Corrientes 1785 Buenos-Aires.

Etats-Unis

Un débat difficile s'engage au Sénat

(Suite de la première page.)

Les deux premières personnalités entendues ont été le secrétaire d'Etat, M. Vance, et le ministre de la défense, M. Brown.

M. Vance a déclaré : « *Nous ne pouvons plus espérer maintenant modifier l'accord en notre faveur par des amendements ou des réserves.* » Un peu plus tard, il a concédé : « *Mais le président devra accepter le verdict du Congrès, cela ne fait aucun doute.* »

Le chef de la minorité républicaine du Sénat, M. Howard Baker (Tennessee) — il a annoncé que, finalement, il ne voterait pour le traité que s'il était amendé, — a déclaré : « *Le fait brutal reste que, après l'expiration du traité en 1985, les missiles balistiques intercontinentaux soviétiques auront une puissance explosive trois ou quatre fois supérieure à celle des missiles américains, et que, dans ce cas précis, le traité n'améliore pas, mais aggrave la situation des Etats-Unis.* »

Le chef de la majorité au Sénat, M. Byrd (Virginie-Occidentale), qui revient d'un voyage en URSS, au cours duquel il a tenté d'expliquer à M. Brejnev et aux dirigeants soviétiques les raisons des réticences du Congrès, de son côté, a participé dimanche à une émission de la C.B.S. Il a expliqué que, si le Sénat demandait des amendements au traité, les Soviétiques exigeraient immédiatement de nouvelles concessions plutôt que des modifications du traité. M. Byrd a suggéré que le Congrès demande que la prolongation de son protocole au-delà de 1981, comme il est prévu, fasse l'objet d'un vote (1).

En attendant M. Kissinger

M. Byrd a donné quelques indications sur ses entretiens avec les dirigeants soviétiques. Les sénateurs américains, a-t-il dit au Kremlin, comptent sur la promesse faite par M. Brejnev à Vienne que la production annuelle de bombardiers soviétiques Backfire serait limitée à trente et que le traité n'empêcherait pas les Etats-Unis de poursuivre leur collaboration avec leurs alliés européens, notamment pour la modernisation des armes existantes.

La déposition de M. Kissinger, attendue pour les premiers jours de juillet, a été remise à la fin du mois. L'ancien secrétaire d'Etat, qui avait joué un rôle important dans la préparation de SALT 2, est en voyage dans les pays arabes. Son intervention est attendue avec intérêt par les partisans du traité : ils estiment qu'elle pourrait contribuer notablement à convaincre les deux tiers des membres du Congrès, indispensables à la ratification.

Les *commissions sénatoriales* des affaires militaires et des services de renseignement vont, elles aussi, commencer leurs auditions. Celles-ci doivent se poursuivre pendant une partie de l'été. Le véritable débat au Congrès ne commencera sans doute pas avant la fin septembre.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le protocole fixe des interdictions temporaires concernant les missiles intercontinentaux mobiles et les missiles aéroportés et de croisière d'une portée supérieure à 600 km.

● *L'assassinat du président Kennedy.* — Un expert en techniques photographiques, M. Robert Groden, qui a été interrogé par la commission d'enquête de la Chambre des représentants, met en doute l'authenticité de certaines photos de l'assassinat, le 22 novembre 1963, à Dallas, dont a disposé la commission, indique lundi 9 juillet le *Baltimore Sun*. Ces photos auraient été retouchées de façon à écarter l'hypothèse d'un coup de feu tiré de face, et donc d'un second tireur. — *(A.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Congo

● LES ELECTIONS AU CONGO. — Plus de 95 % des électeurs ont participé aux scrutins du 8 juillet en République populaire du Congo. Selon les premiers résultats, le « oui » au référendum constitutionnel l'emporterait à une écrasante majorité. Le corps électoral était également invité à choisir les représentants à l'Assemblée nationale populaire, ainsi qu'aux conseils populaires de région, de district et de communes. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● LE PARLEMENT BRITANNIQUE A PROROGE de douze mois, lundi 9 juillet, l'administration directe de l'Irlande du Nord par Londres et renouvelé les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement pour lutter contre le terrorisme. — *(A.P.)*

● L'ILE ANTILLAISE DE SAINT-VINCENT accédera à l'indépendance le 27 octobre. L'île a été tour à tour colonie britannique, puis française avant de passer définitivement sous la tutelle de la couronne en 1783. Elle était devenue Etat associé à la Grande-Bretagne en 1969. Grande de 338 kilomètres carrés, Saint-Vincent compte cent mille habitants, qui vivent principalement de l'agriculture et du tourisme. — *(A.P.)*

Haïti

● DEUX PARTIS DEMOCRATES CHRETIENS ont été fondés ces derniers jours, a-t-on appris lundi 9 juillet, à Port-au-Prince. Il s'agit du parti démocrate chrétien haïtien de M. Sylvio Claude et du parti démocrate chrétien d'Haïti de M. Grégoire Eugène. — *(A.F.P.)*

Norvège

● EXTRADITION SOVIETIQUE DEMANDÉE. — L'Union soviétique a demandé l'extradition d'un de ses soldats, réfugié en Norvège, après avoir traversé à pied la frontière dans la province du Finmark. Ce déserteur, âgé de dix-neuf ans, a expliqué qu'il trouvait la vie en U.R.S.S. « *extrêmement désagréable* » et qu'il souhaitait obtenir l'asile politique. Il paraît exclu que la Norvège accède à la demande d'extradition soviétique. — *(A.F.P.)*

Pérou

● M. VICTOR RAUL HAYA DE LA TORRE a reçu lundi l'investiture du parti apriste pour l'élection présidentielle qui doit, en 1980, mettre fin à onze ans d'administration militaire au Pérou. Candidat malheureux à l'élection présidentielle à trois reprises, M. Haya de la Torre, qui est âgé de quatre-vingt-quatre ans, a passé un mois dans un hôpital pour cancéreux à Houston, au Texas, au début de l'année. En qualité de président de l'Assemblée constituante, il doit signer cette semaine la nouvelle Constitution. La cérémonie aura lieu à sa résidence, car il n'est pas en état de se rendre au Congrès. — *(Reuter.)*

Portugal

● LE GENERAL ALTINO DE MAGALHAES, officier d'infanterie, mais aussi pilote qualifié et ancien agent de renseignement, a prêté serment, lundi 9 juillet, en tant que chef d'état-major adjoint des forces armées portugaises, le chef d'état-major étant le président de la République, le général Eanes. Il remplace l'amiral Augusto Souto Cruz, qui a *atteint* l'âge de la retraite. — *(Reuter.)*

Roumanie

● M. CEAUSESCU, CHEF DU PARTI ET DE L'ETAT ROUMAINS, a reçu, lundi 9 juillet, M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU. Les entretiens ont porté, selon l'agence Agerpres, sur « *les problèmes fondamentaux de la vie internationale* ». M. Waldheim était arrivé le matin même en Roumanie, venant de Hongrie, où il avait fait une visite de cinq jours ; il s'était entretenu avec les dirigeants de Budapest de la détente et des *problèmes du désarmement*. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LES AUTORITES SOVIETIQUES ont enjoint à Mme Arina Guinzbourg de quitter le territoire de l'U.R.S.S. avant le 25 juillet, faute de quoi elle ne pourra plus rejoindre aux Etats-Unis son mari, échangé en avril dernier, avec d'autres dissidents, contre deux espions soviétiques. Mme Guinzbourg refuse de partir sans son fils adoptif, Serge Chibaev, actuellement sous les drapeaux. On apprend d'autre part que deux membres du Groupe ukrainien de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, M. Setchko, et son fils Vassili, ont été arrêtés le 5 juillet. Accusés de « *diffusion d'informations mensongères* », ils risquent une peine de trois ans de détention. — *(A.F.P.)*

● QUATRE TECHNICIENS FRANÇAIS travaillant pour les société Rhône-Poulenc et Sintra à la Cité des Etoiles (cité des cosmonautes située dans la banlieue de Moscou) se sont mis en grève ce mardi 10 juillet. Ces techniciens, qui participent à la construction d'une centrifugeuse, entendent protester contre la faiblesse de leurs indemnités journalières, payées par les autorités soviétiques, et qui n'ont pas été réévaluées depuis 1971. Ils sont décidés à n'aller travailler qu'un jour sur deux aussi longtemps que leur revendication ne sera pas satisfaite. Le chantier, qui a été ouvert par les sociétés françaises il y a un an, devrait être terminé dans quelques mois. — *(Corresp.)*

● ARRESTATION D'UN PASTEUR. — Le pasteur Roumatchik, membre de l'Eglise des baptistes, a été arrêté le 16 uin à Makeevka (Ukraine) et inculpé d'infraction à la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, a-t-on appris récemment à Moscou de source dissidente. Père de six enfants, il a déjà passé plus de treize ans dans les camps et les prisons pour ses activités religieuses. D'autre part, un étudiant d'Oufa (Bachkirie), M. Salavat Galianov, a été interné en mai dans un asile psychiatrique spécial, a indiqué à Moscou le Père Yakounine, *porte-parole* du *comité de* défense des croyants *(A.F.P.)*.

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

Argentine

« la place de Mai » à Paris

DOMINIQUE DHOMBRES.

UNE CENTAINE DE JOURNALISTES DÉTENUS OU DISPARUS

Etats-Unis

...ile s'engage au Sénat

M. Kissinger

ASIE

LE DRAME DES RÉFUGIÉS D'INDOCHINE

Libres opinions

Attaquer le mal à sa source

par MENOTTI BOTTAZZI (*)

LE drame des réfugiés du Vietnam et du Cambodge n'est plus à démontrer. Mais ce drame ne doit pas masquer aux yeux de l'opinion les problèmes concrets que rencontrent les populations au Vietnam, au Cambodge et au Laos.

Le souci humanitaire, mais aussi le bon sens, commandent de contribuer massivement à l'accueil des réfugiés dans notre pays ainsi qu'en Thaïlande, en Malaisie et dans d'autres pays de la région. Il est évident que ces pays ne peuvent pas, seuls, faire face à cet afflux. C'est un devoir qui incombe à l'ensemble de la communauté internationale.

De même, il faut tout faire pour aider les peuples au Vietnam, au Cambodge et au Laos. Un mal doit toujours s'attaquer à sa source. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi dans ce cas ? La décision de la Commission des communautés européennes (C.C.E.) de suspendre l'aide alimentaire au Vietnam est doublement regrettable :

— C'est une erreur au plan humanitaire : les rations quotidiennes vont être encore plus maigres que maintenant et la vie concrète des gens plus difficile ;

— C'est aussi une erreur politique. Le peuple vietnamien et ses dirigeants ont besoin de sentir qu'ils ont encore des amis à travers le monde. La décision de la C.C.E. ne peut que contribuer à augmenter le flux des réfugiés et à durcir la situation au Vietnam, tant au plan de la politique intérieure qu'extérieure.

La sagesse politique et l'intérêt humanitaire auraient consisté à augmenter plutôt cette aide, ce qui aurait permis de pouvoir poser au gouvernement vietnamien un certain nombre d'exigences légitimes, sans oublier bien entendu la responsabilité de l'Occident, en l'occurrence plus particulièrement de la France et des Etats-Unis, dans la situation actuelle du Vietnam.

Il n'est pas bon de vouloir tenir le rôle du juge si on ne veut pas reconnaître ses erreurs et contribuer à les corriger.

Plus que jamais, l'opinion doit être alertée pour aider les réfugiés et aider les peuples sur place. Dans cette dramatique affaire, j'ai la conviction que bien des secteurs de l'opinion de notre pays sont en avance sur les pouvoirs publics et sur la Commission des communautés européennes.

(*) Membre français du Comité de liaison des organisations non-gouvernementales auprès de la C.C.E.

Le prince Sihanouk veut s'exprimer à la réunion de Genève

L'ancien chef de l'État cambodgien doit prochainement venir en France

Le prince Sihanouk tentera de prendre la parole à la conférence de Genève sur les réfugiés, les 20 et 21 juillet. « *Si on ne me permet pas de parler à la tribune, je me rendrai en France pour saluer les réfugiés khmers* », a indiqué l'ancien chef de l'Etat cambodgien dans un télégramme adressé depuis Pyongyang, en Corée du Nord, au bureau de l'A.F.P. à Pékin. Le prince doit venir en France à compter du 15 juillet et projette d'y séjourner jusqu'en décembre. Le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim, a indiqué, le 5 juillet, à Genève, que le prince étant une « *personne privée* », il ne pouvait être invité à participer à la conférence et que, d'autre part, la controverse soulevée par la question de la représentativité du Cambodge dans les réunions internationales ne permettait pas d'inviter ce pays à Genève. Le régime pro-vietnamien de Phnom-Penh a cependant manifesté son souhait de participer à la conférence sur les réfugiés indochinois.

Le correspondant de l'agence Reuter à Manille, aux Philippines, croit savoir que des contacts diplomatiques ont lieu depuis plusieurs semaines entre les Etats-Unis, le Japon, la Chine, l'U.R.S.S. et les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines, Thaïlande, Singapour) en vue de rechercher un règlement de la question du Cambodge que, pour sa part, le Vietnam estime réglée. Ces pourparlers auraient pour but d'obtenir un retrait des troupes vietnamiennes et l'installation à Phnom-Penh d'un gouvernement neutre et nationaliste, dont le prince Sihanouk prendrait la tête. Ils devraient conduire à l'organisation d'une conférence internationale du type de celle, indique encore Reuter, qui s'est tenue en 1962 sur le Laos et qui avait débouché sur l'installation à Vientiane d'un gouvernement neutraliste.

Evoquant la prochaine conférence sur les réfugiés, le ministre des affaires étrangères, M. Jean François-Poncet, a déclaré, à l'issue d'un entretien, lundi 9 juillet, avec une délégation de parlementaires communistes, que « *pour la France, il s'agit de traiter un problème humanitaire en dégageant en dehors de tout souci polémique, des solutions pratiques, lesquelles exigent à l'évidence une coopération étroite entre les pays de départ, les pays de premier accueil et les pays d'asile* ».

Le ministre a indiqué, d'autre part, que la décision prise par la commission européenne de « *réorienter certains de ses moyens* » en faveur des réfugiés ne « *saurait être interprétée comme une sanction à l'égard d'un Etat* ». En revanche, les représentants de la Grande-Bretagne et de la République fédérale d'Allemagne, pays qui ont suspendu toute aide bilatérale à Hanoï, ont indiqué lundi, au cours d'une réunion à Bruxelles des ambassadeurs des pays de la C.E.E., qu'ils souhaitaient une « *sanction morale* » contre le Vietnam. Les diplomates ont pris note, sans l'approuver ou la critiquer formellement, de la décision de la commission. Radio Hanoï a déclaré, le 9 juillet, que cette décision serait un obstacle à une solution au problème des réfugiés et avait été inspirée par la Chine qui a « *révélé sa volonté sinistre de détruire le Vietnam* ».

Cependant, le gouvernemeot japonais a adressé le 9 juillet, nous indique notre correspondant à Tokyo, Philippe Pons, une « *demande pressante* » au Vietnam pour que des mesures soient prises afin d'arrêter l'exode de population.

Les initiatives en France

● *La Croix-Rouge française* a ouvert, 21, rue François-Iᵉʳ, Paris (8ᵉ), tél. 720-82-33, un centre d'information sur les réfugiés du Sud-Est asiatique.

● *L'hebdomadaire « Témoignage chrétien »* a publié dans son dernier numéro (daté du 9 au 15 juillet) un appel lancé par cinquante-six personnalités — notamment des chrétiens, des communistes et des socialistes — pour « *reconstruire le Vietnam* ».

Dans cet appel adressé au président de la République, au gouvernement, aux partis et aux syndicats, les signataires soulignent que s'il faut d'urgence venir en aide aux réfugiés, « *il convient également de s'attaquer à l'une des causes principales de cet exode : les destructions causées au Vietnam par trente années de guerre* ».

● *Le Comité pour la coopération scientifique et technique avec le Vietnam* (C.N.R.S., 1, place A.-Briand, 92190 Meudon-Bellevue) dont le président est M. H. Van Regemorter, proteste contre la « *décision honteuse* » prise par la Commission européenne et déclare : « *Isoler et organiser le blocus du Vietnam est conforme à la politique des Etats-Unis qui, après avoir dévasté ce pays, refusent de contribuer au pansement des blessures de guerre.* »

● *Le bureau du Comité permanent mondialiste de France* 172, bd Saint-Germain, Paris-7ᵉ), présidé par le recteur R. Mallet, a adressé, le 7 juillet, un message au secrétaire général des Nations unies, M. K. Waldheim, « *demande qu'à la conférence des Nations unies consacrée aux problèmes des réfugiés soit décidée, dans le Sud-Est asiatique — ou ailleurs — la recherche immédiate de territoires continentaux ou insulaires, susceptibles d'être mis à la disposition du haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés, afin de recevoir dans les centres d'accueil et de transit, ceux qui, ne trouvant aucune terre d'asile, sont menacés de mort. Ces territoires*, poursuit le message, *pourraient être loués ou prêtés aux Nations unies qui seraient garantes vis-à-vis des pays hôtes du respect de leurs droits inaliénables.* »

● *Au nom de la section française du Conseil des communes d'Europe*, dont il est le président, M. Gaston Defferre a demandé aux instances européennes du Conseil des communes d'Europe d'adresser un appel aux sections de chaque pays membre « *afin de permettre la coordination rapide de leur action* » en faveur des réfugiés.

● *Le navire-hôpital « Ile de lumière »* restera quelques jours à Singapour où il est arrivé le 9 juillet et doit subir quelques réparations et changer certains équipements médicaux.

● *Trois avions affrétés pour le tarnsport de réfugiés indochinois* par le Secours catholique, la ville de Paris et le parti socialiste étaient attendus mardi soir au Bourget.

● *Les responsables du Comité national d'entraide franco-vietnamien, franco-cambodgien, franco-laotien*, chargé par le président de la République de coordonner les actions de secours, accueilleront les réfugiés — des Cambodgiens — arrivant à bord de l'avion affrété par le Secours catholique. *Le Monde* ayant publié un numéro incomplet dans une de ses dernières éditions, ce Comité nous précise que son compte de C.C.P., pour la réception des dons, est le suivant : 22 166 44 B Paris.

DIPLOMATIE

Les trois Occidentaux protestent contre l'élection directe des députés de Berlin-Est

De notre correspondant

Moscou. — Les ambassadeurs à Moscou des trois puissances occidentales (États-Unis, France, Grande-Bretagne) ont remis, lundi 9 juillet, une note de protestation au ministère soviétique des affaires étrangères à la suite du changement dans le mode de désignation dse représentants de Berlin-Est à la Chambre du peuple de la R.D.A. Désormais ces représentants seront élus au suffrage universel comme les députés de la République démocratique allemande.

Les trois gouvernements déclarent que « *la mesure prise par la R.D.A. est en contradiction avec les accords et décisions du temps de la guerre et de l'après-guerre des quatre puissances, y compris l'U.R.S.S., réaffirmés par l'accord quadripartite de 1971 qui s'applique à l'ensemble de Berlin et qui prévoit explicitement que la situation qui s'est instaurée dans la région ne peut être modifiée unilatéralement (...)* ».

Les trois gouvernements ont réaffirmé qu'ils continuaient à exercer leur droit et à assurer leurs responsabilités à Berlin, et qu'ils tenaient le gouvernement soviétique pour responsable de ses obligations en ce qui concerne Berlin. La décision est-allemande semble être une mesure de représailles à la suite de la désignation des représentants de Berlin-Ouest au Parlement européen et leur inclusion dans le quota de députés impartis à la R.F.A. Notons cependant que le mode de désignation des représentants de Berlin-Ouest n'a pas changé avec l'élection au suffrage universel direct de l'Assemblée européenne, puisqu'ils ont été, comme précédemment, désignés par la Chambre des députés de l'ancienne capitale.

Sans faire implicitement le lien entre ces deux affaires, la *Pravda* accusait, il y a queqlues jours, les Occidentaux d'avoir violé l'accord quadripartite et affirmait que la R.D.A. était un Etat souverain, libre d'appliquer ses lois à Berlin, sa capitale (les Soviétiques ne précisent jamais Berlin-Est). Le journal soviétique indiquait, d'autre part, en contradiction flagrante avec le texte, que l'accord quadripartite de 1971 ne s'applique qu'à la partie occidentale de l'ancienne capitale du Reich allemand.

DANIEL VERNET.

L'Assemblée européenne

TROIS GROUPES PARLEMENTAIRES ONT DÉSIGNÉ LEUR PRÉSIDENT

Luxembourg (*A.F.P.*). — Les grands groupes politiques de l'Assemblée européenne, réunis à Luxembourg depuis lundi 9 juillet, ont commencé à s'organiser. Les socialistes ont désigné comme président de groupe, M. Ernest Glinne, du P.S. belge. Les conservateurs, presque tous britanniques, ont élu à la présidence M. Jim Scott-Hopkins. Les démocrates-chrétiens ont, eux aussi, désigné leur président. Les résultats du vote, au scrutin secret, ne seront officiellement connus que ce mardi, mais seul était candidat M. Egon Klepsch (Allemagne fédérale).

[M. Ernest Glinne, né en 1931, est député de Charleroi. Il fut ministre du travail dans le gouvernement Leburton. Il appartenait à l'ancienne assemblée européenne.

M. Jim Scott-Hopkins, né en 1921, est agriculteur. Membre de la Chambre des communes, il appartenait à la précédente assemblée européenne.

M. Egon Alfred Klepsch, né en 1930, est professeur et député au Bundestag. Il a été élu en Rhénanie-Palatinat. Il présidait déjà le groupe démocrate-chrétien à l'assemblée européenne sortante.]

● *Israël et l'Europe*. — M. Itzhak Shamir, président de la Knesset (Parlement israélien), a été invité à assister le 18 juillet à Strasbourg à la séance solennelle de l'Assemblée des communautés. C'est la première fois, a précisé lundi 9 juillet un porte-parole du consulat d'Israël à Strasbourg, qu'une personnalité israélienne est invitée à une session de l'Assemblée des Neuf

Chine

DEVOIR DE DÉLATION

Pékin (*A.F.P.*). — *Chine nouvelle a mis l'accent, dans un commentaire sur le code pénal publié la semaine dernière* (le Monde *daté 8-9 juillet*), *sur une disposition particulière de ce code stipulant qu'un citoyen chinois découvrant une infraction ou un suspect* « a le droit et l'obligation de rapporter l'infraction aux organes de justice ».

Cette disposition fournit un cadre légal à la pratique de la délation qui a toujours été encouragée par le régime comme un moyen efficace de dépistage des « contre-révolutionnaires » *et autres* « mauvais éléments ».

Chine nouvelle a, d'autre part, expliqué que la définition du « contre-révolutionnaire » — « auteur d'un acte mettant en péril la République populaire de Chine dans le but de renverser le pouvoir politique de la dictature du prolétariat et du système socialiste » — *équivalait* « approximativement à l'inculpation de haute trahison dans les codes pénaux d'autres pays ».

Plusieurs animateurs du « Printemps de Pékin » *ont été incarcérés en mars et avril sous l'accusation de* « crimes contre-révolutionnaires ».

Corée du Nord

PYONGYANG REJETTE L'IDÉE DE CONVERSATIONS AVEC SÉOUL ET WASHINGTON

Tokyo (*A.F.P.*). — La Corée du Nord a rejeté mardi 10 juillet l'idée de conversations à trois (avec la Corée du Sud et les Etats-Unis) sur la réunification de la Corée.

Selon l'Agence de presse nord-coréenne, le ministère nord-coréen des affaires étrangères a publié une déclaration dénonçant la proposition faite en ce sens le 1ᵉʳ juillet à l'occasion de la visite à Séoul du président Carter et contenue dans le communiqué commun américano-sud-coréen.

Aux termes de la déclaration, une telle rencontre à trois est « *tout à fait impossible* ». « *Pourquoi les Etats-Unis participeraient-ils au dialogue entre les Coréens au sujet de la réunification de la Corée ?* », demande le texte. La participation américaine serait « *une ingérence dans les affaires intérieures* » de la Corée, estime Pyongyang.

EUROPE

Italie

M. Bettino Craxi (socialiste) est chargé de former le gouvernement

De notre correspondant

Rome. — Après la renonciation de M. Andreotti, c'est le secrétaire général du parti socialiste, M. Bettino Craxi, qui a été chargé, le lundi 9 juillet, de former le nouveau gouvernement. S'il réussissait, le dirigeant du P.S.I. serait le premier président du conseil non démocrate-chrétien de la République italienne. Mais son entreprise apparaît difficile parce que la D.C. ne veut pas céder ce fauteuil à un « laïc ».

La décision du chef de l'Etat, M. Pertini (lui-même socialiste) a créé beaucoup d'agitation. On s'attendait à la désignation d'un laïc, ne serait-ce que pour la forme, mais non à celle du secrétaire général du P.S.I. Ce parti ne voulait pas de portefeuille ministériel, compte tenu du retour des communistes dans l'opposition. Mais peut-il refuser la présidence du conseil ? En acceptant ce poste, n'est-ce pas lui plutôt qui mettrait les communistes dans l'embarras ?

M. Pertini avait réfléchi pendant tout le week-end aux moyens de dénouer la crise. Devait-il désigner un autre démocrate-chrétien qui se serait sans doute heurté aux mêmes difficultés que M. Andreotti ? Ou un « laïc », qui aurait certainement eu contre lui le principal parti italien ? Lundi matin, le président de la République avait choisi cette deuxième solution mais en pointant, semble-t-il, sur M. Bruno Visentini (républicain). D'ultimes contacts lui ont fait changer d'avis.

C'est la deuxième fois qu'un laïc reçoit un mandat gouvernemental. Le 21 février, M. Ugo La Malfa (républicain) avait été invité à sonder les forces politiques pour un éventuel cabinet. Mais il ne disposait que d'un « mandat exploratoire » alors que M. Craxi — premier socialiste appelé à la présidence du conseil depuis la chute du fascisme est désigné en bonne et due forme.

Agé de quarante-cinq ans, M. Craxi appartient à une autre génération que la plupart des dirigeants. Il n'est sorti de l'ombre qu'en juillet 1976 avec son élection un peu inattendue au secrétariat général du P.S.I. Pratiquant une politique pragmatiste, ne craignant pas les coups d'éclat, ce Milanais proche de la social-démocratie a fait tout son possible pour distinguer son parti de la D.C. et du P.C.

M. Pertini aurait préféré célébrer plus calmement le premier anniversaire de son accession au Quirinal. Il le méritait : un an après la démission forcée de M. Leone, ce vieillard de quatre-vingt-deux ans a donné à la fonction présidentielle un prestige incontesté, grâce à sa loyauté, son dynamisme, sa jeunesse d'esprit. Mais la Constitution lui interdit de grandes initiatives. Ce sont les partis qui font la pluie et le beau temps. Le chef de l'Etat conduit un jeu qu'il ne contrôle pas.

La désignation de M. Craxi embarrasse tous les partis. Le P.C.I. est obligé de reconnaître qu'il s'agit d'une « *nouveauté de grande importance* ». Après avoir soutenu pendant trois ans un cabinet présidé par un démocrate-chrétien, M. Berlinguer va devoir expliquer à son électorat pourquoi il s'opposerait à un cabinet présidé par un socialiste.

La démocratie chrétienne, elle, ne peut se permettre un deuxième veto. S'étant déjà opposée à l'entrée des communistes au gouvernement, il lui est difficile d'être trop ouvertement hostile à une présidence du conseil socialiste, mais elle dispose de plusieurs moyens pour faire échouer l'entreprise. La désignation de M. Craxi ne peut en tout cas qu'accentuer ses divisions : la droite de la D.C. est favorable à une présidence du conseil laïque, alors que les dirigeants du parti s'y opposent.

Le P.S.I. est embarrassé par l'honneur qu'on lui fait. M. Craxi ne compte pas que des admirateurs dans son parti. Jusqu'à ces derniers jours, une forte minorité s'opposait à tout partage de responsabilités gouvernementales avec la démocratie chrétienne et préconisait tout au plus une « *abstention technique* ». Une boutade significative courait à Rome lundi soir : « *Aurons-nous un gouvernement socialiste avec l'abstention du P.S.I. ?* »

ROBERT SOLÉ.

République fédérale d'Allemagne

La télévision diffuse un film sur les atrocités commises contre les Allemands à la fin de la guerre

De notre correspondant

Bonn. — Le moment est-il venu de revenir sur les atrocités qui ont pu être commises à l'issue de la guerre par les puissances victorieuses, après la défaite de la Wermacht et la libération des territoires qu'elle avait occupés ?

La télévision ouest-allemande vient en tout cas de diffuser un film ayant pour but de montrer qu'après la débâcle de la Wehrmacht les armées et les populations de l'Europe de l'Est ont procédé à des massacres sans discrimination dans les régions où se trouvaient encore des populations allemandes (1).

Ce film est solidement documenté. Il s'appuie sur des témoignages conservés dans les archives de la République fédérale à Coblence. La télévision ne pouvait présenter qu'un nombre restreint de ces récits. Mais l'analyse des archives tend à suggérer que plus de six cent mille Allemands ont été assassinés après avoir été privés de la protection de la Wehrmacht. Aussi bien dans les territoires situés au-delà de la ligne Oder-Neisse qu'en Hongrie, en Tchécoslovaquie et en Yougoslavie. En outre, le sort de près de deux millions de citoyens du Reich sur les seize millions qui étaient établis au-delà des frontières actuelles n'a jamais pu être éclairci.

Il convient de souligner que le film de la télévision ouest-allemande rappelle le bilan des atrocités nazies et présente les crimes de l'adversaire comme une réaction « *compréhensible* », peut-être même inévitable de la part de peuples ayant trop cruellement souffert de l'occupation. Dans cette analyse, Ilya Ehrenbourg, pour qui le seul bon Allemand était « *un Allemand mort* », a cependant eu droit à une place d'honneur. Parmi toutes ses citations, l'une a été particulièrement soulignée : « *Si, un jour, tu n'as pas tué un Allemand, ce jour est perdu.* »

Il n'en reste pas moins que, derrière cette volonté de dénonciation des crimes « *contre les Allemands* », on peut soupçonner le désir de « *faire équilibre* » à la diffusion de la série *Holocauste*. Il s'agit aussi de mettre le gouvernement de Bonn en accusation parce qu'il étoufferait la vérité sur les atrocités commises par les vainqueurs de l'Allemagne. Ce reproche n'est pas tout à fait injustifié. Les « *révélations* » actuelles sont fondées sur un rapport que le gouvernement avait demandé aux Archives nationales dès 1969. Or les dirigeants de Bonn se sont constamment opposés à ce que les conclusions soient publiées. Mais *Der Spiegel* signale que le lecteur peut, dans n'importe quelle bibliothèque publique de la République fédérale, consulter cinq gros volumes publiés entre 1953 et 1963 sur les souffrances et les crimes dont ont été victimes les populations allemandes expulsées des territoires de l'Est à la fin de la guerre.

En somme, il semble que la majorité de la population ouest-allemande ait préféré oublier ces trop mauvais souvenirs.

JEAN WETZ.

(1) T.F.1 a présenté, dimanche soir, des extraits de ce dossier.

Espagne

LES CONDITIONS DE DÉTENTION DES MILITANTS BASQUES A LA PRISON DE SORIA SONT AMÉLIORÉES

Madrid (*A.F.P.*). — Des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire ont remplacé les membres de la police nationale auprès des prisonniers basques de la prison de Soria, en Castille.

Le retrait des policiers de cette prison, où sont internés environ 110 militants autonomistes basques, était la première revendication de l'organisation armée de la révolution basque (ETA politico-militaire) et un des motifs de sa campagne contre les centres touristiques, lancée le 28 juin. On précise cependant que des forces de la police nationale seront maintenues à l'intérieur de l'établissement.

D'autre part, les prisonniers ont mis fin lundi à la « *grève des communications avec l'extérieur* », qu'ils observaient depuis plusieurs jours et qui consistait à refuser d'écrire des lettres ou de donner des informations sur leur situation.

La semaine dernière, Mᵉ Juan Maria Bandres, avocat de plusieurs détenus et dirigeant de la gauche basque, avait annoncé que le gouvernement « *avait pris des mesures* » pour adoucir le régime de détention à Soria. Cette annonce avait coïncidé avec l'interruption de l'offensive armée de l'ETA sur les plages du littoral méditerranéen.

Le Monde

politique

AU CONSEIL DE PARIS

La révision en baisse du budget renforce la cohésion de la majorité municipale

Le Conseil de Paris a adopté, lundi 9 juillet, le budget modificatif de la Ville pour 1979. Ce budget modifie en baisse les prévisions de dépenses de fonctionnement et d'investissements pour tenir compte d'un manque à gagner de 146,5 millions de francs, la dotation initialement prévue par l'État au titre de l'égalisation des charges communales ayant été réduite d'autant. Repoussant toute augmentation de la pression fiscale, M. Jacques Chirac a choisi de donner la priorité désormais à l' « humanisation de la capitale » (« le Monde » du 23 juin). Cette attitude a eu pour effet de renforcer la cohésion de la majorité municipale. Les élus de l'intergroupe U.D.F. se sont en effet plu à souligner que le maire fait désormais siennes les consignes de rigueur qu'ils préconisent et qui sont pratiquées par le gouvernement pour l'ensemble du pays.

Aussi l'opposition, qui a repoussé les mesures proposées par le maire, a-t-elle dénoncé ce qu'elle considère comme un alignement sur « la politique d'austérité » du gouvernement Barre.

A l'ouverture de la séance, M. Chirac confirme qu'une mission a été envoyée par la Ville en Malaisie en vue de définir les conditions d'un rapatriement de mille cinq cents réfugiés d'Indochine. Il indique que la Ville a une « *vocation* » à accueillir des réfugiés de toutes origines et précise qu'elle est prête à accueillir, par exemple, des réfugiés du Nicaragua si ces derniers en font la demande.

M. de La Malène (R.P.R.) présente ensuite le budget modificatif de la Ville pour 1979. Une erreur de prévisions imputable à l'État prive la municipalité de 146,5 millions de francs au titre du Fonds d'égalisation des charges communales (FEC) ; le premier adjoint chargé des finances rappelle que pour compenser cette moins-value de recettes le maire a choisi non pas d'augmenter la pression fiscale (la majoration nécessaire aurait atteint 5,3 %), mais de réduire les dépenses de la Ville et notamment les dépenses d'investissements (*le Monde* daté 8-9 juillet).

Mme Christiane Schwartzbard dénonce, au nom du groupe communiste, la « *politique de régression et d'abandon* » du maire. Elle ajoute : « *Les crédits matraqués sont ceux de l'aide sociale, du personnel, du droit de préemption. Le manque à gagner des sommes dues par l'État constitue pour vous un alibi. A la question : que faire ?, vous répondez : rien, payer.* »

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste, estime de son côté qu'il existe « *une volonté politique d'imposer des restrictions* ». *M. Sarre précise :* « *Sur vos deux premiers budgets, monsieur le maire, vous vous êtes trompé : l'an dernier, à propos du contentieux État-Ville, cette année, dans vos prévisions de recettes. Cette façon de gérer les affaires évoque irrésistiblement le pilotage à vue. Au plan politique comme au plan technique, vous amorcez un virage. Votre ton est annonciateur d'une trêve à l'intérieur de la majorité. Le résultat en est paradoxal et affligeant. Les Parisiens, qui avaient dû payer des impôts supplémentaires parce que c'était la guerre au sein de la majorité, sont invités à se serrer la ceinture parce que c'est la trêve* ».

Selon le président du groupe socialiste, « *il était possible d'imputer l'erreur de recettes sur l'excédent cumulé du compte de la Ville qui, à la clôture de l'exercice s'élevait à 250 millions de francs, soit largement de quoi éviter aux Parisiens des restrictions* ».

M. Raymond Long (P.R.), président du groupe Paris Renouveau, précise pour sa part que l'intergroupe U.D.F. votera l'ensemble des mesures proposées par le maire. Il ajoute : « *Une politique de rigueur est seule compatible avec les réalités économiques et financières d'aujourd'hui, et dont les principes généraux mériteraient d'être approfondies. Ce sera le travail de l'intergroupe U.D.F. plus décidé que jamais à jouer le rôle de réflexion et d'animation qui est le sien au sein de la majorité. Depuis quelques mois, nous avons plusieurs fois été entendus.* »

Dans sa réponse aux différents orateurs, M. de la Malène reproche au parti communiste de toujours se retourner vers l' « *État Père Noël* » et au parti socialiste de se référer à un « *trésor caché* ». Le premier adjoint chargé des finances met en avant les contraintes financières qui pèsent sur la Ville avant d'expliquer que « *la municipalité ne peut pas faire une politique financière contraire à celle de la nation* ». Il ajoute : « *Nous ne sommes pas un îlot de prospérité, mais nous sommes confrontés aux mêmes difficultés que l'ensemble du pays. Cela se traduit par une politique que l'opposition dit d'austérité, et que je préfère qualifier de politique de raison, car je ne suis pas un rêveur.* »

Finalement, les mesures proposées par le maire sont adoptées par l'ensemble des voix de la majorité, l'opposition votant contre.

Les conseillers de la capitale ont ensuite adopté un programme de réhabilitation des logements anciens qui concerne cinq mille logements répartis dans les 11e, 17e, 18e et 19e arrondissements. Mme Schwartzbard, puis M. Louis Moulinet (P.S.) ont mis en évidence la baisse du nombre de logements aidés d'une année sur l'autre et considéré que le maire ne parviendra pas à réaliser le programme de dix mille logements sociaux qu'il avait annoncé. M. Moulinet a souligné que la politique de réhabilitation « *ne garantit absolument pas les locataires de pouvoir se maintenir dans les lieux* ».

JEAN-MARIE COLOMBANI.

DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

DÉFENSE CORSE

Chaque jour depuis le 14 juin, le public se lève à l'arrivée des vingt et un accusés devant la Cour de sûreté de l'État. A l'arrivée des juges civils et militaires, le public se rassoit. Ce geste de respect à l'égard des « vingt et un », les sept avocats (1), qui ont plaidé lundi 9 juillet, l'ont traduit en mots en baptisant les accusés « frères ». « *Ils sont de notre foyer, ils sont de notre maison* », ont-il affirmé, citant un dicton corse.

Cette solidarité manifeste des défenseurs avec leurs clients est allée plus loin : les avocats ne sont pas revenus sur les faits imputés aux « vingt et un » (attentats et tentatives d'attentats, recel d'armes, de munitions et d'explosifs). A l'exemple des accusés, ils en ont fait « cadeau » à la cour pour mieux traiter de l'enjeu du débat : le problème corse.

Jusqu'au bout, en effet, les accusés veulent un procès politique. « *Même si ma conscience de défenseur en est troublée,* a dit Me Stagnara, avocat déjà plastiqué en Corse pour ses sympathies nationalistes, *je ne peux qu'être leur interprète.* » Et de fait, le discours de la défense n'a que peu différé, si l'on excepte ses passages juridiques, du langage des accusés. Avec des mots plus choisis, avec le respect que doit témoigner l'avocat aux magistrats, la défense a répété que les Corses formaient un peuple, et la Corse une nation. « *Ponte Novo* (2), *ce n'était pas un malentendu,* a dit Me Sollacaro, *c'était une guerre entre deux nations : la France et la Corse.* »

Aux avocats qui se sont écartés un tant soit peu du fil d'une plaidoirie politique et militante, les accusés, assis entre deux gendarmes, ont adressé une brève remontrance sous la forme d'un sec « *basta !* » (assez). Mais qu'était-il besoin de remarques pour la plupart des avocats ? A l'évidence, les plaidoiries entendues n'ont pas été extorquées. Ce sont de jeunes Corses qui ont plaidé. Leurs sympathies sont claires.

Me Jacques-Antoine Martini, du barreau d'Ajaccio, est passé du Front régionaliste corse (F.R.C.) au Parti du peuple corse (P.P.C.) et au Parti du peuple corse pour l'autonomie (P.P.C.A.), avant de s'inscrire au parti socialiste. C'est un exemple parmi d'autres.

En conclusion, Me Stagnara, de manière personnelle et passionnée, a déclaré, désignant les accusés : « *Je reste à leurs côtés. Vous le savez, leur moyenne d'âge est de vingt-neuf ans. C'est mon âge. Ce n'est un secret pour personne que j'en connais plusieurs. Ce sont toujours mes frères. Ils sont du même peuple que moi. Je veux leur être fidèle. Je veux rester debout.* »

Fin des plaidoires et arrêt mardi 10 juillet.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Mes Jacques-Antoine Martini, Frank Nativi Antoine Sollacaro, Marie-Josée Bellagamba, Vincent Stagnara, Jean Filippi et Pierre Lorenzi.

(2) La bataille de Ponte Novo, le 8 mai 1769, entre troupes françaises et corses, a marqué le succès du parti français sur l'île.

A l'extrême gauche

UNE PARTIE DE L'O.C.T. REJOINT LA L.C.R.

Plusieurs dirigeants de l'O.C.T. (Organisation communiste des travailleurs), parmi lesquels M. Isaac Joshua, ont annoncé, lundi 9 juillet, qu'ils entamaient un processus de fusion avec la Ligue communiste révolutionnaire, dont un représentant, M. Alain Krivine, était présent à leur conférence de presse.

La scission intervenue au sein de l'organisation trotskiste O.C.T. était prévisible depuis le dernier congrès et elle s'est matérialisée à la réunion du comité central *du 1er juillet. M. Joshua* et ses amis entendent participer à la « *recomposition de l'extrême gauche* » en évitant, d'une part l'intégration au système en place, d'autre part, la marginalisation. Il s'agit, selon M. Krivine, d' « *un événement extrêmement important pour l'extrême gauche et le mouvement ouvrier* ». La fusion sera entérinée par la L.C.R. à son congrès de novembre.

L'O.C.T. s'est constituée en *1976* par le regroupement de militants de l'ex-Gauche ouvrière populaire (maoïste) et de Révolution, ces derniers venant de la Ligue communiste, organisation qui a précédé la L.C.R. Le processus de fusion annoncé correspond ainsi à des retrouvailles.

Le développement économique des Antilles et de la Guyane

Le secrétariat d'État aux DOM-TOM publie une charte fixant 244 « objectifs d'action »

Voici le plan d'action élaboré par le gouvernement pour le développement des Antilles et de la Guyane.

Les « vingt points d'appui » définissent les différentes actions que les pouvoirs publics se proposent d'entreprendre pour essayer de faire des trois départements, selon le souhait exprimé à la Guadeloupe, le 6 janvier dernier par M. Giscard d'Estaing, « *un exemple de ce que la société française est capable de concevoir en matière de progrès économique, en matière de justice sociale et en matière de liberté démocratique* ».

1) *La circulation et la formation des hommes, l'information économique.* — Vingt-quatre objectifs visent notamment à « *réduire, puis à tarir dès que possible la migration antillaise* » par « *la poursuite d'une politique démographique raisonnable et la création d'emplois nouveaux* ». En matière de formation, un « *plan* » sera mis en place pour remédier aux « *insuffisances* » actuelles. Dans le domaine de l'information économique, les stations de FR 3 seront plus sollicitées que par le passé et les équipements téléphoniques « *devront être améliorés* ».

2) *L'aménagement du territoire, la complémentarité interdépartementale.* — Il s'agit de créer « *une véritable DATAR de l'outre-mer français* » en procédant « *à une large déconcentration en faveur des préfets et à une large décentralisation en faveur des collectivités et de leurs élus* ». Quinze objectifs sont définis, mettant notamment l'accent sur la protection des littoraux, la réalisation de programmes d'irrigation du sud-est de la Martinique, de la Grande-Terre, en Guadeloupe, etc.

3) *Les grandes infrastructures économiques.* — Parmi les dix-huit objectifs figurent, à ce chapitre, l'étude de nouvelles installations portuaires, l'aménagement des aérodromes, l'exécution, dans un délai de cinq ans, du programme routier prioritaire arrêté par le gouvernement en faveur de la Guyane, etc.

4) *Les liaisons interrégionales.* — Il est notamment question de créer une commission *ad hoc* pour harmoniser la réglementation et les taux de l'octroi de mer dans les trois départements, mettre en place une « *conférence de concertation en matière de fret maritime* », étudier la création de marchés de gros et les possibilités de commercialisation de certains produits sous un label unique, etc.

5) *Les marchés extérieurs et leur pénétration.* — Dans ce domaine l'effort à accomplir passe en particulier par l'organisation d'associations d'exportateurs, de missions de prospection, la création d'un poste de conseiller commercial, l'incitation, par des mesures fiscales, à la constitution de sociétés spécialisées, la conclusion d'accords avec les pays environnants.

Trois cents emplois d'artisans par an

6) *La création d'entreprises industrielles et commerciales.* — Neuf propositions tendent à définir « *une nouvelle politique d'aide à l'organisation d'un espace économique antillo-guyanais cohérent* » (abaissement des prix des terrains dans les zones industrielles, modulation des taux de fret en faveur de divers produits, amélioration des systèmes de primes actuels, exonérations fiscales, réalisation à Paris d'une maison des Antilles et de la Guyane...).

(7) *Le développement touristique.* — Le secrétariat d'État fixe dix objectifs visant à aider la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane à développer leurs potentialités de façon complémentaire. Il retient notamment « *la définition d'un véritable programme de développement touristique* » afin de « *mieux prévoir et mieux contrôler l'évolution du fait touristique* ».

(8) *La promotion de l'artisanat.* — Il s'agit de permettre la création de « *cent emplois par an dans chacun des trois départements* » en favorisant la constitution de réserves foncières à vocation de zone artisanale dans les bourgs, la mise en place d'un organisme de formation et d'une assistance technique.

(9) *Pêche et aquaculture.* — Différentes propositions tendent à encourager la recherche fondamentale et appliquée, à assurer des mécanismes de financement adaptés aux besoins locaux, à renforcer l'assistance technique, à utiliser « *les moyens permettant d'assurer le respect des intérêts de la France dans cette zone* ».

(10) *Le développement de la petite propriété agricole et la réforme foncière.* — L'objectif principal est de « *créer une paysannerie moyenne d'agriculteurs à temps plein travaillant sur des exploitations viables et venant apporter aux structures existantes le complément indipsensable* ». La SAFER devra « *être dotée des moyens nécessaires à l'acquisition de superficies importantes et groupées* ».

Une A.O.C. pour le rhum

(11) *Le développement des produits agricoles pour le marché local.* — Parmi les treize objectifs posés figurent la constitution d'un groupement interprofessionnel associant les producteurs, les importateurs et les distributeurs, ainsi que la création d'un marché de gros de la viande dans chaque département.

(12) *La diversification des produits agricoles pour l'exportation.* — Diverses dispositions sont retenues : accroissement des crédits pour la recherche dans le secteur des cultures pour l'exportation, réalisation de parcelles-pilotes, aides financières pour la construction de centres de stockage, développement de la production d'ananas frais à la Guadeloupe, etc.

(13) *La production et le marché du sucre.* — A l'occasion de la négociation sur le nouveau règlement communautaire qui devra être appliqué pendant la campagne 1980-1981, le gouvernement demandera pour le sucre brut des DOM un quota global identique au précédent, soit 466 000 tonnes de sucre blanc (145 000 t. pour la Guadeloupe, 29 000 t. pour la Martinique, 292 000 t pour la Réunion.) Le plan de relance de la culture de la canne en Guadeloupe, approuvé en 1978, devra être réalisé « *selon l'échéancier prévu, étalé sur cinq années* ». Plusieurs mesures sont prévues pour soutenir la production de canne à la Martinique.

(14) *La production et le marché du rhum.* — Une définition précise du rhum « *sera adoptée au plan national, destinée à confirmer l'exigence de la fabrication du rhum sur les lieux de production de canne à sucre et avec les matières premières du cru* ». Une appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) « *devra être créée pour le rhum agricole de la Martinique et de la Guadeloupe* ».

(15) *La production et le marché de la banane.* — « *Les exportations de bananes vers les pays de la C.E.E. susceptibles de bénéficier d'une aide du FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) ne devront pas dépasser 50 000 t, soit 30 000 t pour la Martinique et 20 000 t pour la Guadeloupe.* » Les aides à l'exportation feront l'objet, à partir de 1980, de nouvelles modalités.

(16) *La politique forestière en Guyane.* — Il s'agit d'accélérer l'implantation d'exploitations forestières de taille moyenne, « *au rythme de une à deux installations nouvelles chaque année* ».

Protéger les minorités ethniques de Guyane

(17) *La création d'une nouvelle agriculture en Guyane.* — Afin de pallier les difficultés de trésorerie des exploitations agricoles au cours des premières années de fonctionnement, des « *prêts d'accompagnement* » seront attribués avec un taux de 2 % pour une durée de dix ans avec différé de quatre ans suivant des critères liés à l'existence d'une comptabilité de gestion et à certains rendements.

(18) *La politique minière en Guyane.* — Le bureau de promotion minière « *devra être renforcé* » et une « *banque de données* » sera créée.

(19) *Les Antilles-Guyane et la C.E.E.* — Se fixant vingt et un objectifs le secrétariat d'État souligne que « *la réalisation de l'insertion des D.O.M. dans la C.E.E. est une priorité de la départementalisation économique* ».

(20) *La protection et la promotion des minorités ethniques en Guyane.* — Les neuf objectifs retenus dans ce dernier chapitre proposent notamment de « *garantir la dignité de chaque minorité ethnique* », en lui donnant « *les moyens de choisir elle-même les rapports qu'elle entend avoir avec ses visiteurs* », en particulier les touristes, et de « *prendre en matière foncière des dispositions qui garantissent à chaque groupe un espace vital permettant sa promotion par le maintien et l'amélioration des modes traditionnels de culture, de chasse et de pêche* ».

***

M. Paul Dijoud souhaite que ces objectifs d'action « *constituent le premier outil d'une véritable confrontation démocratique des idées et des propositions pour l'avenir des Antilles et de la Guyane* ». Le secrétaire d'État ajoute qu'il examinera attentivement les « *avis* » qui lui seront adressés sur ce programme d'action.

Reste à savoir maintenant si les bonnes intentions réaffirmées par M. Dijoud seront moins vaines que celles de beaucoup de ses prédécesseurs, c'est-à-dire si cette « charte » marquera effectivement, de façon concrète, la nouvelle phase de la politique de la France outre-mer dont celui-ci se veut le promoteur, ou si, au contraire, ce nouveau « plan » est detiné à rejoindre tôt ou tard le lot des vœux pieux et des promesses non tenues dont le passé des Antilles et de la Guyane est déjà si riche.

ALAIN ROLLAT.

A la Guadeloupe

UN GROUPE FINANCIER ANGLO-AMÉRICAIN VEUT CONSTRUIRE UN ENSEMBLE TOURISTIQUE ET RÉSIDENTIEL A LA POINTE LÉZARD

C'est un projet très important que se propose de réaliser en Guadeloupe, à la pointe Lézard, entre Pigeon et Bouillante, un groupe financier anglo-américain sur un terrain d'une superficie d'environ 80 hectares. On prévoit en effet de construire à cet endroit un centre hôtelier de deux cent trente chambres et quatre-vingt-dix bungalows ; un ensemble de cent chambres destinées au personnel ; deux cent cinquante maisons individuelles ; un centre sportif, complété d'un port de plaisance et d'un port de pêche ; un golf de dix-huit trous ; une piscine olympique ; des terrains de sports ; un « ranch » de trente écuries ; un casino et un night-club ; un village de pêcheurs.

Le coût total de l'opération a été évalué à quelque 12 milliards de francs. La réalisation du projet devrait intervenir en mars 1981.

Sur le plan juridique, le complexe serait la propriété de la S.C.I. Résidence, société civile et immobilière de droit français.

La gestion de l'ensemble devrait être confiée à la société Coral Leisure Limited, qui aurait réalisé en 1977 un chiffre d'affaires estimé à 2,5 milliards de francs, et possède deux filiales, Hotel Management Inc. et Coral Casino, société spécialisée dans la gestion des salles de jeux.

Quant à la société chargée du financement de l'opération, c'est une holding composée de sociétés (parmi lesquelles plusieurs banques) représentées par les avocats de la Compton Carr de Londres et par M. Kenneth Green, ancien vice-président de la Rank Corporation et président en exercice de la Lowson Leisure International, dont le siège est domicilié au Luxembourg.

Le capital de la société civile immobilière sera détenu en majorité par la holding et, pour la minorité des parts, par le groupe gestionnaire et des investisseurs privés.

● *M. Gilbert Grandval*, ancien ministre, président de l'Union gaulliste pour la démocratie, a déclaré après avoir été reçu lundi 9 juillet par le chef de l'État à l'Élysée : « *J'ai dit à M. Giscard d'Estaing qu'il faut, à mon avis, dire aux Français les choses telles qu'elles sont et faire appel à leur civisme. Le problème aujourd'hui, c'est d'arriver à salaire constant à ce que les Français travaillent une demi-heure de plus par jour.* » Il a ajouté : « *L'héritage du gaullisme se porte bien dans cette maison.* »

● *M. Jean-Paul Davin*, qui était chargé de mission au cabinet de Mme Veil, ministre de la santé et de la famille, depuis le 1er juin 1974, devient chargé de mission au cabinet de M. Limouzy, secrétaire d'État chargé des relations avec le Parlement. Cette nomination est parue au *Journal officiel* du 10 juillet. M. Davin remplace à ce poste M. Loïc Rossignol, sous-préfet hors classe, qui entre à la Cour des comptes, où il avait été nommé conseiller référendaire en mai 1979.

● « *La Boisserie* », propriété du général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Églises, sera gérée provisoirement par l'Institut Charles-de-Gaulle et ouverte au public à l'automne dès que les travaux d'aménagement auront été réalisés.

هكذا من الأصل

s Antilles et de la Guy...

aux DOM-TOM

4 « objectifs d'action »

La nouvelle jungle

(Suite de la première page.)

On peut en dire autant de la droite, qui ne surmonte une césure, depuis 1789, que pour en découvrir une autre, la dernière en date étant celle du gaullisme qui demeure toujours aussi vivante. Giscard-Chirac ne s'entendent pas mieux que Marchais-Mitterrand.

La revendication de modernité

Ce qu'il y a de nouveau dans le phénomène de la « nouvelle droite », c'est qu'elle se proclame pour ce qu'elle est, c'est-à-dire de droite, alors que, dans le vocabulaire politique français, le mot droite, depuis la Libération, avait tendance à se prononcer centre, voire centre gauche. Aujourd'hui nous avons affaire à des gens qui non seulement sont de droite, mais sont fiers de l'être. Comme on ne travestit jamais le vocabulaire sans travestir du même coup la vérité, il y a là un progrès. Mais ce n'est pas là la seule caractéristique nouvelle, dans un courant de pensée qui, traditionnellement, est plus orienté vers le passé — le conservatisme — que vers la nouveauté. La « nouvelle droite » n'est pas conservatrice, elle opte résolument pour ce qu'elle appelle la modernité.

Une telle revendication a de quoi surprendre, à première vue, de la part de gens qui invoquent à tout bout de champ la Grèce antique, le Walhalla et les légendes celtes. Mais elle se comprend. La « nouvelle droite » ne se contente pas de condamner la réaction et l'esprit bourgeois auxquels un Louis Pauwels ou un Jean Cau, enfants du peuple, ont dû se heurter durement pour pouvoir « devenir ce qu'ils sont ». Elle dénonce toutes les formes d'obscurantisme. Ce n'est pas dans ses rangs qu'on trouverait les brûleurs de livres de l'Inquisition ou le Goebbels qui tirait son revolver quand il entendait le mot « culture ». Ses porte-parole ont énormément lu et le jeune âge d'Alain de Benoist ne l'empêche pas d'être une encyclopédie vivante. La « nouvelle droite » se veut ouverte à toutes les formes de la connaissance, aux plus sophistiquées comme aux plus scabreuses. C'est vraiment mal la comprendre, comme le font certains, toujours prompts à se contenter d'approximations, que de vouloir la réduire à un avatar honteux du nazisme.

On peut, comme hier les Chemises brunes, condamner « *le front rouge et la réaction* », être fasciné par Wagner et par les mâles sculptures d'Arno Breker, sans pour autant admirer Hitler, auquel la « nouvelle droite » reprocherait volontiers, avec le cinéaste Hans Jürgen Syberberg, d'avoir tout « *occupé* » et « *contaminé... Tout : l'honneur, la fidélité, la vie rustique, l'ardeur au travail, le cinéma, la dignité, la patrie — la patrie ! — l'orgueil et la foi (1)* ». Hitler fut un déviant qui a compromis la famille à laquelle la « nouvelle droite » se rattache. Il a voulu mettre la science à son service, mais il n'a pu se soumettre à ses enseignements. Les animateurs du GRECE et de *Nouvelle Ecole* se veulent, eux, ouverts sur la science la plus avancée. Mais « *science sans conscience* », comme le disait si bien Rabelais, *n'est que ruine de l'âme* ». Au scientisme du marxisme, qui ne se remet pas d'avoir été conçu dans l'esprit optimiste du dix-neuvième siècle, la N.D. n'oppose en fin de compte qu'un autre scientisme, héritier, comme le marxisme, de Hegel et de Darwin, mais qui, à sa différence, rejette catégoriquement toute espèce d'optimisme collectif et donc la vertu d'espérance que lui a apportée la greffe chrétienne.

Il n'y a pas de paradis

Qu'on ne se récrie pas. Bien sûr, Marx est fondamentalement athée, comme l'est sa descendance. La religion est pour lui « *l'opium du peuple* », le moyen rêvé pour les pouvoirs de lui faire prendre sa triste condition en patience. Elle est « *le soleil illusoire qui se meut autour de l'homme tant qu'il ne se meut pas autour de lui-même* » (*Critique de la phénoménologie du droit de Hegel*). A ce soleil illusoire voué à s'éteindre, qui a à ses souffrances, il entend en substituer un autre : l'émancipation de l'homme, sa réconciliation avec lui-même grâce à l'avènement du prolétariat, voué au rôle de Messie collectif. Nietzsche a pu dire de la Révolution française, qui avait proclamé, un siècle avant lui la mort de Dieu, qu'elle était « *la fille et la continuatrice du christianisme* ». La prophétie marxienne est une transcription athée de la prophétie judéo-chrétienne : elle installe le paradis sur la terre, mais ce paradis est ouvert à tous ceux qui auront choisi le parti de la justice. La « nouvelle droite » veut qu'il soit bien clair qu'il n'y a pas de paradis collectif, ici ou ailleurs.

Nul n'a sans doute mieux exposé sa pensée que Louis Pauwels dans la préface de cet étrange recueil, récemment paru sous le nom collectif de *Maiastra* (2), auquel un chrétien déclaré comme Pierre Chaunu et le propre frère du président de la République n'ont pas hésité à collaborer : « *Ce cycle historique de deux mille ans*, écrit le directeur du *Figaro Magazine*, *a vu le triomphe de la mentalité nazaréenne sur la mentalité antique. Comment décrire ces deux mentalités antagonistes ? L'une voit le monde comme injustice fondamentale. L'autre ne croit pas dans la justice absolue. L'une barre le cours de l'histoire. L'autre n'attribue pas de cours à l'histoire. Elle ne dote de sens que sa propre volonté de vivre puissamment. Ces deux mentalités, dans leur affrontement, sont l'humanité. Mais quand l'une a dominé si complètement l'autre qu'elle en vient à nier son existence, elle ne produit que de la sous-humanité. Nous en sommes là, dans le parachèvement du cycle.* »

Cette proclamation de foi appelle plusieurs remarques : pourquoi, tout d'abord, y aurait-il « *des cycles historiques de deux mille ans* » ? Apparemment Pauwels n'a pas tout à fait oublié l'époque du *Matin des magiciens*. Combien avant lui ont déjà cherché dans le *Par-delà* comme *l'Illustre Magicien*, de Gobineau, ce que leur orgueil leur interdisait de trouver dans l'*Au-delà* chrétien ! Est-il nécessaire, d'autre part, d'admettre l'existence d'un « *sens de l'histoire* » pour tenir tête aux exploiteurs ? Mais là n'est pas l'essentiel. Il n'est pas non plus dans l'assimilation discutable de certains thèmes de Nietzsche, qui, aurait bien dû se douter, lorsqu'il exalta le surhomme, de l'usage qu'on ferait de son œuvre : « *Tragique destin*, comme l'a fait remarquer René-Jean Dupuy, *que celui d'avoir écrit pour des seigneurs de la culture et d'avoir été lu aussi par des Feldwebel à poil ras* » (3). Le plus grave réside dans l'indifférence à la justice dont témoigne cette profession de foi. Certes, Pauwels ne parle que de la justice « *absolue* ». Et il n'est que trop vrai que celle-ci n'existe pas, en tout cas sur cette terre : « *La contemplation de la justice*, a pu dire Rimbaud, *est le plaisir de Dieu seul.* » Mais comment imposer une justice relative sans se référer à un code de justice absolue ? Que devient la notion de justice quand on prétend, comme les animateurs du GRECE, fonder sur la science la plus avancée, et notamment sur la biologie, l'ambition de soumettre l'humanité à une nouvelle aristocratie de l'esprit et du sang ?

Le mythe de l'égalité

En s'attaquant, après tant d'autres, au mythe de l'égalité, les tenants de la « nouvelle droite » touchent un point faible de l'idéologie de gauche, dont la tendance à se satisfaire de postulats, voire de slogans, sans creuser la réalité qu'ils recouvrent, n'est pas le moindre défaut. Comme l'écrit très bien Gabriel Gosselin : « *Notre société prométhéenne vit une contradiction tout à fait centrale entre son idéal d'égalité et sa réalité inégalitaire* (4). »

L'homme ne diffère pas de l'animal au point de ne pas être porteur, comme lui, d'un patrimoine génétique qui conditionne dans une large mesure son intelligence, sa sensibilité et sa santé. Il conditionne aussi, plus personne ne le conteste sérieusement, sa mentalité et sa moralité. Le milieu familial, l'éducation reçue, contribuent à différencier des individus dont chacun, si modeste soit-il, a son irremplaçable personnalité.

Cette constatation de bon sens justifie en grande partie le réquisitoire auquel se livre Louis Pauwels dans son dernier livre (5) contre l'égalitarisme qui tend inexorablement à fonder le règne de la médiocrité. Mais, si l'on comprend bien les théoriciens de la « nouvelle droite », « *le droit à la différence* » qu'ils revendiquent ne vaut que pour l'élite biologique et intellectuelle à laquelle ils se flattent d'appartenir. Les faibles, individus, races, peuples, n'ont d'autre destin que de s'effacer devant le passage des forts. C'est la vieille morale des Seigneurs, revue et corrigée par Darwin. Si Pauwels et ses amis rejettent avec une franchise croissante le judaïsme et le christianisme, c'est précisément parce que l'un proclame la supériorité d'Abel sur Caïn et de la Loi sur l'Histoire, parce que l'autre célèbre le bon Samaritain et promet qu'ils seront rassasiés à ceux qui ont faim et soif de justice.

Il n'est que trop vrai que l'on ne compte pas les victimes des crimes commis au nom du Dieu de miséricorde, et que l'on a rarement manqué de soutanes pour bénir les meutes. Que le rêve d'émancipation et de rationalisme dont l'humanité s'est nourrie depuis Rousseau a servi de justification à d'abominables massacres. Il n'empêche que le christianisme, la démocratie, le socialisme, trahis par les uns, ont conduit d'autres — sans doute avaient-ils, génétiquement, le cœur plus pur — aux formes les plus sublimes du dévouement et de l'abnégation. Et que, petit à petit, sous l'influence des Eglises d'abord, puis des partis de gauche, la notion s'est imposée qu'une protection, une possibilité de promotion, étaient dues aux faibles, aux oubliés de l'histoire, à tous ceux qui auraient pu être, qui sait, des Mozart ou des Pasteur si seulement la possibilité leur avait été donnée de faire des études. Dans ce que propose aujourd'hui la « nouvelle droite », transparait une tendance à prendre le contrepied de cette évolution et, sous prétexte de biopolitique, à diviniser la force. « *Et exaltavit humiles...* » chantait le *Magnificat*. Une fois de plus, ce qu'on nous demande, c'est d'exalter les orgueilleux.

Il y a des gens qui y aspirent, sans oser le dire. Des gens qui travaillent dans ce sens, en prétendant le contraire. Des esprits faibles, trop portés à croire qu'il n'y a qu'à..., fascinés en permanence par la force, et tout prêts à se laisser séduire par la modernité de droite, maintenant que celle de gauche est en voie de passer de mode. Le moindre des dangers que présente la « nouvelle droite » n'est pas de leur donner à tous bonne conscience, de s'attaquer au frein au moins moral que deux mille ans de christianisme, relayé par trois siècles d'humanisme, avaient mis à l'instinct prédateur. D'une pichenette méprisante, nos nouveaux penseurs arrachent à la droite traditionnelle ce qui constituait la seule justification possible des privilèges auxquelles elle était attachée : l'esprit de responsabilité, de fidélité, de devoir. Ils tirent des éprouvettes de la modernité la justification de l'éternel *quia nominor leo*. Peut-être ne s'en rendent-ils pas compte, mais ce qu'ils nous préparent, c'est le retour à la loi de la jungle, à ce règne de la force aveugle contre lequel, depuis l'aube des temps, depuis Antigone et Socrate, l'humanité n'a cessé de s'insurger.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) *Hitler, un film d'Allemagne*, trad. française chez Seghers-Laffont, cité dans le dernier numéro d'*Eléments*, organe du GRECE, « l'Allemagne au fond des yeux », par son directeur Michel Marmin.

(2) Maiastra, *Renaissance de l'Occident*, Plon (voir le compte rendu de M. Duverger dans *le Monde* du 23 juin).

(3) René-Jean Dupuy, *Politique de Nietzsche*, Armand Colin.

(4) Gabriel Gosselin, *Changer le progrès*, Esprit-Seuil (voir le compte rendu de P. Drouin dans le *Monde* du 30 juin).

(5) Louis Pauwels, *Comment devient-on ce que l'on est*, Stock (voir le compte rendu par G. Matzneff dans *le Monde* daté 24-25 décembre 1978).

CORRESPONDANCE

« Rivarol » et le « guide juif »

M. Maurice Gaït, directeur-rédacteur en chef de l'hebdomadaire Rivarol, *nous a adressé, à la suite de la revue de presse sur la « nouvelle droite » publiée dans* le Monde *du 4 juillet, la lettre suivante :*

Serait-ce témoigner d'un indécrottable antisémitisme que de consulter et de citer, en donnant ses références éditoriales, le *Guide juif de France*, préfacé par le prix Nobel René Cassin et patronné par les plus hautes autorités morales de la communauté israélite ? Car c'est bien ce *Guide juif de France*, et non pas un quelconque et mystérieux « guide juif », qui, dans la notice biographique consacrée à Serge Gainsbourg, le qualifie de « *tour à tour insidieux et insinuant* » et lui attribue un « *visage de traître triste* ».

C'est également le Guide *juif* de *France* qui reproduit le premier couplet de son hymne *le Sable et le Soldat*, écrit après la guerre de six jours et où, après avoir juré de défendre « *le sable d'Israël, la terre d'Israël, les enfants d'Israël* », M. Serge Gainsbourg conclut : « *Tous les Goliaths venus des Pyramides reculeront devant l'étoile de David.* »

● *M. Georges Mesmin, député U.D.F. de Paris*, estime que, en distançant à Paris la liste de M. Chirac aux élections européennes, l'U.D.F. a « *marqué un essai* » qu'il devrait être possible de « *transformer* » si, dans chaque circonscription, sa formation se structure dans les différents quartiers de la capitale. M. Mesmin, qui s'exprimait dans son journal de circonscription paru samedi 7 juillet, ajoute que le R.P.R. a beaucoup de notables, ce qui peut être un atout lors d'élections plus « personnalisées » que l'élection européenne. « *Mais*, précise-t-il, *ce peut être aussi une faiblesse, du fait de l'usure qu'apporte une gestion trop routinière. La lourdeur de l'administration municipale aggrave ce phénomène : les impulsions, venant d'adjoints mal coordonnés par un maire trop souvent absent, sont insuffisantes pour entraîner et moderniser la lourde machine.* »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : le retour de la vieille extrême droite.

« *Nouveau est cette année un phénomène qui a en réalité bien plus commandé la sensibilité intellectuelle de ces derniers mois que les intéressés eux-mêmes n'en ont conscience. Ce phénomène, c'est l'effacement progressif de la tradition gaulliste.*

(...) Comme toujours quand une hégémonie craque et que remontent d'autres agencements d'idées, le plus vieux et le plus irrémédiablement usé remonte avec ce qui peut donner du neuf, d'où ces agaçantes résurgences de pétainisme diffus qui croient dérisoirement que le réexamen de la lecture gaulliste depuis son décisif point d'origine — l'occupation — pourrait entraîner une réhabilitation de ce qui se voulait à l'époque son contraire et son opposé. (...)

» *Comme toujours, quand un carrefour s'ouvre sur des routes aux itinéraires et destinations inconnus, on tente, pour chasser la peur de croire qu'on a déjà vu ça. (...) D'où ce revenez-y aux thèmes de l'extrême droite fasciste ou fascisante d'alors. Ce n'est pas une « nouvelle droite » qui se forme sous nos yeux et dont T. Pfister, dans* le Monde *établissait l'anatomie : c'est la vieille extrême droite qui retrouve au radar ce qui avait fait la fortune de l'autre — le nationalisme corrélé avec un certain européanisme aux origines mythiques en même temps qu'ésotériques, la passion de l'inégalitarisme collectif, l'horreur sacrée de la démocratie libérale.*

» *Grave ? Oui et non. Oui, parce qu'il n'est pas agréable de revivre, même de manière allégorique, des années basses et sombres. Non, parce que cette vieille extrême droite se trompe de crise et n'a strictement rien à dire concernante cette crise-là que nous vivons.* »

(ANNIE KRIEGEL.)

FRANCE-SOIR : basse police intellectuelle.

« *La gauche veillait. Avec quelques citations rapides, avec des à-peu-près, des matériaux empruntés ici où là et assemblés à la hâte suivant des méthodes de basse police intellectuelle, elle a construit un monstre menaçant, la nouvelle droite, dont elle a fait de Pauwels le théoricien et le chef. (...)*

« *La « nouvelle droite » arrange un peu trop bien les affaires de la gauche pour qu'on prenne comme argent comptant tout ce qui se dit d'elle.*

» *Jusqu'à plus ample informé, considérons qu'il s'agit d'un état d'âme, de l'esquisse d'une esquisse, d'une nébuleuse et attendons la suite. (...)*

» *Que tout soit fait pour favoriser l'épanouissement des élites, rien de mieux. A la condition que les découvertes, les avancées, les œuvres de ces élites soient accomplies au bénéfice de toute l'humanité, et non pas au profit d'une nouvelle race des seigneurs devant laquelle rien ne nous convaincra jamais de nous incliner.* »

(CLAUDE VINCENT.)

LE NOUVEAU JOURNAL : bien de la légèreté.

« *Il faut bien de la légèreté pour prendre gravement cette campagne montée de toute pièces. Dommage que certains membres du parti républicain aient cru devoir foncer dans le panneau, et donner de la consistance à l'épouvantail imaginé par leurs adversaires.* »

(GERARD BADEL.)

Le Monde

société

Le préfet de police ouvre une enquête administrative après l'intervention contre une fête de mariage

Marseille. — Le préfet de police de Marseille, M. Raymond Jaffrezou, a ordonné, lundi 9 juillet, l'ouverture d'une enquête administrative après les violents incidents survenus, samedi 7 juillet, à Bassens, une cité de la banlieue nord de Marseille, où résident cent soixante familles d'immigrés (« le Monde » du 10 juillet). Selon des témoins, vers 23 h. 30 samedi, une trentaine de policiers en tenue et en civil de la sûreté urbaine avaient brutalement chargé près d'une centaine de personnes qui participaient, dans une cour d'immeuble, à un mariage musulman.

Chassés à coups de grenades lacrymogènes, matraqués, attaqués par des chiens policiers sans muselière, les habitants de la cité avaient été refoulés sans ménagements dans les escaliers des bâtiments. Huit personnes, dont trois enfants, durent être soignées pour des blessures légères à l'hôpital nord de Marseille. Intoxiqué par les gaz lacrymogènes, alors qu'il dormait dans sa chambre, un bébé d'un mois et demi a été maintenu en observation. Plusieurs dizaines de résidents de la cité envisagent de déposer une plainte.

Lâcher de chiens et « conflit de civilisations »

De notre correspondant

Le plus jeune des enfants d'Azeddine, un ouvrier en chômage, a perdu une dent, dans la *cage d'escalier ou sur le béton* de la cour. Azeddine ne sait plus très bien. *« C'était une telle panique », raconte-t-il. Il se rappelle* simplement avoir *« ramassé »* trois de ses « minots », avoir aperçu *le quatrième dans les bras* d'un voisin gitan. Quant aux autres...

Pour les habitants de la cité Bassens qui étaient conviés, samedi soir, au mariage de Mohamed, le souvenir de cette fin de noce au clair de lune tient du mauvais rêve. Il y a ceux qui se souviennent d'avoir couru à perdre haleine, ceux qui n'ont pas couru assez vite, offrant leurs épaules aux matraques ou leurs jambes aux chiens policiers. Il y a ceux qui s'entendent encore hurler. Ceux qui veillaient aux côtés de « *la jeune cardiaque de quinze ans* » quand celle-ci est tombée, qui étaient près de « *la femme enceinte du 14* » quand elle a glissé dans l'escalier, poussée, piétinée par ses amis ou ses enfants.

Deux jours après les incidents, alors que la jeune mariée se cloître dans la chambre de sa *mère et que Mohamed a repris* sa recherche d'un emploi, chacun des habitants de la cité H.L.M. tient à restituer sa part de la mémoire collective du drame. « Ceux de la noce » viennent apporter leurs morceaux du puzzle qui reconstitue une intervention policière musclée, au milieu des flonflons maghrébins d'une fête estivale.

« D'habitude, cela se passait bien pour les mariages, explique Mohamed, qui a pris femme un mois avant son homonyme, et en l'honneur duquel on avait aussi dansé à la lumière des réverbères de la cour. *Lorsque les policiers venaient, ils nous demandaient d'arrêter vers minuit. Ce que nous faisions.* » Les habitants assurent avoir reçu l'autorisation orale du commissariat du quinzième arrondissement d'organiser le mariage de Mohamed. Vers 23 heures, ce samedi, l' *« ampli » de la guitare de l'aîné* des frères Guenoun ronflait à bonne intensité, comme chaque *fois qu'on jouait de la musique* algérienne entre les blocs ocres de Bassens.

Avec l'été, *on* en venait presque à se croire revenu sous le ciel d'Oran ou d'Alger. C'était une belle fête : le père du marié avait tué sept moutons. Des amis étaient venus d'Aix-en-Provence. Et Nadia, dont la jeune beauté avait provoqué quelques bagarres parmi les garçons un an auparavant, avait fait le voyage depuis Montélimar.

« A l'arrivée de la police — trois fourgons et deux voitures, — raconte Claude, l'unique animateur social de la cité, *nous avons compris que nous allions devoir remercier le père de Mohamed plus tôt que prévu. Un policier en civil nous a donné dix minutes pour remonter dans les immeubles.* » Selon des témoins, l'officier de police qui commandait ce détachement a lâché ses hommes — et les chiens — trois minutes plus tard. « *Les frères Genoun n'ont pas eu le temps de démonter leur « ampli »,* témoigne un adolescent efflanqué. *Il est fichu.* »

La version policière est, bien sûr, très différente. Selon un responsable de la préfecture de police, le détachement qui comprenait dix-neuf hommes aurait demandé aux convives de se retirer, des résidents d'une autre cité distante de quelques centaines de mètres s'étant plaint du bruit causé par l' « ampli » des frères Genoun. « *L'audition de l'officier de police,* note ce collaborateur du préfet de police, *permet d'affirmer que notre groupe a été très vite pris à partie par des jeunes qui ont lancé des pierres et des bouteilles de bière pleines dans sa direction. Il s'est vu encerclé par une foule hostile. Il a été contraint de tirer huit grenades lacrymogènes et de lâcher les chiens pour se dégager.* » Voilà pour la version technique.

Une thèse plus politique maintenant : « *Un mariage dans la rue chez nous est impensable. Je comprends,* ajoute le collaborateur du préfet, *que ces gens aient l'habitude de faire des fêtes en plein air. Mais, en France, le droit au sommeil est un droit absolu.* » Ce fonctionnaire ajoute, apparemment désolé : « *Nous assistons à un véritable conflit de civilisations.* » Les habitants de Bassens rejettent ce motif « culturel » de la charge héroïque de samedi. « *Notre cité est entourée d'entrepôts et d'usines,* expliquent-ils, *qui pouvons-nous déranger ?* »

Non, l'explication ne satisfait pas : les résidents sont persuadés que la police a des griefs plus sérieux et moins circonstanciels. Qu'elle témoigne à l'égard de « ceux de Bassens » d'une hargne à surprendre, à interpeller, à montrer sa force inconnue ailleurs à Marseille, même dans les quartiers à forte densité d'étrangers. « *Certains jours,* dit Azeddine, *un fourgon stationne matin, midi et soir, aux abords des immeubles.* » Tous les jeunes de la cité peuvent mettre un nom sur le visage d'une douzaine de fonctionnaires en civil de l'Evêché (siège de la sûreté urbaine). « *Le plus vache, c'est celui que nous appelons Lucky Luke. C'est un pied-noir. Il nous en veut plus que les autres.* » Il affirme aussi que, quand ils s'ennuient dans le centre de la ville, les policiers de la brigade antigang « *viennent se délasser* » dans la ruelle de la cité.

En fait, la véritable raison de cette présence souvent tonitruante de la police est connue. Ni les « vieux de Bassens » (les premiers travailleurs arrivés en France) ni Claude, l'animateur, ou les jeunes Algériens qui fréquentent le centre social, ne cherchent à la cacher : « *les « minots » font des bêtises* ».

Par « minots », entendez les jeunes de treize à seize ans, ceux de la seconde génération de l'immigration née en France et ignorante de son pays d'origine. Par « bêtises », pensez : vols à répétition, chapardages dans les camions garés près de la cité, jets de pierres, par jeu, sur des voitures qui passent, de bouteilles contre les trains Marseille-Strasbourg, dont la voie longe les immeubles. Alors que leurs aînés baissaient souvent les yeux devant un policier, que leurs *familles redoutent toujours les* mesures administratives, que tous les Algériens de vingt-cinq ans ont entendu parler des procédures d'expulsion, eux crânent, font toujours front, au besoin jettent des pierres, entraînant ainsi toute la cité de Bassens dans un rapport étrange avec les forces de police. Ils sont malheureux, déboussolés, « *pleins de haine pour les flics* », explique Claude.

Désormais, Bassens ne perd plus à Marseille cette réputation de « ghetto de la délinquance juvénile » : la population s'est habituée à montrer du doigt cet ensemble d'immeubles tristes et, à force, on s'est persuadé, même dans les rangs de la loi, qu'on avait affaire à un monde à part. D'où ces interventions policières toujours plus musclées qu'ailleurs, cette surveillance plus zélée.

Entre les « minots » de la cité et la police se joue un jeu d'autant plus dangereux qu'il se durcit avec le temps. Que la présence d'un képi entraîne une réaction plus violente qui, à son tour, provoque la venue d'un autre képi. « *Nous avons conscience,* note le même collaborateur du préfet, *que cet antagonisme grandissant peut nous mener à la catastrophe. C'est pourquoi nous envisageons de limiter nos interventions dans ce quartier, car manifestement elles ne provoquent pas l'effet recherché.* »

Les habitants de Bassens, mal remis de leur mauvais rêve, se préparent à fêter comme il se doit, sous la lune, et avec un « ampli » deux autres mariages en fin de semaine. Les policiers *peuvent toujours venir* : les fiancés auront de très nombreux invités.

PHILIPPE BOGGIO.

JUSTICE

L'AFFAIRE GEEP-INDUSTRIE

M. Paul Chaslin se pourvoit en cassation après l'arrêt aggravant sa condamnation

La neuvième chambre de la cour d'appel de Paris a rendu, lundi 9 juillet, son arrêt à propos *de l'affaire Geep-Industrie, cette* importante entreprise de constructions scolaires et universitaires *mise en liquidation de biens* le 5 juillet 1975. Les magistrats de la cour ont fait remonter la date de cessation des paiements au 30 septembre 1969 (*le Monde* du 23 mai).

L'arrêt de la cour d'appel est particulièrement sévère dans l'analyse des faits imputés aux prévenus et aggrave les condamnations infligées en première instance le 17 mars 1978 par la onzième chambre correctionnelle (*le Monde* daté 19-20 mars 1978). M. Paul Chaslin, l'ancien *P.-D. G. est condamné* à deux ans d'emprisonnement avec sursis au lieu de dix-huit mois avec sursis, la cour soulignant qu'il a commis des « *infractions multiples et graves* », mais qu'il mérite néanmoins le sursis complet en raison de « *l'enthousiasme, la créativité, le dynamisme* » dont il a fait preuve à la tête de son entreprise et aussi de son passé de « *patriote généreux* ». M. Chaslin s'est immédiatement pourvu en cassation.

Quant à MM. André Reydel et *Jean Dupuy, les commissaires aux* comptes qui n'ont pas dénoncé les faits délictueux dont ils avaient connaissance et qui ont même confectionné un faux rapport exprimant des réserves sur le bilan de l'entreprise, antidaté au 1er juin 1970 date du rapport effectivement montré aux actionnaires et certifiant, lui, la sincérité des comptes, ils sont condamnés : le premier à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 5 000 F d'amende au lieu de trois mois d'emprisonnement avec sursis, le second à quinze mois d'emprisonnement avec sursis et 1 000 F d'amende au lieu de huit mois d'emprisonnement avec sursis.

A la charge de M. Chaslin, la cour a relevé « *la témérité de la politique financière* » qu'il adopta dès 1966, entraînant un déséquilibre croissant entre l'augmentation du chiffre d'affaires et la stagnation du capital, sa quête constante de disponibilités de trésorerie, son recours à des agios bancaires d'un poids écrasant, son entêtement à renoncer au sauvetage d'un pool bancaire, les insuffisantes et les irrégularités dans la tenue de la comptabilité, des paiements préférentiels de créanciers, des détournements d'actifs, des abus de biens sociaux, ses appointements excessifs.

Dans l'Orne

Un jeune éducateur condamné pour violences sexuelles

De notre correspondant

Caen. — La *cour d'appel de* Caen vient de condamner M. Philippe Herremans à un an d'emprisonnement avec sursis, pour « violences à enfant de moins de quinze ans ». M. Herremans était éducateur, au moment des *faits, dans une maison d'en*fants de La Chapelle-Montligeon (Orne).

Le tribunal correctionnel d'Alençon qui l'avait condamné en première instance à un an d'emprisonnement ferme reprochait à M. Herremans de faire le soir des « *câlins* » à certains de ces enfants, délaissés par leurs familles. Quatre enfants, âgés de cinq ans et demi à onze ans, dont les déclarations avaient été recueillies par les gendarmes, l'avaient accusé de violences sexuelles. La défense avait insisté sur la fragilité de certains témoignages. Les médecins experts avaient cependant affirmé que, dans trois cas au moins, il n'y avait pas de raison de mettre en doute ces témoignages.

La C.F.D.T., dont M. Herremans est adhérent, avait pris fait *et cause pour* lui. La maison d'enfants où celui-ci travaillait, affirme-t-elle, se serait servi de *cette affaire pour* détourner l'attention des difficultés qu'elle *connaissait à l'époque, difficultés* qui devaient conduire à la fermeture de l'établissement et au *licenciement de personnel auquel* on avait remis au moment de ce licenciement des chèques sans *provision. Une manifestation* avait eu lieu sous les fenêtres de la cour d'appel le jour de l'audience.

Dans son arrêt, la cour précise que rien ne prouve qu'il y ait *un lien entre* le licenciement de M. Herremans et, comme l'assure celui-ci, ses activités syndicales. *Elle ajoute que « rien n'établit qu'il y ait machination des enfants »* et que les témoignages des victimes contiennent des détails qui ne peuvent avoir été inventés. Pour la cour, cependant, le « *degré d'intensité* » des faits reprochés est demeuré « *très modeste* ». Elle retient aussi, pour assortir d'un sursis la première condamnation de l'accusé, que celui-ci avait dix-neuf ans au moment des faits et n'avait pas reçu de formation spéciale.

Dans un communiqué, l'union régionale C.F.D.T. de Basse-Normandie et le syndicat C.G.T. de l'enfance inadaptée du Calvados ont protesté contre cette condamnation rappelant que la plainte du personnel pour « *émission de chèques sans provision* » n'a toujours pas été examinée par le tribunal correctionnel.

THIERRY BREHIER.

FAITS ET JUGEMENTS

Les auteurs du hold-up du Bistrot de Paris ont été arrêtés.

Les malfaiteurs qui, dans la soirée du 22 juin, avaient commis un hold-up au *Bistrot de Paris,* un restaurant situé rue de Lille, à Paris (7e), et appartenant à M. Michel Oliver, ont été arrêtés par la brigade de répression du banditisme.

Quatre personnes armées de deux fusils de chasse à canon scié et de deux revolvers avaient fait irruption dans le restaurant. Trois complices faisaient le guet à l'extérieur. Après avoir réuni les quelque quatre-vingt-dix clients et vingt employés, les malfaiteurs les avaient délestés de leurs montres et de leurs bijoux, pour un montant de près de 100 000 F, ainsi que de leurs portefeuilles (7 000 F). Ils avaient aussi emporté le contenu de la caisse du restaurant (6 000 F). La totalité du butin n'a pas encore été retrouvée.

Trois d'entre eux, Abdelhafiz Benothan, dit « Bent », dix-neuf ans, Stéphane D., *dix-sept ans,* et Patricia Joussemet, dix-neuf ans, avaient été arrêtés au début du mois de juillet pour d'autres affaires de vol. Quatre autres jeunes gens ont été appréhendés : Christian Pellemeule, vingt ans, Ahmed Oouadah, vingt-huit ans, Maurice Partouche, dix-neuf ans, et Patricia Barberis, vingt-quatre ans.

Tous ont été déférés au parquet ce mardi 10 juillet.

Les suites judiciaires du 23 mars : une nouvelle condamnation.

Mlle Agnès Lutman, vingt-trois ans, poursuivie après les incidents du 23 mars (*le Monde* du 4 juillet) pour avoir lancé des projectiles sur des policiers, a été condamnée, lundi 9 juillet, par la 23e chambre correctionnelle de Paris, à six mois de prison avec sursis et trois ans de mise à l'épreuve en vertu de l'article 314 du code pénal, dit « loi anticasseurs ». Le jugement précise que pendant les trois ans de mise à l'épreuve, Mlle Lutman devra faire état d'un domicile fixe, avoir une activité professionnelle ou suivre un enseignement, et se soumettre à un traitement médical.

Le collectif féministe contre la public avait requis une peine de prison assortie de sursis simple.

Le collectif féministe contre la répression voit dans ce jugement la volonté de la justice « *d'infantiliser les femmes et de les considérer comme des mineures pour la vie* ».

● *Accident d'avion au mont Blanc : quatre morts.* — Quatre personnes ont trouvé la mort, le lundi matin 9 juillet, dans un avion de tourisme qui a percuté la montagne dans le secteur du glacier du Tour, dans le massif du Mont-Blanc. L'avion avait décollé de Sallanches, en Haute-Savoie. On ignore encore l'identité des victimes.

RELIGION

LA CONTROVERSE SUR LE SACERDOCE

Trois nouvelles réactions à la lettre adressée par Jean-Paul II aux prêtres

La lettre de Jean-Paul II, adressée aux prêtres à l'occasion du jeudi saint, continue de susciter des réactions contradictoires. Nous donnons ci-dessous des extraits d'une lettre adressée au pape par des prêtres du diocèse d'Angers, d'une réflexion du Père Jean Cardonnel, dominicain, et d'un article du Père Joseph Moingt, jésuite, publié dans la revue « Etudes » de juillet 1979 (« le Monde » des 10 et 12 avril).

Cent vingt neuf prêtres appartenant au diocèse d'Angers ou y résidant écrivent notamment :

« *Depuis une quinzaine d'années, nous ressentons douloureusement les remises en cause que certains font du sacerdoce catholique au nom d'une mauvaise interprétation de Vatican II et d'un œcuménisme mal compris. Nous constatons avec tristesse que des théologiens s'efforcent avec l'appui des mass media de répandre dans le peuple chrétien des théories incompatibles avec la doctrine catholique sur le sacerdoce. En diffusant de tels soupçons dans des sessions, dans la presse, dans les livre, ces théologiens n'ont pas mesuré le trouble qu'ils font naître dans nos âmes et dans celles des simples fidèles. C'est ainsi que, rongés par le doute, un certain nombre de prêtres, nos frères dans le Christ, en sont venus, petit à petit, à perdre leurs raisons d'être, leurs raisons de vivre, autrement dit ce qu'on appelle aujourd'hui leur « identité ».*

» *Aussi, Très Saint Père, comprenez combien vive est notre reconnaissance pour vous qui avez pris le temps d'écrire, pour la fête du jeudi saint aux prêtres que nous sommes, afin de nous rappeler la véritable signification de notre sacerdoce et le sens profond des obligations qu'il comporte. Soyez remercié parce que vous réconfortez nos cœurs. Oui, tout ce que l'on nous avait appris dans notre jeunesse, tout ce qu'avait vécu et proclamé pendant des années notre Mère l'Eglise, était vrai. Non, on ne nous avait pas trompés, et nous, prêtres de Jésus-Christ, nous pouvons aller hardiment au peuple, comme y sont allés avant nous des milliers d'évêques et de prêtres, pour l'évangéliser et l'enseigner, pour le sanctifier, pour lui révéler le mystère d'amour de Dieu et de son Christ.* »

Le Père Jean Cardonnel exprime au contraire sa déception : « *Pourquoi faut-il qu'aujourd'hui réapparaisse — et sous des apparences musclées, viriles — l'antique « peur de se perdre » ? L'atmosphère du repas d'adieu avant la Passion — conclusion logique d'une vie passionnée à en pâtir, compatir et rebondir plus loin que la mort — est celle du commandement nouveau :* « Aimez-vous les uns les autres » *(non pas à cause de moi mais :)* « comme je vous ai aimés ». *Deux gestes incarnent, matérialisent l'exigence d'amour mondial, universel : la communion aux corps et au sang du vivant qui ne fait propriété, privilège, profit, monopole, capital de rien, même pas de son être — et l'acte réservé à l'esclave : laver les pieds. Jésus transforme prophétiquement le pouvoir, l'ensemble des rapports humains et met tout sens dessus dessous. Il demeure fidèle à son leitmotiv :* « Lesp remiers seront *leitmotiv :* « Les premiers seront » les premiers. » *Il inaugure un pouvoir insolite, sans précédent, de service et, du même coup, condamne l'ordre d'empire.*

» *Un mot comme « pouvoir sacré », destiné à caractériser les prêtres du Christ, sent beaucoup trop l'origine de romanité impériale et non d'Evangile. Bref, la restauration d'une Eglise cléricale n'est pas illusoire. La prêtrise ferait de nous des hommes diminués, les laïcs seraient des chrétiens atténués. Jean-Paul II a une phrase qui en dit long :* « On attend de vous, prêtres, une » sollicitude et un engagement » bien supérieurs et différents » d'un laïc. »

Enfin, le Père Moingt poursuivant sa série d'articles sur les « Services et lieux d'Eglise » critique « *l'ancienne théologie qui s'exprime triomphalement* » dans la lettre du pape, quand il explique que le sacerdoce est à la fois « *hiérarchique et ministériel* ». « *Aux prêtres tentés par l'idéologie du « service » des hommes ou des communautés* », le pape rappelle, écrit l'auteur, « *que leur ministère n'est un service et n'y tend efficacement que dans la mesure où il est un pouvoir et en vient* ».

Dans ces conditions, « *les laïcs n'appartiennent à un peuple saint que par le privilège d'être confiés à un « gouvernement de prêtres » conformément à la promesse de l'ancienne alliance. Mais on la croyait dépassée par la nouvelle* » (...) « *Le système clérical empêche le peuple de Dieu d'exister à la façon d'un peuple : les gens du peuple n'ont pas d'existence collective, pas d'expression politique. Cette carence est dommageable.* » (...) « *Vatican II a déclenché un processus qui postule qu'on aille plus loin qu'il n'est allé lui-même dans la reconnaissance et la mise en œuvre de la socialité chrétienne* » (...) « *La démarche de Vatican II est hésitante, parfois contradictoire, à coup sûr limitée et incomplète. Elle n'en indique pas moins, et surtout par son obstination à affronter des obstacles qu'elle ne parvient pas à réduire, une direction.* »

Dans le document antépréparatoire au synode de 1980

Les évêques sont invités à répercuter les objections soulevées par l'encyclique « Humanae Vitae »

Le document de travail antépréparatoire du synode mondial des évêques, qui doit se réunir à Rome en automne 1980, vient d'être envoyé aux conférences épiscopales du monde entier. Leurs destinataires ont été invités par Mgr Ladislas Rubin à organiser dans leurs diocèses une large consultation auprès des prêtres et des laïcs. Un second document préparatoire sera ensuite élaboré à partir de remarques faites dans les églises locales (*le Monde* du 22 juin).

Le thème du synode est « Les tâches de la famille chrétienne dans le monde contemporain ». Le texte (1) comporte trois parties : l'analyse de la situation présente, les données doctrinales et des indications pastorales.

C'est la deuxième partie qui retiendra le plus l'attention. Se référant aux textes bibliques, aux conciles et surtout à l'encyclique *Humanae Vitae,* elle traite des deux aspects « inséparables » du mariage chrétien : l'épanouissement des époux et la fécondité. S'il est fait allusion à « la peur de la vie sexuelle » comme un état d'esprit à écarter, le document rappelle que certaines méthodes contraceptives sont blâmables.

Toutefois, la partie doctrinale est suivie de ces deux questions : « 1) *Cette présentation de la doctrine répond-elle suffisamment bien aux besoins pastoraux d'aujourd'hui ? Faut-il y ajouter quelque chose ?* 2) *Au vu de l'expérience pastorale, quels points de doctrine devraient être accentués de nos jours ? Comment cela pourrait-il et devrait-il être fait ?* »

Ces deux interrogations ne risquent guère de passer inaperçues. Elles constituent en effet une invite explicite à répercuter les difficultés nées de l'encyclique de Paul VI, qui a été assez souvent et malgré des apparences trompeuses, mal accueillie par certains évêques et par de nombreux prêtres et laïcs. Au total, il semble, au moins dans un premier temps, que Jean-Paul II désire entendre des évêques du synode les objections soulevées par l'interdiction doctrinale visant les moyens chimiques de contraception. — H. F.

(1) Publié intégralement par l'hebdomadaire anglais *The Tablet* du 30 juin.

● RECTIFICATIF. — Le coauteur du livre *les Fumées du Vatican* s'appelle Jean Bourdarias et non Marc, comme une coquille nous l'a fait écrire dans *le Monde* du 7 juillet.

هكذا من الأصل

Au congrès de la M.N.E.F.

Les étudiants socialistes renforcent leur contrôle sur la mutuelle

Unité du mouvement syndical et amélioration de la gestion des caisses d'aide mutuelle aux étudiants : tels sont les deux axes des travau menés les 7 et 8 juillet à Paris, au vingt-huitième congrès de la Mutuelle nationale des étudiants de France (M.N.E.F.).

En fait d'unité, les quelque deux cents participants au congrès (sur quatre cent dix mandats) n'ont pu que *« constater »* et *« regretter la division persistante dans le mouvement syndical étudiant »*. Cette division a été illustrée au premier jour du congrès par le départ des délégués UNEF (ex-Renouveau) pour protester contre les irrégularités qui, selon eux, ont entaché les dernières élections pour le renouvellement des conseils d'administration locaux et nationaux (*le Monde* daté 8-9 juillet).

Le nouveau conseil d'administration de la M.N.E.F., reste largement dominé par les socialistes, qui obtiennent 26 sièges sur 36 (12 mitterrandistes, 12 CERES et 2 rocardiens). La tendance UNEF-Unité syndicale, animée par les trotskistes de l'Alliance des jeunes pour le socialisme, obtient 8 sièges (un de plus qu'en 1975). Enfin, le MAS (Mouvement d'action syndicale, animé par la Ligue communiste révolutionnaire) obtient 2 sièges; il n'était pas représenté auparavant.

Le bureau national de la M.N.E.F. comportera désormais sept membres, tous socialistes « majoritaires ».

Le congrès a, d'autre part, décidé le relèvement de la cotisation de 150 F à 185 F. *« C'était une question de vie ou de mort pour la M.N.E.F. »*, explique M. Jean-Michel Grosz, son président, en déplorant que l'Etat ne prenne pas sa part à l'augmentation des charges de la mutuelle.

AU CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

Des expériences dispersées, mais pas de «recettes» de comportement

Le congrès international de psychologie de l'enfant a réuni à Paris, du 2 au 7 juillet, plus de deux mille spécialistes de l'enfant et de la famille : psychologues, sociologues, médecins, psychanalystes, éducateurs, enseignants, juges, démographes, etc., venus des quatre coins du monde.

Les confrontations des différents invités se sont réparties en une multitude de thèmes : rôle de la famille, retards intellectuels, adaptation des méthodes de recherche à des contextes culturels variés, langage-communication, conduites agressives chez l'enfant, par exemple.

Au terme des nombreuses communications et « tables rondes » se dégagent beaucoup plus de questions que de conclusions ou de certitudes proprement dites. Cela est sûrement autant la conséquence de la jeunesse de la discipline en question (la psychologie de l'enfant n'a pas cent ans) que d'une attitude générale des chercheurs visant plus à formuler des problèmes qu'à fournir des « recettes » de comportement.

« Dans le domaine de la psychologie de l'enfant, a déclaré un des congressistes, *sans doute venons-nous seulement de quitter l'ère secondaire où prospéraient les grands dinosaures. Nous abordons maintenant l'ère tertiaire : celle des petits animaux. Les formes de vie se diversifient en même temps que les tailles des êtres se réduisent. »* Forte image, justifiée par l'ensemble de cette semaine de travail, et très justement proposée au cours de la journée commémorative consacrée à Henri Wallon, un des « dinausaures » incontestables de la génération précédente, qui, en 1954, avait présidé les premières Journées de psychologie de l'enfant. Actuellement, malgré la valeur des uns ou des autres, aucune personnalité de cette envergure ne semble émerger.

Les nouvelles tendances de la recherche sont surtout apparues dans les réunions consacrées à l'étude du fonctionnement intellectuel. Domaine qui, grâce à Jean Piaget, dispose d'une théorie solide. En France, sur l'initiative de Maurice Reuchlin, des recherches tentent de mettre en lumière et d'expliquer les facteurs principaux à l'origine des différences existant entre individus. Car, pour aboutir à des résultats identiques et de niveau sensiblement égal, nous ne raisonnons pas tous de la même façon. Nous le savions déjà intuitivement, mais c'est là une vérité bien souvent négligée, entre autres des professeurs, avec les tristes conséquences pédagogiques que l'on sait. D'où l'intérêt des communications portant sur l'analyse des démarches logiques, telle celle de François Longeot, professeur à Grenoble. Ce chercheur distingue parmi les lycéens deux grands types de sujets, aussi *efficients, finalement*, les uns que les autres : les uns sont des *« spéculateurs »*, des *« formalisateurs »*, à tendance abstraite, les autres des *« réalisateurs »* plus proches de l'action pratique... mais tout aussi *« astucieux »* que les premiers. Or ces classifications ne sont pas fixes. Elles varient en fonction du problème posé et des éléments dont disposent les sujets au moment de leur réflexion.

Le sexe faible

Biologiquement, un garçon n'est pas exactement semblable à une fille. Qu'en est-il sur le plan psychologique ? Tel était le thème de la discussion animée par Colette Chiland, neuro-psychiatre, psychanalyste. Surprise là aussi — et déception ? — pour une bonne partie des auditeurs. Les écarts ne sont pas si importants qu'on le pense habituellement et ne s'observent pas toujours dans le sens attendu. Notamment, comme on commence à le dire depuis quelques années, il semble bien que les hommes constituent le sexe faible (du moins à certains égards) et non l'inverse : ils vivent moins longtemps, meurent plus dans la première année de leur vie, et les psychologues sont bien obligés de constater que le sexe masculin fournit le plus fort contingent de consultants dans les organismes spécialisés en psychiatrie infantile (dispensaires, centres médico-psycho-pédagogiques, etc.).

On a buté encore une fois sur la *fameuse question : faut-il maintenir, réduire ou augmenter les différences éducatives jouant à l'école et dans la famille entre garçons et filles ?* Sans doute s'agit-il là, finalement, plus d'un choix de société que d'un problème à résoudre par les chercheurs. Si, comme l'a bien fait remarquer Colette Chiland, il est relativement aisé de dire *a posteriori* ce qui n'a pas marché chez tel individu dans son enfance, il est beaucoup plus difficile, sinon impossible, d'édicter un comportement présent en vue d'un futur non défini

ÉVELINE LAURENT.

DANS LES ARCANES DES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

II. — Sus aux traînards...

par JEAN-MARC THÉOLLEYRE

Thèse, Comité consultatif des universités (C.C.U.), listes d'aptitude, telles sont quelques-unes des étapes par lesquelles passe la carrière de tout universitaire. A chacune d'entre elles interviennent des critères inévitablement subjectifs propres à chaque individu, qu'il s'agisse du patron de thèse ou des différents membres du C.C.U. (« le Monde » du 10 juillet).

Si, il y a dix ans, l'université a dû recruter à tour de bras, surtout au niveau le plus bas — celui des assistants, — aujourd'hui les carrières sont bloquées.

Le décret signé le 20 septembre 1978 par Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, sans être exactement une « loi de prairial », aura eu le tort de précéder une « nuit du 4 août » qui a de fortes chances de ne jamais se produire. Car ce décret, qui n'a pas encore eu ses véritables effets et qui fut de surcroît modifié par son auteur, se voulait, avant l'invention du mot, une « chasse aux gaspis » : gaspillage des compétences, gaspillage de l'efficacité. Sus aux traînards, aux cumuls, à ceux qui lambinaient. Le langage ministériel avait le mérite d'être clair sinon d'être juste.

Cependant, tous ces coupables ne pouvaient être atteints par la simple voie du décret. Catégorie visée : les assistants, contractuels que l'on trouve en droit et en sciences économiques et aussi en lettres et en sciences humaines. La motivation était à peu près ceci : il y a actuellement trop de non-titulaires qui semblent s'installer dans leur condition, alors que celle-ci devrait être transitoire. Le texte n'y allait pas par quatre chemins. Pour commencer, les assistants à venir se voyaient catalogués « étudiants qualifiés ». Ces « étudiants qualifiés » seraient recrutés pour une première période d'un an par un jury composé d'une majorité de professeurs ou de maîtres de conférences. Ils pourraient ensuite être maintenus en fonction par le recteur. Mais, en tout état de cause, au bout de cinq ans, fin de l'exercice de la fonction.

Ainsi était tracé l'avenir. Restaient les assistants en place. Ceux-là, sur leur demande, pouvaient être renouvelés par le recteur sur proposition de leur chef d'établissement. Mais, à partir du 1er octobre 1979, tous ceux qui auraient exercé la fonction depuis cinq années accomplies et se trouveraient toujours dans leur état n'auraient plus loisir de flâner : au lieu de cinq ou six heures par semaine qu'ils devaient jusque-là, leur « service » enseignement serait de quinze heures. Adieu recherche, thèse, publications, colloques. Adieu LAFMA, même via le redouté C.C.U. Assistant à vie.

On cria au « coup de force ». Il y avait de cela et le ministère ne s'en cachait pas. On dénonça la « liquidation ». Puisqu'il s'agissait de faire de la place, on pouvait tabler, en effet, sinon sur des licenciements, du moins sur des démissions, des abandons, des renoncements spontanés. Devant le tollé il y eut cependant des assouplissements. Ainsi, ceux des assistants qui se trouvaient inscrits sur les listes d'aptitude aux fonctions de maître-assistant (LAFMA), mais qui, faute de postes disponibles, se trouvaient bien contraints de rester assistants, seraient dispensés du « service lourd », qui, au départ, leur avait été infligé comme aux autres. En outre, on transformerait, du moins pour ceux des lettres et sciences humaines, un certain nombre d'emplois d'assistant en emplois de maître-assistant.

Il est vrai aussi qu'il existe des assistants ancrés dans la fonction. La preuve : on peut en rencontrer. Celui-là a dix ans d'âge si l'on ose l'expression. Il fut recruté en 1969, en cette période où l'université avait assurément besoin de bras. Il arriva avec son diplôme d'études supérieures et de sciences politiques. Il ne savait pas très bien ce qu'était la fonction, si ce n'est qu'elle était née d'un décret de 1942 et qu'en théorie l'assistant d'université n'a pas à faire de cours mais à s'occuper de l'organisation et de la conduite de travaux pratiques et des travaux dirigés complément des cours magistraux traditionnels dont la charge est le privilège du professeur et du maître de conférences. Il s'agissait bien de cela ! Ce qu'il y avait à mettre en place, c'était tout le système entraîné par la loi d'orientation commandée par les clameurs de mai 1968. Alors il dit tout simplement : *« Nous avons eu à essuyer les plâtres. »* Sans formation pédagogique ni administrative, il fallait pourtant installer les unités d'enseignement et de recherche, organiser dans la pluridisciplinarité voulue le contrôle continu des connaissances, assurer les corrections de devoirs. Et finalement prendre en charge pratiquement les enseignements de premier cycle que les professeurs avaient choisi de déserter peu à peu pour les zones moins orageuses des deuxième et troisième cycles.

Un assistant dans sa réalité

Bref, il peut dire : *« Nous avons fait tourner la baraque. Les étudiants ne voient que nous. Nous sommes les seuls avec lesquels, à leur arrivée, ils aient des rapports réels, humains. En première année, c'est essentiel parce que c'est l'année de la découverte de l'enseignement supérieur. »*

Il assure chaque semaine quatre séances de travaux dirigés de une heure trente chacune dans des matières de troisième et de quatrième année. Il lui a fallu « se mettre » au droit de l'urbanisme, domaine technique qu'il n'avait jamais enseigné. Domaine mouvant aussi, qui exige une remise à jour constante. *« Ce que j'enseigne en 1979 ne sera plus convenable l'année prochaine. »* Chaque semaine, pour son enseignement, il doit établir des fiches, les distribuer, veiller à ce qu'elles ne fassent pas plus de huit pages, *« parce que la mécanographie de l'établissement ne permet pas neuf pages »*. Intendance dont il convient de tenir compte. Comme il convient d'être aux réunions, et elles ne manquent pas : équipe pédagogique, groupes de réflexion, conseil d'U.E.R., commissions qui en découlent.

Que la préparation de sa thèse en ait souffert il n'en disconvient pas. A l'origine, il avait mis en chantier un sujet sur les *« libertés publiques en Allemagne fédérale »*. Au bout de quelques années, il sentit que *« ça ne marchait pas »*, qu'il n'arrivait pas à *« cerner un domaine trop vaste »*. Il laissa les libertés publiques pour s'attaquer cette fois au *« statut juridique dans les partis politiques en Allemagne fédérale »*. Il y travaille toujours et pense arriver cette fois au terme en 1980. A l'unisson il assure lui aussi que *« le meilleur moment pour la thèse, c'est les vacances. C'est là qu'on avance vraiment quand on a la possibilité de ne faire que ça »*. Sept ans auront passé. Mais aussi le décret du 20 septembre 1978, qui, en principe, lui serait fatal.

Quoi d'étonnant à ce qu'il l'ait ressenti *« comme une humiliation »* ? N'avait-on pas été bien content de le trouver lui et les autres ? Il commençait à se sentir enseignant expérimenté. Voilà que par ce biais on tente de le remercier. Cas exemplaire ? Assurément pas un cas exceptionnel.

Les yeux fermés

Langage d'un homme « engagé à gauche » ? Certes. Mais du côté des « autonomes » où on ne l'est pas, ce n'est pas non plus l'enthousiasme pour ce décret. *« Pas idéal »*, *« appliqué seulement aux lettres et sciences humaines et au droit et sciences économiques »*. Or les assistants de lettres n'ont pas la même formation que ceux du droit. Beaucoup parmi les premiers viennent de l'enseignement secondaire, souvent sont agrégés. Là-bas ils étaient titulaires. Parmi les seconds il n'y a que des contractuels. Alors, tenir indistinctement les uns et les autres pour des « étudiants qualifiés », n'est-ce pas déjà absurde ? Bref un décret *« mal pensé, frappant de la même façon des gens qui ne se ressemblent pas du tout »*.

En fin de compte, parmi tous ces gens visés, il ne doit en réalité *« guère y en avoir plus de 2 % qui n'avaient pas leur place dans le supérieur »*.

Il est vrai que des fonctions ont été prises par certains qui, en même temps, occupent ici ou là une place dans un cabinet d'avocat ou se contentent d'assurer le minimum dû. Donc ils existent. Mais on ne les rencontre pas. Qui, d'ailleurs, irait les désigner à une curiosité extérieure ? Il suffisait de fermer les yeux sur eux. Les connaissait, les reconnaissait, qui voulait, mais en passant son chemin. Chez les autonomes — toujours le langage direct — on dénonce ce *« manque de courage par lequel on a laissé le ministre prendre un marteau-pilon pour écraser une mouche »*. Car ici aussi, et ce n'est pas à négliger, il est admis qu'à cet afflux des assistants *« chacun trouvait son compte »*, que *« le corps des professeurs a laissé la place à ceux qui l'ont voulu »*. Et avec la place, le pouvoir, un certain pouvoir du moins, celui dont ne manquent pas de disposer, où que ce soit, ceux qui font « tourner la baraque » et ne manquent jamais de s'en rendre compte assez vite.

Pour être battu, et vigoureusement, contre le décret, M. Patrick Rafroidi, président de l'université de Lille III, n'en conteste pas les intentions. Il fait la constatation commune : on avait recruté à tour de bras. La vague passée, le gouvernement se retrouvait dans beaucoup de secteurs avec trop d'enseignants nommés pour les besoins d'un moment. Aujourd'hui, des filières nouvelles sont nées. Comment aller faire enseigner le Moyen Age par un non-spécialiste ? Pour certaines disciplines jeunes comme la psychologie, impossible de recruter. A Lille, l'U.E.R. de « psycho » est pourtant devenue la seconde en importance après celle d'anglais. *« Alors*, pour M. Rafroidi, *que le ministre, devant ce déséquilibre, ait voulu remettre de l'ordre, il n'y a là rien que de naturel. Mais c'est la manière qui fut proprement aberrante. »*

Tout le monde en convient. Les effectifs de la base, en l'état actuel des choses, sont beaucoup trop importants pour espérer parvenir au sommet ou s'en approcher. Même en éliminant les « tocards » — il y en a partout, — même en contrariant le jeu de quelques petits malins ou « cumulards ».

On ne crée plus

Autrement dit le déblocage n'est pas pour demain. M. René Rémond estime que l'on est dans une situation qui a des chances de durer encore trente ans. Il n'a pas tort. Ce recrutement massif qui s'est accompli dans un temps très court, il ne suffit pas de le juger considérable. Il faut se souvenir qu'en moins de dix ans, l'effectif enseignant de l'université a été quadrulé. Au début des années 60, de l'assistant au professeur, on comptait dix mille personnes. Elles sont aujourd'hui quarante-deux mille. Il est vrai que cela allait de pair avec l'accroissement du nombre des étudiants. Vrai aussi qu'on avait fini, et sans s'en rendre compte, par *« vivre au-dessus de ses moyens »*. Mais en allant aussi vite et aussi fort, tout n'est pas devenu médiocre et mauvais à ce point.

Tant qu'on jubilait dans l'euphorie de la prospérité, il était logique d'anticiper et d'investir en tout domaine. Aujourd'hui, sous la contrainte des faits, on ne crée plus, tout au plus on redéploie. Les effets de la dénatalité se font aussi sentir. Et l'Etat, toujours par anticipation, administration des finances en tête, change de cap. Il crie lui aussi : « On ne crée plus ! ». Parce que le nombre des étudiants stagne maintenant aux alentours de huit cent mille à neuf cent mille depuis trois ou quatre ans, mais avec des variantes inévitables, et parfois considérables d'une discipline à une autre, d'une filière à une autre.

En même temps le corps enseignant vieillit. Certes on avait recruté « jeune » et dans des classes creuses qui eurent à encadrer ces étudiants venus des classes nombreuses. Que la qualité ait été inégale, qui en douterait ? Comme ailleurs, se trouvèrent mêlés les excellents, les bons et les médiocres. Qu'on ait laissé passer pour les derniers des échéances, ce fut à la fois par faiblesse et par reconnaissance. Plus le temps passait, plus il devenait difficile de porter le fer.

L'université se retrouve avec une masse d'assistants où la moyenne d'âge est à peine de quarante ans. Cela signifie vingt-cinq ans de vie active devant soi. Les quelques départs à la retraite qui ont lieu au sommet de la pyramide sont ceux d'hommes de soixante-cinq à soixante-huit ans, c'est-à-dire nés entre 1911 et 1914. Faute de créations d'emplois pour des raisons financières, les transformations de postes en nombre relativement faible ne sauraient fournir une solution. Voilà un horizon singulièrement limité. On ne peut être titularisé ici ou là que dans un poste devenu libre. Si encore une possibilité de mobilité existait. Mais un pli a été pris qui fait qu'aujourd'hui on ne change guère d'établissement. Un maître de conférence peut être condamné à attendre vingt ans son accès au titre suprême de professeur. Et bien des maîtres-assistants ont des chances de le rester jusqu'à leur retraite.

Le piétinement risque d'engendrer le renoncement, le découragement. Ce qui pour une institution intellectuelle constitue le plus grand danger. A ce train se prépare un monde de Gérontes et les plus pessimistes peuvent se demander quel pourra bien être dans vingt ans le rapport avec les étudiants. Ces étudiants qui pour l'heure ont suffisamment de chats à fouetter pour rester indifférents le plus souvent à ces affaires de décret et de carrière de leurs maîtres.

Prochain article :

LA NUIT DU 4 AOUT N'AURA PAS LIEU

Un candidat est reçu au baccalauréat après avoir rédigé les épreuves en breton

De notre correspondant

Rennes. — Un candidat âgé de vingt et un ans, M. Gilles Quillévéré, vient d'obtenir son baccalauréat série D' (sciences et technologie agricole) en ayant rédigé en breton toutes les épreuves écrites, à l'exception de celle de français. C'est la première fois que la langue bretonne est ainsi utilisée par un candidat au baccalauréat.

Né dans une famille d'agriculteurs à Plouarzel (Finistère-Nord), M. Quillévéré, dont les parents utilisent quotidiennement le breton, a appris sa langue en 1974 en suivant des cours dans une maison de jeunes à Saint-Renan (Finistère). Deux ans plus tard il passait à Brest le baccalauréat série C et rédigeait en breton l'épreuve de philosophie, pour laquelle il obtenait la note de 11 sur 20.

Ayant échoué à cet examen, il abandonnait les études et travaillait pendant deux ans sur l'exploitation agricole de ses parents. A l'automne 1978, il décidait de préparer un brevet de technicien agricole (qu'il a obtenu en juin) et le baccalauréat D' au centre de promotion sociale agricole de Combourg (Ille-et-Vilaine). *« En décidant d'utiliser le breton au baccalauréat*, explique-t-il, *j'ai voulu montrer que notre langue exprime parfaitement la réalité de notre temps. »* Le président du conseil culturel de Bretagne, M. Michel Denis, a fait part de *« sa grande satisfaction de voir que quelqu'un avait à la fois compris et mis en application l'esprit même de la Charte culturelle de Bretagne »* (1).

Au rectorat de l'académie à Rennes, où l'on ne fait aucun commentaire sur l'événement, il semble qu'il y ait eu quelques hésitations avant de reconnaître la souveraineté du jury qui a corrigé les copies de M. Quillébéré. Paradoxalement, comme il a été reçu au terme du premier groupe d'épreuves, le jeune homme n'a pas eu besoin des points obtenus dans l'épreuve facultative de breton qu'il avait subie.

CHRISTIAN TUAL.

(1) Le préambule de la Charte culturelle de Bretagne signée en 1978 entre le gouvernement et l'établissement public régional affirme qu'elle constitue *« un acte de reconnaissance de la personnalité culturelle de la Bretagne et l'engagement d'en garantir le libre épanouissement »*.

INDUSTRIE

FAITS ET JUGEMENTS

Les auteurs du hold-up du Bistrot de Paris ont été arrêtés

CARNET

Naissances

— Charles JAILLARDON et Marianne, née Capdevlile, sont heureux de faire part de la venue au monde de

Laetitia,

le 29 juin 1979.
Le Vieux Logis.
Chemin Beckensteiner.
69260 Charbonnières-les-Bains.

Mariages

— M. Alain de FERAUDY
et Mme MERCIER-HANDISYDE,
née Gabrielle Théron,
sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité au temple du Vésinet, le 13 juin 1979.

Décès

— Mme Marc Benoist,
M. et Mme François Lefèvre et leurs enfants,
M. et Mme Yves Benoist et leurs enfants,
M. et Mme Alain Benoist et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marc BENOIST,

secrétaire de l'Académie de marine, *survenu à Paris, le 9 juillet,* à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le service religieux aura lieu le vendredi 13 juillet, à 10 h. 30, en l'église de Talmont (Vendée), suivi de l'inhumation aux Sables-d'Olonne.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Edouard BODDAERT,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien receveur-percepteur,

survenu à Argenteuil, le 6 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Suèvres (Loir-et-Cher), le 9 juillet 1979.

— Mme Paul Botalla-Gambetta, son épouse,
Mme Bullinger-Muller, sa belle-mère,
Le chef d'escadron et Mme Trévidic, François, Yann et Isabelle,
M. et Mme Bernard Botalla-Gambetta, Laurent et Paul,
M. et Mme Jean-Michel Lety, Fabien et Raphaël,
M. et Mme Michel Botalla-Gambetta,
font part du retour à Dieu, le 5 juillet 1979, de

Paul BOTALLA-GAMBETTA,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
directeur honoraire de la S.N.C.F.A.
Priez pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Les docteurs Serge et Myriam Lapidus,
M. et Mme Jean-Claude Hanus et leurs enfants,
Michel et Muriel Lapidus,
Mme veuve Marc Benathar,
Marc-Thierry Benathar,
M. et Mme Raphaël Benathar, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Auguste Cazes, leurs enfants et petits-enfants,
Mmes Myriam et Micheline Cazes et leurs enfants,
M. Israël Bennarroch, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 7 juillet, de

Hélène CAZES-BENATHAR,
avocat honoraire
au barreau de Paris,
médaille d'or de l'Etoile civique
commandeur
de l'association Franco-Britannique,
compagnon du 8 Novembre 1942,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, parente et alliée.

Les obsèques auront lieu mercredi 11 juillet.

Réunion à 14 h. 30, entrée principale de Pantin-Parisien.

Ni fleurs ni couronnes.

La famille ne reçoit pas.

Joignez une pensée pour son mari

Moyses

et son fils

Marc,

tous deux prématurément disparus.

— Mgr Matagrin, Mgr Mondésert et Mgr Bussini,
Les membres du conseil épiscopal et du conseil presbytéral,
Les prêtres de Grenoble et du diocèse,
font part du retour à Dieu, le dimanche 8 juillet, du

Père Abel CHOLLIER,

âgé de cinquante-deux ans.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église Saint-Joseph de Grenoble, le mercredi 11 juillet, à 10 heures.

— *Mme André Labrousse,* ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Le Couteux,
ont *la* douleur de faire part de la mort de

Mme André LE COUTEUX,
née Suzanne Mouzon,

décédée le 3 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le vendredi 6 juillet 1979, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul de Courbevoie, sa paroisse, et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière du Montparnasse.

12, rue du Commandant-Rivière, 75008 Paris.
138, rue de Tocqueville, 75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Mme Jean Debrot,
Mme Daniel Debrot,
M. et Mme Frédéric Debrot,
M. et Mme Geoffroy de Turckheim et leur fils Benoît,
M. et Mme Régis Larue de Tournemine,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde douleur d'informer que Dieu a rappelé à Lui, le 7 juillet 1979, dans sa cinquantième année,

M. Daniel DEBROT.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Un culte de consolation sera célébré au temple de Badevel (Doubs), le mardi 10 juillet 1979, à 15 heures.

Les condoléances seront réunies à l'issue du service religieux.

Ni fleurs ni couronnes.

« Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres chez moi, mais dis seulement une parole et je serai sauvé. »

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. François GIACHINO,

décédé le 9 juillet 1979, en son domicile à Paris, 10, rue Madame.

De la part de :
Mme François Giachino, son épouse,
Mme et M. Bernard Aubry, ses enfants,
Aurélia et Alexandre Aubry, ses petits-enfants,
Des familles Giachino, Dal-Pin, Veccia et Aubry, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et alliés.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 11 juillet, à 8 h. 30, en l'église Saint-Sulpice, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

10, rue du Vieux-Colombier,
75006 Paris.

— M. André Henrion,
M. et Mme Jean-Claude Provost,
Les docteurs Michel et Françoise Mignon,
M. et Mme Jacques Henrion,
François et Anne, Alexandre, Emmanuelle, Marc-Olivier et Raphaëlle, Séverine, Stéphanie et Solenne,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme André HENRION,
née Marie-Blanche Marmiola,

leur épouse, mère et grand-mère, décédée accidentellement le 5 juillet 1979.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 10 juillet, à 9 heures, en l'église Sainte-Geneviève d'Asnières, où l'on se réunira.

85, rue du Château, 92600 Asnières.
9, rue Parmentier, 92600 Asnières.
21, rue du Révérend-Père-Christian-Gilbert, 92600 Asnières.
Le Donjon, Salins,
73600 Moutiers.

— Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 5 juillet à Lyon, du

Père Jean-Yves JOLIF,

dont les obsèques ont eu lieu le lundi 9 juillet au couvent de l'Arbresle (Rhône).

[Né le 25 janvier 1923, à Rennes, Jean-Yves Jolif est entré dans l'ordre des Frères prêcheurs en 1942, au couvent d'Angers. Il est ordonné le 5 juillet 1945 à Saint-Alban-Leysse (Savoie). Il revient ensuite à Lyon, où il donne des cours aux facultés catholiques dès 1945. Intéressé par le travail de l'Eglise dans le monde du travail, il sera professeur au séminaire de la Mission de France à Pontigny. Dans les années 50, il entre au Mouvement de la paix, dont il deviendra membre du bureau national.

Sa sympathie pour les milieux ouvriers l'amène à collaborer étroitement avec le parti communiste, puis à y entrer en 1977, ce qui lui valut quelques remontrances mesurées de la part de l'ordre dominicain.]

— M. Léonce Lesieur, professeur honoraire de mathématiques de l'université de Paris-Orsay, et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léonce LESIEUR,
née Edith Rapilly,

à l'âge de cinquante-huit ans.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 11 juillet, en l'église d'Agon.

« La Galaisière »,
50230 Agon-Coutainville.
5, allée des Sophoras,
92330 Sceaux.

— Pierre Mialhe et ses enfants ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Céline MIALHE,

survenu le 6 juillet 1979.

67000 Strasbourg.

Les obsèques ont eu lieu à Strasbourg dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le comité central de la LICA a la douleur de faire part du décès du

**Révérend Archiprêtre
Nicolas OBOLENSKY,**
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
rosette de la Résistance,
déporté de Buchenwald.

— Mme André Pédoussaut,
Le docteur et Mme Yves Clary, née Pédoussaut,
M. Périssé et Mme, née Pédoussaut,
Ses petits-enfants : Florence, Pascale, Cécile Clary,
Jean-Pierre et Caroline Jals,
Les familles Pédoussaut, Daugé,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André PÉDOUSSAUT,
commissaire divisionnaire honoraire
du S.R.P.J.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national
du Mérite,
maire d'Artigat (Ariège),

survenu le 1er juillet 1979, dans sa soixante-dixième année.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 3 juillet 1979 en l'église d'Artigat.
09130 Le Fossat.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Tritter, ses enfants, petits-enfants, parents et amis, ont la douleur de faire part du décès de

M. René TRITTER,

survenu en son domicile le 2 juillet 1979.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Vence, le 5 juillet 1979.

Val-Clair, route de Saint-Paul,
06140 Vence.

— Ses enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges TROUPIN,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 5 juillet 1979, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques ont lieu, dans l'intimité, le mardi 10 juillet en l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de La Celle-Saint-Cloud.

Que ceux qui l'ont connu soient *remerciés de garder fidèlement* son souvenir.

25 bis, rue Boulard, 75014 Paris.
MT Bergès, 17, avenue de Saxe, 75007 Paris.
34, square Marguerite.
Boîte 14, 1040 Bruxelles.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Louis SCHAPIRA,
née Madeleine Mayer,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année, le 8 juillet 1979, en son domicile, 4, rue Théodule-Ribot, Paris (17e).

De la part de :
Ses enfants :
Le docteur et Mme Robert Schapira,
M. et Mme Fernand Soial,
M. et Mme Jacques Schapira,
Ainsi que de leurs enfants et petits-enfants ;
Sa belle-sœur, Mme Lucien Mayer, ainsi que de ses enfants et petits-enfants ;
Des familles parentes et alliées,
Et de Mme Paquita Fullana.

Les obsèques ont lieu le 10 juillet 1979, à 16 h. 30.

Rendez-vous à la porte principale du cimetière Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

Ni fleurs ni couronnes.

Communications diverses

— A tous les amis, la famille Nathan a l'immense plaisir d'annoncer l'obtention par Hélène Nathan du titre de docteur d'Etat en droit, décerné le mercredi 4 juillet 1979 à la faculté de droit du Panthéon, avec la mention « très honorable », à la suite de la soutenance de sa thèse intitulée : « Nature juridique du code andin des investissements étrangers à la lumière des événements récents ».

● *A l'occasion du cinq cent cinquantième anniversaire de la libération d'Orléans par la Pucelle,* l'Hôtel des monnaies propose une très riche exposition sur le thème « Images de Jeanne d'Arc ». Cela pourrait sembler une gageure pour cette Jeanne « *sans sépulcre et sans portrait* », comme disait Péguy, mais la double transfiguration sacrée et laïque de la Pucelle en sainte et en héroïne nationale a laissé tout au long de notre histoire d'importantes trances iconographiques. L'exposition souligne l'omniprésence de Jeanne. Toutes époques, toutes techniques et tous usages : ainsi, le visiteur pourra-t-il passer des manuscrits du XVIe siècle aux boîtes de camembert, d'une automate du XVIe siècle aux images pieuses 1900 ou aux documents de théâtre et de cinéma, sans oublier — évidemment — d'innombrables médailles.

En même temps, il sera possible de visiter une seconde présdentation consacrée à « La médaille religieuse jadis et aujourd'hui », qui offre un excellent aperçu de l'art religieux depuis les XIVe et XVe siècles (splendides émaux de Limoges et médailles de la Renaissance) jusqu'aux œuvres de Mathieu, Leygne, Michel Ciry, Szekely et de biens d'autres artistes contemporains.

★ Jusqu'au 30 septembre, tous les jours, de 11 heures à 17 heures, sauf dimanches et jours fériés. Entrée gratuite. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti, Paris-6e.

FEUILLETON

N° 7

ATAR-GULL

●

LIVRE DEUXIÈME

CHAPITRE III

M. BRULART

« La Catherine », brick du négrier M. Benoit, qui vient de quitter les côtes d'Afrique avec son chargement de « bois d'ébène » acheté au roi Taroo, souverain du grand Namaquois, a été rattrapée par une mystérieuse goélette, « la Hyène ». Contraint de s'arrêter et de monter seul à bord, le capitaine Benoit se trouve en présence d'un équipage particulièrement effrayant et s'apprête à pénétrer dans la cabine du commandant.

EN vérité, il méritait bien de commander *la Hyène et son hideux équipage. Telle fut* la première réflexion du capitaine Benoit lorsqu'il se trouva face à face avec ce personnage.

Figurez-vous un homme de taille athlétique, avec un visage pâle et plombé, un front plissé, un nez long et mince, épais sourcils d'un noir de jais, et des yeux d'un bleu clair et vitreux d'une fixité insupportable ; un menton large et carré, des joues creuses, recouvertes d'une barbe épaisse à moitié longue, et puis enfin une bouche bordée de lèvres minces et blafardes, agitées par un tremblement convulsif presque continuel, qui, par exemple, laissaient voir, pourquoi ne l'avouerait-on pas, de fort belles dents parfaitement rangées.

Pour tout vêtement, il portait une grosse chemise bleue à moitié usée qu'il attachait ordinairement autour de ses reins avec un bout de bitord ; aussi Benoit put-il admirer à son aise la force puissante de ses membres musculeux, bruns et velus.

Seulement, ses mains, toutes malpropres, toutes noires qu'elles étaient, témoignaient, par leur forme longue et effilée, par la délicatesse de leurs contours, témoignaient, dis-je, d'une certaine distinction de race...

Le commandant Brulart (car il avait un nom et s'appelait Brulart), même aucuns disent un nom ancien, un nom historique, qui, déjà illustre sous François Ier, fit pâlir plus d'une fois les généraux de Charles Quint ; quant à moi, je ne crois guère à ces dires : toujours est-il que M. Brulart était assis sur un vieux coffre et avait devant lui une petite table tachée de graisse et de vin sur laquelle il s'appuya quand il vit entrer Benoit.

Ce fut donc la tête dans ses mains, les coudes sur la table, son regard clair et perçant attaché sur le bonhomme, qu'il s'apprêta à engager la conversation.

Benoit, voulant lui épargner la peine de commencer, prit la parole avec dignité :

« Saurai-je enfin pourquoi... »

Mais M. Brulart l'interrompit de sa grosse voix :

« *Pourquoi toi-même !* chien ; au lieu de m'interroger, réponds... Pourquoi as-tu été si longtemps à mettre ton ourque (1) en panne ? »

A ces mots, le front de M. Benoit se colora d'une vive et légitime indignation ; il fût peut-être resté impassible pour une injure adressée à lui personnellement, mais insulter son brick... sa *Catherine !* appeler son joli navire une ourque ! c'était plus qu'il n'en pouvait supporter ; aussi reprit-il vivement :

« Mon brick n'est pas une ourque, entendez-vous, malhonnête, et, si je n'avais pas un bas mât trop pesant, je rendrais les huniers à votre bateau... »

∴

Ici, M. Brulart fit trembler la goélette aux éclats de son gros rire, et continua sans changer de position.

« Tu mériterais bien, vieille carcasse dématée, que je te fisse amarrer à une ligne de loch et que je te f... à la mer... à la remorque de ma goélette pour que tu puisses juger si elle file bien... mais je te réserve mieux que ça... oui, mon vieux, mieux que ça, dit Brulart en voyant l'air étonné de Benoit. Mais ce n'est pas encore l'heure ; dis-moi, d'où viens-tu ?

— Je viens de la côte d'Afrique, je fais la traite, j'ai mon chargement, et je vais à la Jamaïque pour y vendre mes Noirs...

— Je savais tout cela mieux que toi, je te le demandais pour voir si tu mentirais...

— Vous le saviez ?...

— Je te suis depuis Gorée...

— C'est donc vous... que j'ai vu avant l'ouragan... dans la brume...

— Un peu... Ainsi touche là, confrère, salut !... dit Brulart en tirant une mèche de ses épais cheveux noirs, comme si c'eût été la corne d'un chapeau. Ah !... nous faisons la traite ! et moi aussi... j'en suis enchanté.

— J'étais sûr que nous nous entendrions, dit Benoit un peu rassuré par cette parité d'état.

— Mais, dis-moi, tes Noirs, où les as-tu pris ? car l'ouragan nous a séparés, et je ne t'ai retrouvé que cette nuit.

— Sur la côte... à l'embouchure de la rivière des Poissons ; ils m'ont été vendus par un chef de *kraal* des grands Namaquois ; c'est une partie des petits Namaquois qui provenaient d'une prise faite pendant la guerre...

— Ah ! vraiment...

— Mon Dieu, oui, j'avais même eu l'idée, si mon chargement n'eût pas été complet, de descendre jusqu'au fleuve Rouge, qui est à peu près à 30 lieues dans le sud-est de la rivière des Poissons.

— Pour ?...

— Pour compléter mon chargement avec des grands Namaquois, car ils se sont fait des prises des deux côtés ; et si les grands Namaquois vendent les petits, les petits mangent les grands Namaquois.

— Ah ! ils les mangent !

— Ils les mangent à la croque-au-sel... répéta Benoit tout à fait rassuré, en faisant l'agréable ; ainsi, *commandant, vous voyez, puisqu'ils les mangent,* ils les vendraient peut-être à bon marché aussi, et je vous enseigne cet endroit comme un *bon coin.*

— Oh ! moi, je prends mes cargaisons de Noirs ailleurs !... c'est une combinaison à part... une espèce de tontine dans laquelle *j'amortis* beaucoup...

— Ah !... fit Benoit, ouvrant ses petits yeux, c'est une tontine... pourrai-je en être ?

— Comment ! mon brave, tu y es déjà !...

— Déjà... dit Benoit, qui n'y comprenait rien.

— Déjà... Mais, dis-moi, tu as quitté la rivière des Poissons ?...

— Hier soir... Mais cette tontine...

— Bien, ton estime t'éloigne de la rivière ?...

— De 20 lieues environ... Et cette tontine que...

— Tu es sûr que les petits Namaquois du fleuve Rouge ont aussi fait prisonniers des grands Namaquois ?

— Sûr, sûr, c'est leur chef Taroo qui me l'a dit ; mais vous voyez, commandant, que je m'amuse aux lanternes, tout ce que je puis faire pour vous, c'est de vous donner 6 tonnes d'eau et deux barils de biscuit ; vous concevez qu'avec près de quatre-vingts Noirs à bord et vingt hommes d'équipage c'est beaucoup... mais nous causerons de la tontine, et vrai, comme Catherine est mon épouse, je me *saigne* pour vous.

— C'est *le* mot, dit Brulart en souriant d'une façon singulière.

— Je ne puis pas faire un fifrelin de plus, ajouta Benoit d'un air *décidé.*

— Je te jure pourtant, moi, par tous les reins que j'ai brisés !... », cria Brulart.

Et il leva sa tête d'entre ses mains :

« Par tous les crânes que j'ai fendus !... »

Et il se dressa debout :

« Par tous les gosiers que j'ai échancrés !... »

Et il marcha sur Benoit :

« Par tous les navires que j'ai pillés !... »

Et il regarda le malheureux capitaine sous le nez.

« ... Que tu feras davantage pour moi, *mon-des grands Namaquois.*

— Me trahirais-tu ? demanda Benoit, pâle comme la mort.

— Si je te trahis ?... »

∴

Et à peine Brulart avait-il terminé ces mots, qui furent accentués lentement, qu'un rire tout homérique, ou plutôt tout méphistophélétique, ou, mieux encore, un vrai rire de hyène, souleva sa large poitrine.

« Ah ! gredin... bigre de forban !... », dit l'honnête Benoit en lui sautant au cou.

Mais Brulart, saisissant les deux bras de Benoit, les emprisonna dans son poignet de fer, tandis que de l'autre main il dénouait la corde qui lui servait de ceinture, et, en quelques minutes, Benoit fut ficelé, lié, enchevêtré, de manière à ne pouvoir faire le plus léger mouvement ; après quoi, Brulart le posa en travers sur son grand coffre, en lui disant : « A tout à l'heure, nous allons rire... *confrère.* »

Et il monta sur le pont au bruit des imprécations, des injures, des hurlements, des « Bigre ! », du malheureux Benoit, qui sautait par soubresauts *sur son coffre comme* un poisson sur le sable.

CHAPITRE IV

ARTHUR ET MARIE

*[Arthur, comte de ***, après une vie passablement orageuse, avait épousé une jeune fille fort belle, Marie, dont il était éperdument amoureux. Après quatre mois de bonheur — et de folles dépenses qui avaient définitivement ruiné le comte, — la jeune épouse proposa à son mari de mourir ensemble : leur bonheur était, dit-elle, trop intense pour durer. Subjugué par sa femme, le comte accepta avec joie et absorba le poison qu'elle lui tendait. Mais, étant d'une constitution particulièrement robuste, il en réchappa et constata... que sa femme n'était pas morte à ses côté et avait disparu. Plus tard : il apprit par un article de journal qu'elle était partie à Marseille avec un riche seigneur.*

Dans un autre article d'un journal marseillais, on pouvait lire, quelques jours plus tard, que Marie avait été assassinée.]

Le second article se terminait ainsi :

*« Ses obsèques ont eu lieu ce matin dans l'église Saint-Joseph ; on est à la recherche de l'assassin, qui est, dit-on, le mari de cette dame, le comte Arthur de ***, qu'on avait cru mort ; mais on n'espère pas le découvrir, car plusieurs témoins affirment avoir vu, avant-hier soir, peu de temps après le meurtre, un homme marchant fort vite se dirigeant vers le port, et dans la soirée, on sait qu'un mistic (2) sous pavillon sarde a mis à la voile. Mais les plus fortes présomptions portent à croire que ce monstre de jalousie a terminé sa vie dans les flots. Voici le signalement affiché à la préfecture : taille, 5 pieds 10 pouces, très maigre, figure longue et pâle, sourcils noirs, barbe noire, cheveux noirs, yeux bleu très clair, dents blanches, menton carré, vêtu d'une redingote verte et d'un chapeau rond. »*

∴

Nous n'aurions pas fatigué le lecteur par ces longs et fastidieux extraits de journaux si la coïncidence de noms ne nous avait frappé, comme on l'a déjà dit.

Quoique le signalement précité offre quelques points de ressemblance avec celui du commandant Brulart, d'autant plus que, dix années s'étant écoulées depuis cette aventure, l'âge du comte Arthur de ***, s'il vivait, se rapporterait parfaitement à celui de Brulart, qui est maintenant, je crois, dans son trente-septième printemps nous n'oserions pourtant prendre sur nous d'affirmer l'identité : nous laissons à la perspicacité du lecteur le soin d'éclaircir ce doute.

Toujours est-il que Brulart (comte ou non) monta sur le pont, laissant l'honnête Benoit maugréer à son aise, étendu sur le grand coffre.

EUGÈNE SUE.

(1) Synonyme d'*orque*, autre nom de l'*épaulard*. — (N.D.L.R.)

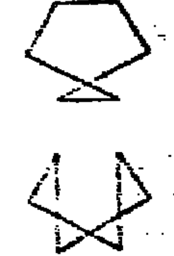
(2) *Mistic* ou *Mistique* : bateau caboteur de la Méditerranée. — (N.D.L.R.)

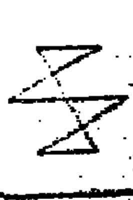
(A suivre.)

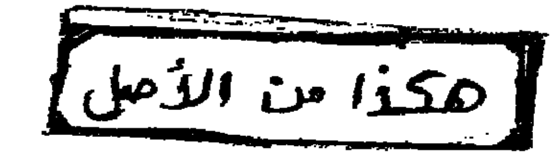


L'irrésistib
chu
Skyla

Une longu
PROBLÈME N







هكذا من الأصل

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'irrésistible chute de Skylab

Le laboratoire spatial américain Skylab, que la NASA avait mis sur orbite en mai 1973, va probablement retomber sur Terre dans la journée du 11 juillet. L'événement n'est pas nouveau en soi, car nombre de satellites artificiels ou de fusées porteuses — sans compter les innombrables météorites qui percutent chaque année notre globe — sont déjà retombés sans dommage sur Terre. Récemment encore, ce fut le cas du satellite français Castor et des vaisseaux de ravitaillement soviétiques Progress. Mais le fait prend un relief particulier dans la mesure où, pour la première fois dans l'histoire de l'astronautique, un engin de quatre-vingts tonnes — l'un des plus gros jamais lancé dans l'espace — va retomber pratiquement sans contrôle sur notre globe.

Certes, au contact des couches denses de l'atmosphère, il se brisera en une multitude de débris dont la majeure partie brûleront au cours de leur descente. Mais les experts de la NASA estiment cependant que cinq cents d'entre eux, pesant entre cinq kilos et plus d'une tonne, survivront à cette épreuve du feu et s'éparpilleront sur une zone longue de 6 400 kilomètres et large de 160 kilomètres. La masse de trente-huit de ces morceaux devrait être comprise entre 113 kilos et 1 700 kilos et deux ou trois d'entre eux devraient dépasser les deux tonnes, l'ensemble percutant le sol à des vitesses inférieures à 450 kilomètres à l'heure.

En dépit du fait que les zones de chute probables — entre 50° de latitude nord et 50° de latitude sud, — couvertes pour l'essentiel par des océans, englobent des régions à forte densité de population, la NASA estime à un sur six cents milliards le risque, pour une personne nommément désignée, d'être blessée par un morceau de Skylab, et à une sur cent cinquante-deux pour une personne quelconque. Dans l'immédiat, les ordinateurs de la NASA et du NORAD (North American Air Defence Command), comme ceux du Centre national d'études spatiales (CNES), dont les responsables travaillent en liaison étroite avec l'Agence spatiale américaine, s'efforcent d'affiner leur « fourchette de rentrée » et de prévoir le moment de la chute. Le cas échéant, la NASA peut, en effet, sur simple modification de l'attitude du Skylab, prolonger son vol de quelques heures et le faire retomber dans une zone plus propice.

Comme dans de nombreux pays, les pouvoirs publics français se sont préparés à toute éventualité, tout en reconnaissant que les risques sont minimes. Le ministère de l'intérieur et la sécurité civile, en liaison permanente avec le CNES, ont envisagé, si cela devenait nécessaire, un système de pré-alerte et d'alerte pour réduire les délais d'intervention des pompiers, des ambulances ou des secouristes. Il faut cependant noter que Skylab, au cours des quatre-vingt-dix minutes qu'il met pour tourner autour de la Terre ne survole la France que pendant une minute et demie. Et cela quatre fois par jour dont deux fois où il embrasse l'ensemble du territoire.

Comparé aux risques présentés par la chute des météorites naturelles qui, selon l'administrateur de la NASA, ont blessé six fois en deux siècles, celui de Skylab paraît faible. Il reste cependant à espérer que le laboratoire américain qui, contrairement au satellite soviétique Cosmos-954, de triste mémoire au Canada, n'est pas porteur d'un générateur de puissance nucléaire, n'entre pas dans l'histoire sur un accident, mais qu'il disparaisse dans un gigantesque feu d'artifice rappelant ce programme de 13 milliards de francs au cours duquel trois équipages se sont succédé pour des vols de longue durée dans l'espace : pendant 28 jours avec Charles Conrad, Joseph Kerwin et Paul Weitz ; pendant 59 jours avec Alan Bean, Jack Lousma et Owen Garriott, et pendant 84 jours avec Gerald Carr, William Pogue et Edward Gibson. Ce n'est que l'an dernier que les Soviétiques ont fait mieux.

L'AVENTURE de Skylab se termine avec près de quatre ans d'avance sur le calendrier que la NASA s'était fixé en 1973 au moment de son lancement (1). A cette époque, ses experts affirmaient que la station spatiale américaine, qui dépasse en taille et en poids — 7 mètres de diamètre, 36 mètres de long et 95 tonnes — les réalisations analogues soviétiques, ne retomberait pas sur la Terre avant dix ans. C'était sans compter avec l'activité du Soleil qui, au cours de ces dernières années, a été beaucoup plus forte que prévue. Sous son action, l'infime atmosphère subsistant aux altitudes où évolue le Skylab a subi de profondes variations de densité qui ont fortement freiné la station dont l'altitude a baissé rapidement.

Skylab, qui est constitué du dernier étage de la fusée Saturne-V de la conquête lunaire et d'un atelier scientifique auxquels ont été fixés un télescope et quatre grands panneaux solaires lui donnant une allure de moulin à vent, va donc plonger vers la Terre. Dès l'an dernier, il était acquis que l'échéance de 1983 ne serait pas tenue. Mais la NASA espérait, qu'en février 1980, lors du cinquième vol de la navette spatiale, il serait possible d'aller fixer sur Skylab une fusée d'appoint (le Teleoperator Retrieval System — T.R.S.) permettant soit de le précipiter vers le sol, dans une région peu fréquentée des océans comme le font souvent les Soviétiques avec les Saliout et les Progress, soit au contraire de le remonter en orbite.

Très vite, il est apparu que Skylab pouvait rentrer au plus tôt dès le mois de septembre 1979, et, qu'avec un peu de chance, les astronautes pourraient, en octobre de la même année, tenter d'installer au cours du second vol de la navette le T.R.S. développé par la firme américaine Martin Marietta (pour la somme de 145 millions de francs). Pour être prête, la NASA avait, dès le mois de juin de l'année dernière, « repris contact » avec l'engin pour lui donner une orientation qui permette à ses batteries de se recharger ; performance d'autant plus remarquable que la station était en sommeil depuis plus de quatre ans. Mais la NASA qui d'ordinaire ne laisse rien au hasard a été dépassée par les événements avec la maigre consolation de constater que, même dans le meilleur des cas, la navette, dont la mise au point subit d'importants retards, n'aurait pas été prête à temps. Aussi, à la fin de l'année dernière, annonçait-elle qu'elle renonçait à sauver Skylab (*le Monde* du 20 décembre 1978).

Depuis, la NASA et le NORAD (North American Air Defense) n'ont pour seul souci que de maintenir la station spatiale américaine dans une configuration telle qu'ils puissent — même de façon limitée — contrôler la fin de son vol. Aussi, les deux administrations s'efforcent-elles d'affiner la « fourchette de rentrée » avec leurs ordinateurs. Civils et militaires français ont d'ailleurs été invités à s'associer à l'entreprise et le Centre national d'études spatiales, à partir des données recueillies par les radars militaires du navire *Henri-Poincaré*, du centre d'essais des Landes et des Açores, et ceux, civils, de Natal (Brésil) et du centre spatial guyanais de Kourou, suit quotidiennement l'engin dans sa course, depuis plus d'un mois. Ce travail constitue un bon exercice pour préparer les équipes du CNES et de l'Agence spatiale européenne (ESA) aux prochains lancements de la fusée européenne Ariane.

C'est ainsi qu'il a été possible de dater la chute de Skylab entre le 9 et le 13 juillet, avec une probabilité maximum le 11 juillet. Cette imprécision dans la prévision (modifiée à maintes reprises) tient aux connaissances trop limitées que l'on a de ces régions de l'atmosphère.

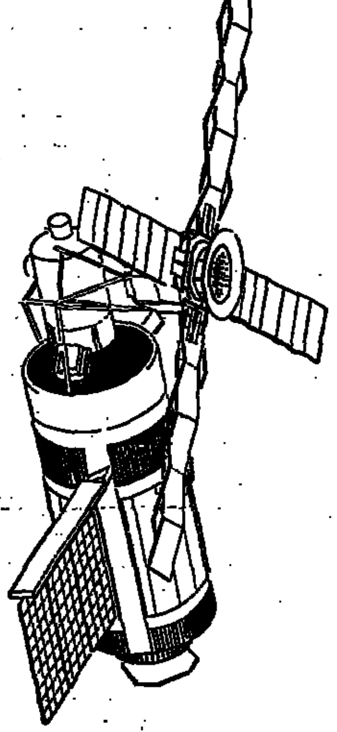
L'engin, qui croise actuellement à une altitude inférieure à 200 kilomètres — contre 435 lors de son lancement — a été réorienté le 20 juin dernier, pour qu'il soit possible de retarder éventuellement de quatre heures environ l'heure de sa rentrée et éviter ainsi qu'il ne chute sur des zones à forte densité de population.

Avant cette manœuvre, Skylab, tous panneaux solaires orientés vers le soleil (2), était dans une position où le frottement au contact des molécules des hautes couches de l'atmosphère était aussi faible que possible ; dans ces conditions, sa position relative par rapport à la Terre changerait constamment. Or, à basse altitude, le vaisseau spatial est, dans cette configuration de vol, soumis à des secousses d'autant plus fortes que l'atmosphère devient plus dense.

Désormais, Skylab occupe une position où il est à la fois horizontal et perpendiculaire au plan de son orbite. En d'autres termes, il marche en crabe. Les aérodynamiciens du Marshall Space Flight Center de la NASA ont démontré que dans cette configuration (*torque equilibrium*), Skylab était dans un état de stabilité tel que forces aérodynamiques et gravitationnelles se compensent. Avec cette manœuvre, expérimentée pour la première fois, sur un vaisseau spatial, il devrait être possible, selon l'équipe du Marshall Space Flight Center, de contrôler l'engin au moins jusqu'à une altitude comprise entre 137 et 145 kilomètres, ce qui est particulièrement bas dans la mesure où l'on estime que le Skylab « décrochera » vers 150 kilomètres et se disloquera à environ 104 kilomètres d'altitude.

Cette situation présente un autre avantage. Si le besoin s'en fait impérativement sentir, il est toujours possible de rendre au Skylab sa position première. Les réserves de gaz sont suffisantes. La station américaine offrirait alors une moindre résistance à l'avancement et son vol pourrait être prolongé de dix à douze heures.

Les risques sont donc faibles et ils présentent un caractère moins aigu si l'on songe aux milliers — plus de cinq mille — de satellites, fusées porteuses et débris divers qui se sont consumés dans la haute atmosphère. Quelques-uns ont atteint le sol sans dommages pour les populations. Mais l'on ne peut s'empêcher de s'interroger sur les raisons qui ont conduit les Américains à ne pas équiper Skylab d'un moteur (3) qui aurait permis de le faire chuter à la demande. Problème budgétaire. Aujourd'hui, ils doivent le regretter, même si, pour l'avenir, ils comptent un peu sur la navette spatiale pour « nettoyer l'espace circumterrestre ». Une étude de la firme américaine Aerospace Corporation ne prétend-elle pas qu'en 1985 il y aura 10 % de risques de collision dans l'espace avec les dix mille objets gravitant autour de la Terre.



JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Particulièrement mouvementé puisque la station fut endommagée.

(2) L'un des panneaux latéraux avait été arraché au cours du lancement.

(3) C'est le cas des Saliout soviétiques par exemple.

Qui est responsable des dommages ?

Le problème de la responsabilité des dommages éventuels causés par la chute d'un satellite est actuellement réglé par deux textes internationaux. Le premier, de portée générale, est le traité de l'espace qui est en vigueur depuis le 10 octobre 1977 et a été ratifié par plus de cinquante États ; son article 7 stipule que l'État lanceur est responsable à l'égard d'un pays tiers pour les dommages causés sur terre, dans l'air ou dans l'espace, par un de ses engins spatiaux.

Ce traité est assorti d'un texte complémentaire — la convention sur la responsabilité internationale pour les dommages — en vigueur depuis le 9 octobre 1972. Aux termes de son article 2, l'État lanceur est tenu de payer des compensations aux victimes. La négociation de cette convention prise pour l'application des articles 6, 7 et 13 du traité a été longue (huit ans) et difficile en raison de la complexité du sujet et de ses implications politiques. Selon les juristes, elle aurait le mérite de protéger efficacement les victimes qui ne se livrent pas à des activités spatiales, alors que dans les relations entre États de lancement, certaines incertitudes subsistent encore.

En toute logique

Une longueur utile aux sages

PROBLEME N° 151

« Que j'aime à faire apprendre
Un nombre utile aux sages
Immortel Archimède, artiste, ingénieur,
Qui de ton jugement peut priser la valeur ?
Pour moi ton problème eut de pareils avantages. »

Cette expression poétique du nombre pi (chaque nombre de lettres est une décimale) est ici pour vous servir de référence. Voici, en effet, trois constructions approximatives de la circonférence avec la règle et le compas, dont il s'agit de déterminer quelle est la meilleure. Puisque la « quadrature » du cercle, qui donnerait exactement la circonférence, n'est pas possible avec ces instruments, de combien peut-on en approcher ?

1) Une première approximation consiste à ajouter deux côtés du triangle équilatéral inscrit et deux côtés du carré inscrit.

2) Une seconde approximation, due à Specht, consiste à porter, sur la tangente en A au cercle, et dans une même direction, les longueurs AB, BC et CD égales respectivement au double, au cinquième et aux deux cinquièmes du rayon. Un point E est sur AO, au-delà de O, tel que AE égale OC. F est l'intersection de la parallèle par E à OD avec la tangente originale. AF est une approximation de la circonférence.

3) Dans une troisième approximation, deux points A et B sont diamétralement opposés. Sur la tangente en A, on porte AC, égal au tiers du côté du triangle équilatéral inscrit, et sur la tangente en B, dans la même direction, BD, égal à trois fois le rayon. CD est l'approximation construite.

Solution du problème n° 150

Trajets sur l'hexagone

Il y a au total douze manières de joindre les sommets d'un hexagone d'une manière continue et fermée, parmi lesquelles il ne faut pas oublier l'hexagone convexe lui-même.

PIERRE BERLOQUIN.

« Sous la mer une forêt »

C'est le titre de l'un des films tournés par l'association Jardinier de la mer, qu'elle met aujourd'hui à la disposition des enseignants et des mouvements de défense de la nature. Ce pourrait être aussi le titre du *Troisième Cahier*, publié par Georges Cooper, fondateur de la « base pour la reconquête des fonds sous-marins ». *Le Monde* a décrit dans son numéro du 27 novembre 1976 les travaux originaux de cet ancien marin-pêcheur qui s'est voué à la reconstitution des prairies sous-marines détruites aussi bien par les effluents des émissaires que par les divers agents mécaniques ou les « restructurations » des côtes qui affectent l'étroit plateau continental.

On sait maintenant le rôle capital que jouent en Méditerranée, mer fragile par excellence, les posidonies. Les vastes herbiers de ce curieux phanérogame sont indispensables à l'oxygénation de l'eau et à la vie des frayères, mais contribuent aussi au maintien des sols, en particulier des plages menacées. Chapitre par chapitre le « jardinier de la mer » étudie ici le comportement de ses cultures — mais il a implanté quarante-cinq mille boutures depuis 1972 — considérées au départ comme une gageure d'amateur. Aujourd'hui plusieurs municipalités varoises, les services de l'équipement, le CNEXO (Centre national pour l'exploitation des océans) lui ont confié des études de réimplantation sur le littoral, et des scientifiques ont collaboré à ce *Troisième Cahier*, notamment Mme Germaine Ricou, maître de recherches à l'INRA qui en a décrit la préface.

J. Rd.

● *Une exposition* « Posidonia, une forêt sous la mer » commence mercredi 11 juillet au Muséum d'histoire naturelle (1) de Nice. On peut y voir une récapitulation des travaux effectués dans ce domaine sur la côte varoise.

(*) Films et « Cahiers » peuvent être obtenus en écrivant à la Fondation Cooper à Giens 83400 Hyères.

(1) 60 bis, boulevard Risso, Nice.

La sonde Voyager-2 surveille Jupiter

PARTIE la première, elle arrive la seconde : le 10 juillet à 1 h. 29 minutes (heure française), la sonde Voyager-2 doit s'approcher à 650 000 kilomètres de la planète Jupiter. Il y a trois mois, le 5 mars, Voyager-1 est passé à 278 000 kilomètres de la planète géante avant de continuer sa route vers Saturne. Les photographies que cette sonde a prises de Jupiter et de ses satellites, les nombreuses mesures qu'elle a faites ont complètement bouleversé les idées qui semblaient les mieux établies. Voyager-2 doit confirmer les nouveautés apparues lors du survol de Voyager-1 avant de prendre à son tour la direction de Saturne.

Voyager-1 a apporté d'importantes précisions sur la planète proprement dite : les proportions relatives d'hélium et d'hydrogène dans la haute atmosphère ont été mesurées. La sonde a découvert des « aurores polaires » sur Jupiter. Toutes sortes de nuages ont été observés qui donnent à l'atmosphère jupitérienne une certaine ressemblance avec celle de la Terre. La grande tache rouge est apparue plus jaune qu'elle ne l'était lors des missions de Pioneer-10 en 1973 et Pioneer-11 en 1974. Sa structure est mieux connue, et ne paraît pas fondamentalement différente de celle des nombreux tourbillons de taille plus petite que Voyager-1 a photographiés. Mais c'est certainement de l'observation des satellites de Jupiter que sont venues les plus grandes surprises. L'une est la très grande variété des quatre satellites principaux : Io, Europe, Ganymède et Callisto. De tailles voisines, ces quatre satellites, qu'on suppose s'être formés à peu près simultanément, sont aussi dissemblables que possible, alors qu'on pensait qu'ils auraient un air de famille. Surtout Io qui a une activité volcanique marquée, et on a identifié au moins sept volcans en activité sur ce satellite. C'est la première fois qu'on découvre dans le système solaire des volcans actifs. On suppose que les forces de marée créées par l'intense attraction jupitérienne déforment Io ; les frottements qui en résultent libèrent suffisamment d'énergie pour entretenir l'activité volcanique.

Une activité plus faible pourrait aussi exister sur Europe. Voyager-1 est passé loin de ce satellite, alors que Voyager-2 s'en approche à 190 000 kilomètres, ce qui permettra d'obtenir des images sur lesquelles on pourra voir des structures d'environ 5 kilomètres, et de déceler éventuellement une activité volcanique. Les vues prises par Voyager-2 devraient aussi permettre de mieux comprendre la signification des raies que l'on voit sur Europe, et qui pouraient être de longues fractures de la croûte du satellite.

Ganymède aussi sera vu par Voyager-2 de beaucoup plus près que par Voyager-1. L'image actuelle du plus gros satellite de Jupiter est d'interprétation difficile : des cratères sont apparents dans certaines zones, des rayures ou fractures dans d'autres, qui témoignent d'une activité tectonique. Celle-ci n'est au contraire pas visible sur Callisto, parsemée de cratères, et dont la surface est visiblement très ancienne : les cratères ont dû se former avant la solidification complète, ce qui pourrait expliquer une série de « rides » qui entourent un profond cratère.

Un coup de chance

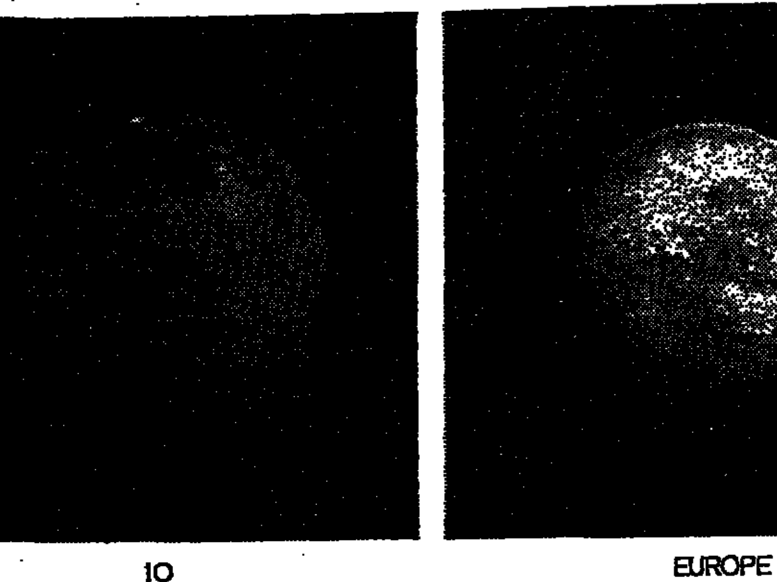
Autre découverte importante : comme Saturne, comme Uranus, Jupiter a un anneau, mais extrêmement ténu. C'est une mince bande de débris rocheux, épaisse de moins de 30 kilomètres, large de 8 000 kilomètres, entourant l'équateur de la planète à quelque 128 000 kilomètres du centre de Jupiter. Sa découverte est un coup de chance : à tout hasard, une photographie fut prise en longue pose quand Voyager-1 traversa le plan équatorial de Jupiter ; mais la caméra n'avait qu'un champ très réduit, et il fallut choisir *a priori* à quelle distance de Jupiter on chercherait un éventuel anneau. Or les contraintes imposées par la théorie sur cette distance sont très lâches, et l'anneau aurait très bien pu être ailleurs que là où il fut cherché et trouvé.

La mission de Voyager-2 a été quelque peu modifiée à la suite de cette découverte, pour lui permettre de photographier à son tour l'anneau de Jupiter, dont la raison d'être et la composition sont encore d'entiers mystères. De même, le programme d'observation des satellites a subi quelques changements au vu des résultats fournis par Voyager-1. Ainsi, il n'était pas initialement prévu que Voyager-2 observe Io, dont il ne s'approche qu'à 1,2 million de kilomètres. Mais la découverte de volcans en activité sur ce satellite intrigue les scientifiques : il se trouve que pendant une dizaine d'heures dans la matinée de ce mardi 10 juillet, Io et Voyager-2 ont des mouvements parallèles, et cette circonstance est mise à profit pour braquer une caméra sur Io, et évaluer sur une durée raisonnable l'ampleur des éruptions.

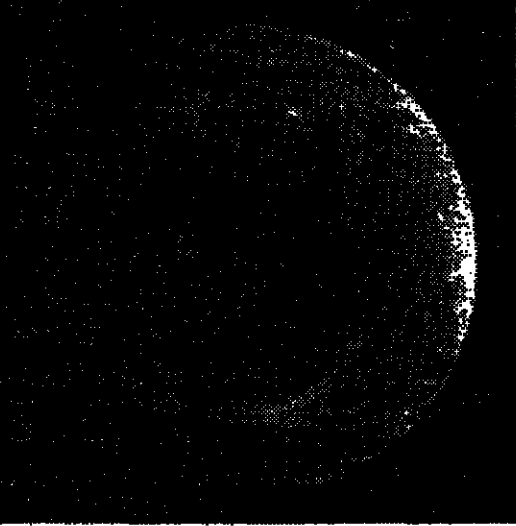
Les photographies rapprochées de Jupiter et de ses satellites constituent évidemment l'information la plus spectaculaire. Il ne faut cependant pas négliger le reste. L'observation du champ magnétique de Jupiter, très différent par sa forme de celui de la Terre, celle des intenses ceintures de radiations qui entourent la planète ont apporté beaucoup d'informations. La faible distance de Io à la planète fait que ce satellite interfère fortement avec la magnétosphère de Jupiter, et y dessine une sorte de tube où Voyager-1 a pu mesurer un courant de 5 millions d'ampères. De même, il a découvert que des poussières, dont la composition chimique est à base de soufre, d'oxygène et de sodium, sont présentes dans la magnétosphère, sans doute émises par les volcans de Io. Certaines ont des vitesses supérieures à 30 000 kilomètres par seconde, soit le dixième de la vitesse de la lumière.

D'autres expériences instructives sont liées aux occultations : Voyager-1 est passé dans le cône d'ombre de Jupiter ; l'observation de la lumière solaire quand elle traversait l'atmosphère de Jupiter, juste avant et juste après l'occultation, a fourni de bonnes indications sur sa composition. Une autre occultation fut celle de la Terre. Les émissions radio de Voyager-1 étaient alors perturbées par leur passage dans l'atmosphère de Jupiter, ce qui a fourni d'autres indications sur cette atmosphère. Mercredi 11 juillet, c'est à son tour Voyager-2 qui verra disparaître le Soleil, puis la Terre, ce qui permettra encore de sonder l'atmosphère de Jupiter.

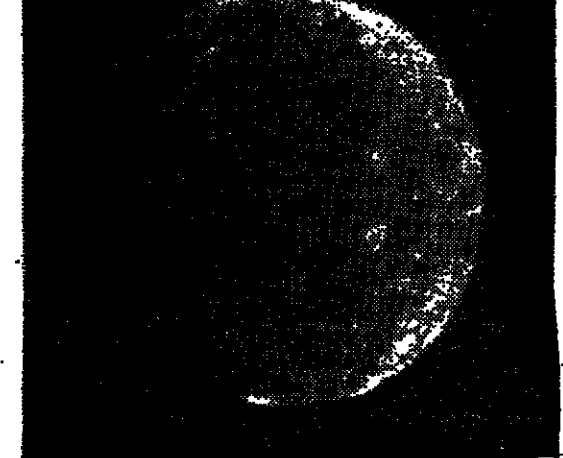
MAURICE ARVONNY.



IO — EUROPE



GANYMÈDE



CALLISTO

Jupiter a treize satellites, mais quatre seulement, ceux que découvrit Galilée en 1610, sont de grande taille, leurs diamètres allant de 3 050 à 5 270 kilomètres. A titre de comparaison, la planète Mercure et Callisto ont, à quelques kilomètres près, le même diamètre, et la Lune prendrait place entre Europe et Io.

On reproduit ici quatre photographies — à la même échelle — prises par Voyager-1, qui permettent de comparer les satellites et de se faire une idée de leur diversité d'aspect.

Premières informations sur la catastrophe sismique chinoise de 1976

Pour la première fois, les Chinois ont donné quelques informations sur la catastrophe sismique qui a frappé la région de Tangshan le 28 juillet 1976. Selon le « New York Times » — qui rapporte les précisions suivantes, — ce sont douze spécialistes américains des sciences de la Terre qui ont bénéficié de ces révélations, au cours d'un voyage d'études en Chine.

LES Chinois n'ont toujours pas révélé le nombre de morts, mais le chiffre de 750 000 est très vraisemblable : le séisme s'est produit à 3 h. 43 (un tremblement de terre est toujours plus meurtrier la nuit), le foyer du séisme était juste sous la ville qui avait plus d'un million d'habitants. En outre, la région était très peuplée.

Les dégâts matériels ont été énormes : à Tangshan, sur 352 bâtiments en brique à plusieurs étages, 117 se sont effondrés totalement, 85 partiellement et quelques-uns sévèrement endommagés ; seulement 4 n'avaient subi aucun dégât.

Dix mille mineurs — les équipes de nuit — travaillaient au moment de la catastrophe dans les mines de charbon situées en partie sous la ville. La coupure des lignes électriques a arrêté la ventilation, ainsi que le pompage des eaux d'infiltration, et a éteint toutes les lumières. Cependant, selon les Chinois, la plupart des mineurs ont été secourus dans les quelques heures qui ont suivi la catastrophe ; mais certains n'ont pu être sauvés qu'après deux semaines... Les installations de la surface ont beaucoup souffert. En revanche, les galeries les plus profondes ont été peu affectées par le séisme. Toutefois, certains filons de charbon, qui avaient été déjà disloqués par un violent tremblement de terre il y a plus d'un million d'années, ont « rejoué » parfois de près d'un mètre.

Les hauts fourneaux se sont arrêtés, si bien que le fer qui y était en fusion s'est solidifié et qu'il a fallu les faire sauter.

Sur plus de 2 500 kilomètres carrés, le sol gorgé d'eau s'est liquéfié (ce qui est un phénomène classique en une telle circonstance) et n'a donc plus pu supporter les constructions qui y avaient été édifiées.

Sur 28 trains en circulation au moment du séisme, 7 ont déraillé. 20 ponts routiers se sont effondrés ou ont été très endommagés et 211 ont subi des dégâts plus ou moins importants. Le réseau d'adduction d'eau a été rompu en tellement d'endroits qu'il faudra des années pour le remettre en parfait état. 40 barrages de terre ont été endommagés (dont 1 haut de 65 mètres et long de 94,5 mètres), mais n'ont provoqué aucune grave inondation.

Le tremblement de terre s'est traduit par le coulissage d'une faille sur près de 150 kilomètres de long, et le mouvement relatif des deux côtés a atteint, par endroits, 3 mètres. Sur la côte proche de Tangshan, une portion du rivage s'est enfoncée de 3 mètres, la mer inondant un village.

Des geysers de sable ont jailli du sol — ce qui avait déjà été observé lors d'autres violents tremblements de terre, — parfois à une hauteur de 3 mètres, et pendant plusieurs heures. Au point que des canaux d'irrigation ont été bouchés et des terres agricoles recouvertes.

CORRESPONDANCE

La surveillance de la Soufrière

A la suite de l'article de John Tomblin sur l'éruption volcanique de la Soufrière de Saint-Vincent publié dans le Monde *du 27 juin, nous avons reçu de M. Jean Delhaye, directeur de l'Institut national d'astronomie et de géophysique (INAG), la lettre suivante :*

J'ai tout à fait apprécié l'article de notre ami John Tomblin sur la crise volcanique de la Soufrière de Saint-Vincent (...).

Cependant, je regrette que les éléments d'information dont vous aviez connaissance et relatifs à la participation dans cette opération des équipes scientifiques françaises (de l'Institut géographique national et de l'Institut de physique du globe de Paris, notamment) n'aient pas été mentionnés dans un commentaire approprié.

En effet, il semble juste de rendre hommage aux efforts de ces équipes qui agissent dans le cadre d'une convention d'assistance mutuelle qui nous lie à la Seismic Research Unit de John Tomblin pour la surveillance volcanique des îles des Petites Antilles.

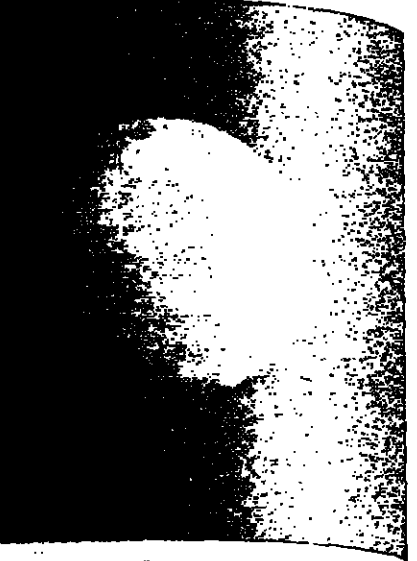
Bien plus, en évitant de citer cet accord et de situer l'éruption de la Soufrière de Saint-Vincent dans son contexte antillais (les volcans de la Montagne-Pelée à la Martinique et de la Soufrière de la Guadeloupe sont de même nature), on laisse entendre à vos lecteurs de nos départements d'outre-mer que rien n'est fait au plan français alors que, depuis 1976, un effort considérable a été accompli par l'INAG pour la rénovation des observatoires volcanologiques antillais, l'installation de réseaux de surveillance faisant appel à l'ensemble des techniques actuellement disponibles et la formation de personnel qualifié pour les servir.

هكذا من الأصل

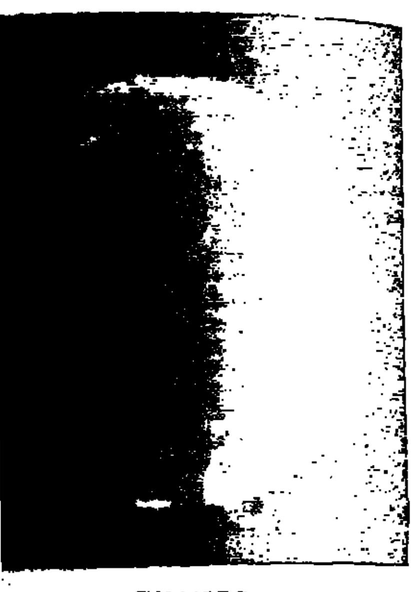
ET DES TECHNIQUES

eille Jupiter

MAURICE ARVONNY



EUROPE



CALLISTO

mations
chinoise de 1976

TÉMOIGNAGE

Des enfants si mal accueillis...

Après la parution dans « le Monde » des 24 et 30 mai d'articles consacrés aux accidents à la maternité Baudelocque à Paris, une jeune femme qui a accouché au mois de mai à la maternité de l'hôpital de la Croix-Rousse à Lyon témoigne ici du manque de place et de personnel dans une maternité moderne d'un établissement public.

J'ai accouché le 25 mai dernier à la maternité de l'hôpital de la Croix-Rousse, à Lyon, et voudrais vous faire part d'une situation qui me paraît scandaleuse. (...)

Certes, le service est tout à fait moderne : deux étages de chambres confortables à un ou deux lits, avec cabinet de toilette, une petite nursery pour le bébé. Mais il faudrait avoir le temps de profiter de ces belles chambres, de s'y reposer, d'apprendre à s'occuper du bébé...

Or que se passe-t-il, en mai 1979 ?

— *25 mai :* le matin, pas de place dans le service pour faire pratiquer les examens demandés par le médecin à la consultation ; la pièce prévue à cet effet est occupée par des femmes qui y ont accouché sur un chariot ou qui attendent, après leur accouchement, qu'une chambre soit libre. Je peux constater aussi que trois femmes venant dans la matinée pour accoucher ont été renvoyées. Effectivement, où les mettre ?

L'après-midi, je reviens pour les mêmes examens. Il reste sur une couchette une femme qui a accouché la nuit précédente et qui n'aura une chambre que le lendemain.

Deux nuits sur un brancard

Dans la soirée, je reviens pour accoucher cette fois. J'ai la chance de pouvoir accoucher dans de bonnes conditions. Mais, au passage, je vois que deux femmes sont sur des chariots dans un couloir : elles attendent aussi une chambre depuis la veille au soir et ne pourront en avoir une que le lendemain ; elles auront passé deux nuits sur un brancard. Pour ma part, ayant accouché vers 22 heures, je passe la nuit sur le lit d'accouchement.

— *26 mai :* dans la matinée, d'autres femmes qui se présentent pour accoucher ne sont pas admises. Vers 14 heures, une chambre est libérée pour moi, mais les deux femmes qui ont accouché immédiatement après moi cette nuit sont encore sur leur couchette...

— *27 mai :* dès le matin, on m'informe que les départs se font le cinquième jour ; sachant que le séjour est pris en charge normalement jusqu'au douzième jour, je m'informe davantage. En effet, en rentrant à la maison, je vais retrouver mes deux autres enfants, trois ans et deux ans, et mon mari sera absent pendant quarante-huit heures... C'est bien ennuyeux, me répond-on, peut-être pourra-t-on me garder un jour de plus, mais sûrement pas deux. Il faut penser aux femmes qui attendent si inconfortablement leur tour en bas. En effet...

Ma situation n'a rien de dramatique car je pourrai faire appel à la famille ou à des amis ; mais quelle est la proportion des femmes allant accoucher à l'hôpital qui peuvent se faire aider correctement en rentrant au bout de cinq jours à peine ?

La bonne volonté ne suffit pas

Tels sont les faits. Or la nouvelle maternité de la Croix-Rousse a été ouverte il y a un an. Tout un étage entièrement refait dans les anciens locaux est fermé, par « manque de personnel », me dit-on. L'équipement spécialisé que représente un box d'accouchement est occupé par des femmes qui n'ont plus rien à y faire et qui y sont franchement mal, alors que dans le même temps des femmes ne peuvent accoucher à l'hôpital qu'elles ont choisi et où elles ont généralement été suivies. Où vont-elles alors ? Dans une clinique privée ?

L'ensemble du personnel travaille dans de fort mauvaises conditions : encombrement, nettoyage des chambres et du matériel très difficile à effectuer entre deux accouchements, etc. Il faut néanmoins souligner la bonne volonté de tout le personnel qui s'efforce de ne pas faire subir aux femmes les nombreux problèmes de fonctionnement du service.

Alors, que d'incohérences :

— Pourquoi investir dans des locaux qui resteront fermés ?

— Pourquoi la Sécurité sociale a-t-elle prévu la prise en charge du séjour en maternité pendant douze jours ? Pourquoi dans la plupart des établissements faut-il signer une décharge pour quitter la maternité avant une semaine ?

— Pourquoi créer des services dont l'hôtellerie est capable de concurrencer n'importe quelle clinique, si par ailleurs on fait tout pour renvoyer les clients sur le secteur privé ?

— Pourquoi dit-on aux Français de faire plus d'enfants, si même le peu qui naissent aujourd'hui sont si mal accueillis ?

ELIZABETH GAGNEUR
(Lyon).

LES GÉNÉRALISTES ET LA PRÉVENTION

Lacunes et hésitations

La prévention des maladies, médecine de l'avenir pour certains, peu souhaitable pour d'autres qui redoutent une médicalisation excessive de la collectivité et ainsi, par la fréquence et l'exigeance des contrôles qu'elle induirait, une atteinte à la liberté individuelle, reste en France, malgré des efforts certains, encore embryonnaire.

Quelle doit être, en ce domaine, l'activité du médecin généraliste ? Sur quels facteurs doit-elle en priorité porter ? Quelles devraient être la rémunération et la formation de ces médecins ? Telles sont les questions auxquelles a tenté de répondre une enquête menée par le Comité national de prévention médicale et la Fédération nationale des omnipraticiens français avec la collaboration de l'Institut régional pour la santé (IRSA) de Tours, dirigé par le docteur Tichet.

Cette enquête a été élaborée à partir des 1313 réponses apportées par des médecins à un questionnaire qui avait été diffusé à 4 500 exemplaires. 50,80 % des praticiens qui ont répondu indiquent qu'ils donnent dans le cadre de leur pratique quotidienne une place particulière à l'éducation de la santé et à la prévention. Mais ce résultat, notent les rapporteurs, semble « optimisé », et plus d'un quart des médecins ne se décident pas à prendre parti sur leur part de responsabilité dans l'éducation sanitaire. Pour un tiers, les médecins constatent que la demande vient souvent, ou très souvent, du patient, rendu sensible à ces questions par des campagnes d'information. Ce point est un élément encourageant pour le succès de ces campagnes.

Le régime sans sel chez l'hypertendu obtient, selon les médecins, le meilleur taux de succès (53,83 %) parmi les conseils qu'ils donnent à leurs patients, suivi du régime alimentaire chez l'obèse (35,46 %), de l'allaitement maternel des nourrissons (31,55 %) et de l'interdiction du tabac chez les bronchiteux chroniques (29,79 %).

Le rapport note que le premier obstacle ressenti est l'inadaptation des études et du système de santé à la promotion de la prévention. Un médecin sur deux estime qu'une préparation spéciale serait nécessaire, et 46 % des praticiens préféreraient, dans la mesure où la prévention deviendrait une part régulière de leur activité, un type de rémunération au forfait (39,63 % pour une rémunération à l'acte et 14,36 % de non-réponses).

Cette enquête ne permet pas de dégager une ligne de conduite qui recueillerait l'approbation de la majorité des médecins. « *Les médecins généralistes,* conclut le rapport, *n'ont pas encore intégré dans la pratique quotidienne les données essentielles de la prévention et de l'éducation sanitaire. La plupart pressentent le développement probable de ces domaines d'activité, mais en mesurent mal l'incidence sur leur vie professionnelle et leur formation post-universitaire.* »

Il apparaît en outre que le médecin généraliste manifeste souvent quelque anxiété vis-à-vis de son avenir et des mutations en cours, ce qui explique peut-être la disparité des réponses.

CORRESPONDANCE

Comment choisir un chirurgien esthétique ?

A la suite des articles publiés dans « le Monde de la médecine » du 20 juin 1979, nous avons reçu une correspondance des responsables du Conseil national de chirurgie esthétique et de la Société française de chirurgie esthétique.

Nous publions ci-dessous des extraits de ces correspondances et la réponse du docteur Roger Mouly, secrétaire général de la Confédération internationale de chirurgie plastique.

J'ai été surpris qu'une confusion puisse s'établir entre chirurgie plastique et chirurgie esthétique Cela est surtout manifeste dans votre rubrique « Comment choisir », où vous ne mentionnez que la Société française de chirurgie plastique, qui groupe des praticiens variés dont seulement une minorité pratique la chirurgie esthétique.

Deux autres sociétés

Dans un souci d'information, qui caractérise votre journal, je vous serais reconnaissant de bien vouloir insérer dans vos colonnes un rectificatif où il serait précisé que, actuellement, il existe deux autres sociétés groupant des chirurgiens dûment qualifiés par le conseil de l'ordre et ne pratiquant que la chirurgie esthétique :

— La Société française de chirurgie esthétique, d'une part, dont je *suis le président,* et dont le siège social est 43 bis, avenue Simon-Bolivar, 75019 Paris ;

— Et, d'autre part, le Conseil national de chirurgie esthétique, dont le président est le docteur Arion, et dont le siège social est 47, rue des Acacias, 75008 Paris (...).

DOCTEUR JACQUES FAIVRE,
président de la Société française de chirurgie esthétique.

Pour l'exercice exclusif

(...) Le chirurgien esthéticien prend d'autant mieux ses responsabilités, qu'il a décidé de ne pratiquer qu'une seule spécialité à la fois, quelles qu'aient été les difficultés à créer une clientèle lorsque, jeune chirurgien, il s'est installé pour ne faire que de la chirurgie esthétique, plastique, réparatrice, c'est-à-dire la chirurgie de ce qui se voit.

L'exercice exclusif est, à notre sens, un élément de garantie plus concret qu'un *a priori* pour telle ou telle liste de chirurgiens appartenant à telle ou telle société.

C'est là le point essentiel omis par le docteur Grignon. Ce soi-disant brevet de qualification, qui n'est, en réalité, qu'une compétence en chirurgie plastique, est délivré à un grand nombre de spécialistes qui pratiquent la chirurgie esthétique occasionnellement ou de façon non prépondérante. On comprend alors cette tendance à essayer de faire partager une responsabilité avec les opérés. On comprend également cette opposition, jamais avouée, à toute tentative d'organisation professionnelle, visant à obtenir une réelle qualification imposant l'exercice exclusif de la chirurgie esthétique.

Dans les années 50, pour des raisons de sécurité des malades, on a séparé l'ophtalmologie de l'oto-rhino-laryngologie, qui étaient, jusqu'alors, groupées en une même spécialité. Il faudra bien, également, séparer la chirurgie esthétique, très particulière, justement dans la haute responsabilité civile qu'elle implique, des autres spécialités. C'est là le véritable intérêt des opérés, pour lesquels le choix du chirurgien deviendra certainement plus facile.

Dr HENRI-GILBERT ARION,
président du Conseil national de chirurgie esthétique.

Une séparation inepte

En France, tout médecin peut exercer la chirurgie esthétique avec son seul titre de docteur en médecine et sans même être chirurgien. Il existe cependant des spécialités et compétences prévues au code de déontologie et réservées aux médecins qualifiés par le conseil de l'ordre, sur avis de commissions nationales composées de cinq experts. La seule discipline faisant l'objet d'une qualification qui a trait à la chirurgie esthétique est la chirurgie plastique reconstructrice. Il s'agit là d'une évidence car la chirurgie plastique est la chirurgie des formes, c'est-à-dire de ce qui se voit. C'est la définition même de la chirurgie esthétique. Il est inepte de vouloir séparer chirurgie esthétique et chirurgie plastique. Si certains veulent mettre une restriction à leur exercice en se limitant à la correction de défauts mineurs qui seraient le privilège de la chirurgie esthétique, ils prouvent ainsi leur incapacité à pratiquer toute la chirurgie plastique.

La chirurgie plastique est officiellement reconnue comme compétence depuis 1970, et cent soixante-douze médecins ont reçu à ce jour le titre de « compétents ». Elle est également reconnue dans le cadre hospitalier et universitaire ou C.H.U. (nomination de maîtres de conférences agrégés, de professeurs, spécialisation de services hospitaliers), mais aussi comme monospécialité au sein de l'U.E.M.S. (Union européenne des médecins spécialistes groupant les praticiens de tous les pays du Marché commun). Un jeune chirurgien — en pratique un interne des hôpitaux nommé au concours des C.H.U. — qui veut maintenant devenir un chirurgien plastique suit une voie sans ambiguïté. Deux ans de chirurgie générale puis trois années en chirurgie plastique lui permettent d'acquérir la formation conforme aux normes françaises et européennes avec laquelle il obtiendra la qualification du conseil de l'ordre en chirurgie plastique.

Dr ROGER MOULY.

Le Monde

Modes du temps

Boîte à épices Boîte à idées

TRES intelligente et presque *parfaite, cette petite boîte* ronde, rechargeable à six épices, qui a surtout été conçue pour les campeurs et pour les amateurs de barbecues. Elle se distingue par son couvercle de *couleur moutarde* et *elle contient* du sel, du poivre, du piment de Cayenne, du paprika, du curry et *de la muscade. Compte tenu des* contraintes techniques — *la boîte* est en plastique rigide transparent, — le *poids* de chaque ingrédient, qui figure sur la boîte, a été déterminé en fonction de son utilisation. C'est ainsi *qu'on* trouve *un* maximum de sel (33 g), du curry (9 g), autant de poivre *que de paprika (8 g), un* peu moins de muscade (7 g) et *une pincée* de *piment* de Cayenne (4,5 g).

La boîte est dotée d'une *double protection* : un couvercle à encoche et un capuchon bien entendu perforé. Au-dessus de ses trous saupoudreurs, chaque *compartiment porte le nom* de l'ingrédient, hélas, écrit en allemand. Cette boîte a, en effet, une histoire compliquée. Elle est fabriquée à Münchengladbach par un fabricant allemand qui a un nom anglo-saxon : « United Industries ». Quant au brevet, il est américain mais il n'a... jamais été diffusé aux Etats-Unis.

Tout autour de ladite boîte, le nom de chaque épice est traduit en quatre langues dans l'ordre *suivant : allemand, anglais, français*, hollandais. Là encore aussi, le *français*, qui, en France, devrait être en tête, ne figure qu'en troisième position. Ces quatre langues correspondent *évidemment* aux pays dans lesquels cette boîte est actuellement vendue. Mais il est vrai*semblable qu'elle « parlera »* bientôt aussi espagnol et italien.

Ce *récipient* fait 75 millimètres de haut et 64 millimètres de diamètre. Si son couvercle et son capuchon sont assez difficiles à ouvrir, c'est pour mieux assurer l'étanchéité. Mais, comme on le sait, cette boîte est rechargeable, *ce qui est un de ses atouts principaux.*

Le fabricant ouest-allemand songe à proposer cette boîte dans une version plus sophistiquée. Mais pour que cela soit possible, il cherche, en France, un distributeur, qui soit bien introduit sur le marché spécifique du cadeau.

FLORENCE BRETON.

* *Assortiment d'épices et de sel Maille.* Prix : de 14 à 18 F. Importé et distribué par SEGMA, 71, quai National, 92806 Puteaux. Téléphone : 773-62-55. En vente notamment dans les Inno de Paris et dans la plupart des crèmeries et des commerces de comestibles. En province, dans l'Ouest, auprès des magasins Unico. Sur les côtes sud-est et sud-ouest chez Casino.

TUILES, POUTRES, PIERRES

Boom sur les matériaux anciens

LES amoureux du passé peuvent, désormais, recouvrir leur toit de tuiles deux fois centenaires, revêtir leur sol d'un carrelage du dix-septième siècle, se réchauffer devant une cheminée gothique. L'emballement pour les styles anciens a atteint les matériaux du bâtiment. Certaines entreprises se sont spécialisées dans la récupération de tout ce qui peut être sauvé des vieilles demeures en ruines ; elles ont trouvé sans peine des clients avides de donner à leur maison le cachet et la vraie patine des siècles passés.

C'est dans le Marais que Jean Lapierre (dont le siège social est dans le Mâconnais) a ouvert l'an dernier une boutique de matériaux anciens. « *Il y a quelques années*, dit Mme de Linière, qui reçoit ici les clients, *on se débarrassait allégrement de tout ce qu'on jugeait être des « vieilleries » sans valeur. Aujourd'hui, les gens qui s'installent dans le Marais sont à la recherche des matériaux d'époque qui redonneront vie à ces demeures des dix-septième et dix-huitième siècles.* »

Ce sont les cheminées qui attirent d'abord le regard lorsqu'on entre dans la boutique de Jean Lapierre. En pierre, brute ou polie elles sont toutes remises en état et prêtes à être montées par un maçon : il y a la vaste cheminée surmontée d'un trumeau de pierre et les gracieuses cheminées de chambres, de dimensions plus modestes et souvent finement sculptées. Entre 6 500 F et 25 000 F on peut trouver la cheminée dont on rêve. En pierre également, des bénitiers vasques, masques muraux, serviront d'éléments de décoration intérieure, tandis que des lions assis et des fontaines s'installeront à l'extérieur.

Puits, lavoirs ou auges de pierre

Dans un coin de la boutique sont empilées des boiseries anciennes : portes d'entrées ou de communication entre deux pièces, de la haute époque jusqu'au dix-huitième siècle. Elle valent entre 1 200 F et 3 500 F. Pour les sols, le choix peut se porter sur des parquets à la française, des carrelages de terre cuite ou des dallages de pierre.

Hubert Vaudron et sa femme, devant le succès de leur Brocante du bâtiment, installée depuis deux ans dans le Marais, ont dû s'agrandir. Ils viennent d'ouvrir un très vaste magasin au bord du canal Saint-Martin. Sur ces 3 000 mètres carrés d'exposition, ils présentent une centaine de cheminées de toutes les époques et des matériaux anciens de toitures et de sols. « *Nous avons choisi*, dit Mme Vaudron, *de proposer un nombre limité de produits, mais qui sont toujours disponibles. Nous avons ainsi des tuiles plates anciennes en quantités suffisantes pour refaire des toitures complètes.* » Ces vieilles tuiles, patinées par les ans, mais toujours en bon état, reviennent à 80 francs environ le mètre carré.

Les carrelages sont en terre cuite, dans tous les tons de rose et de rouge ou, plus rares, de beige et brun. Provenant de maisons anciennes (du seizième au dix-neuvième siècles), ces carreaux, carrés ou hexagonaux, s'allient à tous les styles de mobilier. Grande diversité également dans les poutres de chêne et les chevrons (vendus dans toutes dimensions) et dans les linteaux de cheminées et de portes. Quant aux cheminées de pierre, elles vont des monumentales pièces gothiques ou de la Renaissance jusqu'aux modèles du siècle dernier, sans oublier les sobres cheminées Louis XIII. A installer dans une cour pavée ou un pré : des puits, lavoirs, cuviers ou auges de pierre qui ont traversé les siècles et les intempéries avec sérénité.

JANY AUJAME.

★ Jean Lapierre, 75, rue Vieille-du-Temple, 75003 Paris. Brocante du bâtiment, 128, *quai de Jemmapes*, 75010 Paris.

Les tissus français outre-Atlantique

DÉCOR A NEW-YORK

IL ne *faut* pas se leurrer : la décoration et le mobilier contemporains français sont quasiment inconnus aux Etats-Unis. Les tissus d'ameublement, eux, font une très discrète apparition à New-York. Manuel Canovas présente, depuis un an, ses tissus aux couleurs fraîches dans un « show-room » de la 3e Avenue.

Il y a très peu de boutiques de tissus d'ameublement à New-York ; on en vend dans des grands magasins, en particulier Bloomingdale's et Sloane, qui ont des rayons « maison » importants. Mais ce sont surtout les *décorateurs* qui emmènent leurs clientes choisir les tissus dans ce building de « show-rooms » dénommé Decorators and Designers. Nicole Dupont, dans ce D & D de dix-huit étages, constate : « *Nous voyons régulièrement une bonne douzaine de vrais décorateurs professionnels et une nuée de décoratrices plus ou moins occasionnelles, qui viennent avec leurs amies. Tous apprécient nos créations, surtout les piqués inspirés des « quilts », les imprimés fleuris et les impressions d'indiennes.* »

S'ils sont assez chers, les tissus de l'Hexagone ont une bonne renommée : celle du goût français. Outre Manuel Canovas, les tissus Marignan et Boussac sont présents dans l'immeuble de la 3e Avenue. Les décorateurs américains apprécient surtout toutes les déclinaisons possibles de ces tissus à impressions coordonnées. Le jaune, à New-York, à la vedette, alors que les Françaises n'osent encore l'adopter pour le décor de leur maison.

Sur les dix-huit étages du building Decorators and Designers, les « show-rooms » de tissus sont les plus nombreux ; certains présentent aussi des papiers peints et d'autres sont consacrés aux tapis ou au mobilier. Parmi les tissus américains les plus originaux : de la toile de bâche écrue peinte à la *main* de *motifs* aux *formes* libres, de fluides tissus de soie de ton grège et des matelassés en flanelle grise ou en soie, à motifs « cravate ». — J. A.

TROUVAILLES

Draps en poche

Pour arriver, impromptu, chez des amis et y passer une nuit ou deux, on peut apporter une pochette « prêt à dormir » qui contient une paire de draps et une taie. Aussi doux que de vrais draps, ils sont en ouate de cellulose renforcée et se jettent lorsqu'on repart. Leur originalité : ils sont imprimés de petites fleurs naïves dans des tons de bleu ou de rose. Cette pochette Lotus, pour lit d'une personne seulement, coûte 19 francs environ.

★ En vente dans les grands magasins et à la boutique Lotus, 25, rue Bayard, 75008 Paris.

La moto sous la tente

Les motards qui veulent camper à l'étape recherchent un matériel léger. Raclet vient de sortir une nouvelle tente pour deux personnes qui ne pèse que 4 kilos. Elle mesure 1,95 m de long sur 1,15 m de large et elle est recouverte d'un toit supplémentaire qui forme auvent d'un côté pour abriter la moto. La tente est en fibranne écrue et le double toit *en polyamide brun et jaune.*

★ Tente moto Raclet, 390 F environ, en vente chez Fagema, 5 ter, route de Marcoussis, 91310 Montlhéry.

Nouveau garde-manger

Pratique pour conserver à l'air ambiant, mais à l'abri des mouches, *des aliments n'ayant pas* besoin du réfrigérateur, le garde-manger de jadis a fait peau neuve. Il se présente sous la forme d'un module carré de 40 cm de côté et 16 cm de haut, en polystyrène cristal transparent. Chacune des façades est percée de trous d'aération et munie de charnières. *Le garde-manger peut comporter un seul élément (95 F)*, deux (175 F) ou plus, superposés et emboîtés les uns dans les autres. Facilement démontables, ils peuvent s'emporter dans la maison de vacances ou en camping.

★ Vente par correspondance, PIAF, 7, rue Saint-Martin, 91150 Etampes. Téléphone : 494-46-32.

Repas chaud

Pour déguster, en pique-nique, un plat chaud préparé avant le départ, un récipient isothermique est une version modernisée de la marmite norvégienne. Ce récipient cylindrique, de 21 cm de diamètre et 24 cm de haut, muni d'une poignée, renferme deux casseroles en acier inoxydable, avec couvercles, et une poignée amovible. Les aliments, cuits directement dans les casseroles, se gardent au chaud pendant trois à quatre heures. Ce « Safari-chef » de Style-Europe vaut 150 F environ.

★ En vente dans les grands magasins et boutiques d'articles de camping.

Pension pour plantes

Les plantes supportent *mal de* rester seules pendant les vacances. Pour permettre aux possesseurs de plantes vertes de partir sans remords, le fleuriste parisien Arène a instauré un service de « *plantes-vacances* ». Il vient chercher les plantes à domicile et les prend en pension dans ses serres, où elles seront soignées et arrosées *moyennant* un prix qui varie selon leur taille (à partir de 100 F). L'entretien peut également être assuré à domicile.

★ Arène, 5, rue Mesnil, 75116 Paris. Téléphone : 727-32-50.

L'ÉTÉ EN VILLE

Actualité de la robe-chemisier

OU trouver une robe-chemisier ? La question revient souvent. S'il est une forme qui soit d'actualité, c'est bien celle-là. Idéale pour les vacances ou l'été en ville, selon la coupe et le tissu, elle a toujours sa place, changeant d'humeur selon les accessoires : un lacet de soie ou un collier de coquillages, le matin ; des perles, un clip et des boucles d'oreilles en font une robe de dîner.

CHARVET est avant tout un spécialiste de chemises masculines. Il utilise les mêmes tissus en chemisiers pour femmes et enfants, mais propose en outre une bonne série de ces robes néo-classiques, aux carrures nettes mais confortables. Elles se distinguent par un empiècement d'épaules, une légère ampleur froncée et un effet de jupe droite, à pli creux ou couché sous la taille. Le col est petit, arrondi ou pointu, coupé comme la gorge en tissu contrastant. Deux poches plaquées s'appuient au buste, deux autres sont prises dans les coutures de la jupe. Les tissus ont été choisis en exclusivité pour allier les rayures et les quadrillages fins et multicolores sur fonds de couleur, plus ou moins vifs. Des oxfords à mini-dessins rouge ou bleu et blanc sont parementés de piqué blanc. Les ceintures assorties s'enroulent à la taille. Une belle bourre de soie indienne teinte à l'indigo comme le jean apporte une note plus habillée à ce style sobre et dépouillé.

Toutes ces robes sont lavables, le coton en machine, la soie à la main, et ne demandent qu'un léger repassage. Elles existent du 36 au 48, à partir de 650 F et 950 F en soie et peuvent se commander aux mesures.

NATHALIE MONT-SERVAN.

CHARVET : robe-chemisier en popeline de coton quadrillé multicolore sur fond bleu, gris perle ou rouge, à col et parements dans les mêmes tons mais rayés, à doubles poches et plis creux sur la jupe. A partir de 650 F (8, place Vendôme).

★ *Croquis de MARCQ.*

مكذا من الأمل

du temps

français outre-Atlantique

A NEW-YORK

…UVAILLES

Repas chaud

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Cet été, en Italie.

● HOMMAGE DE LA TOSCANE A MIRO

A Florence : *soixante-dix toiles pour retracer l'itinéraire du peintre des débuts à maintenant (Or San-Michele)* ; à Prato : *sculptures (Palazzo Pretorio)* ; à Sienne : *affiches, dessins, gouaches et gravures (Palazzo Publico)* ; à Montecatini : *Miro, Calder, Adami, Tapiès, Rebeyrolle et des poèmes de Carlos Franqui. (Palais du tourisme.)*

● FLORENCE ET PRATO

Le théâtre musical, *la mise en scène, la décoration, autour du « Mai » de 1933 à 1979. (Forte Belvedere, à Florence ; Espace théâtral Magnolfi, à Prato, jusqu'au 7 octobre.)*

● MILAN

« Testuale » : Les paroles et les images. *Un grand panorama international de l'art depuis 1970 dans les milieux d'avant-garde, avec une centaine d'artistes post-conceptuels, post-minimalistes, etc., italiens surtout, mais aussi anglais, allemands, français, belges et américains. L'exposition est organisée par la ville de Milan dans le cadre des manifestations « Milan 80 ». (Rotonda di via Besana, jusqu'au 16 septembre.)*

● VENISE 79

La chorégraphie. *Vingt-six expositions, la plus grande manifestation consacrée à la photographie qui ait jamais été organisée. Treize expositions individuelles (Lewis W. Hine, Eugène Smith, Weegee, Diane Arbus, Cartier Bresson, Robert Capa...). Une douzaine d'expositions thématiques : la collection Stieglitz, la collection Wagstaff, images de la danse, la photographie contemporaine en Europe... (Musée Correr, Palazzo Fortuny, Magazzine del Sale, Palazzo Querini Stampalia, Isola di S. Gregoria, pavillon centarl des jardins de la Biennale, jusqu'au 16 septembre.)*

● VENISE (suite)

Tiepolo. *Peintures des collections de Venise et de ses environs ; œuvres graphiques du cabinet des Estampes et des desins du musée Correr. (Palais Ducal, jusqu'en septembre.)*

● Faenza

Le trente-septième Concours international de la céramique d'art. (A partir du 21 juillet.)

● Turin

Giovani Migliara. *L'œuvre graphique. (Palazzo Peale, jusqu'au 31 juillet.)*

A Madrid.

Les gravures de Goya. *Une exposition de deux cent vingt-deux planches des quatre grandes séries* — Caprices, Tauromachie, Désastres de la guerre, Proverbes ou Disparates — *d'éditions détachées de 1868 à 1937. (Fondation Juan-March, jusqu'à la mi-juillet.)*

Festivals

TREIZIÈMES RENCONTRES DE JAZZ A MONTREUX

Les maîtres de cérémonie

Treizième du nom, le Festival de Montreux est encore une belle démonstration... monstrueuse. On est loin des premiers concours d'orchestres amateurs qu'une invitation au Festival de Newport récompensait. Après avoir été le marathon le plus hallucinant du genre, après avoir servi de vitrine aux grandes maisons de disques, Montreux s'étale maintenant sur dix-huit jours : deux spectacles par jour, une soixantaine de groupes, six cents musiciens, et l'organisation la plus impressionnante du style.

Montreux, c'est une équipe réglée avec le sourire et l'efficacité de l'orchestre de Count Basie. A la perfection ! A-t-on assez reproché à Claude Nobs les interminables entractes qui rendaient harassantes les nuits de Montreux ? Rien de plus simple : les changements de plateaux se font maintenant en un clin d'œil. Aussi vite que dans les cirques de nos enfances. A peine le temps d'ingurgiter les sandwiches et la bière hors de prix, et le spectacle continue. Ne croyez pas pour autant que les nuits sont moins longues : il y a plus de musique, voilà tout. Toujours plus, comme si Claude Nobs ne supportait pas l'idée de gruger son public, ou plutôt ses publics successifs. Qui peut en effet s'installer plus de deux semaines à ce rythme et à ce prix sur la Riviéra suisse ? Qui peut prendre tous ses quartiers d'été dans le seizième arrondissement de l'Europe, même pour une jeunesse américaine et européenne vnue de pays à monnaie forte, et bien timidement marginale ?

L'odeur des foins coupés

Montreux, au fil des ans, fait ses choix et propose un programme à la carte. L'avant-garde ? C'est terminé ici. Pour laisser le champ libre à Willisau (le festival suisse de septembre), dit-on. Sans doute : mais pour mieux répondre aussi à un public qui attend du prestige, du connu, et de l'étonnement sans risque.

Montreux se veut donc la scène grandiose des gloires éprouvées, ouverte à tous les courants de la musique populaire, et soir par soir Claude Nobs espère des rencontres inédites et des mélanges imprévus : une frange d'incertitude en somme, venue dans l'assurance. Chaque soir ou presque, cet inattendu-là se produit.

Pour son premier week-end, le treizième Festival abandonne donc sa vocation de festival de jazz. Reggae, country et blues : une autre image des musiques américaines et des musiques noires, pour un public attentif et fervent.

Dans la salle des fêtes du casino, le soir d'ouverture, on a enlevé les sièges. C'est que le reggae est encore, comme la salsa, qui manque à ce type de programme, une musique « debout ». Les vieilles Anglaises qui hument l'odeur des foins coupés à la terrasse de palaces désuets ne savent pas que ces Jamaïcains qu'elles saluent, coiffés d'étranges nattes, vont faire danser, sept heures durant, plus de trois mille personnes. Eux aussi d'ailleurs, Peter Tosh ou Dennis Brown, ils célèbrent à l'envi l'herbe dans leurs chansons. Mais il doit s'agir d'une autre espèce. Bonne ouverture que cette ouverture reggae, malgré les modes. Sur un rythme imperturbable et jamais lassant, c'est une des musiques populaires les plus surprenantes qui se donne à aimer.

Enfin le Blues vint

Militante dans le jazz, spectaculaire avec le groupe Steel Pulse en costumes d'arlequin, démonstrative avec Dennis Brown et Peter Tosh qui, dans le succès, ont du mal parfois à éviter les bordures menaçantes du reggae : le rock et le disco. Mais ils rappellent et proclament que leur musique est celle du peuple, ils lancent la triade qui sert de slogan : « Racines, Rock, Reggae », ils inventent des saynètes drôlatiques, évoquent l'Afrique et proposent, avant de se retrouver tous sur scène, la forme la plus délirante et la moins ingrate du discours politique.

Consacré à un courant fondamental de la musique américaine, le samedi country est nettement plus contesté. Il faut avouer que, même à Montreux, la gaieté qui ravit les mammies du Tennessee semble intransportable. Barbara Mandrell en a fait les frais. Et l'ironie ambiguë des Oak Ridge Boys a échappé à un public qui a pris leur prestation au premier degré. Doc et Merle Watson dans leur purisme, et Roy Clark par son cabotinage ont, eux, gagné une partie un peu houleuse.

Enfin le blues vint. Et là, sur une

Enfin le Blues vint. Et là, sur une rythmique d'acier, proposée par les Icebreakers, tout le monde entre dans le jeu sans mal. Lonnie Brooks et sa guitare sans fioritures. Little Milton ensuite. Et Albert Collins, d'une présence en scène encore plus forte et d'un jeu ébouissant. C'était la fête au blues électrique, et à la guitare. Après Gatemouth Brown, qui s'était entouré d'un curieux orchestre venu du Texas (avec les chapeaux), le roi put faire alors son entrée en scène : B. B. King, cent fois annoncé par son trompettiste, mais qui mérite bien cet excès de show et cette démesure, pour la version orchestrée, chantée, lyrique, totale et toujours en balance entre la langueur et la puissance, qu'il propose du blues. Maître de cérémonie superbe, il fait revenir tous les guitaristes chanteurs, improvise une jam séduisante, puis longuette, et cède la place, au milieu de la nuit, à Taj Mahal.

Venu de tous les horizons de la musique noire, ethnologue de sa propre histoire, Taj Mahal occupe une place tout à fait inédite, et très comparable à certaines avant-gardes : au centre de toutes les traditions (blues, reggae, calypso, country, rock), il n'en répète aucun. Mais il invente une musique d'échos, de souvenirs et d'allusions profondément ancrée dans sa réalité et son actualité. Une leçon magistrale, mais qui n'oublie jamais sa règle de base : demeurer jeu et plaisir.

Après un détour par les Big Bands d'universités, et le Japon, Montreux promet encore monts et merveilles : Ella Fitzgerald et Count Basie, un piano-summit de prestige, un hommage à Charles Mingus, Oscar Peterson, une soirée consacrée au Canada, du jazz rock, le Brésil, Al Jarreau, tout et le reste. Tout, on vous dit, « tout », ce que l'on pense être tout sur les rives du lac. Les vieilles Anglaises n'ont pas fini de s'étonner. Elles devraient davantage fréquenter le casino : il y a là des choses faites aussi pour leur plaisir.

FRANCIS MARMANDE.

Toto Bissainthe au Théâtre d'Orsay

Voix de femmes dans le noir. Nuit noire, profonde, africaine (combien sont-elles ?). Voix noires dans la végétation sombre, voix d'ombre qui insistent, persistent, poussent le soleil à se lever, la lumière à éclairer peu à peu la scène où se tiennent trois femmes en noir, trois hommes en noir au milieu des bongos, d'une contrebasse, d'instruments divers à gratter, à racler, à agiter : coquillages roses, flûtes en bois, clochettes, sonnailles...

Toto Bissainthe chante dans la lumière bleue, en créole, accroupie comme quand on se balance dans la douleur, et le chant — avec le battement des bongos — a la violence interminable du gro'ka, ce tambour que les esclaves en Guadeloupe frappaient pour raconter leur âme. « *M'malad, m'kouché, m'pa sa lévé...* », « *Je suis malade, couché, je ne peux me lever ! Je ne suis pas d'ici... La misère n'est pas douce...* » La lumière devient blanche, trois femmes rient, « *Je suis nègre-homme-femme...* », village de rires, on dirait qu'elles sont trente.

Un murmure, et Toto Bissainthe se tient le ventre, le chant devient comme un mal, précisément là, les trois femmes murmurent tandis que les bongos prennent de la puissance, la voix du percussionniste (celle d'Akonio Dolo) vient de si loin, elle est si basse, si « vieille », cette voix, ancestrale, qu'on s'est habitué avant d'être surpris. Chant amarré aux origines, jeté en avant ! Voyage vers différents temps, parmi les végétaux, les femmes-oiseaux, l'homme, les paysages. C'était le plus émouvant des chants donnés hier au Théâtre d'Orsay au cours d'un récital superbe mais qui peut-être avait parfois quelque chose de trop techniquement parfait (et un peu froid). Le plus beau de ces chants qui parlent de la souffrance de l'exil, du désir de l'Afrique, du quotidien difficile, de l'espoir, chansons issues des chants d'esclaves, tirés du culte vaudou, chansons de résistance, réinterprétées.

Toto Bissainthe dit souvent qu'elle ne cherche pas à « reconstituer » un répertoire traditionnel, à exploiter le « phénomène vaudou ».

« *Nous ne faisons pas un travail d'ethno-musicologue*, explique-t-elle, *à travers Haïti nous disons notre histoire à nous. Qui sommes-nous ? Des gens coupés de notre culture, on est là à Paris, tous pour des raisons différentes, je suis Haïtienne, Marie-Claude Benoît est Martiniquaise, Mariann Mathéus est Guadeloupéenne, Akonio Dolo est Malien... Nous avons choisi des chants vaudous, car nous savons ce qu'ils représentent de résistance culturelle.* »

Se retrouver à travers le temps et l'espace : une démarche qui est la même, dit Toto Bissainthe, que celle qui a donné naissance justement au vaudou.

CATHERINE HUMBLOT.

★ Théâtre d'Orsay : Henri Tachan (le 10), Paco Ibanez (le 11), les Quilapayun (le 12), Claude Nougaro (le 13), Colette Magny (le 14).

20 h. 30 ; Preservation Hall chaque soir à 21 h. 30 ; Ronny Coutteure chaque soir à 22 h. 30.

Rock

Talking Heads

Le groupe Talking Heads (les « Têtes parlantes », allusion aux présentateurs de la télévision américaine dont seuls le buste et le visage apparaissent à l'écran) est né à New-York il y a deux ans avec l'explosion de la « New Wave ». Simple coïncidence, son rock est ailleurs, insaisissable, en marge des modes et des usages, un rock tout en contrastes, et qui allie la démesure de l'instrumentation à la sobriété du jeu, la luxuriance des harmonies à la rigueur des rythmes.

Les deux guitaristes, la bassiste et le batteur s'inspirent de musiques noires et traditionnelles qu'ils restituent métamorphosées avec un sens inné de la nouveauté. Déroutante comme la voix frêle et tendue de David Byrne le chanteur, elle exige plusieurs écoutes avant de se révéler pleinement ; subtile et autre, Talking Heads joue « blanc » une musique « noire ». C'est le groupe américain B 52's qui assurera la première partie de la soirée.

ALAIN WAIS.

★ Le Palace, le 10 juillet à 20 h.

Petites nouvelles

■ Porte-parole de plus de cent artistes et intellectuels européens, Ariane Mnouchkine et Claude Lelouch sont partis pour le Chili demander aux autorités une réponse sur le sort des disparus du Teatro Aleph (« le Monde » des 25 et 31 mai) dont le dernier spectacle a été interdit, dont deux membres ont dû s'exiler et deux autres ont été arrêtés sans que l'on ait de leurs nouvelles. La mission se poursuivra en Argentine à la demande de la « Commission des parents et amis de Français disparus en Argentine et en Uruguay », puis prendra contact avec le mouvement culturel argentin avant de se rendre à Montevideo pour faire communiquer au pianiste Miguel Angel Estrella, emprisonné depuis dix-neuf mois, le soutien des artistes européens.

Cette mission marque la naissance d'une « Association internationale pour la défense des artistes, victimes de l'arbitraire et des persécutions, partout dans le monde ».

■ L'occupation du Rijksmuseum d'Amsterdam, commencée le 22 juin par une cinquantaine d'artistes mécontents (« le Monde » daté 24-25 juin), a pris fin le 27 juin. Les artistes protestaient contre la décision du ministre de la culture et des loisirs, Mme Til Gardeniers, de lever l'obligation faite aux municipalités d'acheter tous les ans des œuvres aux créateurs qui n'arrivent pas à vendre suffisamment pour vivre. ministre a donné satisfaction aux occupants, leur promettant de maintenir l'ancien système de stockage.

Photo

Un anniversaire nostalgique

(Suite de la première page.)

L'écran est resté trop petit pour le lieu et trop près des gradins. A cause du mistral, on n'a pas monté un véritable écran de toile, on a repris l'écran de l'an dernier, bois peint en blanc mat et même pas laqué ni perlé, qui mange les gris et les nuances.

La soirée rétrospective a débuté en fanfare par des spots de couleurs, des voix à accents sophistiqués, il ne manquait plus que des girls, les images défilaient au galop, liquidées en quatre secondes. Le commentateur se raclait la gorge dans le micro, et le bruit du train qui passait, le sifflement d'un grillon, la beauté du silence, l'immobilité pleine de la lune faisaient maudire la musique, l'accordéon pour Brassaï, le pop pour Klein. Le traducteur traduisait « pot de fleurs » quand on voyait un pot de fleurs, mais laissait couler la voix défunte d'Eugène Smith. Certaines photos, repiquées de livres, apparaissaient trop sombres.

Pourquoi toutes ces erreurs, ces négligences ? On avait promis « un canon de lumière », un carrousel optique. Mais la technique n'a pas suivi, l'argent n'a pas suivi. On n'a pu monter l'écran que deux jours avant l'inauguration, et l'iris de l'objectif a été livré le dernier jour. Voilà ce qu'a expliqué Lucien Clergue, désolé, pour justifier ce ratage. Pourtant, l'idée de la rétrospective s'imposait : Que s'est-il passé d'important à Arles durant ces dix ans, qu'a-t-on retenu, sur quoi s'est-on émerveillé ? Le rythme s'est un peu calmé, on a quand même pu revoir ou découvrir de très belles images, une seule image suffit, subjectivement, à l'émerveillement. On a applaudi Kertesz, Lartigue, Boubat, Riboud, et beaucoup d'autres photographes venus pour cet anniversaire.

⁂

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, est passé dimanche à Arles, en coup de vent, triomphant et euphorique, décontracté, la chemise ouverte durant sa conférence de presse. Sympathique, très giscardien. Il a rassuré tout le monde en annonçant monts et merveilles : la donation Jacques-Henri-Lartigue, qui devrait être installée au Grand Palais ; ces bourses qu'on vient d'attribuer à dix photographes pour l'année du patrimoine ; le Musée du dix-neuvième siècle, dans la gare d'Orsay, où, « enfin, la photographie sera exposée à égalité avec la peinture ou la sculpture » ; et, bien sûr, bientôt, de jeunes photographes à la villa Médicis. Personne n'a évoqué la déception de la soirée de la veille. Le ministre a dit qu'il avait trouvé « extraordinaire » l'exposition de la Maison des jeunes, « Ils ont vu Arles », qui groupe des photos anciennes (Baltus, Nègre, Nadar) sur Arles et le travail des potographes passés dans cette ville au cours de ces dix ans de rencontres, pour des hommages ou des stages.

Il est intéressant de voir comment ces photographes ont réagi aux propositions architecturales, humaines ou folkloriques de la ville, ou s'ils ont, au contraire, soutenu leur discours personnel intérieur. Un tas d'ordures devant un monument aux morts, pour Riboud, des clins d'yeux au ras du maillot de bain pour Le Querrec, une corrida éperdue pour Boubat ; le vieux Kertesz, qui se promène seul dans la ville, cette année encore, avec sa veste blanche, ses grosses chaussures noires et son appareil autour du cou, est entré chez les gens, dans les fonds de magasins, il a regardé les boulangers, les potiers au travail. Terrayama, comme beaucoup d'autres, a gardé ses nus réalisés durant son stage, mais il les a déchirés, puis recousus au fil rouge et rephotographiés.

M. Jean-Philippe Lecat est venu à la soirée française entouré de deux jolies Arlésiennes, en coiffe. On a crié des gradins « Des crédits ! », mais ce n'est pas la venue d'un ministre catapulté sur un événement extérieur qui est discutable, c'est qu'on le prenne pour le Bon Dieu qui débarque en hélicoptère. Cette présence officielle, qui échauffait un peu la tête, a été responsable, sans doute, de la contestation un peu bébête de la sélection de la jeune photographie française établie par Jean-Claude Gautrand, présentée en première partie, avant l'hommage à Cartier-Bresson. Car cette soirée à Cartier-Bresson. Car cette soirée, dans l'ensemble, et malgré les imperfections techniques, avait une autre tenue que celle de la veille, ne serait-ce que par l'absence de musique, la simplicité des caractères graphiques des cartons. Jean-Claude Gautrand a eu l'idée de monter sa sélection comme un magazine, ses dix-huit jeunes photographes présentant eux-mêmes, parfois avec beaucoup de maladresse, emberlificotée d'intellectualisme, leur travail.

La sélection était subjective, forcément, mais ouverte à toutes les tendances de la photographie actuelle, allant du reportage en noir et blanc à une photo plus élaborée et conceptuelle, pour se terminer sur la couleur, les abstractions sombres de Boudinet (qui, vu leurs nuances dans la sous-exposition, sont très mal sorties), et les architectures de bonnes maisons, après l'incertitude joyeuse, très colonie de vacances, de Bernard Faucon.

L'hommage à Cartier-Bresson qui a suivi était beau et émouvant, parce que Cartier-Bresson, passé à Arles trois jours plus tôt, refusait d'expliciter son travail, cassait la formule de l'interview et disait des choses simples et fortes sur la photographie, « cette réponse immédiate à une interrogation perpétuelle, ce moyen rendu difficile par sa facilité, et qui devient barbare sans la sensibilité, ce travail de solitaire qui saisit le vif à bras-le-corps ». On a projeté ensuite le moyen métrage de Robert Delpire, « Flagrant Délit », montage et recadrage dans des centaines de photos de Cartier-Bresson, qui apparaît ici comme un témoin phénoménal (impressionnant, le nombre des images prises en trente ans) de son temps, d'une civilisation qui peut-être agonise.

HERVÉ GUIBERT.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (266-50-22), 20 h. : Nabucco.
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Artistic - Athévains (700 - 19 - 15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les lèvres.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Comédie - Caumartin (742 - 43 - 41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole des Beaux-Arts (260-34-57), 20 h. : les Bonnes.
Ecole de l'acteur Florent, 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Galerie de Nesles (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. : Journal fou d'une infirmière. — II. 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 22 h. 15 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 21 h. : Une case de vide.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse (548 - 50 - 21), 21 h. : le Premier.
Porte - Saint - Martin (607 - 37 - 53), 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais (278 - 03 - 53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ? ; 22 h. 30 : la Forêt des âmes.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les concerts

Galerie Peinture fraîche, 20 h. 30 : Chants et danses de la Renaissance.
Eglise de la Madeleine, 18 h. 30 : F.-H. Houbart (Bach, Marchand, de Saint-Martin, Dupré).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. A. Isoir, P.-A. Biget, D. Charpentier (Bach, Corette, Haydn...).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Ensemble polyphonique de France, dir. C. Ravier.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', rock, folk

Orsay (548-38-53), 22 h. 30 : Preservation Hall.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Royal Tencopators.
Puce à l'oreille (278-11-83), 20 h. 30 : M. Ponticelli.
Bains-Douches (887-34-40), 22 h. : The Lou's.
Campagne Première (322 - 75 - 93), 20 h. 30 : Clark Terry Big Bad Band.
Palace (246-10-87), 20 h. : Talking Heads, B. 52.

La danse

Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : O America.
Palais de Glace (359-46-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 10 juillet

Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Micromégas.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : Marionnettes du charivari ; 20 h. 30 : le dit du Foirail.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Arlette Mirapeu, Yvonne Schmitt, piano ; 22 h. : C'est pour ce soir.
Essaïon, 20 h. 30 : la Fille de Rappaccini.
Hôtel Carnavalet, 21 h. 15 : Nancy Mandel, violon, Alan Mandel, piano (Gottschalk, Onslow, Alkan, Ivet).
Hôtel de Marle, 20 h. 30 : Ensemble de musique baroque de Drottningholm (Telemann).

Festival du Front de Seine

(578-83-88)

Esplanade du centre Beaugrenelle, 21 h. 30 : Indépen-Danse.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. : Vingt-cinq ans de cinéma italien : la Fille des marais, de A. Genina ; 18 h. : Via del Petrolio, de Bertolucci : Tempo libero, de T. Brass ; Tempo laborativo ; 20 h. : Hommage à M. Carné : Thérèse Raquin ; 22 h. : Hommage à N. Ray : Derrière le miroir.

Beaubourg (704-24-24) : Relâche.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port., v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) : Miramar, 14e (320-89-52)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44).
CIAO LES MECS (Fr.). Berlitz, 2e (742-60-33) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94)
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70). Ternes, 17e (380-10-41).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52). Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Nation, 12e (343-04-67). Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Styx, 5e (633-08-40), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Français, 5e (770-33-88), Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03), Parnassiens, 14e (329-33-88). Calypso, 17e (754-10-68).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., vers flam.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
FLAVIA LA DEFROQUEE (It., v.f.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-36-36) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70)
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), h. sp.
HORRIBLE CARNAGE (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), : le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; (v.f.) : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
INTÉRIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MELODY IN LOVE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83)
N° 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42)
NEW-YORK, SALSA CITY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

Les films nouveaux

TENDREMENT VACHE, film français de Serge Denard. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579 - 33 - 00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
PHANTASM, film américain de Don Coscarelli (**) — V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE, film polonais de Jerzy Hoffman. — V.f. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073 - 34 - 37) ; Paramount-Galaxy, 13e (580 - 18 - 03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CORPS A CŒUR, film français de Paul Vecchiali (*). — Paramount-Marivaux, 2e (296-55-33) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount - Maillot, 17e — (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
MON NOM EST BULLDOZER, film italien de Michele Lupo. — V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 5e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA NUIT DES FOUS VIVANTS, film américain de George Romero. — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxy, 13e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (607-16-21).



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SPECTACLES

QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).
LES SOEURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45)
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
TORRE BELLA (Port., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23)
TROISIEME GENERATION (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) H. sp.
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (It., v.o.) : U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44)
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o.-v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
TABARLY ET LES AUTRES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82)
LA TOUR INFERNALE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50)
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : l'Epée de Bois, 5e (337-57-47).
UN SAC DE BILLES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85). H. Sp.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (566-10-60) ; Caméo, 9e (266-46-44) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).

Les séances spéciales

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
LE CYCLE (Ir., v.o.) : L'épée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS, DEDANS (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HALLUCINATIONS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 45.

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52), Studio Cujas, 5e (033-89-22), Olympic, 14e (542-67-42)
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, (633-10-82)
L'ARNAQUE (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
AROUND THE STONES (A.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (**) : Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
BULLIT (A., v.o.-v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Fr.) : Hollywood Bd, 9e (770-10-41).
CASINO ROYAL (A., v.f.) : Royal Rivoli, 1er (272-61-44)
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp).
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : Palace, 15e (374-95-04).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60)
DRIVER (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f) : Haussmann, 9e (770-47-55).
EL CHERGUI (Alg.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H sp.
LA FEMME LIBRE (A., v.f.) : A-Bazin, 13e (337-74-39)
FRANÇAIS SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Berlitz, 2e (742-60-33).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11)
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (266-55-33), Paramount City, 8e (225-45-76), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81), Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
GREASE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-38).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.o.) (*) : Rio Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; V.f. : Bienvenue - Montparnasse, 15e ; (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.Am.), (v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85) Heure spéciale.
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JULIA (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), H. Sp. ; Dominique, 7e (705-04-55).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
MACADAM COW BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
M.A.S.H. (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MEAN STREET (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). Hollywood - Bd, 9e (770-10-41). Gaumont - Sud, 14e (331-51-16). Wepler, 18e (387-50-70). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67). Impérial, 2e (742-72-52) Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78). Daumesnil, 12e (343-52-97). Eldorado, 10e (208-18-76).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 mm). Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80). Studio-Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (I., v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Tourelles, 20e (636-51-98).

LETTRES

LA REMISE DU GRAND PRIX CATHOLIQUE DE LITTÉRATURE

Pour saluer Fumet

Le Grand Prix catholique de littérature pour 1979 est remis ce mardi 10 juillet à Stanislas Fumet au cours d'une cérémonie présidée par M. Alain Poher au petit palais du Luxembourg. Auguste Anglès, critique et écrivain, rend hommage ici au fondateur du Roseau d'or au fondateur du « Roseau d'or » et à l'auteur du « Néant

Comme nous tous, cher Stanislas, vous réunissez plusieurs personnes en vous, mais la seule que vous ayez revendiquée est celle de « portraitiste ». Au moment où d'autres expliquent ce que sont vos idées et quelle a été votre action, je vais *modestement tenter d'esquisser* votre portrait, *en vous surveillant du coin* de l'œil pour voir si vous protestez.

Au *physique*, le moins que l'on *puisse dire* est que vous ne passez pas inaperçu ; vous auriez même offert une proie toute trouvée aux caricaturistes, s'ils avaient daigné s'intéresser à vous. Avec votre frange, l'ossature proéminente et allongée de votre visage, votre barbe en pointe, vous présentez *une* face triangulaire, escarpée et méditative, que tous ceux qui vous connaissent qualifient de « médiévale », *tant elle semble avoir été détachée de quelque* portail ou de quelque vitrail du treizième siècle pour être posée sur un corps qui, *sans elle,* et hormis votre goût pour les chemises et pour les cravates de couleurs surprenantes, n'aurait rien qui le distinguât de tant d'autres qui déambulent *dans* les rues. Cette tête, vous *l'êtes-vous* composée ? *Oui* et non, répondez-vous. Non, si l'on songeait à quelque banale coquetterie, *à un désir* vulgaire de se faire remarquer. Oui, parce que vous n'êtes *pas* l'homme d'un christianisme de la cendre et de la bure et que tout ce *qui* confère à la vie quotidienne un peu de caractère et d'accent vous paraît susceptible d'égayer les hommes en étant agréable à Dieu.

La plupart de ceux qui ont ouï dire de vous n'ont pas vu ce visage *ni lu — hélas ! —* vos *écrits ;* ils vous ont entendu à ces émissions de radio que vous avez données si *longtemps,* avec tant *d'éclat,* sur *les écrivains et* les *artistes et dont* les plus marquantes restent dans ma mémoire, *Analyse spectrale de l'Occident* et *la Poésie au rendez-vous.* Pour des dizaines de milliers d'auditeurs, pendant des années, vous avez *été une* voix *et rien qu'une* voix. Ne le regrettez pas. Plus que toute autre émanation de la personne humaine, la voix révèle la nature d'un être, *son* aloi. Elle témoigne de l'authenticité de la parole *et* c'est pourquoi nos pères ne connaissaient de vraie lecture qu'à haute voix. La vôtre est *d'un* timbre grave, qui dit l'intensité de la conviction, elle se *meut* d'un bout à l'autre de l'échelle qui va de la *profondeur* à *l'envol.*

D'une famille de compositeur, votre douce langue natale est la musique. Votre prose n'est cependant pas *musicale* au sens *où* on le disait jadis de celle de Maurice *Barrès, car elle ne rappelle que* rarement le violoncelle. *Plutôt* que par la vibration de chaque phrase *elle me paraît musicale* par une *organisation d'ensemble dont* l'architecture serait, s'il était possible de s'exprimer ainsi, « en élan ». Ni *romaine ni romantique,* elle passe de *la familiarité à la méditation* et à l'élévation : arabesque composée, mais toujours *ouverte,* jamais elle *ne* s'abstrait *du mouvement* qui l'oriente *pour* se complaire *narcissiquement* en elle-même. *Passionné* de peinture et de sculpture presque *autant* que de musique, vous n'essayez pas, selon une manie qui fit des *ravages* au dix-neuvième siècle, de peindre et de sculpter par l'écrit.

Pour trouver une analogie à votre style, *c'est* à la danse qu'il faudrait recourir, *non* celle des figures de ballet *trop réglées,* mais celle de la grande sarabande dont la liberté se résout en harmonie. Qu'il s'agisse de livres ou d'articles — combien des uns et des autres n'avez-vous pas prodigués ? — vous *écrivez de la même manière,* car vous ne distinguez pas entre les « papiers » pour grand public *et* les « textes » pour initiés. Le premier venu devrait *vous lire, pour peu que ne lui fît pas trop défaut* l'intelligence *de la* sensibilité ; ce premier venu ne saurait *donc être tout le monde et* n'importe qui.

Le culte de l'art

Si j'ai mis en avant chez vous — *et j'ai* l'impression que vous ne *me démentez pas,* — ce que vous appelez, comme on le faisait au temps de votre jeunesse, l'art, c'est que vous en avez *eu toute votre vie* le culte sans jamais l'idolâtrer et que là où il serait totalement absent il n'y aurait pas d'idées accomplies, *ni de personnalités épanouies.* C'est lui qu'adolescent vous avez embrassé dans la prodigieuse effervescence des quelques années qui *ont précédé la guerre* de 1914, alors que plusieurs générations faisaient assaut d'invention et d'originalité, et c'est sa réconciliation avec une foi illuminée par la raison que vous avez saluée, dès la paix revenue, dans *Art et Scolastique* de Jacques Maritain : il était donc possible de fréquenter à la fois l'église et Montparnasse.

Cette évidence, beaucoup alors ne l'admettaient pas. Vous devriez savoir — mais vous ne sembliez pas vous en être aperçu, — que cette force anonyme, diffuse et puissante que l'on nomme l'opinion détesta être obligée de remettre en cause les agrégats que lui a fabriqués la routine et qu'elle prend pour des évidences éternelles. Or vous l'avez déconcertée à nouveau lorsque vous avez contribué, au cours des années 20, à rompre la solidarité d'habitude qui s'était instituée entre catholicisme et littérature bien-pensante, par vos initiatives à la collection du « Roseau d'or », de glorieuse mémoire : *les premières* œuvres de Bernanos et de Julien Green, auprès d'*Un nouveau Moyen Age* de Nicolas Berdiaeff et d'un fragment du *Soulier de satin* de Claudel, c'étaient là des coups de maître qui, rétrospectivement, nous paraissent aller de soi, mais qui furent à l'époque des coups de force contre l'apathie des conformismes. Si l'on se place au point de vue de la société, on s'aperçoit que vous ne vous êtes jamais installé dans l'axe d'une tendance, dans le droit-fil d'un courant.

Lorsque vous avez pris, en 1937, la direction de *Temps présent* où François Mauriac, dont vous n'aviez apprécié ni les romans ni l'essai *Souffrance du chrétien,* fit ses premières armes de polémiste, vous êtes entré dans la zone des tempêtes en restant dans celle des malentendus. Car vous ne vous reconnaissiez pas dans le label de « démocrates-chrétiens » appliqué à vos compagnons de route les plus habituels et, si vous vous déclariez républicain, c'était au sens originel du mot, qui admettrait un monarque investi par le consentement populaire.

Vint la défaite. Dans le Lyon de la zone sud où vous vous étiez réfugié, j'avais *eu* vent assez vite de vos activités, peu recommandables aux yeux de la loi d'alors. J'ai oublié *comment* nous fîmes connaissance, mais je me rappelle fort bien le jour, assez ensoleillé et frais sans être froid, où eut lieu une réunion insolite *dans* cette maison biscornue où vous *campiez* au *flanc de* la colline de Fourvière et dont le « médiévisme », à l'opposé du vôtre, sentait la fin du dix-neuvième siècle. Je jouais les *enfants* de chœur sur les talons de Jean Prévost et d'Aragon. Celui-ci était bien entendu le maître du jeu, brillant, charmeur, et d'autant plus lorsqu'il apprit que c'était l'anniversaire d'une de vos filles, qui était là elle aussi. Il sortit un papier de sa poche et il nous déclama : *« Celui qui croyait au ciel, celui qui n'y croyait pas. »* Jean Prévost, qui ne croyait pas au ciel et moins encore à ce style, faisait le gros dos d'un air bougon, comme pour se garer des retombées d'un feu d'artifice. De cette rencontre devait naître à la libération un hebdomadaire, *les Etoiles,* dont l'existence fut aussi brève que celle de la plus filante de leurs sœurs, mais qui eut le temps de publier un éloge dithyrambique de *l'Aurélien,* d'Aragon, sous la plume de... Paul Claudel.

Je ne vais pas me laisser entraîner à vous raconter à vous-même, ni à faire concurrence à cette *Histoire de Dieu dans ma vie* qui vient d'englober et de couronner tous vos autres ouvrages et toutes vos entreprises, en même temps qu'elle ressuscite un siècle presque entier. J'aurais seulement souhaité vous « donner à voir », si peu et si mal que ce fût, à ceux qui ne vous connaissent pas et qui ne savent pas ce qu'ils perdent. Il est vrai que votre humilité n'est requise que par Dieu et que, à l'incompréhension des hommes, vous réservez votre fierté sous les dehors de l'indolence et de la rêverie. Il est non moins vrai que si, analyste de *Notre Baudelaire,* rénovateur de la connaissance des romanciers russes et découvreur de *Sous le soleil de Satan,* vous n'avez nul besoin d'être instruit sur *le* mal, vous ne le prenez en considération qu'au plus haut niveau, sans vous aviser du pullulement de sa menue monnaie, les méchants. Il serait tout de même temps qu'une si longue vie, et si mêlée au monde, bien que jamais submergée par lui, qu'une œuvre si abondante, si peuplée de personnages de toutes sortes et où circule une lumière qui est à la fois celle du peintre et celle du contemplatif, fussent enfin reconnues. Au fait, ce grand prix catholique de littérature, vous ne l'aviez donc pas *déjà eu ?*

AUGUSTE ANGLES.

● *Le Comité international du livre,* réuni à Budapest, a attribué le Prix international du livre pour l'année 1979 à M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal. Le Comité international du livre, organisme interprofessionnel regroupant des auteurs, des éditeurs, des bibliothécaires, des libraires et autres membres de la communauté mondiale du livre, a souligné *« les éminents services rendus par le poète-président à la cause du livre ».*

MORT DE L'ÉCRIVAIN ITALIEN TOMMASO LANDOLFI

L'écrivain italien Tommaso Landolfi est décédé, à Rome, le dimanche 8 juillet. Il était âgé de soixante et onze ans.

[Né à Pico dans le Latium en 1908, Tommaso Landolfi, ami d'Eugenio Montale et de Guido Piovene, a vécu surtout à Florence où il avait fait ses débuts dans les revues littéraires *Solaria* et *Letteratura.* Aussi fécond que difficile, Tommaso Landolfi était un homme très secret. Ses contacts avec les éditeurs étaient très rares et il fuyait le public. Personne ne l'a jamais vu à une remise de prix littéraire même quand ce prix lui était destiné : le « Viareggio » en 1958, le « Pirandello » en 1968 et le « Strega » en 1975. Le refus des conventions, le défi des lois, la recherche de la libération sont les thèmes d'ouvrages comme *la Pierre de lune* (1939), traduit chez Gallimard en 1957, *l'Epée* (1942), *les Deux Vieilles Filles* (1945), *Récit d'automne* (1947), ou *les Récits impossibles* (1966). Landolfi a traduit des grands auteurs russes (Tolstoï, Dostoïevski, Pouchkine, Gogol), allemands (Hoffmann, Novalis, Hoffmansthal) ainsi que Nodier et Mérimée. Ses œuvres complètes ont paru chez Rizzoli. En 1969, Gallimard a publié en traduction française un recueil de récits *la Femme de Gogol* préfacé par André Pieyre de Mandiargues.]

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 10 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Les piliers de la sagesse : l'Egypte, pourquoi ? ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sports : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Les jeunes filles (rediff.). D'après H. de Montherlant, adapt. Louis Pauwels, réal. L. Iglesis. Avec E. Riva.

Premier épisode des aventures de Costals, cet écrivain un peu cynique dont Andrée Hacquebaut croit avoir conquis l'amour. Tout Montherlant.

22 h., Les Français du bout du monde : l'Australie.

Cette série se propose de faire découvrir un pays à travers un Français expatrié. Ici Marcel, qui a été balayeur, puis carrossier, puis chef d'équipe, puis chercheur d'opales, explique pourquoi il est parti et... sa passion pour l'Australie.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran (document : L'aigle s'est posé, de G. Larriaga et G. Cances).

Ce film de montage, réalisé à partir de documents américains et soviétiques, retrace les grandes étapes de la conquête de la Lune et les « premiers pas » historiques. On y voit les tentatives soviétiques depuis 1952, le réveil et la mobilisation de l'Amérique, la compétition entre les deux grandes puissances, le départ, le 7 juillet 1969, l'alunissage, le 19 juillet, à 3 h. 30...

Vers 22 h., Débat : Il y a dix ans déjà, la Lune ; 23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Frères des hommes ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, FILM (Cinéma pour tous) : NEW MEXICO, de S. Peckinpah (1961), avec B. Keith, M. O'Hara, C. Wills, S. Cochran, S. Martin, W. Wright, J O'Hara.

Un ancien officier nordiste veut se venger d'un déserteur sudiste qui l'a à moitié scalpé. Et il accompagne en territoire indien dangereux une entraîneuse qui veut y enterrer son fils.

Western confus et en partie raté. Renié par Peckinpah, il contient pourtant des séquences, des notations qui annoncent ses grands films.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Le double crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science au service de l'art : la métallurgie au cours des âges ;

20 h., Dialogues franco-canadiens... avec J. Grandmaison et P Ricœur : Spiritualité et orthodoxie ; 21 h. 15, Musiques de notre temps : T. Murail ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Saison lyrique : « Scipio » (Haendel), par l'Orchestre de la Haendel Opera Society, dir. C Farncombe, avec V Masterson, J. Vessey, P. Jaffes ; 23 h., Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h., Jazz-pastel.

MERCREDI 11 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

17 h. 55, Les piliers de la sagesse : Rome, pourquoi ? ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Dramatique : Graziella, d'après Lamartine. Adapt. M. Toesca, réal. E. Tyborowski.

Joli décor : on le dirait en carton-pâte. Naples, ses ports et ses filets, comme au Châtelet, une histoire d'amour bien trop « romantique ».

22 h. 10, Emission médicale d'I. Barrère et E. Lalou : Le couple devant la stérilité (Deuxième partie).

Après avoir passé en revue les causes de la stérilité masculine, Igor Barrère et Etienne Lalou ont invité le professeur Mauvais Jarvis, qui explique ici les insuffisances hormonales dont pâtissent de nombreuses femmes.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 46, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 30, Feuilleton : Tang ; 14 h., Aujourd'hui, madame (avec A. Verchuren) ; 15 h., Série : Super Jaimie ; 15 h. 30, Sport : Athlétisme (Finlande-France), Tour de France cycliste (Belfort-Evian) ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, FILM (Chefs d'œuvre du cinéma français) : LES DAMES DU BOIS DE BOULOGNE, de R. Bresson 1944-1945), avec M. Casarès, E. Labourdette, L. Bogaert, P. Bernard, J. Marchat. (N. Rediffusion.)

Pour se venger de l'homme qui a cessé de l'aimer, une femme du monde lui fait connaître et épouser une jeune fille qu'il croit pure et qui a été prostituée par sa mère.

Un thème de Diderot modernisé pour une tragédie glacée aux oppositions blanches et noires où Bresson élaborait son écriture cinématographique.

22 h. 5, Portrait : Robert Bresson.

22 h. 15, Magazine : Voir.

Des touristes découvrent, à dos d'âne, le cirque de Gavarnie ; Un passionné de deltaplane motorisé ; une toute nouvelle île volcanique en Irlande ; Comment faire gagner quelques dizaines de secondes à un bolide ; Le ski nautique ; Hommage à Apollo-11.

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Mouvement solidariste français ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, Téléfilm (Cinéma 16) : Deux femmes aujourd'hui, de D. Moosmann, scénario : R. Jean. Avec M. Boyer, A. Soral, M. Peyrelon.

Deux femmes d'aujourd'hui vivent ensemble. Myriam Boyer, bonne comédienne pourtant, ne sauve rien de cette gentille et mélodramatique « tranche de vie » réaliste.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Leibniz ou la somptueuse harmonie ; à 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45, Le livre ouvert sur la vie : rencontre avec des jeunes participants de l'Atelier d'écriture de Montreuil ; 11 h. 2, Janacek... un cri de vérité (et à 17 h. 30) ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, A. Pellegi (pianiste) ; 14 h., Un livre, des voix : « Les clowns lyriques », de R. Gary ; 14 h. 42, l'Ecole des parents et des éducateurs : enfance handicapée et société aujourd'hui ; 15 h., Points d'interrogation : Embryologie - sexualité et développement ; 16 h. 10, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel : Sept millions de documents menacés à la Bibliothèque nationale ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le double crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, La science en marche : Les hormones du cerveau ;

20 h., La musique et les hommes : Giono et la musique du monde ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct de Nice ; 13 h., Les anniversaires du jour : Carl Orff ;

14 h., Musique en plume : Claudric, Lutereau ; 14 h. 15, L'école russe : Rimsky-Korsakov ; 14 h. 30, Concerto (Petrassi) ; 15 h., Musique France plus : Ockeghem, Berlioz, Mache, Brahms ; 17 h., « Pimpinone ou l'amour manqué » (Telemann) ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Ensemble intercontemporain : « Les cloches sont sur une fausse piste » (Gielen), « Fragments du Narcisse » (Dartigolles), « Trois pièces posthumes » et « Symphonie de chambre opus 9 » (Schoenberg). Avec D. Dorow, P.-H. Xuereb et M. Gielen, récitant ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : Milhaud ; 23 h., Voyage musical de Stendhal ; 1 h., Les chants de la terre.

SPORTS

AUTOMOBILE

LE RALLYE DES MILLE PISTES AU CAMP MILITAIRE DE CANJUERS

Feu les gaietés de l'escadron

De notre envoyé spécial

Camp de Canjuers (Var). — Où est donc passée l'armée de Courteline ? Impossible en tout cas d'en retrouver la moindre trace au camp militaire de Canjuers, où a lieu depuis quatre ans le rallye des Mille Pistes. L'armée, propriétaire de 35 000 hectares — environ 37 kilomètres de long sur 10 de large, — a tenté et, semble-t-il, tout à fait réussi une expérience de relations publiques qui renvoie au musée les idées qu'on pouvait avoir sur la caserne et le « jugulaire-jugulaire ». Ce n'est pourtant pas une mince affaire, même dans une armée qui se veut moderne, que d'ouvrir un camp de manœuvres à un gros bataillon désordonné d'automobilistes sportifs, et surtout de faire en sorte que tout se passe le mieux du monde.

L'armée, qui avait tenu cette gageure depuis 1976, est allée plus loin cette année, en ouvrant toutes grandes au public, pour la première fois, les « portes » du camp de Canjuers. Ils étaient venus trente mille ou quarante mille, peut-être plus, impossible de l'estimer avec précision, envahissant dans un assez bon ordre les zones de tirs, les pistes de chars, durant un week-end où, bien entendu, les canons se sont tus.

Pourquoi un rallye dans un camp militaire ? Tout simplement parce qu'il s'agit de l'un des derniers endroits où l'organisation d'une telle manifestation ne peut provoquer aucune nuisance et où l'espace ne manque pas. A cet égard, pourvu que l'entente entre les militaires et les civils continue — il y a tout lieu de le penser, — le rallye des Mille Pistes de Canjuers a les meilleures chances de devenir une des plus importantes épreuves internationales, tout terrain, du sport automobile, exemplaire même de ce que doit être ce genre de course.

Déjà la notoriété du rallye a franchi les frontières, et une quinzaine de concurrents étrangers, parmi lesquels des équipages d'usines, ont pris part aux Mille Pistes. Son originalité, les difficultés proposées — quarante et un concurrents classés sur cent soixante-six, — l'assistance fournie par l'armée, sont garantes de son avenir. Les équipages de renom et les « usines » qui se sont engagés aux Mille Pistes témoignent au demeurant de cet intérêt. Il y avait, parmi d'autres références, trois vainqueurs du rallye de Monte-Carlo — Darniche, Nicolas, Makinen — quatre équipes d'usines — Toyota, Peugeot, Chrysler-Sunbeam, Renault. Et le fait que les premières places soient revenues à des pilotes aussi chevronnés que Therier, Pond, Darniche et Frequelin ne peut que renforcer encore la réputation des Mille Pistes.

Il est sûr, en tout cas que, et ce grâce à l'armée, aucune épreuve ne bénéficie d'une telle logistique. De ce point de vue aussi, le rallye des Mille Pistes est exemplaire pour tout ce qui concerne les liaisons radio, l'information instantanée, la découverte et le suivi de la course. Il a suffi d'un colonel dynamique et hospitalier, d'un état-major partageant ses idées hardies, de deux associations sportives jamais à court d'idées pour que la collaboration entre civils et militaires s'établisse sans heurts. Même si Canjuers n'est pas le Larzac et si les problèmes de voisinage sont autres, ce n'était pas évident au départ.

FRANÇOIS JANIN.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Kuiper dans l'impasse

De notre envoyé spécial

Metz. — Il se passe toujours quelque chose dans le Tour de France. Quand le peloton n'explose pas dans les cols, il se fracasse sur les pavés du Nord. Les *courses contre la montre* pulvérisent les records de vitesse. Les échappées sont quotidiennes, les chutes aussi, malheureusement. Même les étapes dites de *transition*, qui nous plongeaient naguère dans l'ennui, ont des allures de classiques. Entre Rochefort-en-Ardennes et Metz, lundi 9 juillet, Hennie Kuiper, cinquième du *classement général*, a déclenché une vigoureuse attaque qui a relégué momentanément les grands favoris à plus de dix minutes.

On s'explique mal que Zoetemelk et Hinault, le *premier surtout*, puisqu'il porte le maillot jaune, aient laissé prendre tant d'avance à un adversaire de ce rang. Conjuguant pour une fois leurs efforts — *pourvu que* les organisateurs n'y voient pas une collusion ! — ils ne réagirent qu'à 50 kilomètres de l'arrivée alors que l'écart dépassait huit minutes.

L'isolement de l'ancien champion du monde

Le groupe de tête réunissait cinq coureurs autour du champion néerlandais : Seznec, Didier, Borguet, Pronk et Donadello. La plupart d'entre eux n'avaient pas intérêt à rouler. Seznec est un équipier de Zoetemelk, Didier un équipier de Bernard Hinault. L'esprit de corps leur recommandait par conséquent de rester en retrait sans renoncer pour autant à la victoire d'étape.

Aidé du seul Donadello, Kuiper effectua donc la plus grosse part du travail et paya en fin de parcours les efforts considérables qu'il avait accomplis trois heures durant. Pour cet homme courageux qui eut le mérite de tenter sa chance et de se battre jusqu'au bout, le bénéfice de l'opération — 1 min. 51 sec. — paraît dérisoire en fonction de l'énergie dépensée.

Faut-il admettre que Kuiper n'est pas considéré par ses *concurrents directs comme un* vainqueur potentiel. En lutte avec Zoetemelk, Hinault et leurs équipiers respectifs, en conflit avec ses anciens partenaires de Raleigh qui lui *manifestent* une hostilité visible, l'ancien champion du monde incorporé au groupe Peugeot a pris conscience hier de son isolement.

En la *circonstance*, Seznec a gagné à l'économie, mais on ne saurait le lui reprocher. Il avait le devoir de ne pas collaborer à l'offensive et celui de tout faire *pour remporter* l'étape. Kuiper, le vainqueur moral, n'a pas protesté. Il n'aurait pas agi différemment.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la douzième étape, Rochefort-Metz (193 kilomètres). — 1. Seznec (Fr.), 4 h. 42 min. 40 sec. (moyenne, 40,967 km) ; 2. Borguet (Kas), 4 h. 42 min. 41 sec. ; 3. Donadello (It.), 4 h. 43 min. 3 sec. ; 4. Pronk (Pays-Bas) ; 5. Didier (Lux.) ; 6. Kuiper (Pays-Bas), 4 h. 43 min. 10 sec. ; 7. Jacobs (Belg.), 4 h. 44 min. 55 sec. ; 8. Demeyer (Belg.) ; 9. Kelly (Irl.) ; 10. Scherwen (G.-B.).

Classement général. — 1. Zoetemelk (Pays-Bas), 43 h. 56 min. 21 sec. ; 2. Hinault (Fr.), à 1 min. 32 sec. ; 3. Kuiper (Pays-Bas), à 6 min. 9 sec. ; 4. Nilsson (Suède), à 7 min. 16 sec. ; 5 Sutter (Suisse), à 7 min. 37 sec. ; 6. Dierickx (Belg.), à 8 min. 43 sec. ; 7. Verlinden, à 10 min. 44 sec. ; 8. Bernaudeau (Fr.), à 12 min. 56 sec. ; 9. Seznec (Fr.), à 13 min. 13 sec. ; 10. Villemiane (Fr.), à 14 min. 22 sec.

RUGBY. — *Nouvelle défaite, mardi 10 juillet, pour le XV de France, qui a été battu à Invercagill, en Nouvelle-Zélande, par une sélection du Southland (12 à 11).*

PRESSE

Le regroupement « le Figaro-l'Aurore » entre dans une phase décisive

Le programme de regroupement entre *le Figaro* et *l'Aurore*, imposé par M. Robert Hersant, va connaître une accélération décisive.

A la nouvelle imprimerie de La Plaine-Saint-Denis, dont le démarrage avait été *prévu début mai*, la première machine offset destinée au *Figaro* est susceptible d'entrer en action dès la deuxième quinzaine de juillet. M Boussemart, *directeur* du complexe technique parisien du groupe Hersant, doit rencontrer les délégués du syndicat du Livre C G T à cet effet, dans les prochains jours. La seconde *machine, destinée à l'Aurore*, est en cours de montage.

Pour ce qui est de la photocomposition de *l'Aurore*, il est désormais *établi que les nouveaux* matériels *seront* installés à la Sirio, l'imprimerie du *Figaro*, située rue du Louvre, d'ici au mois d'octobre prochain. *Dans les mêmes délais*, il a été *décidé* que les sept journalistes du service sportif de *l'Aurore* travailleront dans les locaux de la rue du Louvre avec leurs confrères du *Figaro*, ce qui ne signifie pas que les rubriques sportives des deux quotidiens seront identiques. En revanche, la fusion de certains services rédactionnels des deux journaux est *actuellement* à l'étude. Enfin, il est acquis que les pages féminines du *Figaro* et de *l'Aurore* seront bientôt communes, et que le couplage des deux titres sera prochainement total pour *la publicité*.

Plus *mystérieux* demeure le sort réservé à *Paris-Turf* qui, juridiquement, est édité actuellement par la même *société* que *l'Aurore*, la S.A. Editions France libre que préside M. Pierre Janrot. Selon certaines informations, le quotidien hippique cesserait d'être composé par l'atelier de *l'Aurore*, au profit de l'imprimerie Elysées-Matignon. Simultanément, il *serait procédé* à la dissociation juridique de *l'Aurore* et de *Paris-Turf*.

L'évacuation des locaux rédactionnels et administratifs de la *rue* de Richelieu, ainsi que *le* transfert de l'imprimerie avant la fin de l'année ouvriraient alors des perspectives d'opération immobilière avantageuses pour la Franpresse, société holding qui a racheté le groupe *l'Aurore* à M. Marcel Boussac, en juillet 1978. — C. D.

RÉFÉRÉ DE « PARIS-HEBDO » CONTRE... « PARIS-HEBDO »

Le titre Paris-Hebdo sera-t-il exploité à la fin de l'année par le groupe Expansion ? Ce nouveau périodique est actuellement annoncé par une publicité qui a *été notamment* adressée... à des élus *communistes*, qui en ont été fort surpris. Car la fédération communiste de Paris a publié un *Paris-Hebdo* du 21 octobre 1976 au 28 avril 1978, et elle ne désespère pas de le faire reparaître un jour.

C'est pourquoi Mᵉ Schlissinger a demandé le 9 juillet en référé à Mme Simone Rozès, président du tribunal civil, d'interdire au groupe Expansion de poursuivre cette publicité entamée en avril. Mᵉ Jouanneau, en défense, a soutenu que l'affaire relève de la compétence des juges du fond et qu'il n'y a pas d'urgence suffisante pour justifier une instance en référé.

Décision dans quelques jours.

L'ordonnance d'août 1944

LE DIRECTEUR DE « LA LIBERTÉ DU MORBIHAN » INCULPÉ POUR INFRACTION

M Maurice Chenailler, directeur du quotidien *la Liberté du Morbihan* — appartenant au *groupe Hersant*, — *a été inculpé* le 9 juillet par M. Emile Cabié, juge d'instruction, d'infraction à l'article 4 de l'ordonnance du 26 août 1944 prohibant la multiplicité de journaux appartenant à un même propriétaire. L'information judiciaire a été ouverte le 16 mars 1977 sur plainte de l'ensemble des Syndicats nationaux de journalistes. M. Robert Hersant a été inculpé le 29 novembre dernier.

M. Chenailler avait été le seul à répondre à la convocation que M. Cabié avait adressée à plusieurs directeurs de publications appartenant au même groupe.

L'article 4 de l'ordonnance d'août 1944 prévoit « *une peine de trois mois à deux ans d'emprisonnement et une amende dont le minimum sera de 100 000 F* » pour « *toute personne convaincue d'avoir prêté son nom au propriétaire, au copropriétaire ou au commanditaire d'une publication (...). Les mêmes peines seront appliquées à celui au profit duquel l'opération de prête-nom sera intervenue* ».

● *M. Guy Sabatier*, président-directeur général de la Société nationale des entreprises de presse (SNEP) — dont le mandat venait à expiration, — est maintenu par décret dans ses fonctions jusqu'au 15 juin 1982.

AUJOURD'HUI



Pour ces vacances et à partir de ce numéro, nos lecteurs trouveront ici les données de jeux que nous avons demandé à Pierre Berloquin d'imaginer. La solution aux différents problèmes posés paraîtra le lendemain de la parution de chaque donnée.

En alternance, une grille de mots croisés agrandie paraîtra le jour où la solution sera donnée, une solution qui fait, comme dans tous les jeux de ce genre, appel au raisonnement et à l'observation. Hélas, on peut parfois connaître des défaillances, mais la logique qui voudrait que tous ces jeux soient à la portée d'une intelligence moyenne... a, elle aussi, rassurons-nous, ses faiblesses.

Problème nº 1

L'eau dans le désert

VOUS êtes sur le sable d'une plage, ou vous projetez d'y être prochainement. Vous êtes donc pratiquement dans les conditions que réclame cette énigme. Il ne reste qu'à imaginer que le sable est celui d'un désert qui s'étend devant vous. Le but est d'aller planter un fanion à quatre journées de marche à l'intérieur de ce désert sans matériel particulier et en comptant simplement sur vos forces.

Le problème ne se situe pas dans le transport du fanion ni dans la nourriture à emporter : l'un est léger et l'autre est condensée. En revanche, la question de l'eau est primordiale. Le désert est si chaud et si desséchant que l'on ne peut porter *plus de cinq jours de provisions* d'eau. Il en est de même pour les compagnons qui pourraient se joindre à votre expédition et vous aider. Ainsi, en partant seul, vous seriez obligé de revenir vers l'objectif après deux journées et demie de marche.

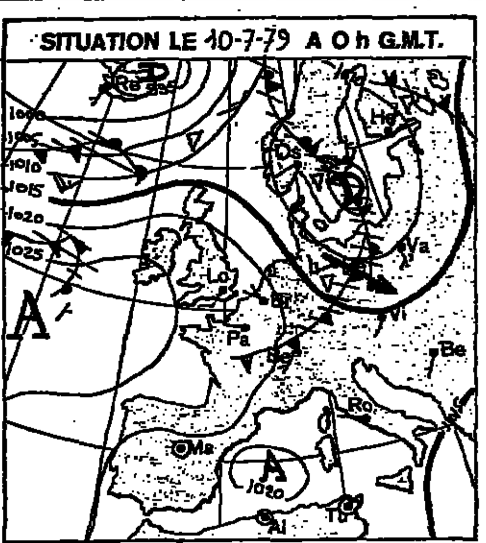
Dans ces conditions, comment le projet est-il réalisable ?

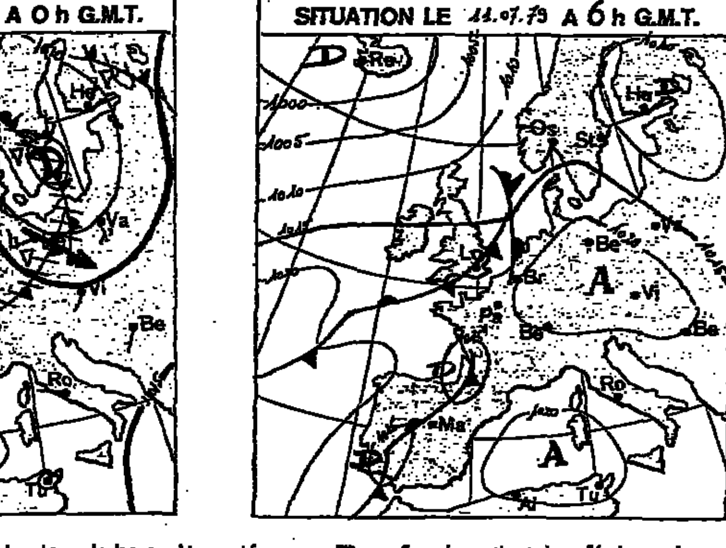
ATTENTION : la résolution de ce jeu est à la portée de tous. Elle ne demande pas plus de connaissances mathématiques qu'il n'en faut pour tenir un compte en banque ou programmer le réveil sur sa montre à quartz. Ne ménagez donc pas vos facultés de raisonnement sous de vains prétextes...

PIERRE BERLOQUIN.
(Solution dans le prochain numéro.)

(Illustration Hajime Ouchi.)

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

France entre le mardi 10 juillet à 0 heure et le mercredi 11 juillet à 24 heures.

Un affaiblissement du champ de pressions sur le sud-ouest de l'Europe entraînera sur notre pays le développement d'une situation favorable au déclenchement d'orages.

Mercredi 11 juillet, il y aura encore de belles périodes ensoleillées qui pourront être assez durables dans la moitié nord de la France, mais une aggravation orageuse débutera au cours de la journée dans la plupart des régions. Des orages éclateront dès le matin sur l'Aquitaine, les Pyrénées et le Massif central. Ils tendront à se généraliser ensuite et seront parfois très violents, avec de la grêle et de fortes rafales de vent. Malgré un rafraîchissement sensible accompagnant les orages, les températures maximales resteront élevées.

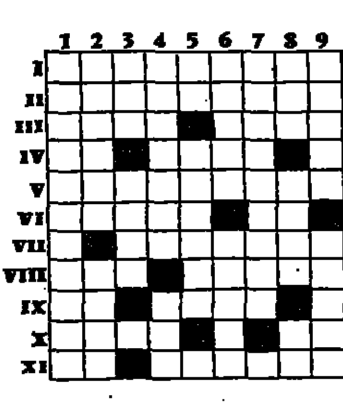
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 27 et 16 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 32 et 15 ; Brest, 19 et 10 ; Caen, 20 et 10 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 29 et 13 ; Dijon, 25 et 16 ; Grenoble, 30 et 14 ; Lille, 21 et 11 ; Lyon, 29 et 14 ; Marseille-Marignane, 34 et 19 ; Nancy, 22 et 12 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 17 ; Paris-Le Bourget, 21 et 8 ; Pau, 31 et 15 ; Perpignan, 36 et 19 ; Rennes, 25 et 10 ; Strasbourg, 32 et 14 ; Tours, 26 et 16 ; Toulouse, 32 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 26 et 21 degrés ; Alger, 28 et 17 ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 28 et 21 ; Barcelone, 28 et 16 ; Berlin, 18 et 12 ; Bonn, 19 et 11 ; Brindisi, 25 et 21 ; Bruxelles, 18 et 14 ; Le Caire, 31 et 23 ; Iles Canaries, 26 et 21 ; Casablanca, 25 et 20 ; Copenhague, 16 et 14 ; Djerba, 35 et 24 ; Genève, 28 et 16 ; Jérusalem, 36 et 14 ; Lisbonne, 30 et 18 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 38 et 18 ; Milan, 27 et 17 ; Moscou, 23 et 17 ; Nairobi, 23 et 9 ; Naples, 27 et 15 ; New-York, 29 et 20 ; Nicosie, 26 et 18 ; Palerme, 26 et 23 ; Palma de Majorque, 32 et 15 ; Rome, 30 et 19 ; Rhodes, 26 et 20 ; Stockholm, 21 et 12 ; Tirana, 25 et 12 ; Tunis, 33 et 18 ; Valence, 32 et 19 ; Zagreb, 23 et 15.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris s'élevait, le 10 juillet à 8 heures à 1 023,5 millibars, soit 767,7 millimètres de mercure.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 432



HORIZONTALEMENT

I. Bon quand on n'a pas l'habitude de fumer. — II. N'aiment que ce qui est cru. — III. Une ville, un canal et un lac ; Il en faut plusieurs pour faire une culture. — IV. Un agrément à l'Est ; Après sexte. — V. Qui n'ont donc pas de bagages. — VI. Exprimait une certaine admiration ; Dans une série d'interdictions. — VII. Un saint de Séville — VIII. Blanc, pour celui qui est innocent ; Nom pour un dada. — IX. Avant nous ; Fus très entreprenant. — X. Fait plus que rafraîchir ; Partie du corps (épelé). — XI. Pour lier ; Auquel le grand air n'a pas été profitable.

VERTICALEMENT

1. Caractérise tout ce qui peut être facilement avalé. — 2. Indispensable pour les mineurs qui veulent réaliser leurs aspirations ; N'est parfois qu'un banc. — 3. Passe facilement sous une porte ; Nom d'un petit bonhomme. — 4. Qui est donc comme du cresson ; Se trouve généralement en plaquette. — 5. Souvent mis en compte ; Pour ceux qui veulent jeter des frocs. — 6. Grande nappe ; Pièce souvent très sombre. — 7. Faisons une innovation. — 8. Crie comme un cerf ; Plus dangereux quand ils sont bien nourris ; Devant le nom d'un apôtre. — 9. Peuvent soutenir tout un quartier ; Mis à plat.

Solution du problème nº 2 431

Horizontalement

I. Arcimboldo ; Trou. — II. Piétonnière ; Ans. — III. Ivres ; Castrat. — IV. Vêt ; Question ; Or. — V. Orémus ; Sieste. — VI. Rasée ; Set ; Iole. — VII. Ei ; Réa ; Suçon ; Ta. — VIII. Nec ; Iv ; Ninas. — IX. Menuisiers ; Nais. — X. Urgent ; Oust ! — XI. Sirènes ; Pus ; Ter. — XII. E.O. ; Ipéca. — XIII. Inscriptions ; R.N. — XIV. Loire ; Renne ; Tic. — XV. Emeu ; Restoroute.

Verticalement

1. Apivore ; Missile. — 2. Riveraine ; Nom. — 3. Certes ; Enurésie. — 4. Ite ; Mercure ; Cru. — 5. Mosquée ; Ignare. — 6. Bn ; Us ; Aisée. — 7. Once ; Vins ; Pré. — 8. Liasses ; Et ; Etés. — 9. Destituer ; Point. — 10. Ortie ; Sou ; O.N.O. — 11. Erosion ; Usiner. — 12. Antonins ; PS. — 13. Rat ; El ; Natte ; Tu. — 14. On ; Etai ; Ecrit. — 15. Usure ; Assurance.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 9 et 10 juillet 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le code de la construction et de l'habitation ;

● Modifiant le décret du 25 janvier 1973 fixant le taux de la taxe d'entraide et les décrets du 29 avril 1970 et du 23 mars 1973 relatifs à la contribution sociale de solidarité ;

● Modifiant le décret du 29 juin 1972 relatif au mode de calcul de l'allocation de logement institué par la loi du 16 juillet 1971.

UN ARRETE

● Relatif au calcul de l'aide personnalisée au logement attribuée aux personnes résidant dans un logement-foyer.

Le Monde
Service des Abonnements.
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	490 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

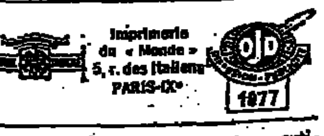
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

emplois internationaux — emplois internationaux

Schlumberger recherche de Jeunes Ingénieurs dynamiques et ambitieux pour une vie à l'étranger

Les ingénieurs Schlumberger réalisent des mesures géophysiques dans les sondages pétroliers. Ces mesures, indispensables dans la recherche du pétrole et du gaz, font appel à des techniques avancées.

Vous êtes : jeune ingénieur diplômé d'une grande école (Centrale, Arts & Métiers, Supélec...)
Dégagé des obligations militaires.
Agé de moins de 28 ans.
Vous avez de bonnes notions d'Anglais.

Nous vous proposons de participer activement à la détermination, à l'évaluation et à la production des réservoirs naturels d'hydrocarbures. Pendant les 8 premiers mois vous recevrez, dans nos centres d'entrainement puis sur le terrain, une formation théorique et pratique intensive. Après cette formation initiale vous vous verrez confier une unité-laboratoire Schlumberger ainsi qu'une équipe. Nous vous intégrerons dans un plan de développement sur 2 ans qui débouchera sur des postes offrant de larges initiatives et des responsabilités importantes.

Vous serez appelé à exercer votre activité de l'arctique norvégien aux jungles de Bornéo, des déserts arabes à la Mer du Nord. Nous préférons, au départ, des candidats célibataires. Après les 15 premiers mois, la Société offre aux ingénieurs mariés toutes les conditions nécessaires à une vie de famille.

Nous recherchons de jeunes ingénieurs ayant une forte personnalité, le goût d'une vie active et des contacts humains.

Ils viendront s'insérer dans une société pour qui les mots promotion interne, responsabilité, équipe, efficacité ont un sens et où la rémunération et les avantages sont importants. Salaire de début entre 7.500 et 13.000FF par mois, suivant affectation géographique.

Adresser demande de candidature, C.V. et photo à ST Schlumberger, Département Recrutement, 42, rue St-Dominique, 75007 Paris.

Schlumberger

SG2 compte actuellement 2700 collaborateurs, répartis dans plusieurs établissements ou filiales de dimensions humaines.
Le développement soutenu de nos activités en France et à l'étranger nous amène à intervenir sur des problèmes très diversifiés dans tous les secteurs économiques.
Pour faire face à cette évolution, nous souhaitons recruter rapidement des

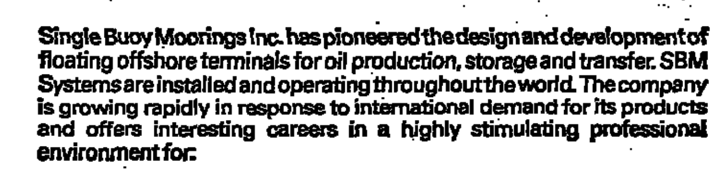
ANALYSTES-PROGRAMMEURS et PROGRAMMEURS

Ayant 2 à 3 années d'expérience de la fonction, ils connaissent le PL1, le DL1 et/ou le CICS.
Ils seront affectés dans un premier temps à un important projet de dimensions internationales.
La maîtrise de l'Anglais et/ou du Portugais serait à ce titre un atout.
Notre politique de formation et de promotion interne leur permettra d'évoluer vers de plus larges responsabilités, indépendamment de leur niveau de formation initial.

Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 27917 M à SG2 12-14, avenue Vion-Withcomb - 75016 PARIS.

SG2

HAVAS CONTACT



Single Buoy Moorings Inc. has pioneered the design and development of floating offshore terminals for oil production, storage and transfer. SBM Systems are installed and operating throughout the world. The company is growing rapidly in response to international demand for its products and offers interesting careers in a highly stimulating professional environment for:

Quality Assurance Engineer
Based in Monaco

The ability to assist the Quality Assurance Manager in the preparation of Q A standards, manufacturing specifications and technical reports is essential.

Candidates, with a degree in metallurgical engineering, will have 3 to 5 years' experience in the field of inspection and testing of materials and fabrication processes, supplemented by a basic knowledge of metallurgy, welding and corrosion. Thorough familiarity with the various international codes, standards and specifications applied to offshore (ASME-API-ABS-BS-AFNOR-DIN-LLOYD-BUREAU VERITAS-etc.), is required. Fluency in English is essential.

Cost Estimator
Based in Monaco
for its installation and services engineering group.

Responsible for studying projects and preparing cost estimates and analyses and will be required to prepare detailed enquiries to suppliers and subcontractors.

The successful candidate will be an engineer with experience in the preparation for and execution of offshore installation projects – civil and/or structural – both in the office and on site.

Knowledge of estimating and planning procedures is essential. Familiarity with contractual aspects an asset. Educational background should be at the level of B. Eng. or equivalent. Fluency in English is essential.

Replies should be sent before 6th August with detailed CV and photo to:



Personnel Manager,
Single Buoy Moorings Inc.,
PO Box 157, Monaco (Principality).

OUTREMER MUTATIONS
Voir rubrique EMPLOIS INFORMATIONS DIVERS.

Je cherche
JEUNE CUISINIER
ambitieux - Bon salaire - Je cherche SERVEUSE. Pour de plus amples renseignements, tél. 021/56-70-54 (Suisse).

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTIONS INDUSTRIALISEES
recherche pour son agence en
ARABIE SAOUDITE
UN INGENIEUR ou TECHNICIEN ou OFFICIER DE LA MARINE MARCHANDE
ayant une expérience confirmée en entretien dans les domaines de la climatisation des ascenseurs et des installations électriques pr occuper un poste de
RESPONSABLE DE LA MAINTENANCE
Pratique de l'anglais indispensable
Adr. C.V., lettre manuscrite ss nº 18.808 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er).

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche pour
AFRIQUE NOIRE
JEUNES INGENIEURS DIPLOMÉS ÉLECTROMÉCANIQUE
I.A.E. appréciée.
Anglais indispensable.
Adr. C.V. et prét. nº 18.776, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

EXPORT ASSISTANCE INTERNATIONAL
Première Société Française de Conseil en Développement International
recherche un
CHEF DE PROJET
- Expérience confirmée de consultant dans le domaine du Commerce International des produits agricoles.
- Expérience de direction d'équipes pluri-disciplinaires.
- Formation Grande Ecole ou assimilé.
- Anglais et Allemand indispensables.
- Nationalité indifférente.
- 35 ans minimum.
- Déplacement 60 % du temps.

Envoyer Curriculum vitae manuscrit et photo à
EXPORT ASSISTANCE INTERNATIONAL
Département Recrutement
87, rue Saint-Lazare, 75009 PARIS.

Entreprise Générale de Bâtiment
CHARPENTIER MÉTALLIQUE
leader dans sa profession
recherche
RÉSIDENT PERMANENT COMMERCIAL AU MOYEN-ORIENT
Français-Anglais, si possible notion Arabe
ATTACHÉ COMMERCIAL
Auprès Direction commerciale export France
Adresser C.V. et lettre manuscrite à nº 19.013 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

POUR LA MARTINIQUE
une Société d'importation et vente véhicules PL VL
recherche
COMPTABLE NIVEAU D.E.C.S.
5 ans exp. chez CONCESSIONNAIRE AUTOMOBILE
Env. C.V., photo et prétentions s/nº T 14.293 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE
recherche pour son siège social à
NIAMEY
CADRE ADMINISTRATIF
Diplômé enseignement supérieur, âgé de 30 ans minimum, possédant une formation administrative étendue et si possible une expérience africaine récente.
Logement de fonction - Vie en famille
Ecrire avec C.V., référ. photo et prét. à nº 18.523, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris (1er).

ALGÉRIENS

Vous êtes Ingénieurs en Génie Civil, la SONELGAZ vous propose des Postes d'Études et de Réalisations au niveau du Siège ou sur les Chantiers répartis sur l'ensemble du Territoire National.

Vous aurez à effectuer un travail d'équipe et vous participerez au développement d'une Société en pleine expansion.

- LOGEMENT assuré dans les six mois après la prise de fonction.

Vous devez être :
- Dégagé du Service National
- Libre de tout engagement

Ecrire avec curriculum vitae détaillé à
S.O.N.E.L.G.A.Z.
DIRECTION DU PERSONNEL
SERVICE CENTRAL CADRES
2, boulevard Salah Bouakouir
ALGER

---

emplois régionaux



IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
matériel électromécanique
recherche
pour une de ses filiales PROVINCE NORD-EST

directeur industriel

A. M. ou équivalent

Rattaché à la Direction Générale de la Société il aura à diriger un groupe de 3 usines. Il aura une expérience confirmée de la Direction d'Usine aux plans technique, humain, administratif et comptable.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau.
Réf. 552.
On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

Information Carrière

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

Ingénieur Electromécanicien

Burroughs recherche pour l'un de ses centres d'études et de production un Ingénieur Electromécanicien pour étudier et développer de petits ensembles mécaniques destinés à l'informatique.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur ou universitaire ayant de bonnes connaissances en électro-magnétisme et sur le travail des métaux en feuilles et des matières thermoplastiques. L'anglais est nécessaire.

Ce poste est à pourvoir au sein de l'établissement de Villers-Ecalles (près de Rouen) qui emploie 480 personnes dont 100 ingénieurs et cadres dans un environnement agréable.

Pour faire acte de candidature envoyer C.V., photo et prétentions de salaire à
D. Langree
S.A. Burroughs, B.P. 5
76360 Barentin.

Burroughs



STEIN INDUSTRIE
FABRICATION DE GROS EQUIPEMENTS THERMIQUES ET NUCLEAIRES
recrute
pour son usine voisine de LILLE
UN INGÉNIEUR SOUDEUR
Diplômé A.M. ou similaire + ESSA
Pour activité technique au sein d'un service spécialisé. Quelques années d'expérience souhaitées. Veuillez adresser votre C.V. détaillé à Guy CANNIS Chef du Service des Relations du Travail
STEIN INDUSTRIE
1 ter, rue Jules-Guesde - 59390 LYS-LEZ-LANNOY.

MINISTERE DE LA DEFENSE
Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche pour son Etablissement de BOURGES – 18 –

Chef du Service Entretien

Ayant la responsabilité de maintenir le bon état de fonctionnement d'un outil de production comprenant un parc de 2000 machines.

La fonction consiste à :
- *Proposer et appliquer une politique d'entretien et de maintenance*
- *Gérer et animer les équipes du service (50 personnes)*
- *Participer aux études d'acquisition et d'implantation des moyens directs de production.*

Ce poste conviendra à un candidat :
- *Diplômé d'une grande école d'ingénieur (AM – ICAM...) branche mécanique, électromécanique, hydraulique ou électronique*
- *Ayant en principe acquis une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires*
- *Possédant des qualités de contact et d'animation.*

Adresser avant le 3 Août 1979 : lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à Monsieur le Directeur de l'EFAB - 6, route de Guerry BP 706 et 713 - 18015 BOURGES



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

LES LABORATOIRES MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET

Filiale de l'un des tout premiers Groupes Pharmaceutiques mondiaux renforcent leur Département Informatique et recherchent pour le développement d'importantes applications utilisant des bases de données et du télétraitement.

UN CHEF DU SERVICE DEVELOPPEMENT DES APPLICATIONS NOUVELLES

Ce poste ouvert à terme sur d'autres perspectives sera confié, de préférence, à un Diplômé d'une Grande Ecole ayant une expérience confirmée en Informatique.
Une pratique courante de la langue anglaise est indispensable.

UN PROGRAMMEUR SYSTEME D.O.S.

ayant au moins 4 à 5 ans d'expérience de système. Une expérience en O.S. serait appréciée. Anglais parlé souhaité.
Le matériel utilisé sera un IBM 370-138 et par la suite un IBM 4341.
Le lieu de travail est à CLERMONT-FERRAND.

MSD MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci d'envoyer une lettre manuscrite avec curriculum-vitae en précisant le poste demandé et en indiquant votre rémunération actuelle à la Direction du Personnel 200, Boulevard Etienne Clémentel 63018 CLERMONT FERRAND CEDEX.

Discrétion assurée.

CCMC informatique de gestion — l'un des grands de l'Informatique de gestion,

cherche

quatre jeunes ingénieurs informaticiens X, Centrale, Mines, ESE...

pour leur confier une mission d'un an. Ils créent la documentation sur les logiciels systèmes développés par l'entreprise sur ses matériels 3032 et 370/158. Pour cela, ils réalisent des interviews auprès des collaborateurs des services d'études et rédigent la synthèse des informations recueillies. **Ces postes sont à pourvoir à Orléans et à Nancy et impliquent de nombreux déplacements.**
Cette mission très formatrice pour un jeune ingénieur peut déboucher, à terme, sur des postes opérationnels.
Notre consultant, P. BUCCAÏ, vous remercie de lui écrire (réf. 533 LM) "Carrières de l'informatique".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

EXPORTATION

responsable de la zone méditerranée

65 % du C.A. de cette société, *filiale d'un des premiers groupes industriels* français est réalisé à l'exportation. Pour accroître encore ses performances, il lui faut mettre en œuvre des moyens techniques et trouver des «exportateurs» de qualité.

Le titulaire de ce poste, en création, répond au Chef des Ventes Export. Sur sa zone géographique (Afrique du Nord et Moyen Orient), il anime les importateurs et les agents afin de développer les ventes et d'implanter les collections.

Nous souhaitons rencontrer un diplômé de l'enseignement commercial supérieur, ayant une expérience de 5 ans environ dans la vente de produits de grande consommation. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise et il a, si possible, la connaissance des pays du Moyen-Orient.

Le poste est basé dans une ville universitaire à 100 km de Paris.

Nous remercions les personnes intéressées de nous faire parvenir un dossier manuscrit complet en précisant le niveau de rémunération souhaité, sous référence M 4120, à Media System 104, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

Media System

IMPORTANTE SOCIETE DU SUD-EST

recrute pour son

SERVICE JURIDIQUE ET ASSURANCES

JURISTE D'ENTREPRISE

— Titulaire de la maîtrise de droit ou D.E.S.S. (option droit administratif).
— Débutant ou quelques années d'expérience.
— *Pratique courante de la langue anglaise parlée* et écrite indispensable.

Adresser curriculum vitae manuscrit, références, photo et prétentions à HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, sous le nº 5.946 au plus tard le 25 juillet.

Réponse assurée avant le 15 septembre.

Société de promotion immobilière

recherche

UN CHARGÉ D'AFFAIRE

Cette société réalise actuellement 500 logements par an en Languedoc, dont la moitié en résidences secondaires.

Le candidat retenu aura la totale responsabilité d'un secteur de production de la société.

A ce titre, il sera chargé de la recherche des terrains, du montage et du suivi des opérations, tant sur le plan administratif, financier que commercial.

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (HEC, ESSEC, IEP...), il devra en outre justifier d'une expérience d'au moins 5 ans dans la promotion immobilière et avoir une réelle expérience de la *commercialisation* des produits immobiliers.

Adresser lettre de candidature, C.V. manuscrits, photo et prétentions à HAVAS, 10322, Montpellier.

Recherchons
1 DIRECTEUR
du département « boutique » pour une importante Société prêt-à-porter Sud-Est France. Dynamique, mobile, *connaissant le textile. - Adresser C.V.* détaillé à SAF, 35, r. Gioffredo, 06000 NICE - chargé de la sélection.

Recherchons
DIRECTEURS (TRICES)
de magasins mobilier contemporain Sud-Est et Ouest France Formation architecte ou similaire, sens commercial développé. Adresser C.V. détaillé à SAF, 35, rue Gioffredo, 06000 NICE, chargé de la sélection.

Assoc. départ F.F.C. 89 recrute pour octobre UN ANIMATEUR PROF. Renseign. (86) 51-01-46.

Importante Société
D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche
pour BASSE-NORMANDIE plusieurs collaborateurs ayant déjà expérience professionnelle minimum un an acquise en entreprise ou en cabinet. Vie active avec interventions dans *les entreprises clients. Plan de* formation annuel. Rémunération de départ et évolution ultérieure selon compét. Adr. C.V. avec réf. et prétent. Discr. assurée. Ecrire Agence HAVAS 14000, CAEN nº 9.931.

Important constructeur matériel filature, très forte position exportatrice, recherche :

JEUNE INGÉNIEUR COMMERCIAL

HEC, ESC, IECS ou similaire, anglais courant - deuxième *langue (allemand ou espagnol)* souhaitée.

Mission : mise au point et suivi des parties financières et juridiques d'importants contrats d'exportation. Relations avec banques (financement export). Gestion des polices Coface.

En liaison avec une équipe d'ingénieurs technico - commerciaux, il participera aux négociations des contrats. — Brefs déplacements intermittents. — Deux à trois ans d'expérience (exportations de biens d'équipe*ment, techniques financières export)* souhaitées. Résidence Ville de l'Est, agréable région touristique.

Adr. C.V. dét. s/ réf. 859 à : SELETEC, Conseil en Recrutement, 67009 STRASBOURG CEDEX.

Entreprise (Lot-et-Garonne)
100 millions de francs de C.A.
recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Connaissance en COBOL et GAP expérience en transact. souhait. Ecr. nº T 14.498 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ.

FIDUCIAIRE NATIONALE

recherche
pour *Marseille, Arles, Nîmes, Pont-Saint-Esprit*
CHEFS DE GROUPE
assistants confirmés.
Dynamiques et motivés désirant faire carrière dans cabinet de groupe. Envoyer C.V. + photo sous nº 06.251 à EUROSUD, 12, bd des Lices, 13200 ARLES.

CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE HTE-MARNE
recherche
pour le 1ᵉʳ octobre 1979 à ST-DIZIER, CHAUMONT et LANGRES

ANIMATEURS

BI ou TRILINGUES

POUR COURS

ANGLAIS, ALLEM., ESPAGN. en FORMATION CONTINUE

Ecr. av. C.V. et ph. à C.E.L., B.P. 24, 52101 Saint-Dizier

DANTO ROGEAT

Lots techniques du bâtiment, Energies nouvelles, recherche pour son département Protection, Incendie,

CHARGÉS D'AFFAIRES

Une expérience de plusieurs *années dans les domaines de* la protection par eau et protection hauts risques est indispensable. Ces postes sont à pourvoir à l'Etablissement de LYON.
Ecr. au Service du Personnel, 15, boulevard Yves-Farge, 69007 LYON.
Joindre C.V., photo et prétent.

Industrie Alimentaire
Moderne rech. pour région Mulhouse (68)

JEUNE DIRECTEUR COMMERCIAL

E.S.C. ou similaire

5 à 10 ans d'expér. de marketing et de l'animation des ventes.

Mission :
négociation à niveau élevé avec *la clientèle Hypermarchés,* Centrales d'achats.
Contrôle et animation de la force de vente (6 personnes). Etudes commerciales, gestion de budget de publicité.
Une formation théorique et une expérience précise du marketing sont indispensables.

Adresser C.V. détaillé à SELETEC Conseil en Recrutement 67009 STRASBOURG CEDEX sous référence 858

IMP-PRO Internat et Semi-Internat, 144 places région ALSACE cherche

DIRECTEUR

diplômé avec expérience.
Ecr. nº 8183, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Importante industrie mécanique en expansion (600 pers.), région EST, *recherche*

RESPONSABLE DES RELATIONS HUMAINES

Mission :
— Relations avec représentants du personnel *;*
— Mise au point de la politique des salaires et avantages *sociaux ;*
— Gestion des carrières ;
— Amélioration conditions de travail et de sécurité *;*
— Affaires administratives et juridiques relatives au personnel (supervision service paye).

5 à 10 ans d'expér. : rela*tions industrielles, habitude des* négociations avec les représentants du personnel, problèmes du droit du travail, analyse et évaluation de fonctions à tous niveaux sont nécessaires.
Adresser C.V. détaillé à SELETEC CONSEIL en Recrutement, *67009 STRASBOURG Cédex,* sous référence 854.

DREUX 28107
35.000 habit. Lycées, C.E.S., C.E.T., recrute :
UN ANIMATEUR
maison de quartier
Secteur *enfance de préférence.* Cycle CAPASE.
Expérience confirmée.
Libre au 1ᵉʳ septembre 1979.
Envoyer C.V. au Service du Personnel, Mairie de DREUX, 28107 DREUX

VERTAL - LYON

Trempe et transformation du verre en plein développement, recherche un cadre de fabrication susceptible d'évoluer rapidement vers un poste de :

CHEF PRODUCTION

— 30 ans minimum environ.
— Formation ingénieur (A.M., Central, E.C.A.M., I.N.S.A.).
— Connaissances en transformation produits verriers appréciées
— Expérience plusieurs années production et gestion personnel.

Ce poste exige sens responsabilité, organisation, autorité, disponibilité. Env. C.V. + lettre manuscrite sous la réf. 07792, réponse et discrétion assurées, à DELTA MARKETING, 3, rue St-Maximin, 69003 LYON.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Province

CHEF de MARCHE produits électroniques

Automatismes ● Péri informatique ● Instrumentation ● Composants actifs et passifs.

Analyser un marché, définir des objectifs, une politique et une stratégie, mettre en place les moyens et les hommes s'impliquer dans l'action commerciale, animer, gérer et contrôler une activité nouvelle : Tel est le rôle que nous proposons à un ingénieur commercial, électronicien de *formation, âgé de 30 ans au moins* et ayant plusieurs années d'expérience de vente de matériels électroniques - automatismes industriels ou informatique -.

Notre Société fait partie du groupe le plus important de France dans sa spécialité (C.A. voisin de 2 milliards de Francs) et elle a les moyens de la politique de développement et de promotion qu'elle entend mener.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez SVP 11-11 Information Carrière aux heures de bureau.
Réf. 699.

Information Carrière SVP

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

IMPORTANTE SOCIETE FRANCAISE DE CAOUTCHOUC ET PLASTIQUE
1ère de sa spécialité
cherche pour l'une de ses branches en plein développement

UN CHEF DE SERVICE TECHNIQUE

Responsable outillage - Bureau d'études, méthodes

Le poste conviendrait à un Ingénieur diplômé mécanique, 30 ans minimum, ayant une bonne connaissance des outillages de matière plastique et si possible du milieu automobile.

Anglais nécessaire.

Poste à pourvoir en Région Centre.

Ecrire avec C.V. et prétentions à no 18685 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

ETS FINANCIER RÉGIONAL

recherche

pour MARSEILLE

UN RESPONSABLE DE CRÉDIT

Responsable ligne de produit
(Prêts Conventionnés)
de l'élaboration à la promotion et au contrôle réalisation études de crédits
(spéciaux C.N.M.E., etc.)
études et réalisations extérieures.

RESPONSABLE GESTION FINANCIÈRE

participation à l'élaboration et au contrôle de la politique financière du groupe et gestion de dossiers financiers.

Profil expérience bancaire dans la fonction cadre formation supérieure. Classification 5 ou 6 selon expérience.

Ecrire curric. vitae manuscrit avec salaire actuel, prétentions et photo à : EUROSUD sous le nº 3.958, 2, rue de Breteuil. — 13001 MARSEILLE.

SOCIÉTÉ de COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

filiale d'un important Groupe international
recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN ou ÉLECTROMÉCANICIEN

pour DIRIGER son DÉPARTEMENT QUALITÉ

Cet Ingénieur sera responsable de l'ensemble des services qualité, tant pour l'usine française où il sera *basé (LE TOUQUET - PAS-DE-CALAIS),* que pour ses 8 filiales étrangères (EUROPE et EXTREME-ORIENT).

Il devra d'abord mettre en place l'organisation nécessaire pour atteindre les objectifs de qualité de la société puis l'animer.

Pour réussir dans ce poste, il faut :
— une expérience de quelques années de la fonction qualité acquise de préférence dans l'industrie des composants électroniques ;
— une grande rigueur intellectuelle et le sens de l'organisation ;
— une maîtrise de la langue anglaise.

Le succès dans ce poste ouvre de nombreuses possibilités de carrière dans le groupe.

Adresser C.V. + photo + prétentions, Nº 18.142, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1ᵉʳ), qui tr.

---

offres d'emploi

Nous sommes le numéro un. Nous allons vous dire pourquoi.

Tout d'abord une technologie d'avant garde animée par une équipe de 4 500 chercheurs internationaux donne à nos produits la fiabilité nécessaire pour s'adapter à tous les besoins du marché.
Une politique de formation complète donne à *nos Vendeurs les moyens nécessaires de négocier* à tous les niveaux.
Une politique de décentralisation poussée laisse une large autonomie propice à l'épanouissement de nos collaborateurs.
Nous proposons un statut Cadre ou Assimilé à *des*

Vendeurs Confirmés

ou à des JEUNES DIPLOMES de l'*ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, (Commercial de préférence).*
Des postes sont disponibles sur PARIS et la REGION PARISIENNE.
Merci d'adresser votre lettre de candidature + C.V. sous la réf. V. 64 à Yves KERNEVEZ - Service Recrutement RANK XEROX 4, rue Nicolas Robert - 93602 AULNAY sous BOIS.

RANK XEROX

SFENA

DIVISION TEST AUTOMATIQUE (DTA)

RECHERCHE

INGENIEUR

APPLICATIONS TEST AUTOMATIQUE

Pour études de faisabilité, propositions techniques et suivi de la clientèle en liaison avec le département d'études.

Une solide formation en électronique générale est exigée et la pratique de l'Anglais est souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à :
S.F.E.N.A.
B.P. 59 - 78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. I-031

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE
en très forte expansion au plan international

recherche
pour renforcer son équipe logiciel basée à PARIS (8ᵉ)

5 INGÉNIEURS LOGICIELS

Ils devront s'intégrer à l'une des équipes d'ingénieurs participant au développement d'un système téléphonique à base de microprocesseurs. Ces équipes utilisant des méthodes de travail et de programmation évoluées.

Les candidats devront justifier d'une première expérience professionnelle de 2 à 3 ans *acquise* sur des projets de logiciel sur mini ou micro-ordinateur et ayant pratiqué si possible un langage de programmation de haut niveau.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est souhaitée.

Envoyer C.V. et prét. sous le nº 18.796 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1ᵉʳ, qui tr.

UNION CARBIDE

UNION CARBIDE FRANCE

à RUNGIS
recherche
pour son nouveau département "Composants électroniques"

ingénieur technico-commercial confirmé

pour vente condensateurs tantale-céramique. Expérience dans ce domaine et bonnes connaissances d'Anglais exigées. Le poste implique dynamisme et autonomie. Voiture de fonction.
Écrire avec CV, photo et prétentions, à Service du Personnel UNION CARBIDE FRANCE 4, place des États-Unis Silic 214 - 94518 RUNGIS CEDEX

ANALYSTE FINANCIER

sortant d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent pour un poste nécessitant nombreux contacts avec entreprises.

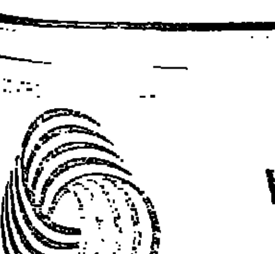
Cet emploi concerne une société financière ayant dans une grande ville proche de Paris une activité régionale.

Env. C.V., références et prétent. à nº T 14.496 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DEXA
Direction commerciale

Moulinex
CADRES DE VENTE INTERNATIONAUX

Médecin
Etudes Cliniques



INTERNATIONA
WOOL SECRETARI
BRANCH
DIRECTOR-FRANC

AGENCE DE PUBLICITE MEDICALE

Directeur adjoin

conseil

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

DEXA

Recrutement

Direction commerciale (assurances IARD)

Un groupe de Sociétés d'assurances recherche, pour faire face à son développement prévu, un Cadre capable de prendre à terme la Direction commerciale d'une de ses Sociétés IARD.
Dans un premier temps, pendant une durée de 3 à 4 ans environ, ce futur Cadre supérieur se verra confier une Direction régionale dans l'est de la France. Dans le cadre d'une large délégation, il aura à développer un réseau existant important (plusieurs Bureaux) et à gérer le portefeuille tant au plan des techniques qu'au plan administratif, en relation directe avec les services du Siège.
Cette fonction ne peut convenir qu'à un diplômé supérieur (HEC, Sup de Co ou équivalent), âgé de 30 ans minimum et ayant assumé pendant plusieurs années des responsabilités commerciales importantes dans une Compagnie d'assurances (inspection de production notamment).
La réussite dans ce poste implique des qualités et un goût pour l'animation commerciale ainsi que des aptitudes aux problèmes de gestion administrative.
Une évolution de carrière constante et motivante est prévue, d'abord au sein de la Société puis éventuellement dans le cadre du Groupe. Elle sera fonction en particulier des premiers résultats obtenus.
La connaissance de langues étrangères serait un atout supplémentaire (allemand notamment).
La rémunération envisagée comporte un intéressement aux résultats.
Envoyer lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous Réf. A 154 M à DEXA qui garantit une entière discrétion.

CONSEILS ET SERVICES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA GESTION DES ENTREPRISES
DEXA S.A. - Société anonyme au capital de 500.000 F - Siège social : 57, rue de Richelieu - 75002 PARIS

Laboratoire HOMEOPATHIQUE de FRANCE
recherche pour son service informatique

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

ayant 1 à 2 ans d'expérience en programmation COBOL.
Niveau d'études souhaité : BAC H ou DUT.
Dans le cadre d'une petite équipe, il participera au développement, lancement et maintenance d'applications Batch et temps réel.
Matériel : Cii HB 61/60.
Lieu de travail : ASNIERES.

Adresser c.v. et prétentions sous nº 39 M
ACLES 1 F 103
Cii HONEYWELL BULL
61-63, rue d'Avron - 75980 PARIS Cedex 20
qui est chargé de la sélection

acles

HAVAS CONTACT

Moulinex

recrute

CADRES DE VENTE INTERNATIONAUX

25 ans minimum — 100.000F/an +

Hommes de terrain responsables, attirés par l'aventure du commerce international, ils mèneront leurs activités sous l'égide du Directeur Export en pratiquant une politique d'animation des Agents locaux impliquant une disponibilité entière aux voyages fréquents de longue durée.

La maîtrise de l'anglais + la pratique de l'allemand ou d'arabe non maghrebien et/ou l'espagnol sont indispensables.

Notice de définition de poste avant 1er entretien aux candidats retenus.

Adresser C.V., photo, salaire actuel sous référence 4036 à

bpm conseils — Département Recrutement
6, rue de Berne
75008 PARIS

---

transac groupe CGE

pour assurer son expansion
et développer de nouveaux produits, (matériel et logiciel)
recherche

POUR SON SERVICE "SYSTÈMES ET APPLICATIONS"

EN BANLIEUE SUD :

INGÉNIEURS LOGICIELS DÉBUTANTS
(référence 79.623.A)
Université ou Grande École,
Formation informatique.

ANALYSTES
(référence 79.623.B)
Langage assemblage sur système temps réel ou langage évolué sur système de mini-gestion.

• POUR RÉALISATION DE LOGICIELS au sein de petites équipes sur gamme étendue de terminaux
– saisie et télécommunication
– nouveaux réseaux TRANSPAC, SNA, RIT, etc.

INGÉNIEURS LOGICIELS CONFIRMÉS
(référence 79.623.C)
De 2 à 4 ans d'expérience en langage d'assemblage sur système temps réel, de préférence sur mini-ordinateur.

• POUR DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ CONTRÔLE QUALITÉ LOGICIEL
– méthodologie de programmation
– évaluation et validation
– liaison avec la clientèle
– liaison avec le service documentation.

À PARIS :

INGÉNIEURS CHEF DE PROJET
(référence 79.623.D)
Ayant 4 à 6 ans d'expérience dans les systèmes temps réel, les candidats auront à :
– définir en collaboration avec le service commercial les spécifications des systèmes à réaliser,
– coordonner la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la société,
Voyages fréquents,
goût du contact clients.

Le développement rapide de notre Compagnie promet à des candidats dynamiques :
• un travail varié sur différents produits et différents matériels,
• des prises de responsabilité au sein de groupes de travail,
• une évolution d'activité vers des carrières technico-commerciales.



Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à :
Mme Vollon, TRANSAC SA.
Centre Pierre Herreng
91680 BRUYÈRES-LE-CHATEL

T. R. T.

rech. pour ses LABORATOIRES D'ETUDES

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Formation GRANDES ÉCOLES
Débutants

Intéressés par des études avancées dans les domaines :
— Radars.
— Radio communication.
— Traitement du signal.
— Hyperfréquences.
— Energie.
— Convertisseurs pour matériel de télécommunication.

Adresser C.V., prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Médecin Etudes Cliniques

Laboratoire pharmaceutique, filiale d'un groupe américain, recherche un Médecin études cliniques pour le développement médical de 4 nouveaux produits.

Il justifiera d'une expérience hospitalière et de l'industrie pharmaceutique et aura la maîtrise de l'anglais courant.

Pour ce poste à pourvoir en proche banlieue Sud, *les réalisations et le savoir-faire sont plus importants que l'âge.*

(Temps partiel pendant un an, rémunération et horaires à convenir).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 1462 à MEDIA P.A. 9, Boulevard des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

(Réponse et discrétion assurées)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INSTRUMENTATION ÉLECTRONIQUE
proche banlieue Ouest
recherche

TECHNICO-COMMERCIAUX

I.U.T., B.T.S. ou équivalent
ayant bonnes connaissances en Electronique : logique et analogique, solide expérience de la vente, anglais apprécié, salaire élevé, voiture fournie, postes à pourvoir : Région Parisienne, Rhône-Alpes et Sud-Est.

TECHNICIEN DE MAINTENANCE

Très bonnes connaissances en Electronique logique ou analogique ou H.F.
Salaire + intéressement.
Possibilités d'orientation vers le commercial.

Adresser curric. vitae et prétentions à : ANNONCES SERVICE, 45, rue Carnot, 78000 VERSAILLES, sous la référence nº 7.856, qui transmettra.



INTERNATIONAL WOOL SECRETARIAT BRANCH DIRECTOR-FRANCE

The International Wool Secretariat wishes to appoint a director to control its branch and promotional operations in France, based in Paris.

He will be required to make a significant contribution to increasing the demand for, and use of, wool in France and will be responsible for developing and directing I.W.S. marketing and technical functions.

The I.W.S. is the worldwide wool marketing organisation which plays an increasingly important role in the very competitive textile market.

The successful candidate will have a strong marketing background, practice in senior management and the ability to lead a team of experts. He will also appreciate how to maintain first class public relations. He should be not less than 35 years old and be fluent in written and spoken English. Some experience of the textile and clothing industries would be an advantage but not essential.

An attractive salary with other important benefits will be provided. Hand written applications, in English, mentioning salary requirement, *together with a full curriculum vitae and a recent photograph, should be sent to :*

Area Director, Southern Europe/Middle East/India,
International Wool Secretariat, Wool House, Carlton Gardens
London SW 1, and will be treated in the strictest confidence.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE
à Vocation Mécanique et Électronique
recherche pour son siège à PARIS

2 INGÉNIEURS ATTACHÉS à la DIRECTION des FILIALES à l'ÉTRANGER

A. et M., Centrale ou équivalent
28 ans minimum

MISSIONS :
• assister le Directeur de Filiale sur tous les problèmes industriels.

DEPLACEMENTS :
• d'une durée de 2 à 3 mois, pouvant aller jusqu'à plusieurs années à l'Etranger.
• Grandes Facultés d'adaptation.
• Grande mobilité.

LANGUES :
— Espagnol indispensable.
— Anglais vivement souhaité.

Adr. C.V. et prét. sous le nº 18.952 à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris Cedex 01, qui tr.

Journaliste



UNE IMPORTANTE MULTINATIONALE FRANCAISE SITUEE A PARIS recherche un JOURNALISTE

Qui sera chargé de la rédaction d'une REVUE D'ENTREPRISE destinée à l'encadrement.

Possédant quelques années d'expérience, il devra traduire pour des lecteurs non avertis les problèmes économiques contemporains.

Il aura à travailler en étroite collaboration avec un maquettiste.

Envoyer C.V. avec lettre manuscrite sous référence 9005 à : rsc carrières 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

rsc carrières

IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITE MEDICALE
PARIS

Directeur adjoint

30 ans minimum.
Organiser et intensifier la pénétration du marché français.
Coordonner l'implantation d'un réseau de publicité médicale en Europe.
Gérer la rentabilité et son évolution.
Expérience du secteur médico-pharmaceutique exigée (laboratoire - organisme d'études, etc...)
Formation supérieure.
Parfaite maîtrise de l'anglais, espagnol souhaité.
Très disponible pour voyager - sens de l'organisation et de la rentabilité.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P.-L. 9019 à :

MRI conseil

Danièle Chapuis
13, rue Madeleine Michelis - 92522 Neuilly
Discrétion assurée.

PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Area Managers-Europe

150.000F. Max.

A partir de 29 ans.
Directement rattachés au Directeur Export pour
Promouvoir des produits et développer des marchés.
Appliquer la politique marketing de la Société selon les marques et les pays.
Expérience marketing de 4 ans minimum, si possible à l'étranger.
Parfaite maîtrise de l'anglais, deuxième et / ou troisième langues exigées : allemand, italien, espagnol.
Souplesse, sens de la négociation, aptitude à concevoir et mettre en place de nouvelles structures, disponible pour voyager.
Ecrire avec C.V. détaillé, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9021 à :

MRI conseil

Danièle Chapuis -
13, rue Madeleine Michelis
92522 Neuilly
Discrétion assurée.

Chef de service achats

Une importante société du secteur mécanique, fortement implantée en France, renforce ses structures et recherche son Chef de Service Achats.
Le poste :
• Animation d'une équipe d'acheteurs spécialisés dans la recherche de pièces et matières de technologies variées, en particulier de produits métallurgiques, pour des fabrications mécaniques de moyenne série à caractère répétitif.
• Suivi constant de l'évolution économique des marchés, sélection de sources nouvelles, optimisation coût/qualité.
• Négociation à niveau élevé avec les fournisseurs français et étrangers.
• Relations fréquentes avec les usines du groupe. La pratique courante de l'anglais est souhaitée.
Ce poste conviendrait à un homme de formation supérieure (ESC ou formation technique) jeune mais déjà rodé depuis 3 à 5 ans aux problèmes d'achats "biens industriels" qu'il sait aborder sous l'angle économique. (Une formation complémentaire type IAE sera un atout supplémentaire).
Ecrire le plus rapidement possible avec CV et prétentions sous référence 1220 M à : rsc carrières 14, rue de Castiglione - 75001 - PARIS.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Compagnie Générale d'Informatique

cherche

Jeunes Universitaires

Les candidats retenus recevront :

une formation à nos méthodes propres (CORIG, PAC ...) et aux techniques avancées de l'informatique (micro-processeurs, télétraitement, bases de données ...).

A l'issue de cette période d'éducation, ils seront affectés à l'une de nos équipes spécialisées dans :

- la conception et la réalisation de systèmes
- l'ingéniérie
- la mini-informatique
- les progiciels d'application
- les produits programmes généraux.

Adresser CV + photo à
Martine de SAINT SERNIN - CGI
84 rue de Grenelle 75007 Paris

Cie GÉNÉRALE D'AUTOMATISME
filiale C.G.E.

recherche

INGÉNIEUR AUTOMATICIEN CONFIRMÉ

pour son activité en « logistique industrielle », diplômé grande école ayant des connaissances éprouvées en automatique, mécanique, informatique.

Le candidat retenu participera aux études de faisabilité, à la conception et à la réalisation d'installations de commandes et de gestion de MANUTENTION et STOCKAGE de fluides et de solides.

La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Le lieu de travail est situé en banlieue Sud, des déplacements France et Etranger sont à prévoir.

Adr. lettre de candidature man., C.V. et photo à : C.G.A. Direction du Personnel, Boîte Postale 57, Le Plessis-Paté - 91220 BRETIGNY-SUR-ORGE.

Importante Société
Produits chimiques
RÉGION PARISIENNE
recherche

COLLABORATEUR COMMERCIAL

POUR SERVICE NEGOCE INTERNATIONAL ET ETUDES DE MARCHE

Expérience confirmée en négoce international.
Anglais indispensable.

Adresser C.V., photo et prétentions n° 18280 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

VANNIER-PHOTELEC
92160 ANTONY

recherche pour son nouveau département caméras-microfilms

JEUNE INGÉNIEUR

A. et M. ou équivalent

Responsable études, industrialisation, commercialisation.

Téléphoner pour rendez-vous au 666-72-03.

ACCÉDER A LA GESTION TECHNIQUE DE PROJETS

Première entreprise française d'ingénierie et de construction d'unités industrielles en France et à l'étranger, nous développons des projets dont l'importance et la complexité imposent une planification et une intégration rigoureuses de toutes les phases de leur réalisation.

Notre Equipe Gestion des délais, comprenant 40 collaborateurs et dotée de moyens informatiques importants, est chargée d'établir les plannings (d'études, d'achats de matériels et de travaux sur site, etc.), de les gérer (utilisation du PERT) et de contrôler en permanence l'état d'avancement de nos affaires.

C'est pour la diriger que nous recrutons un ingénieur diplômé, justifiant d'environ *10 ans d'expérience industrielle (dans une fonction analogue ou de gestion d'affaires, responsable de projets,..)* et habitué à l'animation d'équipes.

Sa prise de fonction pourra s'accompagner d'une période de formation à l'utilisation de nos méthodes et outils de travail.

Du fait de l'importance de ses responsabilités humaines et techniques et de ses interfaces avec l'ensemble des départements de notre Société (4500 personnes, 15 milliards de C.A. annuel), ce poste bénéficie d'un niveau hiérarchique élevé (III A ou III B selon expérience) et de réelles perspectives de carrière.
Lieu de travail : PARIS.

Nous remercions les candidats d'adresser leur dossier avec C.V., sous réf. 77087 M/LSJ à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

• développe son équipe

D'INGENIEURS DE VENTE

PARIS (banlieue Sud-Ouest) et LYON *(référence SC 779022)*

Ces postes s'adressent à des DIPLOMES de l'Enseignement Supérieur en Electronique - automatique qui sauront nous convaincre de leur réelle motivation pour la vente.

Le salaire est composé d'un fixe motivant auquel s'ajoute un *intéressement en fonction des résultats.*

L'évolution de carrière est assurée aux éléments de valeur au niveau local et international. Anglais courant.

• crée un nouveau groupe dans l'organisation Marketing chargé d'apporter des solutions aux problèmes clients à partir des microprocesseurs, et recherche plusieurs

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

MICRO-SYSTEMES

PARIS (banlieue Sud-Ouest) *(référence SC 779023)*

ROLE :
- promouvoir ces produits et prospecter de nouveaux secteurs
- supporter dans leurs argumentaires des ingénieurs de vente spécialistes de ces produits.

Ceci requièrent des compétences techniques en micro et mini informatique, une bonne intuition des systèmes, une approche marketing.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs électroniciens informaticiens ou équivalent ayant une expérience de 4 à 5 ans dans l'industrie (automatismes industriels). Anglais courant.

INGENIEURS D'APPLICATIONS

PARIS (banlieue Sud-Ouest) *(référence SC 779024)*

chargés (ées) de la gestion technique des programmes d'applications pour les clients; de la définition des systèmes et des produits futurs ils (elles) participeront au choix des stratégies au sein de l'organisation Marketing.

Expérience industrielle de 4 à 5 ans dans les systèmes électroniques (Télécommunications ou Grand Public).

Ils (elles) sont INGENIEURS ELECTRONICIENS ou DIPLOMES (EES) DE L'UNIVERSITE EN ELECTRONIQUE.
Anglais indispensable.



Pour faire acte de candidature
envoyer CV, photo et prétentions
date de disponibilité
en rappelant la référence du poste
à Madame LE GUET
T.I.F. - Boite Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

FINA France
SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son
SIÈGE SOCIAL A PARIS
dans le cadre d'un contrat à durée déterminée

UN JEUNE INGÉNIEUR

dont l'activité sera essentiellement consacrée aux aspects techniques et commerciaux de la lubrification de l'Industrie, des Transports et des Travaux Publics.

Le poste exige une bonne culture générale et technique, du dynamisme, des qualités d'animateur et de formateur, ainsi qu'un goût réel pour les contacts avec la clientèle à tous les niveaux. Formation ENSI mécanique ou similaire complétée par de bonnes connaissances de gestion (I.A.E. souhaité) et de la langue anglaise.

CE POSTE PEUT CONVENIR A UN DEBUTANT.

Résidence : Paris ou proche banlieue.
Déplacements régionaux.
Formation assurée.
Convention collective de l'industrie du PETROLE.

Adresser C.V., photo et prétentions à FINA France, Direction des Relations Sociales, *19, rue du Général-Foy,* 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE
D'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE
située en BANLIEUE NORD

recherche :

pour tenir des postes sédentaires et itinérants de maintenance d'équipements.

DES AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires du B.T.S. ou D.U.T. électronique.
Formation complémentaire assurée.
Embauche possible début août.

Ecrire avec C.V., photo, prét. n° 19.017 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, PARIS-1er.

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE BATIMENT
(300 millions de C.A.)

recherche

pour son siège social à

BIÈVRES (91)

UN CADRE COMPTABLE

Responsabilité au sein du service comptabilité générale, de la tenue et du contrôle des comptes, de la coordination avec les Agences, Filiales et la Société mère, de la liaison avec le service informatique.

Possédera le D.E.C.S. ou son équivalence comptable et une expérience d'au moins 5 ans, de préférence dans le bâtiment.
Un poste de responsabilité avec évolution de carrière.

Une rémunération de 75 à *95.000* F.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 70.824 M, BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIETE CERAMIQUE SANITAIRE
FILIALE GROUPE IMPORTANT

recherche

Techniciens Céramistes

- Expérience confirmée 5 ans minimum.
- Niveau ENP Vierzon.

pour assurer responsabilité atelier de coulage ou d'émaillage PORCELAINE.

Adresser C.V. et prétentions au n° 8216 « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Gestion administration des travaux extérieurs

Très importante Société d'Ingénierie et de Construction d'unités clés en mains, recherche cadre administratif de haut niveau. Diplômé de préférence de grande école ou d'université (HEC, ESSEC ou équivalent), il devra justifier d'au *moins* 10 ans d'expérience dans une importante société industrielle (si possible entreprise générale, construction électromécanique...)
Il assistera le responsable du Département Administration (50 personnes dont 15 cadres) et interviendra de façon très opérationnelle sur tous les problèmes de contrôle budgétaire et financier, et de gestion des biens. En outre, il jouera un rôle important dans l'amélioration des méthodes de travail et le contrôle de leur respect par audits internes.
Ce poste, basé à PARIS, implique des déplacements sur nos différents chantiers en France et à l'étranger. Une bonne connaissance de l'anglais sera appréciée.
L'agence rsc carrières, 14 rue de Castiglione 75001 PARIS, *se charge de nous transmettre votre candidature* sous référence 1230.

rsc carrières

STATISTICIEN (NE) ET ECONOMISTE

• C'est l'opportunité que vous offre une GRANDE BANQUE FRANÇAISE à vocation internationale, désirant donner à son Département d'Etudes Economiques et Développement une envergure supplémentaire.

• Vous avez une solide formation « Statistiques » « Ingénieur » I.S.U.P., D.E.A., E.N.S.E.A. et économique D.E.S., L.S.E... + une première expérience de 4/5 ans au sein d'une équipe d'études économiques ou marketing, travaillant pour des entreprises. L'Information vous est familière, et vous êtes au fait des méthodes récentes d'analyses des données. Vous connaissez l'anglais, d'autres langues pourquoi pas.

• Vous aurez d'abord à mettre en route l'informatisation (autonome) des données traitées par le Département, puis à faire évoluer ce système vers des traitements plus élaborés en liaison étroite tant avec le Département qu'avec les utilisateurs extérieurs.

• Vos qualités personnelles (Facilités de contacts et de dialogue, ouverture d'esprit, dynamisme, imagination..) sont pour nous aussi importantes que votre culture générale. Elles vous permettront de vous intégrer au sein d'une équipe jeune et vous ouvriront des perspectives attrayantes par une mission passionnante et promise a un grand développement.
La rémunération sera fonction de l'expérience.

ECRIRE sous la référence M/RB à FAS, *avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS. Notre Conseil* R. BATIFOULIER vous garantit une totale discrétion et une réponse rapide.

DIRECTEUR DE PROGRAMMES IMMOBILIERS

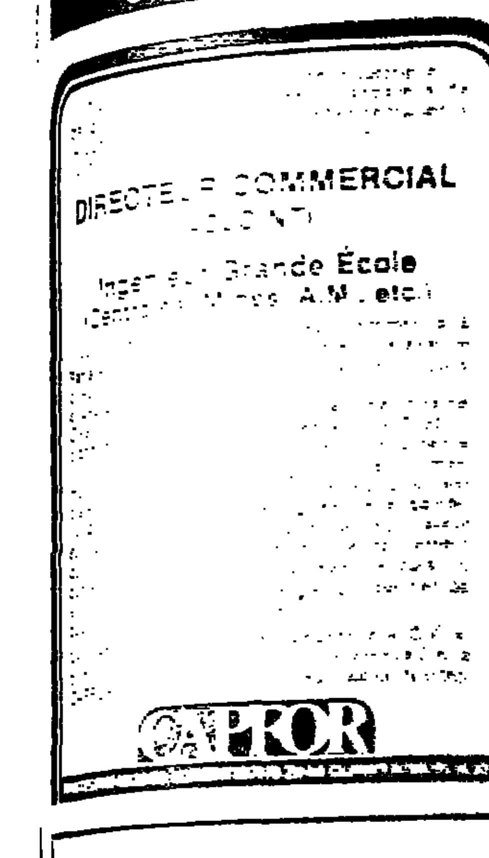
Votre expérience dans le domaine de la Promotion Immobilière privée n'est plus à faire ;

- Nous entendons vous confier la réalisation de nos futures opérations, axées essentiellement sur les résidences principales et les résidences de loisirs
- Nous attachons une grande importance à l'Homme :
  - Sa formation supérieure, son sens de la réussite, son esprit de décision, ses qualités d'organisation et d'efficacité, ses facilités de contacts à tous niveaux.
- Nous lui demandons une grande compétence :
  - La capacité d'*apréhender tous les aspects de la gestion d'opérations,* de la négociation foncière à la coordination des contraintes juridiques, techniques, commerciales et financières.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, écrivez-nous, nous vous offrons la possibilité à terme de créer et diriger une Agence régionale, ainsi que l'opportunité de rejoindre une équipe de professionnels dans le cadre de la réalisation de constructions de qualité.

Merci de nous adresser C.V. et prétentions à la Tour d'Asnières - 4 avenue Laurent Cély 92606 ASNIERES

VINCI



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

Nous sommes une entreprise industrielle de constructions métalliques et appareils de levage. Plus de 50 % de nos marchés se traitent à l'exportation. Nous recherchons notre :

DIRECTEUR COMMERCIAL (ADJOINT)

Ingénieur Grande École (Centrales, Mines, A.M., etc.)

Il est responsable de notre bureau commercial à Paris et travaille en collaboration étroite avec le directeur commercial et les services techniques situés au siège en province.
C'est un ingénieur qui possède une dizaine d'années d'expérience « Études » ou « Production » dans le milieu mécanique ou charpente mais également apte aux négociations commerciales de haut niveau. Il parle parfaitement l'anglais (plus autre langue si possible) et sa personnalité d'homme de contact et de négociateur doit lui permettre de s'introduire facilement auprès des décideurs de marchés français ou étrangers. Il doit avoir l'énergie qui permet de soutenir une activité intense.

Veuillez adresser une lettre manuscrite + C.V. + prétentions à André Piessy, sous référence 706, à CAPFOR, 11, boulevard G.-Guisthau, 44000 Nantes.

CAPFOR

NANTES (40) 48 20 69 LORIENT (97) 75 28 40 QUIMPER (98) 95 14 30

PS Conseil

Une société fabriquant des produits cosmétiques vendus en pharmacie, affiliée à un important groupe français d'envergure internationale, recherche son responsable du service

ADMINISTRATION DES VENTES EXPORT

Paris Ouest — **90.000 F**

Avec une petite équipe, il assurera la gestion complète du carnet de commandes, en liaison avec la fabrication, les transitaires, les douanes et le service financier. Cet aspect du poste nécessite des qualités d'organisation, de prévoyance et de rigueur; son implication commerciale exige une activité rapide et efficace. Une expérience similaire d'au moins 3 ans et la connaissance courante de l'anglais sont impératives. L'usage d'une seconde langue et une formation supérieure en commerce international seraient très appréciés. La rémunération, fonction de l'expérience, sera de l'ordre de 90.000 francs. Les dossiers seront traités confidentiellement par C. ROUSSEL.

Envoyer lettre, C.V. détaillé (en précisant salaire actuel) sous réf. A/238M à :

PS CONSEIL
8, rue Bellini - 75782 Paris Cedex 16

Notre Société est l'une des premières entreprises de vente par correspondance en France.

Pour participer au développement de notre nouveau système informatique de gestion commerciale.

Nous recherchons :

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

débutant ou 1 an d'expérience.

Pour prendre en charge la réalisation de la base de donnée des informations qui pilote l'ensemble du système.
Le candidat que nous souhaitons rencontrer devrait être libéré des obligations militaires et avoir une bonne connaissance du **COBOL IBM** : une connaissance du langage **PROTEE** serait un atout très apprécié.
Le lieu de travail est situé dans la proche banlieue Sud.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous référence 32694 M, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Produits de grande consommation - Nous sommes une importante société du secteur alimentaire - 450 millions de C.A. - et nous commercialisons des produits de notoriété à couverture nationale et internationale. Notre vocation exportatrice (plus de 120 millions de C.A. avec nos produits de marque) nous a permis de nous implanter durablement sur les marchés extérieurs : Allemagne, autres pays européens, pays plus lointains. Nous souhaitons intensifier notre action à l'exportation et pour ce faire notre direction générale recherche un professionnel de haut niveau pour lui confier cette mission, en tant que

DIRECTEUR EXPORTATION

Votre formation supérieure s'est enrichie au cours de votre carrière, et vous avez développé vos qualités relationnelles et vos aptitudes de manager. Vous êtes bien sûr un spécialiste des problèmes d'exportation, de gestion et d'organisation des marchés. Vous avez l'expérience des produits de grande consommation (si possible alimentaires). Votre expérience de vente est doublée d'une bonne réceptivité marketing : vous savez raisonner en termes de marchés et de communications adaptées... et bien sûr pour ce faire vous parlez obligatoirement anglais et allemand. Votre connaissance des marchés et leur potentiel vous permettra de définir avec notre direction générale une politique d'exportation d'ensemble et d'en assurer l'entière responsabilité.

réf. 5295 M

Le livre... produit de grande consommation - Nous sommes une des toutes premières sociétés d'édition et de distribution. Le développement de la vente de nos produits dans le marché spécifique de la grande distribution nous amène à intégrer dans notre structure un cadre de haut niveau comme

RESPONSABLE DEPARTEMENT GRANDE DISTRIBUTION

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (HEC, ESSEC, ESCP...) et vous avez, au-delà de votre formation de base, développé des qualités personnelles et humaines qui font de vous un manager sachant s'imposer et exiger, capable de s'adapter aux autres et d'intégrer des situations complexes tout en conservant son autorité et son autonomie. Bien sûr, vous êtes un professionnel de la grande distribution, et vous êtes à même d'y intervenir au-delà des centrales d'achat. Votre expérience commerciale d'au moins 10 ans dans ce secteur a été acquise (si possible) pour partie au niveau bazar. Vous assurerez la direction de notre département "chaînes", la réalisation d'un C.A. très important, la gestion et le compte d'exploitation de cet ensemble. Vous serez responsable de la définition de la politique commerciale, de sa maîtrise et de son application. Vous animerez directement ou indirectement des forces de vente. Vous aurez des relations fréquentes avec nos éditeurs... Il importe donc que vous ayez une sensibilité certaine et une curiosité d'esprit permanente du monde du livre pour être un interlocuteur reconnu.

réf. 5293 M

Négoce d'imprimés administratifs - Nous représentons un ensemble d'entreprises - d'une taille volontairement limitée (50 à 200 personnes), solidaires financièrement, gérées de façon autonome - spécialisé dans la vente d'imprimés destinés à de nombreuses utilisations. Nous recherchons pour notre société de Paris, un cadre à forte personnalité et à potentiel certain pour lui confier le développement de notre activité de négoce en tant que

DIRECTEUR DU DEPARTEMENT EDITIONS

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC, ESC...), et vous êtes à même de faire la preuve d'expériences professionnelles réussies où vous avez développé vos qualités naturelles d'animateur d'équipe, de dynamisme, d'imagination et de créativité. Vous avez le sens de la vente, et votre esprit marketing vous permet de "sentir" un produit et de percevoir son marché. Vous ne connaissez peut-être pas les produits d'imprimerie, mais votre expérience industrielle vous a sensibilisé à la fonction motrice ou d'information des imprimés d'entreprises. Vous dirigerez notre département Éditions et vous le gérerez comme une entité autonome; vous aurez la responsabilité du catalogue, des tarifs, des achats, de la vente et de la politique marketing. Vous obtiendrez les moyens pour réaliser le fort développement que nous souhaitons en valorisant les produits existants et en élargissant à terme l'horizon du catalogue actuel vers des imprimés nouveaux, standards ou de demi-séries.

réf. 5292 M

Produits de grande consommation (même société que la réf. 5295 concernant le directeur exportation) - Nous recherchons pour nos structures de gestion un cadre - basé à Paris - mais qui devra être disponible pour être en contact fréquent avec nos 6 unités de production (dans plusieurs régions), et nos filiales, pour lui confier la fonction de

CONTROLEUR DE GESTION

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et vos 5 à 10 années d'expérience professionnelle dans l'industrie font de vous un technicien et un spécialiste du contrôle de gestion. Sous l'autorité du secrétaire général, vous aurez la responsabilité de la comptabilité analytique et du contrôle budgétaire : définition des standards et des normes, prix de revient, élaboration des budgets (montage, actualisation) et procédure du suivi, mesure des écarts et analyse. Votre rôle consistera aussi à intervenir sur les procédures administratives, les études de rentabilité d'investissement et de réduction des coûts. Vous assisterez les différentes directions du groupe dans l'élaboration et le suivi des tableaux de bord. Vos capacités relationnelles (dialogue, écoute, persuasion, autorité de compétence...) s'exerceront à plein dans ces missions délicates.

réf. 5296 M

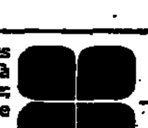
Nous sommes une importante société (650 millions de C.A. - 900 personnes) filiale du groupe HAVAS. Notre activité concerne la vente d'espaces publicitaires. Nos projets de développement et de diversification sont très conséquents, aussi souhaitons-nous intégrer au sein de notre direction de la gestion un jeune cadre pour lui confier la fonction d'

ANALYSTE RESPONSABLE DE NOUVEAUX PROJETS

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (ESSEC, ESC, gestion...) et votre formation a été orientée vers le domaine financier. Vous avez une première expérience professionnelle de 2 ans qui vous a permis d'acquérir de solides connaissances informatiques dans la mise en place de systèmes de gestion... Vous souhaitez maintenant élargir votre horizon professionnel et vous intéresser plus directement à l'aspect financier de l'entreprise. Vous serez chargé au sein de notre direction de la gestion d'étudier les projets futurs de notre société, donc d'en faire une analyse financière très fine en vous appuyant sur l'outil informatique et en travaillant en permanence avec les services informatiques. Votre réussite dans cette mission devrait vous permettre d'accéder à des postes de responsabilité au sein de notre société ou dans notre groupe.

réf. 5294 M

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez à Roland Gardeux, en précisant la référence; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plein Champs

TRES IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche pour

Direction Juridique à Paris

JEUNE JURISTE

Débutant ou quelques années de pratique
Niveau exigé : **Doctorat Droit Privé** option droit du travail.

Le juriste recherché aura une première responsabilité dans le domaine du droit du travail. Ses compétences lui permettront ensuite d'évoluer largement au sein d'un Groupe français multinational de tout premier plan.

Anglais impératif.

Envoyer dossier de candid. sous le n° 813.537 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

L'AIR LIQUIDE

recherche

POUR SON CENTRE D'ÉTUDES PRÈS VERSAILLES

UN INGENIEUR PHYSICIEN

Débutant ou un an d'expérience, pour travaux de développement procédés et matériels dans le domaine des gaz.

Ecrire avec photo + C.V., sous la référ. A 207, à : ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE DE TRANSPORT (QUART. LA DÉFENSE)

recherche

UN CADRE ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Niv. Ingénieur ou I.U.T., 2 ans expérience min., pour renforcer son équipe informatique dans ses activités centralisées.

EXPER. COBOL, bases de donnée et gestion du personnel appréciées.

Merci d'adresser C.V. et prétentions à notre service informatique GEFCO, 115, rue Danton, 92402 COURBEVOIE CEDEX.



Filiale Thomson CSF

recherche

INGENIEUR LOGICIEL

diplômé d'une école d'informatique.
Même débutant.
Pour systèmes temps réels.
La connaissance du matériel de la gamme MITRA de SEMS serait appréciée.

Adresser lettre, CV et prétentions sous N° 7248 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

vous avez le bac

La Compagnie Internationale pour l'Informatique CII HONEYWELL BULL vous embauche et vous forme pour devenir

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

- Nous vous demandons d'avoir un Bac Scientifique (C, E ou D), mais un début d'études supérieures serait apprécié.
- Nous attendons de vous d'être mobiles et libérés des Obligations Militaires.

Vous suivrez une formation théorique et pratique de 6 mois à PARIS avant d'être intégrés dans des équipes de réalisations en clientèle soit sur la région parisienne, soit en province.

Date d'entrée prévue : OCTOBRE.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. sous réf. 32 M à :
CII HONEYWELL BULL
Direction France
Poste de courrier 1 F103
61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS CEDEX 20.



CII Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

LA **SNCF** offre 60 EMPLOIS DE

CHEF de DISTRICT STAGIAIRE

et 50 EMPLOIS DE

CHEF de CIRCONSCRIPTION STAGIAIRE

Possibilité de postuler pour les deux emplois.
Recrutement par concours les 5 et 6 septembre
Ouverts aux jeunes gens :
- Français ou naturalisés Français,
- Nés entre le 1er.4.1950 et le 1er.4.1962.
- Titulaires d'un baccalauréat C, D, E, F1 à F4, F9, F10 ou d'un B.T.S. des groupes III et V.

Rémunération brute annuelle : 52.000 F. environ.

Carrière intéressante, emploi stable.

Avantages sociaux.

Ecrire à Direction Régionale S.N.C.F. (Division du Personnel) (adresse à demander à toute gare).

Clôture des inscriptions le 31 Juillet.



---

telesystemes

IMPORTANTE SOCIETE DE TELEINFORMATIQUE
Vient d'inaugurer son Centre Serveur en informations bibliographiques et factuelles situé à VALBONNE.
Pour compléter ses équipes de spécialistes, TELESYSTEMES recherche

DES INGENIEURS EN DOCUMENTATION INFORMATISEE

qui auront pour mission d'assurer les relations avec les principaux producteurs d'informations, en vue de l'installation de nouvelles bases sur le Centre Serveur.
Formation Ingénieur ou Universitaire
Quelques années d'expérience de l'informatique et de la documentation
Des références pratiques dans le domaine concerné seront appréciées
Lieu de travail : PARIS
Ambiance de travail stimulante dans un secteur en plein développement.
Envoyer curriculum vitae photo et prétentions à :

TELESYSTEMES
40, rue du Cherche Midi 75006 PARIS
Direction Diffusion de l'Information

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

analystes-programmeurs

La Compagnie Internationale pour l'Informatique Cii HONEYWELL BULL recherche

analystes-programmeurs développement logiciel

Débutants de préférence ou première expérience.

Les candidats devront avoir :
- une formation technique supérieure en Informatique (niveau DUT, BTS, ETI ou équivalent);
- le goût d'une activité d'étude et de développement;
- l'aptitude à travailler en équipe.

Ils auront à s'intégrer aux groupes responsables de la conception et de la réalisation des logiciels de base développés par la Compagnie dans les domaines suivants :
- gestion de fichiers et base de données,
- compilateurs,
- systèmes d'exploitation,
- télécommunications.

Envoyer c.v. manuscrit, photo et prétentions sous réf. M.L.
Cii HONEYWELL BULL
Direction du Personnel GTI-RP
1 L 054 D
23, rue du Surmelin, 75020 Paris.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Compagnie Générale d'Informatique

CGI

Société de Services et de Conseil en Informatique de Gestion

offre

formation et carrière à

Ingénieurs Grandes Ecoles

SUP AERO, CENTRALE, TELECOM, MINES, PTS ET CHAUSSEES, ...

Débutants ou expérimentés.

Envoyer CV + photo à
Madame JAMET - CGI - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS

GIXI

Société d'Ingénierie de Systèmes du Groupe CISI, recherche

analystes programmeurs confirmés

ingénieurs débutants
Grande École ou Maîtrise d'Informatique

ingénieurs confirmés
2 à 3 ans d'expérience

chefs de projet
pour la conception et la réalisation de systèmes informatiques dans les domaines suivants :
- Systèmes de gestion.
- Téléinformatique.
- Systèmes transactionnels et réseaux.
- Conduite de procédés industriels.

Lieu de travail : Banlieue Sud de Paris avec quelques postes en province. Déplacements à prévoir.

Merci de nous adresser votre C.V. détaillé, vos prétentions et une photo :
GIXI Ingénierie Informatique
ZA de Courtabœuf - Avenue de la Baltique,
B.P. 110 - 91403 ORSAY CEDEX
(Réponse assurée)

Emplois et Carrières

ingénierie informatique

Assistant Trésorier

Les Laboratoires MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET, filiale d'un des tout premiers groupes pharmaceutiques mondiaux recherchent un ASSISTANT-TRESORIER.

Sous la responsabilité du Trésorier, il sera principalement chargé de l'établissement des prévisions de Trésorerie et de la préparation des dossiers de financement pour les différentes sociétés françaises du groupe.

Agé de 28 ans minimum, cet homme (ou cette femme) diplômé HEC, ESSEC ou ESCP justifiera d'une expérience d'au moins 2 ans dans un service financier d'une filiale de groupe international. Une connaissance des circuits bancaires, sans être indispensable, sera appréciée.

Pour ce poste à pourvoir à Paris, la pratique de l'anglais courant est indispensable.

MSD
MERCK SHARP & DOHME
CHIBRET

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence AT à la Direction du Personnel
MERCK SHARP et DOHME-CHIBRET
3, avenue Hoche - 75008 PARIS
(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA SA

Sous-Direction de l'Enfance et de l'Adolescence (Préfecture de Paris)
Centre de Formation Profession.
77144 Montévrain
recrute : en vue de titularisation dans le cadre de P.T.A.,
UN MONITEUR d'ATELIER
spécialités menuiserie-ébénisterie de qualité, appelé à enseigner la technologie et le dessin industriel auprès de ses élèves.
Exigence : bonne culture générale et professionnelle.

Société Promotion Immobilière recherche
COLLABORATEUR
pr service juridique contentieux et assurances.
Dispon. de suite. Envoyer C.V. à nº T 14.495 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

PHYSICIEN ANALYSTE
Niveau BTS ou DUT
pour études et évaluation d'appareillages domaine spectrographie, mise au point de méthodes analytiques, rédaction de rapports, bonne faculté d'adaptation et d'évolution.
Connaissant anglais.
5 ans expérience min.
Lieu de travail : Trappes.
Adr. C.V. et photo nº 70940 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmett.

Cadre Expert-Comptable spécialisé dans révision, cherche stagiaire débutant.
Env. C.V. à STRECO, Mlle SOQUET, 16, avenue de Friedland, Paris (8e)

GOULD
recherche pour son service ETUDES
INGÉNIEUR
confirmé
(E.S.E. - I.S.E.P. ou équivalent)
pour Direction
Important projet d'étude.
Connaissances microprocesseurs, circuits logiques.
Ecr. C.V. et prétentions
57, rue Saint-Sauveur,
91160 BALLAINVILLIERS.

Nous sommes un

important centre d'études en électronique industrielle

implanté en proche banlieue Sud de Paris, et nous recherchons notre

responsable de l'unité de production

comprenant un atelier de mécanique et un atelier de câblage chargés de réaliser maquettes, prototypes et petites séries pour les équipes d'études spécialisées dans des techniques de pointe.

Si vous joignez l'EFFICACITE dans l'action à la capacité d'ORGANISATION et d'ADAPTATION, si vous êtes PASSIONNE par les TECHNIQUES et les REALISATIONS CONCRETES, si vous êtes un homme de CONTACTS ayant une formation d'ingénieur et une première expérience réussie,

présentez-nous votre dossier de candidature avec lettre manuscrite, photo et prétentions, en écrivant à No 18.691 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Organisme de Prévoyance Militaire en Expansion offre poste actif à :
OFFICIER SUPÉRIEUR RETRAITÉ
Régions : Marine-Paris, Amiens, Rennes, Montpellier
Envoyer C.V. à S.V.B.M. 49, av. Hoche - 75008 Paris

GROUPE DE PRESSE recherche
pour son département d'études et d'informations sur les structures et les activités des sociétés financières et industrielles
REDACTEURS-ANALYSTES FINANCIERS
avec sérieuse formation économ. complétée par expér. profess. des secteurs bancaires, organ. financiers, service d'analyse financière, etc.
Adr. candidature avec référ. à S.G.P. - 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

CB INFORMATIQUE
recherche pour important groupe financier équipé d'un HB 66/80
TECHNICIENS D'EXPLOITATION PRÉPARATEURS
Postes à initiatives et responsabilités pour candidats possédant la maîtrise système d'exploitation.
Se présenter avec références : 41, rue Lecourbe, Paris (15e). Tél. 734-45-20.
TRAVAIL TEMPORAIRE.

Recherchons
DIETETICIEN (NE)
- expér. animation de groupe ;
- formation des adultes ;
- connaissance secteur restauration collective et industrie agro-alimentaire ;
- si poss. langues étrangères.

Ecr. nº T 14520 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CENTRE DE FORMATION REGION CENTRE recherche
RESPONSABLE de SECTEUR
Chargé de la prospection, du diagnostic, de l'organisation et du suivi d'actions de formation en entreprises.
Ingénieur ou équivalent possédant bonne connaissance en gestion de production et technologie moderne.
Adresser C.V. nº T 014.501 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

SOCIETE INDUSTRIELLE rech.
CHEF DE PRODUIT JUNIOR
SITUATION EVOLUTIVE
Réf. exig. Ecr. av. C.V. et prét. H.K. 94, bd Richard-Lenoir-11e.

CABINET INGENIEURS CONSEILS rech.
1 H.E.C. - E.S.C.P.
(ou EQUIVALENT) DEBUTANT
1 A.M. - MINES
DEBUTANT pour Organisation, Informatisation, Contr. de Gestion et Etudes de Marchés.
Ecr. LAMCO - 10, rue Raspail, 92270 BOIS-COLOMBES.

Direction Générale des Télécommunications
La Direction de l'enseignement supérieur technique recherche
3 CONTRACTUELS
1) UN RESPONSABLE DE FORMATION des Cadres Supérieurs administratifs.
Conditions requises : Grdes école de commerce, 3e cycle en Sc. Economiques.
2) UN INGENIEUR INFORMATICIEN pour l'enseignement de l'informatique et le développement de projets informatiques en laboratoire.
3) UN RESPONSABLE DE FORMATION pour la conception, l'animation et le suivi d'actions de formation pour les cadres des télécommunications dans le domaine de la gestion.
Conditions requises : Grdes écoles de commerce, 3e cycle en gestion.

POSTES à pourvoir à PARIS et à EVRY en octobre 1979.
Env. C.V. détaillé à : I.N.C.T., Ilot des Epinettes, 91011 EVRY.

Rech. Négociateur Immobilier, grande expér. immobilière pour diriger bureau de vente Paris, programme important. RV : S.F.G.I., 265-41-21, heures bur.

Ets d'enseignement privé rech.
RESPONSABLE d'ANIMATION
pour les mercredis après-midi, w.-end et pet. vacances scol.
Adr. C.V. et photo au Service du Personnel, Foyer des P.T.T. 36, av. Pt-Wilson, 94230 Cachan

CHEF DE SERVICE
informatique GAP II système 34 anglais et transactionnel souhaité.
UN PROGRAMMEUR
GAP II système 34 transaction.
EU-SELEC - Tél. 236-89-75 + 76.

Cabinet comptable recherche
COLLABORATEUR
DIPLOME, EXPERIMENTE
(D E C S.) pour cabinet
Tél 824-49-71 742-05-41

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

recherche d'URGENCE

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

chargés de l'étude de périphériques d'ordinateurs utilisant les techniques de micro-processeurs de formation électronique.

Ces Ingénieurs auront de bonnes connaissances en Informatique temps réel et mini-ordinateurs.

Lieu de travail : Proche BANLIEUE SUD

Adr. C.V. et prét., sous le nº 18.935, à : CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

secrétaires

ANTONY - Société recherche Secrétaire bilingue français-allemand - Demander M. ROUSSEAU, 666-90-25.

Représentation Publicitaire de grands journaux allemands, Champs-Elysées, recherche
SECRETAIRE STENODACTYLO ALLEMANDE, français parlé et écrit couramment et anglais souhaité.
Adresser C.V. ss/nº 813.686 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui tr.

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
Levallois-Perret (92)
DIRECTEUR GENERAL recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
- Efficace, disponible, souple, adaptable, vive, gaie et souriante ;
- Bilingue anglais (allemand et espagnol appreciés) ;
- Min. 5 ans expér. secrétariat avec pratique sténo rapide ;
- Disponible de suite.
- Habitat proche souhaité.

Adr. C.V., + photo récente et prét. à H.P.H., 94, r. Edouard-Vaillant, 92532 Levallois-Perret.

Recherchons
SECRÉTAIRE
Dynam., excell. présent., douée pr contacts hum. Env. C.V. et ph., ctre Kléber, 18, av. Kléber Paris-16e.

capitaux ou proposit. com.

CAPITAL DISPONIBLE
pour des proj. viables à caractère international. $ 500.000 min. Egalement d'excellents placem. à réaliser aux Etats-Unis et à l'étranger, sous réserve de la législation française en vigueur.
VENTURE CAPITAL CONSULTANTS
15300 Ventura Blvd. Suite 500A
Sherman Oaks, Californie 91403
U.S.A. (213) 789-0422
Telex 651355 VENCAP LSA.

URGENT
Importante Société offre à
TRADUCTEUR-INTERPRETE
travaux fréquents de traduction : arabe-français et français-arabe.
Tél. pour information et RV : 380-24-54

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS
47, rue Richer, Paris (9e).
Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

formation profession.

Les CARRIERES en
INFORMATIQUE
ORIENTATION
avec ou sans BAC
FORMATION
CERIAC Association
66, rue Amelot, Paris (11e).
TÉL. : 355-95-96.

occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : VELOURS sur mousse en 4 m : 19,99 F le m2. Tél. 340-72-72.

BIJOUX OCCASIONS
Paie tr. cher bijoux, brill., etc.
37, av. Victor-Hugo (Etoile)
Ouvert lundi en juillet.
Perrono. Ventes occasions.
4, Chaussée-d'Antin (Opéra)
Ouvert samedi en juillet

LES OFFRES D'EMPLOI DU MONDE : UN PEU PLUS QUE DES PETITES ANNONCES

Qui lit les annonces d'emploi ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?

Essayant de réduire la part du hasard dans les recherches de candidats, les responsables du recrutement n'avaient paradoxalement pas de réponses à ces questions.
Ils font encore confiance à l'habitude, aux résultats d'actions anciennes ou à des affirmations contestables.

Ils ont été conduits à utiliser de plus en plus les Annonces classées du Monde, parce qu'ils y obtenaient de meilleurs rendements qu'ailleurs, parce que le niveau des candidats était mieux adapté aux contraintes des entreprises.

Fort de cette confiance, Le Monde a réalisé une enquête - la première en France - sur les lecteurs d'annonces d'emploi, leurs habitudes et la manière dont ils considèrent les offres qui leur sont faites dans les différents journaux.

Cette étude confirme la position privilégiée du Monde : il est *plus consulté, ses annonces sont souvent mieux considérées que* dans d'autres journaux, c'est là qu'existe la meilleure adéquation entre les lecteurs et la rubrique d'annonces d'emploi.

Les responsables du recrutement pourront découvrir dans ce document de nombreuses informations leur permettant de définir plus précisément les "profils" de ceux qu'ils désirent recruter.

LE MONDE, DEJA UNE PRE-SELECTION

Vous êtes responsable de recrutement et vous désirez avoir communication des résultats de cette enquête sur la lecture des Annonces Classées. Pour cela, complétez le coupon ci-dessous et adressez-le à :

« LE MONDE » - Régie-Presse,
85 bis, rue Réaumur,
75002 PARIS.

Nom ____________________
Entreprise ____________________
Adresse ____________________

Le Monde publicité

l'immobilier

automobiles

divers

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT

B.M.W
63, Bd J. Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

propositions diverses

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

HENRI IV, beau 4 p. 110 m2 duplex rez-de-ch. + 1er étage, clair, charme. — Tél. 320-99-80.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, RUE DES TOURNELLES rénovation de grande qualité : 2, 3, 4 PIECES. Duplex. Visite lundi à vendredi, H. de B. et samedi après-midi : 274-59-10.

MARAIS
dans immeuble entièrement restauré. TRES ORIGINAL appartement 107 m2, séjour + 3 chb. + 2 bains + entrée + cuisine, escalier intérieur, poutres, cheminée + loggia de 28 m2. L'ensemble à personnaliser. ABSOLUMENT A VOIR. Bas prix. Rapport qualité/surface. Ce jour de 14 à 18 heures, 52, rue SAINT-ANTOINE (IVe).

5e arrdt.

CONTRESCARPE, 1er étage Rue, STUD. Coin cuis., s. d'eau, ch. ctl. 160.000 F. — 337-88-14.

Ve SUR JARDIN CHARMANT 5 pièces, 3 bains. Soleil. IMPECCABLE Verdure. Eicher. — 359-99-69.

S.F.P.G.I. (Groupe Suez) vend
SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
IMMEUBLE RESTAURE
2 PIECES 80 m2 environ. Dernier étage S. pl., 5, rue Frédéric-Sauton, mercredi et jeudi de 14 h. à 18 h. 30, ou téléph. 755-98-57.

6e arrdt.

SAVOIE. Proximité SEINE Duplex 65 m2. — Tél. 354-42-78. Calme - Soleil - Caractère

EGLISE ST-GERMAIN (près) ELEGANT, 160 m2, salon, 2 bns, dressing soleil, charme Tél. : 325-66-66.

ST-PLACIDE, b. imm. p. de t., caractère, 6 pièces, chauff. ctl. gaz, charme, calme, travaux COURTOIS, Tél. : 265-49-85, 17, BOUL. MALESHERBES.

Près RUE D'ASSAS, dans imm récent, 4 pces, 5e et dern. ét., balc., terrasse, park. 705-22-60.

Part. préférence à part. Vends Appt 3 pièces, Sèvres-Babylone, 6e ét., ascens. Calme. Soleil. Tout confort. - 924-13-67.

7e arrdt.

VILLA DE SAXE Voie privée Petit imm. neuf de quatre étages, calme, verdure, soleil, appart. duplex liv. double, fumoir, cheminée, 2 chmbres, 2 s. de bns, 125 m2 + 2 balcons - 25 m2 parking. GEFIC CTI 723-78-90

PLACE BRETEUIL-SAXE
2 PIECES Etat impeccable, calme, soleil Prix : 380.000 F. Tél. 742-32-34.

CHAMP-DE-MARS
IMMEUBLE TRES GRAND STANDING
UN APPARTEMENT 160 m2 environ : 5 Pièces, cuisine, 2 S. de B., avec wc, 1 cabinet toilette, 1 wc, chambre de service, nombreux placards.
UN APPARTEMENT 82 m2 environ : 3 Pièces, grande cuisine, S. de B., wc, cabinet de toilette.
Visite sur place mercredi et jeudi de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h., 6, rue Jean-Carriès angle (avenue de Suffren).

PARIS-VIIe
7, RUE VANEAU
IMMEUBLE NEUF
GRAND 3 PIÈCES. 122 M2
Vue sur jardin, hôtel classé. Sur place tous les jours, de 14 à 17 heures sauf le dimanche. SAGE - 359-63-63, 21, avenue Montaigne, Paris-8e.

8e arrdt.

MARCEAU Sur avenue, 6 pces, 2 bains 3e étage, grand confort, luxueux Possibilité profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

MADELEINE Immeuble standg, calme, ascenseur, grand appt (division possible), gar., 1.900.000 F - 336-17-36.

9e arrdt.

BARBES. Beau livg. 2 chbres. cft, vue imprenable sur Sacré-Cœur, 6e étage sans ascenseur. 320.000 F - 548-76-25

10e arrdt.

La Fayette. Ds bel imm. P. de t., 6e ét., asc. Sol. Beau studio à rénover. Exception. 878-41-65.

Part. vd, 12, rue de Lancry, (Me République), imm. pierre de taille, côté cour, calme, 1er ét., 2 pces, cuis., s. d'eau, entrée, petit débarras, cave et chambrette, au 6e ét. Remis à neuf. Pour renseignements, tél. à M. Germinal au 781-16-18.

Près GRANDS BOULEVARDS Appts 110 m2 seuls à l'étage, à aménager. Téléph. : 293-62-16.

11e arrdt.

150.000 F avec 30.000
Bon immeuble, parfait état, 3Pièces, cuisine wc, salle d'eau moderne, chauffage, peintures, impeccable, 3e étage sur rue. Clair et soleil.

85.000 F avec 18.000
Appart 2 P., cft à installer, 5e étage sur rue, même imm. Propriétaire : 780-89-18, P. 33.

12e arrdt.

Me Saint-Mandé - Bel immeuble Soleil. Calme, 33, av. Quihou, Pptaire vd plusieurs appts
2 pèces tt cft, libre : 160.000
2 p. 37 m2, occupé : 75.000
5 p. (3 + 2), occupé : 265.000
520-13-57 ou s/pl. 16 h.-18 h., samedi, dimanche, lundi.

BASTILLE Immeuble rénové grand studio avec poutres, cuisine équipée, bains - 293-62-16.

13e arrdt.

PRES PORTE ITALIE. Gd cft. Séjour + 4 ch., terrasse 30 m2. Parfait état. 490.000 - 535-36-92

ST-JACQUES Immeuble récent, 3 p., 80 m2, parking. 410.000 - 227-07-06.

14e arrdt.

14e LOSSERAND, immeuble neuf, grand 2 pces, cuis., équipée, bains, téléphone, 445.000 F - 359-17-67.

DENFERT-ROCHEREAU
Petit studio décoré, tout conft + grenier, rangement - 874-43-98, 206-15-30.

15e arrdt.

CONVENTION. P. de t. Studio, bns, wc. Belle cuis. LIBRE de SUITE. 129.000 F - 577-96-85.

VAUGIRARD Tout confort gd 2 p., cuis., bains, rue et jardin, 320.000 F. 734-36-17.

CONVENTION
grand standing, 110 m2, 6.400 F le mètre carré + parking. Téléphone : 539-67-52.

16e arrdt.

Dans bel imm. 16e, P. de t., Appt 5 pièces, 2e étage, ascens. Téléphone : 755-96-83

FAISANDERIE - 160 m2, 5 p., 2 bains, cuisine équipée, belle récept. s/verdure. Etat parfait. Prix : 1.600.000 F - 227-07-06.

RUE DE LA FAISANDERIE
DUPLEX Terrasse, jardin aménagé, appt 85 m2 ds imm. luxueux. Px 1.200.000 F. Tél. : 280-48-55.

EGLISE D'AUTEUIL
3 P. Entrée, petite cuisine, salle d'eau, wc, tél., balc., soleil, chff. central, imm. P. de T. PRIX INTERESSANT, 139 bis, av. de VERSAILLES, mardi et mercredi, 15 à 18 h.

XVIe - MUETTE
DS BEL IMMEUBLE RAVALE 6e ETG., ASC., TAPIS ESCAL.
GRAND 5 PIECES CONFORT
UNIQUE PUBLICITE AVANT RENOVATION
+ 2 CHAMBRES DE SERVICE
PRIX : 1.150.000 F
Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h., 8, RUE DES MARRONNIERS ou téléphoner 723-91-28.

XVIe - PRÈS BOIS
NEUF GRAND STANDING
APPARTEM. 120 M2
TERRASSE 173 M2
double living + 1 ou 2 chambres aménagé au goût de l'acquéreur, park., 1.850.000 F.
Visite sur place, 2, rue Raffet, mercredi et jeudi, de 10 heures à 12 h. 30 et 14 h. 30 à 16 h. 30.

17e arrdt.

ETOILE - 3 Pces, BEL IMM., 85 m2 environ - 490.000 F. TELEPH. : 878-97-52

VILLIERS - Sur verdure Gd séjour + chbre tout confort. 400.000 F - 766-46-58

S.F.P.G.I. (groupe Suez), vend, 44, avenue GRANDE-ARMEE Tr. bel immeuble 1920 restauré
3 à 5 P. Sur place mercredi et vendredi, de 14 h. à 18 h. 30, ou 755-98-57.

18e arrdt.

Très clair. Grand Studio sur rue, salle de bains, wc, ascens. Téléph. 178.000 F - 267-17-47

Me LAMARCK, rue Paul-Féval, Studio, cuisine, entrée, wc, salle d'eau - 87.800 F. 255-66-18

19e arrdt.

Quartier Buttes-Chaumont Soleil. Calme. 28, rue Ourcq. Combles 150 m2, libre, 75.000 F. Appt libre, 2 p., entr., cuisine, bns, wc. Etat neuf, 115.000 F. Appt 35 m2, occupé, 65.000 F. Possib. appt de 4 p. ou 6 p. 224-18-42 ou s/pl. 13 h.-15 h. Samedi, dimanche, lundi.

91 - Essonne

PARTICULIER VEND EPINAY-SUR-SENART (91) RESIDENCE 1971, F-4 de 87 m2, au dernier étage, loggia 12 m2, entrée avec plac., séj. double, cuis., 2 chbres, s. bains, wc, 2 grands placards. Cave. Parking s/sol; 172.000 F + 28.000 C.F. 5 %. Tél. : 047-14-09, après 19 h.

92 Hauts-de-Seine

Résidence dans parc du château de VAUCRESSON, imm. récent, 3 p., loggia, cave, box, 420.000 F - 874-70-47

NEUILLY, BOIS - imm. très luxueux 165 m2, gd livg, 2 ch., 2 salles de bains. Parking. Ch. de service. Terrasse 23 m2. MONTESFORT - 544-11-87

BOULOGNE, métro, beau pav., **4 P.** tout confort, 450.000 F. Propriétaire : 766-49-94.

LA DEFENSE R.E.R., 6 min. Pour investisseur excellente rentabilité, propriétaire vend grand studio jamais hab., cuis. éq., tt cft, 42 m2 + balcon. Prix : 220.000 F. Crédit 80 %. Téléph. 372-29-06.

BOULOGNE Me Marcel-Sembat Bel immeuble Studio, cui., W.-C., chauf. cent., poss. bains. 80.000 F. 387-27-60.

ASNIERES 12, rue Gambetta. Ravissant hôtel particulier, rez-de-ch. + 3 ét. + jardin. Conviendr. prof. lib. Le 12 de 14 à 18 h., 266-16-65.

94 Val-de-Marne

LE PERREUX Jamais habité dans immeuble grand standing, superbe appart. 120 m2 avec terrasse 60 m2 en duplex, 2 parkings, cave. Exceptionnel. Prix : 500.000 F frais notaire compris Tél. 508-52-76 après 17 heures.

KREMLIN-BICETRE Récent 6e étage Très beau 2 p., tt. conf., gr. balc. 213.000 F. Tél. 387-27-68.

78 - Yvelines

LE CHESNAY - Parly 2 3/4 pièces, type 2. Cave. Parkg. Vue dégagée donnant sur pisc. Téléph. : 954-49-90

Sortie ST-GERMAIN-en-LAYE Résidentiel, 78 m2, 3/4 pièces + 2 petits jdins privat. + park. + gar. + cave. Px : 375.000 F. CAUSE DEPART - T. : 954-68-00

St-Germain - Le Pecq 15' RER, superbe Appt 4 p. ppales 88 m2 résid. calme, verdure, tout cft. Impec. 265.000 F. EXCLUSIV. AGENCE ROYALE - 958-14-60

A 700 mètres du **VESINET** R.E.R., dans résidence de standing avec piscine, appartement très belle vue, gd séjour sur terrasses Sud-Ouest, 3 chambres, 2 bains, 685.000 F. RHODES, Le Vésinet, 971-33-84.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE gd 2 p., 78 m2 ds résid. agréable - 451-29-2.

VERSAILLES Notre-Dame appartement 60 m2 refait neuf. 3 pces principales, 255.000 F. 950-14-60, 951-46-48.

VERSAILLES Centre 3e gare av. 500 m2 jard. privatif arboré, superbe appt 140 m2, 5 P. princip., tout cft, calme, ensoleillé. Prix : 890.000 F Pour r.-vs : 950-14-60 ou 951-46-48.

VIROFLAY
calme, immeuble récent, 4 Pièces, tout confort, 300.000 francs. Visites, mercredi, de 13 h. 30 à 17 h. 30, rue Jules-Herbron, au no 10 bis, bâtiment C, 3e étage.

Province

FACE LAC LEMAN
VUE EXCEPTIONNELLE
Magnifiques appts : Studio, cuisine, bains, balc., dans IMMEUBLE REFAIT NEUF URGENT - 199.000 F Gros crédit possible.
AVIS PARIS 274-24-45

appartem. achat

Jean FEUILLADE - 54, av. de La Motte-Picquet (15e), 566-00-75 rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS, préf. rive gauche, avec ou sans travx, urgent, paiem. cpt chez notaire. - Téléph. : 873-20-67.

DAUPHINE IMMOBILIER rech. pour investisseurs Appt 1-2-3-4 p. à Paris (même à rénover). Paiem. compt. 329-83-20

URGENT - RECHERCHE
5-7 Pièces, tout confort, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL : 265-90-05.

viagers

LIBRE - Blanc-Mesnil - Villa 5 pces + sous-sol, jard. 750 m2 + garage. Px 175.000 + 3.000 rente. LODEL : 700-00-99.

Vendez rapidement Conseil Expertise, indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Tél. 355-61-58.

15e BEAU 5 PIECES TT CFT Bel. imm. 50.000 F + 4.000 F Occupé couple 73 - 77 ans. **F. CRUZ** 8, rue La Boëtie 266-19-00.

7e COGNAC-JAY
Beau 3 p. occupé 1 tête 79 ans. Compt. 75.000 F - rente 5.000 F. **VIAGER** 130, rue de Rivoli 233-05-75

fonds de commerce

EXCEPTIONNEL
TOURS
RUE NATIONALE
PRES PLACE DU PALAIS
PAS DE PORTE, bail étendu. Px 1 000 000 F - DIRECT PROP.
Tél. : 16 (54) 79-78-76

CEDE à Commercial dynamiq., MAGNIFIQUE BATEAU fluvial habitable (10 personnes), aménagé exposition. Prises de commandes. Gain : de 10 à 20.000 francs mensuels. OU EMBAUCHE couple sérieux, capable et libre, pour cette exposition itinérante. Ecr. HAVAS NANCY 54000 sous le no 151 N.

Cède Cabinet juridique installé Côte d'Azur, av. tous éléments. Ecr. : GENTILI, 256, avenue Aristide-Briand 06190 ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Très beau Magasin à Vendre dans le quart. Chaussée-d'Antin-Trinité, au 55, de la rue de Châteaudun, Paris (9e). R.-de-C. 60 m2 env. 1er ét. commercial ou appartement 65 m2 environ. Sous-sol 60 m2 env. Tout conft, plus 2 chambres de service. Bail tout neuf 3-6-9. Pour tous commerces, et café-restaurant. URGENT - Tél. : 874-14-18.

Cède Cabinet matrimonial 9e affaire rentable. Tél. : 526-76-89, heures bur

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pr Cadres mutés Paris, recherche du STUDIO au 5 PIECES, LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. — 285-11-08.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces, Paris et villa, banlieue Ouest. Propriétaire directement. — 265-67-77.

locations non meublées Offre

Paris

DAUPHINE IMMOBILIER, rech. à louer dans Paris, 2-3-4-5 pces, présent. très garanties. 329-83-20.

CHAMPIONNET 2 pièces, entr., cuis., s. de bns, tél., moq., 4e ét., pl. sol., park. Pour visiter tél. jeudi 12 de 11 h. 30 à 18 h. 254-34-81.

Me PLACE DES FÊTES
FACE SORTIE COMPANS
Immeuble première location GARDERIE D'ENFANTS : 3/4 Pièces, 91 m2, 2.360 F. parking sous-sol et provisions, sans charges comprises. Visites les mercredi, vendredi et samedi, de 13 heures à 18 heures. 3, RUE DES LILAS. H. LE CLAIR.

Région parisienne

CRÉTEIL
Part. loue dans résid. priv., de stdg, appt 4 P. (90 m2), tt cft, cuis. équ. + gar., 1.500 F/mois + charg. T. 820-18-42 H. de B.

locations non meublées Demande

Paris

URGENT
Cherche en location, app. 120 à 150 m2, 4 ou 5 pces, rez-de-ch. préf. Paris Sud Montparnasse. Faire offre M. Vrain. 584-15-25 (poste 52-51), h. bureau.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill., pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

bureaux

PARIS 19e
PROPRIETAIRE LOUE
1.800 M2 CLOISONNES
TELEPHONE - PARKINGS
AIR CONDITIONNE
267-81-00 (POSTE 238)

BASTILLE - XIe
PROPRIETAIRE loue 1.600 m2. Impeccables, climatisés. Loyer 800.000/an. Libres - 563-83-33

locaux commerciaux

SENTIER
TRÈS RARE
Grandes Boutiques angle (fantastique réalisation)
TOUTES ACTIVITES
TOUTES FORMULES
ELMAN : 233-30-67 OU 236-91-63.

EXCEPTIONNEL
LA COURNEUVE (Centre)
Locaux libres 2.500 m2. Sur 2.500 m2 terrain dont immeubles 10 pièces. Prix total : 1.600.000 F - Tél. 826-24-43.

Xe - PORTE ST-MARTIN
Rez-chauss. rue, atelier 140 m2, 295.000 F. Libre - 579-75-88

Boutiques

17e PEREIRE - 80 m2 environ. Bel imm., loyer 13.600 F/ann., bail 3-6-9, expiré juillet 80, les murs : 165.000 F - 878-75-90

Me Crimée - Rue commerçante. Propriét. vend dans bon imm. magasin vide + ss-sol 125 m2. Px : 290.000 F - Tél. : 224-02-86.

gérances libres

Rech. GERANT pour PISCICULTURE, Est de la France. Quelques années d'exp. gde capacité travail, organisat. Ecr. T 14.487 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

constructions neuves

Ve ARRONDISSEMENT
Dans petit programme neuf Achèvem. prévu Décembre 79, CONSTRUCTEURS privés cèdent au prix préférentiel SURFACE à définir Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs
TÉL. : 707-20-29

villas

CAGNES. Villa parf. état, séj., 2 ch. + séj. d'été, terrain plat. Px : 2.000 F - 790.000 UFFI. 3, promenade des Anglais, 06000 Nice (93) 87-19-07, fichier important appt., villas. Envoi gratuit condensé programme immobilier Côte d'Azur.

PARC DE SCEAUX
Je vends URGENT ma villa 6-7 pièces avec un beau jardin. Prix : 1.350.000 F. Me téléphoner au 665-74-68.

SAINT-GERMAIN Centre Calme
Dans DEMEURE de très haut standing, EN COPROPRIETE, réceptions, salle à manger, 4 chambres, 2 bains - Jardin RHODES Le Vésinet. 071-33-84.

ESPAGNE
Entre Tarragone et Valence dans magnifique pinède surplombant Méditerranée, ravissantes villas neuves sur 300 m2 terrain et plus
A PARTIR DE 139.000 F
Vous avez séj., terrasse, cuis. équipée. 2 chambres, bains en mosaïque, toutes commodités sur place. - Crédit possible. Voyages organisés pour visites. **AVIS** 68, boulevard Sébastopol, Paris (3e), tél. 274-24-45.

GOLF SAINT-CLOUD
VILLAS ILE-DE-FRANCE
Récept. 100 m2, 5-6 chbres, 3 bs, gar. 3 voit., s. de jeu, jardin, 1.000 m2, droits réduits. KATZ, 741-33-23.

pavillons

Part. vend ST-GERMAIN-LES CORBEILLE (Essonne) Pavill. 5 p. tt cft, 124 m2, chff. centr. au gaz, cellier, garage, 2 tél., nombrx aménag. intér. Sur terrain clos de 650 m2 en gazon et planté de conifères. Px 500.000 F. Tél. 533-78-68 le soir ou 075-05-31 sam. et dim.

LE VESINET Près lac des Ibis MAISONNETTE équipée garçonnière, tout conf. Px 190.000 F. C'est une EXCLUSIVITE AG. ROYALE 950-14-60.

BORDURE MARNE
Pav. séj. dble, 3 chb., cuisine, bains, jardin, 480m2, 400.000 F. AGENCE REGNIER 254, avenue Pierre-Brossolette, 94-LE PERREUX - 324-17-63.

ASNIERES Près Gare Pavillon
6 p., bains, rénové, impeccable. Prix : 750.000 F. Tél. 265-90-05.

terrains

CHATOU Près SEINE et R.E.R.
Beau TERRAIN 800 m2, façade 24 m. Toute viabilité à la rue. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-98.

CELLE-SAINT-CLOUD
TERRAIN A BATIR : 2.000 m2 Prix 600.000 F - 575-23-75.

maisons de campagne

OISE, 10 km Beauvais, sit. exc. fermette 3 p., s. d'eau, w.c., ch. élect. + grange amén., bûcher, sur 1.350 m2. Prix : 320.000 F. Tél. : 637-43-39 après 18 h.

SUD ARDECHE - Vieille maison avec terrain. Soleil. Tél. : (16) 91-73-07 - 55.

Saint-Fargeau-Ponthierry, 40 km Paris. 1.600 m2 terrain arborisé, maison, dble livg + 3 ch., cft, ds village résidentiel av. plage et port privé. Px : 550.000 F. Tél. 328-84-26, pr. R.V. ou s/pl. : 15, all. des Quinconces, 065-76-50

ARDECHE. Grange part. ét. ds 6.000 m2. Vue exceptionnelle, rivière, soleil - T. : (91) 73-07-55

propriétés

EXCEPTIONNEL
TOURAINE
2 HEURES DE PARIS
P. A P. vend 9 km SORTIE AUTOROUTE AMBOISE TRES BELLE FERME entièrem. restaur. 360 m2 habit. + dépendance, terrain 12 ha. 1 200 000 F, poss. ball-trap ou relais équestre.
TEL. PROPRIETAIRE :
Tél. : 16 (54) 79-78-76

ST-MAUR prox. R.E.R. Belle ppté bourgeoise sur 1.000 m2 environ 9 pces principales + pces secondaires. Tout conft, conviendrait profession libérale. Px 1.050.000 F - Tél. 883-68-68.

LES ESSARTS-LE-ROI - Ppté 7 pces tout conft, 150 m gare, beau parc 1.939 m2 planté et clos. Px 882.000 F. Tél. 742-91-32.

Vds sur haut. de Viviers (Ardèche) tr. belle mais. en p. rest., dominant vallée du Rhône, vue impren. 200 m2 habit. mazzan., poutres appar., chem., gde terr. avec barbecue, tr. belle piscine, terr. arboré 3.000 m2. Px just. 688.000 F. Tél. (91) 40-04-18 h.b. ou 41-60-39.

A vendre propriété caractère, 18 km Caen, 25 km mer. Tout confort. 1,7 hectare. Possibilité élevage. Prix : 600.000 F. Ecr. HAVAS RENNES no 906 A.

PROVENCE (CREST) au-dessus vieille ville maison ancienne, 4 pièces - Très beaux aménagements possibles. Prix raisonnable H.J. ESTOUR, 4, rue Alpes, 26 CREST, tél. (16-75) 75-10-10.

SUCCESSION
Bord forêt Montmorency, gde maison de maître, 13 km Paris, logement gardien, 5.000 m2, vue superbe, calme, étang. 1.500.000 F.

CALME ABSOLU
Bijouterie MP - 260-26-93. Magnifique ferme basque 18e, 30 km mer, site exceptionnel, tr. belle vue montagne, verger, 3,5 ha. 780.000 F - (59) 29-76-75.

A VENDRE
20 MINUTES DEAUVILLE
SUR 4 ha. PRAIRIE ET BOIS
MAISON NORMANDE
entièrem. rest., tt cft, dble livg av. gde cheminée, 4 chbres, 1 s. bs, 2 cab. toil+dépend. Vis. s/pl. FOULBEC par Beuzeville. Tél. (32) 57-62-94 ou 41-52-63.

12 KM CARPENTRAS
Ds site merveill., sur 14.000 m2 terrain avec piscine, mas rest. 300 m2 habit. env. tout confort + garage, nombreuses dépend. Prix : 250.000 F + 500.000 Fac. LOGINTER (91). — Tél. 54-76-17.

NIEVRE
AUX PORTES DU MORVAN
dans belle région de la Nièvre, boisée et vallonnée, maison de maître (pierres et tuiles anciennes) d'une surface au sol de 160 m2, composée de : deux entrées, cuisine 10 m2, salle 30 m2, bureau 14 m2, deux chambres 30 et 35 m2, salle d'eau, wc, grenier aménageable, carrelé, de 160 m2 d'un seul tenant. Cette belle demeure ets située sur 3.600 m2 de terrain (verger, potager) et assortie de vastes dépendances. Ensemble de grande classe avec confort (chauffage central, eau, électr.). Prix : 380.00 0F, crédit possible.

S.I.T.E.
Tous renseignements bureau de Paris, 59, rue La Boëtie, 75008. Téléphone : 563-55-66.

GROSROUVRE
TRES BELLE PROPRIETE
7 P principales, tout conf., sur 16.000 m2. 246-78-06.

INDRE. Superbe PROPRIETE berrichonne avec tout confort, située à la sortie d'un bourg important desservi par tous les commerces. Elle se compose d'une entrée, cuisine, grand séjour de 40 m2 avec poutres et cheminée, salon avec terrasse, bureau, 6 chambres, S. de B., sous-sol avec garage et chaufferie, maison gardien 3 Pièces, cabinet de toilette, magnifique parc boisé de 11.000m2 avec un étang, à proximité d'un lac avec plage, pêche, voile. Prix : 800.000 F. Possibilité crédit.

S.I.T.E.
79, rue Roger-Cazala, 36000 CHATEAUROUX. Téléphone : (54) 22-69-09. Tous renseignements bureau de Paris, 59, rue La Boëtie, 75008. Téléphone : 563-55-66.

(27) PRES **PACY-SUR-EURE**
Sur 1 ha, propriété 230 m2 habitables, hall avec bar réception.

châteaux

Très joli CHATEAU du XIXe 1 h. 30 par autoroute Sud. Parc magnifique 20 ha, arbres séculaires. - Tél. 261-32-09.

domaines

Provence. 260 ha. terres d'all. irr. frt rend. Segaud 970-20-37 ou Guiss (66) 82-74-52 pour visiter.

fermettes

INDEPENDANTE
Au nord de la Creuse, ds rég. vallon. et boisée fermette const. pierre, G.O. très bon état **4 PCES** à rénov. avec chemin. rust., poutres appar., cave voûtée + belle dép., sous le même toit, électricité, eau en cours - TERRAIN 1.100 m2
PRIX : 75.000 F
Poss. créd. 90 % solde 10-15 ans **PROGECO** 33, av. Gambetta 23000 GUERET. Tél. (16-55) 52-50-87.

villégiatures

Vacances Août en colonies de vacances : maternelles - primaires. Camps adolescents et itinérants. Quelques places encore disponibles : mer, montagne, campagne. Ecr. ou tél. Assoc. Intercomm. V.V.L., 7, av. Robespierre, 94400 VITRY-SUR-SEINE. Tél. : 681-02-20.

BRETAGNE - AQUITAINE
Proposons locations saisonnières du : 11 AOUT ou du 18 AOUT.
S'adresser : FRANCE-SEJOUR, 60 bis, quai de l'Odet - 29000 Quimper - Tél. : (98) 95-86-97.

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

demandes d'emploi

Patron : vous recherchez UNE ASSISTANTE
disponible, sentant le vent, prenant des décisions à chaque fois que c'est nécessaire, parfaitement autonome, à même de suivre les affaires que vous traitez, pouvant avoir un rôle relationnel, bref une assistante participant pleinement à la vie de l'entreprise
Alors, vous avez trouvé
puisque moi, jeune femme, 31 ans, ai vécu avec bonheur la vie d'assistante de patrons (entreprises 60 à 120 personnes) qui dans mes fonctions m'ont trouvée réellement à ma place.
Ecrire no 90207 M. REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

ANIMATRICE ÉDUCATRICE
SPÉCIALISÉE ART PLASTIQUE
MAITRISE SCIENCE DE L'EDUCATION PARIS-V, ELEVE DES BEAUX-ARTS DE PARIS. 4 ans expérience professionnelle. Etudie toute proposition, MEME A TEMPS PARTIEL (Centre de loisirs, Ets d'enseignement, 3e âge, enfants handicapés). Tél. de préférence le matin : 887-45-57.

CONTROLEUR de GESTION - 37 ans
Français. Formation Expert-Comptable U.C.G., I.N.S.E.A.D. 10 ans d'expérience industrie. Conseiller de Gestion Ministère de l'Industrie en Algérie et Conseiller de Gestion au Ministère du Plan Côte-d'Ivoire. Etudes, rentabilité, contrôle interne, analyse financière, gestion prévisionnelle et budgétaire: recherche poste
AFRIQUE FRANCOPHONE ou DOM-TOM :
CONTROLE DE GESTION, DIRECTION ADMINISTRATIVE ET/OU FINANCIERE tout secteur d'activité. Appointements actuels : 220.000 francs.
Ecrire sous le no T 014.478 M à : REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

Retraité Affaires Etrangères Connaiss. et diplômes anglais, russe, arabe, polonais. Expér. télex international, cherche travail d'appoint, temps partiel ou temporaire - Téléph. : 287-56-80

Homme 39 ans. Dyn. Efficient. Ayant occupé entre autres les fonctions de responsable des ventes dans l'édition et les biens d'équipement. Cherche situation à la mesure de ses aptitudes (Vente ht niv. et/ou créat. et anim. de rés.) de préf. en pays francoph. d'outre-mer. Ecr. no 6.070 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS, Cedex 09.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
diplômé A.F.P.A. - 24 ans cherche emploi région NIMES, MONTPELLIER, AVIGNON.
Expér. IBM 34, GAP 2, COBOL.
Ecrire : M. Didier LEROY, 63, rue Nicolas-Vaudin, « Le Mauregard » 91360 EPINAY-SUR-ORGE.

HOMME AIDE-COMPTABLE
16 a. expér. cabin. assur. serv. PRODUCTION et SINISTRE ch. emploi simil. Paris banl. est Ecr. à T 14.427 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris ou tél. 020-58-16.

AVOCATE Sixième année cherche collaboration salariée dans entreprise ou cabinet avocat Disponible immédiatement Tél. 577-28-18.

INGÉNIEUR A.M. (27 ans)
5 ans expér. labo micro-mécan AEROSPATIAL, cause Etudes, cherche POSTE MI-TEMPS INGENIEUR ou ENSEIGNANT Ecr. no T 14426 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

HYDRO-GÉOLOGUE
Dr Ingénieur + C.A.A.E. Anglais courant. Bonne not. arabe et allemand Expérience rech. fondamentale, recherche appliquée et enseignement, étudie toutes propositions FRANCE ET ETRANGER Ecr. à T 14.499 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Jeune Fille Bac A + D, DEUG MASS opt. Sc. Eco + lic. Sc. Eco, ch. poste enseign. Ecrire : LACASSE, 14 bis, r. d'Estienne-d'Orves - 93100 Montreuil

Cadre Marketing (34 ans)
10 a. exp., angl., allem., ch. : **Fonct. MKG à créer** octobre, préf. Biens équipem. Ecr. no T 90208 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

automobiles

5 à 7 C.V.

R 5 GTL 1978
Noire - 18.000 km - Prix Argus. Tél. 372-07-43/06-75

8 à 11 C.V.

Part. vend Simca 1301 Spécial break, mod. 73, rouille métall., bon état gén. 4.000 F. 264-27-35.

Particulier BMW 520, BLEU METALL., 1974. Etat exception. Téléphone : 590-31-46.

CHRYSLER U.S.A.
CHRYSLER SUNBEAM
DISTRIBUTEUR REGIONAL Société du garage **BOSQUET** 83, avenue Bosquet, Paris-VIIe. 551-49-22 - 551-61-36.

DEPARTEMENT OCCASION
CHRYSLER Impérial 74
Plymouth Volard 76, 77 78.
CHRYSLER LE BARON 78
DODGE coupé Charger 73; 74, 77
DODGE RAMCHARGER 78
Chevrolet Monte-Carlo 74
Ford Coupé Taunus 69
BMW 5.28 76
SUMBEAM TOUS TYPES

divers

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat
MERCEDES 230 C non immatriculée. 3.200 km. comme neuve ;
JAGUAR XJ, avril 1978, 11.200 km., magnifique;
PORSCHE 928, avril 1978, 49.700 km., belle affaire;
TRIUMPH TR 7, modèle 1978, 43.000 km, prix très intéressant
Téléphone : 754-69-29.

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd J. Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05
PRESENTATION ET ESSAIS DE TOUTE LA GAMME **BMW**
NEUVES - DISPONIBLES Nombreuses occasions GARANTIE BMW

bateaux

Vends splendide bateau de plaisance fluvial (acier) 14 m × 4,30 m - 2 Volvo 75 ch diesel, 10 couchettes dont 2 cabines avec lit de 140, tout confort, comme neuf. Ecrire HAVAS, NANCY 54000 sous no 152 N.

propositions diverses

Fabricant Jouets peluche bas et moy. de gamme. Souh. contacts grossistes. S.A. LUDYS (42) 58-45-59

Secrétariat multilingue avion privé d'affaires et loisirs, organisation de séminaires et chauffeurs toutes destinations. B.A.I. - 666-56-03

Immobilier (information) Immobilier (information)

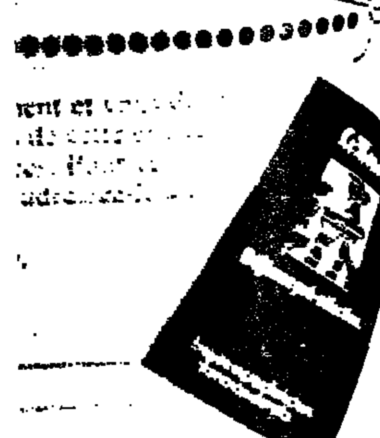
Acheter un appartement en région parisienne le pouvez-vous ?

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25

Information logement dispose de renseignements sur des milliers d'appartements neufs en région parisienne. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, le MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.

Publicope



Le Monde

régions

A PROPOS DE...

UNE ÉOLIENNE SUR OUESSANT

Du vent dans le moteur

La première éolienne française d'une puissance de 100 kW est en cours d'achèvement sur l'île d'Ouessant, et, après une série d'essais au cours de l'été, elle fournira du courant dès l'automne. C'est ce qui a été annoncé au cours des deux journées d'études organisées à Biarritz les 20 et 21 juin, sur le thème « Le soleil et la mer ».

Le point sur *l'utilisation de l'énergie du vent* a été fait par M. J. Cunty, représentant de la société Aerowatt, la seule firme française spécialisée dans cette technologie. C'est elle qui, en collaboration avec l'E.D.F., installe l'éolienne de Bretagne.

En réalité, cette installation *n'est pas tout à fait la première.* L'énergie du vent, ce sous-produit de l'énergie solaire, a été particulièrement étudiée de 1910 à 1965 aux Etats-Unis, en U.R.S.S. et en France. Après la guerre, E.D.F. poursuivit des études théoriques et pratiques pendant une vingtaine d'années. Plusieurs aérogénérateurs furent expérimentés. L'un d'eux, de 130 KW, installé à Saint-Rémy-des-Landes (Manche), produisit du courant pendant quatre ans, jusqu'en 1966. Deux machines de grande puissance, l'une de 800 kW, l'autre de 1 000 kW, montées respectivement en Eure-et-Loir et dans la Manche, servirent de banc d'essai mais furent abandonnées à la suite d'incidents divers.

Les recherches ont donc été interrompues partout pour reprendre récemment. Aux Etats-Unis, par exemple, c'est la NASA qui a été chargée par le *ministère de l'énergie de mettre* au point des éoliennes de plusieurs centaines de kilowatts/heure pouvant être reliées au réseau.

Il semble qu'il y ait actuellement deux marchés potentiels. D'abord le marché dit des sites isolés, non reliés au réseau électrique. Il serait couvert par de petites machines pouvant, soit fournir de l'énergie mécanique pour pomper de l'eau, soit fournir de l'électricité (1 à 10 kW). En France, elles seraient utilisées pour les phares, les balises, le pompage de l'eau dans les fermes. Mais ce sont les pays en voie de développement qui en tireraient le plus *grand profit.*

Il existe aussi un marché des grandes éoliennes produisant de l'énergie électrique et qui *pourraient être reliées au réseau* national. C'est le cas de celle d'Ouessant, dont l'électricité était assurée, jusqu'à présent, par des groupes Diesel. Ceux-ci se révélant insuffisants, E.D.F. avait le choix entre installer de *nouveaux moteurs,* poser un câble sous-marin ou monter un aérogénérateur. La délégation aux énergies nouvelles lui a demandé d'opter pour cette dernière solution.

L'éolienne, haute de trente mètres, munie d'une hélice bipale d'aluminium, de dix-huit mètres de diamètre, fournira du courant sous une tension de 5 500 volts, après passage dans un transformateur. Fonctionnant automatiquement, elle ne nécessitera, en marche normale, la présence d'aucun personnel d'exploitation. L'investissement sera de 1 million de francs. Calculée pour durer vingt ans, elle devrait produire du courant à 0,40 F le kW, soit un peu plus que celui sorti des groupes Diesel (au prix actuel du combustible).

Ce type d'aérogénérateur doit être construit sur des sites où les vents soufflent quasiment *en permanence, c'est-à-dire* sur le littoral. Les « gisements » français les plus riches à cet égard sont ceux de la Bretagne et du Roussillon.

Deux difficultés, toutefois, restent à lever. D'abord celle de la fatigue des hélices qui, jusqu'à présent, ont eu tendance à casser. Ensuite, l'insertion de ces hautes machines dans le paysage. Mais, au temps des moulins à vent, toutes les collines de France n'étaient-elles pas surmontées d'une éolienne ?

CHRISTIAN BOMBEDIAC.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Elles gâcheraient la propreté du ciel

Les nouvelles carrières de Gourdon risquent de détruire un des plus beaux sites astronomiques de France

L'un des meilleurs sites astronomiques français va-t-il être gâché ? L'extension des carrières de Gourdon, dans les Alpes-Maritimes, menace en effet le nouvel observatoire créé sur le plateau de Calern, près de Grasse, et que gère le CERGA (Centre d'études et de recherches géodynamiques et astronomiques).

La création du CERGA a été décidée en 1970 par le Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) ; cette décision *fut confirmée en 1973 par le ministère* de l'éducation nationale, inscrite au VIe Plan ; le Centre national d'études spatiales, l'Observatoire de Paris, les universités de Besançon, Bordeaux-I, Nice et Strasbourg-I ont participé à la création de ce centre.

Le CERGA commence aujourd'hui à être opérationnel et, dans deux domaines au moins (télescope de Schmidt et interférométrie optique), obtient des premiers résultats qui le classent d'emblée à un haut niveau international.

Pour les quatre-vingts personnes qui travaillent au centre, l'extension des carrières aboutirait à une véritable catastrophe scientifique, alors même que les bons sites d'observation en astronomie optique sont aujourd'hui devenus, en France, une denrée quasiment introuvable.

Le site de Calern, sur un plateau calcaire à 1 260 mètres d'altitude, a été choisi après des campagnes d'observation menées entre 1965 et 1970 dans plusieurs autres régions de France (Cerdagne, Vendée, Cévennes notamment). Les nuits sans nuages y sont très fréquentes (entre 210 et 260 par an), les courants atmosphériques sont peu perturbés, et surtout le ciel y est très transparent en dépit de la proximité relative de la zone côtière à forte urbanisation.

C'est cette dernière caractéristique *qui paraît la plus menacée* par l'extension des carrières, situées dans les vents dominants, à 6 500 mètres à vol d'oiseau. L'extraction, le broyage, le concassage et le transport seront en effet, à coup sûr, d'importantes sources de poussières. Ainsi, suivant les calculs qui ont été faits, l'envoi dans l'atmosphère de 100 grammes de poussières par seconde amènerait à une diminution de 5 % de la transparence du ciel. Et la situation serait encore aggravée, d'après les études de la météorologie nationale, par le fait que, compte tenu des effets d'inversion du vent entre le jour et la nuit (vent de mer dans la journée, vent de terre en début de nuit), une bonne quantité de poussières risque de stationner la nuit juste au-dessus du site.

Le télescope de Schmidt

L'un des instruments d'observation qui serait le plus fortement pénalisé par cette diminution de la « propreté » du ciel serait le grand télescope de Schmidt, qui, presque opérationnel aujourd'hui, est l'un des meilleurs dont disposent les astronomes dans l'hémisphère boréal. Un télescope de Schmidt est, pour simplifier, un gros appareil photographique qui prend, sur des plaques de 30 centimètres sur 30 centimètres, des clichés de régions du ciel très étendues (cent fois plus que les autres modèles de télescopes) : en une demi-heure de pose, il n'est pas rare d'obtenir des clichés comptant plusieurs millions d'étoiles.

L'avantage du très grand champ est que, sur pratiquement tous les clichés, il est possible de trouver des objets connus (« de référence ») par rapport auxquels il sera donc aisé de repérer les autres astres. Les clichés obtenus sur des télescopes de Schmidt peuvent par exemple servir à faire du comptage d'étoiles (des statistiques), rechercher des objets mobiles ou des occultations (qui se produisent quand, pour l'observateur, un astre en cache un autre).

Selon les chercheurs du CERGA, l'extension des carrières provoquerait une réduction de 97 % du volume d'univers que pourrait explorer le télescope. En effet, non seulement le stationnement de poussières diminuerait sensiblement la transparence de l'air, mais celles-ci diffuseraient la lumière des zones urbaines côtières situées entre dix et vingt kilomètres de l'observatoire : les plaques photographiques feront donc apparaître un voile qui rendra invisibles tous les objets de faible magnitude, à l'étude desquels le télescope de Schmidt est justement destiné !

D'autres équipes du CERGA verraient aussi leurs activités menacées, par exemple en interférométrie (1) intra-rouge, les poussières, l'air *chaud, la vapeur* d'eau que peut produire une carrière et ses installations annexes entraîneraient en effet d'importantes perturbations dans ce domaine du rayonnement optique.

La même équipe, ainsi que celles qui travaillent en *interférométrie optique visible,* ou sur des expériences d'échos laser (2), risquent, d'autre part, de voir leur activité fortement gênée par un autre aspect de l'activité des carrières : les tirs de mines, les mouvements de poids lourds, le concassage pourraient en effet provoquer de très légères vibrations du sol nuisibles à la précision d'instruments extrêmement délicats à régler. Sur ce point cependant, il reste à prouver que cette activité microsismique artificielle ne serait pas négligeable par rapport à l'activité microsismique naturelle, qui est loin d'être nulle dans cette région ; une étude plus précise reste à *faire.*

Un vœu de l'Académie des sciences

Quelle que soit la réalité de ce dernier danger, il est acquis que l'extension des carrières aura, à *coup sûr, une influence désastreuse* sur les activités du CERGA, et que, si elle se confirme, elle stérilisera un investissement national tout neuf d'environ 30 millions de francs. Cette conséquence économique, importante aux yeux de chercheurs qui ont parfois, quoi qu'on en dise, le souci des deniers publics, sera cependant, il est permis de le penser, négligeable en comparaison de l'impact psychologique désastreux sur les astronomes français qui, en dépit de leur place parmi les meilleurs dans le monde, se sentent déjà *un peu délaissés.*

L'affaire inquiète, en tout cas, la communauté scientifique : l'Académie des sciences a adopté, le 21 mai dernier, à l'unanimité, un vœu attirant « *l'attention des pouvoirs publics sur la détérioration catastrophique des conditions d'observation du CERGA, que pourrait entraîner l'exploitation des carrières* » et demande « *aux autorités locales, régionales et nationales une action énergique* » pour en éviter l'extension.

L'industrialisation et l'urbanisation des pays de la sphère occidentale rend de plus en plus rares les sites astronomiques possibles, à tel point que les chercheurs sont maintenant contraints, souvent, de travailler de plus en plus loin de leur « base de départ » (quand *les frais de mission le leur permettent*). Va-t-on gâcher, au nom d'intérêts locaux, un observatoire national tout neuf situé sur le sol métropolitain ?

La qualité de la vie et la « qualité de la science » peuvent parfois faire bon ménage.

XAVIER WEEGER.

(1) L'interférométrie utilise les interférences lumineuses que peut provoquer la superposition des images d'un même objet reçues par deux télescopes voisins. Elle est notamment utilisée pour la détermination de la taille des étoiles (astrométrie).

(2) Il existe deux installations au CERGA qui travaillent sur les échos laser que peuvent renvoyer des réflecteurs placés sur la Lune ou sur des satellites artificiels, « éclairés » à partir de lasers situés au sol. Les études de ce type permettent en particulier des mesures très fines en géodésie (taille et forme de la Terre, mesure *de la dérive des continents,* etc.) (*le Monde* du 10 janvier 1979).

Nord-Pas-de-Calais

Le conseil régional veut relancer le charbon

De notre correspondant

Lille. — L'évolution des besoins en énergie influence celle des Charbonnages du Nord et du Pas-de-Calais qui, depuis déjà une quinzaine d'années, connaissent un mouvement implacable de récession. Le bilan de l'année 1978 présenté par M. Pierre Delmon, président du conseil d'administration, et M. Jacques Ragot, directeur général, fait état d'une nouvelle chute de la production : 6 millions de tonnes contre 6,7 en 1977, mais on note tout de même un freinage dans le processus de déclin. Cela est dû en grande partie, souligne-t-on, à la mécanisation de certaines tailles avec un matériel nouveau, ce qui a même fait progresser le rendement moyen par homme et par poste (1 994 kilos contre 1 920), ainsi qu'à la stabilité du personnel, de nationalité marocaine, au fond.

Si la part de production de l'électricité s'est maintenue, la situation difficile du marché sidérurgique a contraint les responsables à arrêter la cokerie de Ventin, ce qui a ramené la capacité globale de cokéfaction à 8 650 tonnes par jour.

On fait aussi état d'une politique d'économie de l'énergie qui a porté ses fruits : 1 million 200 mille tonnes de combustible récupérées sur les terrils, 56 000 tonnes de résidus huileux brûlés à la centrale de Courrières, 83 millions de tonnes de grisou utilisées dans les cokeries et chaufferies... En un an, on a ainsi économisé l'équivalent de 450 000 tonnes de fuel.

Enfin, dans le secteur de Bruay-en-Artois, on met en place les installations qui permettront bientôt les premières expériences pour une éventuelle gazéification du charbon que l'on n'envisage pas, en tout état de cause, à court terme.

Pour les dirigeants des Houillères, les « sursauts » actuels (on prolonge même l'existence de certains puits) ne remettent pas en cause fondamentalement le sort du bassin condamné en raison de la mauvaise qualité du gisement. Une autre preuve en est, l'aide considérable que l'Etat doit toujours apporter : près de 1 milliard de francs en 1978. Mais on veut maîtriser au mieux la récession et utiliser au maximum ce qui peut l'être car il y va aussi de la vie de toute une population.

La chute de la production va donc continuer de même que celle des effectifs : trente-deux mille quatre cents personnes aujourd'hui au lieu de trente-six mille cinq cents à la fin de l'année précédente. Pourtant, dans un document publié par le conseil régional (le « plan d'urgence »), il est affirmé qu'une relance charbonnière est possible grâce à une reprise des investissements, une nouvelle embauche, l'exploitation des terrils par la construction de nouvelles centrales thermiques, etc. On parle même de porter la production à nouveau à 10 millions de tonnes par an ! Le rapport du conseil régional qui a abouti à ces conclusions est actuellement étudié par les Houillères qui en contestent d'ailleurs les données. Le désaccord est patent entre les élus et les techniciens... Mais au-delà des querelles d'experts et des politiques, c'est l'avenir de la région minière — où bien peu d'industries nouvelles s'installent — qui est cruellement et quotidiennement en jeu.

GEORGES SUEUR.

Rhône-Alpes

Grenoble étudie le retour du tramway

De notre correspondant

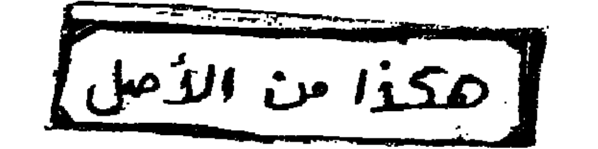
Grenoble. — Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération grenobloise (S.M.T.C.) vient d'engager une seconde étude technique pour l'aménagement de lignes de tramways sur les axes à très fort trafic de voyageurs. L'installation de ce genre de véhicules permettrait, selon les responsables de l'agglomération, de faire face au développement prévisible de la demande en transport en commun au cours des prochaines années et, d'autre part, de diminuer les nuisances créées actuellement dans le centre de la ville par la multiplication des autobus.

Le but de l'étude technique est de déterminer où pourraient être tracées les lignes de tramways, le nouveau réseau de bus et de trolleybus devant « rabattre » la clientèle sur les principales stations empruntées par le tramway. Une esquisse du nouveau réseau général des transports en commun de l'agglomération sera proposée en novembre 1979. La décision définitive de mettre ou non en circulation des tramways dans l'agglomération grenobloise pourrait intervenir au cours du second semestre de l'année 1980.

M. Jean Verlhac, premier adjoint au maire de Grenoble et vice-président du S.M.T.C., estime que le Syndicat ne pourra « s'offrir » que quinze à vingt kilomètres de lignes de tramways, compte tenu du coût de cet investissement. Le prix moyen du kilomètre reviendrait en effet à 25 millions de francs, cette somme incluant les frais d'infrastructure et l'achat du matériel qui, *à lui seul,* représente 40 % de la dépense totale.

Le Syndicat mixte des transports en commun entend assurer le financement de cette opération en portant de 1 % à 1,50 % la taxe sur les salaires, ce qui permettrait de dégager une somme de 25 millions de francs, ouvrant ainsi une capacité d'emprunt de 250 millions de francs, l'Etat couvrant le reste de la dépense, soit 30 % du coût total qui est estimé à 375 millions de francs pour un réseau de tramways d'une quinzaine de kilomètres.

CLAUDE FRANCILLON.



هكذا من الأصل

…sé du ciel

…squent de détruire …niques de France

…die le retour du tra…

…bles pour …rantes.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

LE RAPPORT DE LA COMMISSION DES COMPTES

Les Français consacrent 12 % de leurs dépenses à leur voiture

M. Joël Le Theule, ministre des transports, a rendu public, au cours d'une conférence de presse réunie le mardi 10 juillet à Paris, le projet de rapport de la commission des comptes des transports de la nation pour 1978.

Au vu de ces travaux, il apparaît que l'automobile est de loin le mode de transport le plus utilisé par les voyageurs, malgré un ralentissement assez net de la croissance de la circulation routière, qui n'est plus que de 3 à 3,5 % par an au lieu de 6 à 7 % au début des années 70.

Le parc de véhicules automobiles immatriculés en France a dépassé vingt millions d'unités à la fin de 1978 et comprend actuellement environ dix-huit millions de voitures particulières, soixante-cinq mille autocars ou autobus, 1,4 million de camionnettes de moins de 2,5 tonnes et 1,1 million d'autres véhicules utilitaires.

Sur la base 100 en 1970, la circulation automobile était sur routes nationales et autoroutes à l'indice 134 en 1976, 138 en 1977 et 143 en 1978. Sauf en 1974, où elle avait baissé de 0,9 %, elle n'a jamais cessé d'augmenter depuis trente-cinq ans.

Si l'on admet que les parcours de voitures françaises à l'étranger sont compensés par un kilométrage égal parcouru par des voitures étrangères en France et que le nombre moyen d'occupants par véhicule est de 1,77, le nombre de voyageurs-kilomètres en voiture particulière en 1978 s'établit comme suit : cent milliards en milieu urbain, deux cents milliards sur les routes nationales et les autoroutes et cent trente milliards sur le reste du réseau.

Le transport individuel représente ainsi plus de 80 % des déplacements motorisés, le transport collectif totalisant seulement cent milliards de voyageurs-kilomètres dont cinquante-quatre milliards pour la S.N.C.F., neuf milliards pour la R.A.T.P., vingt-six milliards pour les autobus et autocars et sept milliards pour les avions.

En 1978, les dépenses des ménages ont atteint 138 milliards de francs pour les transports individuels et 23,5 milliards pour les transports collectifs. Les Français consacrent 12 % de leurs dépenses de consommation à leur voiture. De 1960 à 1978, en francs constants, la consommation totale des ménages a été multipliée par 2,6 et leur consommation transports par 3,1.

La consommation d'énergie pour les déplacements de personnes en 1978 peut être évaluée comme suit, en tonnes équivalent pétrole (TEP) : 0,4 million de tonnes pour les deux roues, 15,1 millions de tonnes dont 1 tonne environ de gasole pour les voitures particulières, 0,6 million de tonnes pour les autocars et les autobus, 1 million de tonnes, dont 92 % sous forme d'énergie électrique pour la S.N.C.F. et le métro, et 1,4 million de tonnes pour l'aviation.

La consommation de gasole par les voitures particulières a beaucoup augmenté ces dernières années à cause de l'accroissement des immatriculations de voitures à moteur Diesel dont le nombre a décuplé en dix ans. Il est passé de douze mille soixante en 1967 à cent vingt-deux mille deux cent soixante en 1977.

Il est intéressant de constater que le prix des carburants à la pompe est resté constant en moyenne depuis une trentaine d'années et que le prix de l'essence, par exemple, est aujourd'hui inférieur de 94 centimes constants par rapport à 1957. Cela provient de la réduction de la pression fiscale sur les produits pétroliers. C'est donc l'Etat qui a supporté l'augmentation des coûts à la production, au bénéfice des usagers.

Air Canada préfère le Boeing-767 à l'Airbus

Montréal (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Le conseil d'administration de la compagnie Air Canada a donné, lundi 9 juillet, son accord pour l'achat ferme de douze moyen-courriers biréacteurs Boeing-767, livrables entre octobre 1982 et novembre 1984. Air Canada prendra, de surcroît, dix-huit autres exemplaires en option.

Le montant total de ce contrat est de l'ordre de 1 500 millions de dollars canadiens (environ 5 millions 550 000 F) si l'on inclut les options.

Destinés à remplacer les DC-8 de la compagnie, les Boeing-767, équipés de deux réacteurs Pratt and Whitney, transportent deux cents passagers et leur rayon d'action leur permet de voler sans escale de Montréal à Vancouver ou de Toronto à Trinidad.

[L'Airbus européen était en concurrence avec le Boeing-767, dont c'est le premier succès à l'exportation, depuis le lancement de ce programme en 1978, puisque seules, à ce jour, des compagnies intérieures américaines avaient commandé le Boeing-767. Ainsi, le nouveau moyen-courrier de la société de Seattle entame sa conquête du marché international.

Il eût été possible d'envisager, cependant, un accord de réciprocité entre les Français et les Canadiens au terme duquel Air Canada aurait acheté des Airbus et la marine française des avions quadrimoteurs DHC-7 pour la surveillance maritime que construit la société canadienne De Havilland. Mais, après l'acquisition de biréacteurs Falcon-20 de surveillance maritime par le service américain des garde-côtes, il eût été paradoxal que la France commande des avions canadiens alors qu'elle construit elle-même des appareils adaptés à cette mission.]

L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE DÉCOUVRE UN NOUVEAU DÉFAUT SUR LES DC-10

L'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.) a décidé, le lundi 9 juillet, de reporter, une nouvelle fois, la levée de l'interdiction de vol du DC-10 aux Etats-Unis. Cette décision a été prise après la découverte, durant le week-end, d'un défaut dans le système de fixation des réacteurs d'un DC-10 d'United Airlines, en révision à l'aéroport new-yorkais de Newark.

Bien que ce défaut ne soit pas considéré comme « vital » par les experts, M. Langhorne Bond, directeur de la F.A.A., a demandé un nouveau rapport avant d'autoriser la remise en service de ce genre d'appareil. Une levée de l'interdiction de vol du DC-10 était attendue au début de cette semaine. La F.A.A. avait retiré, le 6 juin, le certificat de navigabilité au triréacteur de McDonnell Douglas après l'accident de Chicago qui, le 25 mai dernier, avait causé la mort de deux cent soixante-treize personnes.

Les cent trente-huit DC-10 immatriculés aux Etats-Unis transportent en moyenne soixante-dix mille personnes par jour, soit environ 9 % du trafic aérien de passagers. L'immobilisation de ces appareils a sérieusement désorganisé l'activité des huit compagnies américaines équipées de DC-10. — (*A.F.P.*)

● *Le R.E.R. bloqué à Nanterre par des usagers.* — Des usagers mécontents ont une nouvelle fois bloqué un rame du R.E.R., mardi matin 10 juillet, à Nanterre (Hauts-de-Seine). Une vingtaine de personnes, parmi lesquelles des militants communistes, ont occupé la voie pendant une dizaine de minutes à la station Nanterre-Ville. Les usagers réclament des arrêts plus fréquents aux trois gares de Nanterre.

PECHE

● *Criée électronique à Lorient.* — L'électronique vient de faire son apparition au port de pêche de Lorient (Morbihan), avec la mise à l'essai d'un système de vente électronique aux enchères, pour remplacer la traditionnelle et pittoresque « criée ». Vendeurs et acheteurs viennent de tester un système comprenant un chariot mobile électronique se déplaçant le long de la criée, et renseignant les acheteurs munis de « satellites » portatifs grâce à un écran de visualisation.

ENVIRONNEMENT

M. Michel d'Ornano à Antenne 2 : la « plaisance » accapare la Côte

Dans les Alpes-Maritimes, les ports de plaisance occuperont bientôt la côte autant que les plages : 20 kilomètres pour les premiers, 35 kilomètres pour les secondes fréquentées par un million de vacanciers, alors que les ports sont accaparés par treize mille bateaux-ventouses.

Cette question a été soulevée lors de l'émission « Question de temps » diffusée le lundi 9 juillet par Antenne 2. Un film tourné avec les responsables de l'U.R.V.N., une fédération de trois cent cinquante associations de défense de la Côte d'Azur, a montré que ces installations portuaires occupent en outre le cinquième de la plate-forme continentale et portent ainsi préjudice à la vie sous-marine.

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, a confirmé ce constat : le nombre des bateaux (450 000) a été multiplié par cinq en cinq ans, et on a construit cent quatre-vingts ports depuis quinze ans.

Désormais, a précisé M. d'Ornano, l'Etat n'aide plus financièrement ce genre d'opérations. D'autre part, un meilleur usage des bateaux devrait être obtenu par le développement de la location (une charte du loueur est en préparation) et pour libérer des places, la construction de garages sur la terre ferme. En fait, beaucoup de plaisanciers utilisent leur place dans un port comme résidence secondaire : dans les Alpes-Maritimes, les bateaux ne sortent en moyenne que six jours par an.

« Marinas » interdites

Peut-être construira-t-on moins de ports de plaisance ? Les « marinas » devraient en tout cas être désormais complètement proscrites. Fortement critiquées par des rapports de l'administration, tenus secrets, dès 1970, ces ensembles de logements privatisent le domaine public maritime puisqu'ils sont édifiés sur des terrains artificiels. Ils ont été interdits par une circulaire de janvier 1973. Ce changement de politique avait été favorisé par la position prise par le Conseil d'Etat dans l'affaire de Bormes-les-Mimosas.

Six ans plus tard, cette circulaire vient d'être officialisée par un décret signé par le premier ministre le 29 juin (*Journal officiel* du 1er juillet). Le décret précise que la concession du domaine public est possible si les terrains sont « *affectés à l'usage du public, à un service ou à une opération d'intérêt général* ». Les concessions ne peuvent durer plus de trente ans. Au-delà d'un certain seuil qui sera fixé par arrêté, une procédure d'autorisation complexe est prévue ; elle comprend notamment une étude d'impact. Les collectivités locales sont tenues informées de cette procédure et peuvent faire valoir leur droit de préférence dans un délai de six mois.

● *Alain Bombard : un moratoire pour les baleines.* — Alors que la commission baleinière internationale siège, depuis lundi 9 juillet, à Londres, l'océanologue français Alain Bombard demande une interruption de cinq ans de la chasse à la baleine. « *La disparition des cétacés*, dit-il, *provoquerait un déséquilibre de la vie marine par excès de plancton. Or les sous-produits de la baleine ne sont plus utilisés que pour fabriquer de la nourriture pour animaux et des cosmétiques.* »

● *Espagne : plages polluées.* — Les services de santé de la province d'Alicante, sur la côte méditerranéenne, ont demandé que la baignade soit interdite sur les deux plages principales d'Alicante, à la suite d'une pollution « très dangereuse » de l'eau de mer. Des indices de « forte contamination » ont été relevés dans les eaux d'une vingtaine de plages de la province, en raison de l'épuration insuffisante des égouts domestiques et des effluents industriels.

Le Monde

économie

AFFAIRES

La Métallurgique de Normandie embauche ...

De notre correspondant

Caen. — Au moment où le patronat de la sidérurgie française propose aux syndicats une convention sociale lui permettant de réduire les effectifs de ses usines et où, partout, la réduction des capacités de production est à l'ordre du jour, la Société métallurgique de Normandie, elle, vient de décider de rallumer son troisième haut fourneau, éteint depuis trente mois, et, pour ce faire, engage de nouveau du personnel. Certes, l'embauche sera très limitée, puisqu'elle ne concernera qu'une centaine de personnes, mais, une fois encore, la « petite » de l'acier français (3,67 % de la production nationale en 1978) fait la démonstration qu'elle ne « marche » pas au même rythme que ses grandes sœurs.

C'est l'importance de ses exportations qui permet à la sidérurgie normande de mieux tirer son épingle du jeu. En 1978, elle a encore vendu à l'extérieur de l'Europe des Neuf près de 43 % de sa production malgré la quasi-fermeture du marché américain. Ces derniers mois justement, la hausse du dollar lui a permis d'y pénétrer à nouveau faiblement, mais c'est là un signe encourageant. De surcroît, le marché du fil machine s'améliore sensiblement. Les mini-aciéries, les fameux « Bresciani » italiens, étant trop sollicitées par une demande de ronds à béton qui s'accroît pour continuer à s'en préoccuper, la Société métallurgique de Normandie profite de la situation, puisque c'est une de ses grandes spécialités. Résultat : elle a trouvé pour le dernier trimestre assez de commandes pour faire tourner à 85-90 % ses capacités de production (1 150 000 tonnes par an), ce qui lui a permis de couvrir ses coûts de fabrication, la totalité de ses lourds frais financiers et même de dégager un léger cash-flow.

Un haut fourneau est rallumé

D'où la décision de rallumer ce haut fourneau, décision d'autant plus facile à prendre que cela aurait dû, de toute façon, être pris au début de l'année prochaine, puisque la plus puissante de ces machines à faire de la fonte devra être arrêtée en avril 1980 pour quatre mois, comme la technique l'impose.

Seulement, tourner à trois hauts fourneaux oblige à embaucher. La M.N. employait six mille trois cents salariés à la fin de 1974. Ils ne sont plus que cinq mille quatre cents maintenant. Pour parvenir à cette importante réduction d'effectifs, il a fallu pratiquement bloquer toute embauche depuis le début de 1977 et appliquer la convention sociale sur les préretraites à cinquante-six ans et huit mois. Paradoxe : alors que celle-ci arrive à expiration, la M.N. rouvre l'embauche. En fait, pour faire fonctionner son troisième haut fourneau et les services aval et amont, il lui faudrait deux cents à deux cent cinquante personnes de plus. Seulement, les économies réalisées dans d'autres secteurs vont permettre de limiter les créations d'emplois à cent vingt, et cela au moment même où pourrait entrer en application une nouvelle convention sociale prévoyant cette fois des départs à cinquante-cinq ans, voire cinquante ans.

Sera-t-elle appliquée à la M.N. ? Beaucoup dépendra bien sûr de la conjoncture à venir.

La Métallurgie de Normandie a des projets. M. Gombert, son patron, espère pouvoir mettre en place une coulée continue. Elle « économiserait » des emplois et donc améliorerait la productivité (celle-ci devrait être de 7,5 heures la tonne à la fin de l'année contre 11,2 en 1977). Mais, seule, la sidérurgie normande n'a pas les moyens de se lancer dans cet important investissement. Elle a certes fusionné avec les Chantiers navals de Dunkerque, membres comme elle du groupe Empain, pour constituer la Société métallurgique et navale Dunkerque-Normandie, mais la division navale est trop préoccupée de son avenir incertain pour consacrer une forte partie de l'argent qu'elle gagne à la division sidérurgique.

Aussi M. Gombert continue-t-il à souhaiter un rapprochement avec un « grand » de la sidérurgie. L'an dernier, au mois d'août, il avait même proclamé que si cela ne se faisait pas rapidement avec Sacilor, l'usine de Mondeville pourrait fermer à la fin de l'année. Cette éventualité ne s'est heureusement pas produite. Pourtant, les contacts se sont arrêtés fin décembre, après que des études techniques eurent conclu à la supériorité du train à fils Normandie sur celui de Jœuf en Lorraine. Depuis, M. Mayoux, le nouveau P.-D. G. de Sacilor, a eu des sujets de préoccupation plus importants. Peut-être aussi ne souhaite-t-il pas fermer une autre installation dans une région déjà durement éprouvée. Le patron de la M.N. ne désespère pas. Il souhaite toujours s'allier à un groupe plus puissant, bien que, jusqu'alors, l'indépendance lui ait plutôt bien réussi.

THIERRY BREHIER.

SOCIAL

La sécurité au travail

DE NOUVEAUX PROGRÈS A USINOR

« En 1978, Usinor a fait de nouveaux progrès en matière de sécurité au travail », a constaté M. Nathan-Hudson, directeur général adjoint d'Usinor, lors de sa conférence de presse du vendredi 6 juillet 1979. Selon le rapport relatif à 1978-1979, la société conserve son avance sur les autres entreprises en matière de prévention des accidents du travail. Le taux de fréquence correspondant au nombre d'accidents ayant entraîné un arrêt de travail est ramené de 35,8 en 1977 à 33,6 en 1978, soit une amélioration de 6 % en un an et de 35 % par rapport à 1974.

« *Parmi ces accidents*, remarque la direction, *45 % sont des accidents bénins n'ayant entraîné qu'un très court arrêt de travail et sans séquelles.* » Elle relève, en outre, un seul accident ayant entraîné 50 % d'incapacité permanente partielle. Cependant *« rien n'est définitivement acquis en matière de sécurité »* puisque à Usinor-Dunkerque les 50 millions de francs investis dans l'amélioration de la sécurité n'ont pas empêché le 14 février 1979 la mort d'un ouvrier, au haut fourneau n° 4.

Comparant ses résultats à l'ensemble de la sidérurgie, la direction estime son taux d'accidents pour un millier d'heures travaillées en 1978 (0,017), inférieur à celui de toutes les industries françaises (0,062 en 1977). Mais, dans ses statistiques, elle refuse de prendre en compte les accidents intervenus sur des chantiers dirigés par des entreprises extérieures employant un personnel étranger à Usinor. M. Nathan-Hudson déplore notamment *« le laxisme inquiétant des entreprises à l'égard de la sécurité du travail »* et souhaiterait *« une meilleure coordination dans les moyens adaptés à des conditions de prévention efficaces »*.

[Pour le seul haut fourneau n° 4 — le « super-haut fourneau » d'Usinor-Dunkerque — quatre accidents mortels ont été enregistrés en moins de cinq ans. D'autre part, sur les chantiers dirigés par des entreprises extérieures travaillant pour le compte d'Usinor, le nombre des accidents mortels dépasse quatre-vingts depuis la création de l'usine de Dunkerque en 1962.]

Les difficultés de la Sécurité sociale

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN étudient les possibilités d'une riposte aux mesures que prépare le gouvernement

Des dirigeants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la FEN se sont rencontrés durant plus de deux heures le lundi 9 juillet pour envisager une riposte aux mesures que prépare le gouvernement sur la Sécurité sociale. Aucune déclaration commune n'a été publiée. Les trois syndicats, qui font la même analyse de la situation des régimes sociaux, sont d'accord pour s'opposer à toute mesure hâtive et pour réclamer une intervention financière de l'Etat, compensant la perte de cotisations due au chômage ; ils estiment aussi que la compensation dite démographique entre salariés et non-salariés doit être révisée.

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN, qui veulent, au départ, sensibiliser le monde du travail à ces problèmes, entendent saisir aussi les vingt-trois associations, syndicats et partis de gauche qui ont déjà, dans un passé lointain, et à nouveau récemment, défini une plate-forme commune de défense et d'amélioration de la Sécurité sociale. Une réunion des « 23 » est envisagée, mais il semble bien que, lors de la rencontre préparatoire des trois syndicats, le 9 juillet, des divergences — *traditionnelles* — soient apparues sur les méthodes d'action à proposer.

Dans les autres syndicats, on s'inquiète également des projets du gouvernement, en soulignant le poids des charges indues qui pèsent sur les salariés. Toutes les organisations syndicales souhaitent engager le dialogue avec le nouveau ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Jacques Barrot, ainsi qu'avec le secrétaire d'Etat à la sécurité sociale, M. Jean Farge.

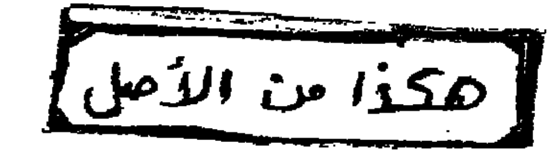
MANIFESTATION POUR L'EMPLOI A REDON (Ille-et-Vilaine)

Environ cinq cents personnes ont manifesté le samedi 7 juillet, à Redon (Ille-et-Vilaine), avec des représentants de la municipalité, des entreprises de la ville, des partis de gauche, des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. et des fédérations d'exploitants agricoles d'Ille-et-Vilaine, de Loire-Atlantique et du Morbihan, pour protester contre la fermeture d'une usine de machines agricoles, la firme Garnier, et le licenciement de ses trois cent soixante-sept salariés (*le Monde* du 29 juin).

Des tracteurs fabriqués par l'entreprise, mise en liquidation de biens le 17 avril, précédaient le défilé des travailleurs licenciés, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

● *L'expulsion des résidents du foyer Sonacotra de Garges-lès-Gonesse (le Monde* du 5 juillet) continue de susciter des réactions. Dans un communiqué commun, en date du 6 juillet, l'Association française des juristes démocrates, le Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés, le Mouvement d'action judiciaire, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature entendent *« témoigner de la représentativité du comité de coordination des foyers en lutte »* et demandent *« la suspension des poursuites judiciaires (...) qui ne sauraient constituer un moyen véritable de mettre fin à un conflit que seules des négociations immédiates pourront résoudre »*.

● *Une délégation de l'Association des travailleurs maliens en France*, conduite par M. Moussa Camara, président de cette organisation fondée en 1963, a été reçue récemment par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat chargé du travail manuel et des immigrés. L'A.T.M.F., qui compterait actuellement, selon ses affirmations, quarante mille adhérents, a fait part au secrétaire d'Etat *« des inquiétudes des Maliens face aux projets de loi en cours »*, aux contrôles abusifs de la police et aux retraits des cartes de séjour des Maliens retenus au pays pour des raisons familiales ou de santé.



...és de la Sécurité soci...

C.F.D.T. et la FEN étudi... ...és d'une riposte aux mesu... ...pare le gouvernement

L'EMPLOI ... Vilaine)

DE L'ÉTAT

ÉNERGIE

LA CRISE PÉTROLIÈRE ET SES CONSÉQUENCES

Les conversations entre l'OPEP et la C.E.E. seraient interrompues

Les relations entre l'OPEP et la Communauté économique européenne semblent connaître quelques difficultés. Après la réunion, le 30 juin, à Londres, du comité stratégique des pays exportateurs — présidé par Cheikh Yamani — et des responsables de l'énergie de la Communauté (*le Monde* du 3 juillet), M. Brunner, commissaire chargé de l'énergie, a, dans un entretien accordé à l'*International Herald Tribune*, affirmé que les membres de l'OPEP sous-estimaient *tout à la fois* la précarité de la situation économique en Occident et les risques qu'il y a à *manipuler précisément l'énergie*.

Cette dénonciation de la « politique du bord du gouffre » a fortement irrité l'Arabie Saoudite, souligne le *Middle East Economic Survey*, hebdomadaire pétrolier proche de Ryad. Alors que la C.E.E. s'était engagée à fournir de plus amples informations au comité stratégique de l'OPEP sur ses prévisions énergétiques, le *Middle East Economic Survey* affirme que les contacts sont rompus, l'OPEP reprochant au commissaire européen d'avoir levé le secret sur ce premier entretien et d'en avoir rendu compte de manière erronée.

Si l'on démentait le 9 juillet, à Bruxelles, l'interruption des contacts, le porte-parole du secrétariat général de l'OPEP à Vienne, M. Zaheri, semblait la confirmer en précisant que son organisation n'engagerait pas de conversation avec la Communauté européenne.

● *Le premier économiseur d'énergie* à satisfaire aux normes officielles vient d'être homologué par l'Union technique de l'automobile, du motocycle et du cycle (UTAC).

Ce régulateur permettrait aux automobilistes de réaliser des économies d'énergie de 5 % à 8 %, principalement en ville et sur route encombrée, pour un coût de moins de 200 francs.

Le régulateur permet également de réduire de 50 % l'émission d'oxyde de carbone. L'appareil, mis au point par un inventeur français, M. André Malherbe, se présente comme une petite capsule de 5 centimètres de diamètre et d'une centaine de grammes, qu'on fixe sur le carburateur pour régler la dépression du mélange air-essence, facilitant ainsi la combustion en enrichissant le mélange en air.

L'Arabie Saoudite augmentera sa production pendant une « période appréciable »

Le président Carter a reçu la promesse formelle et personnelle du prince héritier Fahd que l'Arabie Saoudite augmenterait sa production de pétrole brut de façon substantielle *« pendant une période définie et appréciable »*, a annoncé le lundi 9 juillet le porte-parole de la Maison Blanche. Cette décision a été communiquée au président par un message remis à son ambassadeur au Proche-Orient, M. Strauss. Les détails des plans de production saoudiens ont été transmis à M. Carter. Ils seront annoncés par le gouvernement de Ryad *« dans un proche avenir »*. Il semble acquis que l'augmentation quotidienne portera sur 1 million de barils, faisant ainsi passer la production saoudienne de 8,5 à 9,5 millions de barils par jour.

La décision de l'Arabie Saoudite suscite d'assez vives réactions dans les milieux palestiniens. M. Georges Habache, chef du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P.), la déplore dans une interview publiée le 9 juillet par le quotidien libanais *As Safir*, car, pour lui, *« la pression que peuvent exercer les Etats pétroliers sur les Etats-Unis est fonction du volume de la production et non des prix »*.

M. Abou Iyad, un des dirigeants du Fath, estime de son côté, dans une interview à l'hebdomadaire libanais *Monday Morning*, que *« les Arabes devraient utiliser leur pétrole pour soutenir la cause palestinienne. Je ne leur demande pas d'arrêter le pompage du pétrole, mais au moins de réduire la production. »*

Les menaces d'intervention militaire américaine dans le Golfe sont pour M. Abou Iyad *« des ballons d'essai destinés à dissuader les Arabes d'utiliser l'arme du pétrole »* et il estime qu'une réduction même mineure de la production pétrolière se traduirait par une intervention des Etats-Unis. Dans ce cas, avertit M. Habache, *« les Arabes pourraient se défendre en faisant sauter tous les puits de pétrole »*, et, ajoute M. Abou Iyad, *« en poussant simplement sur un bouton »* !

M. Willy Brandt ne veut pas, pour sa part, imaginer que *« l'on songe sérieusement à la création d'une force d'intervention au Proche-Orient »*. Et le porte-parole adjoint du gouvernement fédéral ouest-allemand, M. Armin Gruenewald, fait chorus en affirmant que *« le maintien de l'approvisionnement en pétrole ne saurait être l'affaire de parachutistes »*. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Le patronat français exclut le risque d'une récession

« En l'état actuel des choses, le risque d'une récession véritable dans les pays industriels paraît exclu », estime le C.N.P.F. (Conseil national du patronat français) dans sa dernière analyse de conjoncture. *« En effet*, souligne-t-il, *la situation présente est très différente de celle de 1973-1974, période de constitution anormale de stocks, de surchauffe et d'inflation intérieure très élevée, qui devaient conduire les gouvernements à des politiques sévères d'assainissement. En outre, les Etats semblent disposés à agir de façon concertée pour relever ensemble le second défi pétrolier. »*

L'industrie française, quant à elle, *« dispose d'atouts dont elle ne bénéficiait pas il y a cinq ans*, indique le patronat. *Sa restructuration est largement entamée, les investissements réalisés, sans doute insuffisants pour accroître les capacités de production, ont été consacrés au renouvellement progressif et à la modernisation de notre appareil productif. Par ailleurs, les industriels français, en particulier dans le domaine de l'équipement, sont mieux préparés à la grande exportation, aux exigences des grands contrats avec des pays comme ceux de l'OPEP.*

« Au total, conclut le C.N.P.F., *les perspectives à court terme de l'économie française sont celles d'une croissance ralentie. Cependant, nous sommes mieux armés qu'il y a quelques années pour relever le défi. Les conditions d'une expansion plus soutenue sont liées plus que jamais au renforcement de la compétitivité des entreprises, ce qui implique que ces dernières ne soient pas les seules à supporter la charge supplémentaire de la facture pétrolière, et donc qu'une discipline stricte soit maintenue en matière de salaires et de revenus. »*

● *Economies à Air France.* — Pour chaque heure de vol, la consommation moyenne en carburant des avions subsoniques d'Air France a été, en 1978, inférieure de 1,8 % à celle de 1977. Il en est résulté, au total, une économie d'environ 40 millions de litres de kérosène. Ce résultat est dû pour partie à l'utilisation d'un plus grand nombre d'Airbus et de Boeing-747 et pour partie à l'action générale poursuivie dans ce but et, en particulier, à la vigilance des équipages.

GRÈCE : les premières mesures de restriction sont mal accueillies

De notre correspondant

Athènes. — Le gouvernement hellénique a pris une série des mesures afin de tenter de faire face aux problèmes posés par l'alourdissement de la facture du pétrole et la crise mondiale de l'énergie. Alors qu'il est prévu pour cette année un déficit de la balance des paiements de l'ordre de 5 milliards de dollars, pour la seule période janvier-mai, les importations de pétrole représentent déjà 650 millions de dollars, soit une augmentation de 45 % par rapport à la même période de 1978.

Tout d'abord, le prix des carburants a été sensiblement augmenté. Le prix de l'essence ordinaire passe de 23 à 27 drachmes et celui du super de 26 à 30 drachmes (2,35 francs). Cette augmentation est mal acceptée par les automobilistes, car ces derniers pensent qu'elle n'aurait normalement pas dû dépasser 2 drachmes. D'où le sentiment que le pressoir fiscal a une fois de plus indirectement fonctionné. La grogne est d'autant plus grande que, selon leurs plaques d'immatriculation, les automobilistes se trouvent par roulement (numéros pairs et impairs) interdits de circulation du samedi 5 heures du matin au lundi à la même heure. D'autre part, le gouvernement a augmenté de 100 % la taxe spéciale frappant les voitures importées. Il n'est donc plus question d'acheter de nouvelles voitures.

Le diesel destiné au chauffage des immeubles sera délivré selon un système de coupons qui imposera une sévère réduction de la consommation. De même, une réduction de 5 % de la consommation d'électricité par rapport à 1978 est imposée aux entreprises industrielles et de 10 % aux hôtels, boutiques et magasins. Les bars, cabarets et boîtes de nuit devront fermer à 2 heures du matin. Enfin, les horaires de travail sont modifiés et le prix de l'électricité est augmenté.

Le premier ministre, M. Caramanlis, a souligné la gravité de la crise mondiale de l'énergie et invité les Grecs à consentir les sacrifices indispensables à leur survie économique. Tout en reconnaissant le caractère mondial de la crise, MM. Papandréou et Pezmazoglou, présidents du parti socialiste Pasok et du parti socialiste démocrate, s'en prennent au gouvernement qu'ils accusent de n'avoir pas su en prévoir et encore moins en maîtriser les retombées sur la Grèce.

Premières réactions aux mesures prises par le gouvernement : les employés de banque ont déclenché une grève illimitée. Ils refusent le nouvel horaire — 9 heures-17 h. 30 avec repos le lundi — et réclament le maintien de l'horaire précédent — 7 h. 35-15 h. 30 pour cinq jours de travail.

MARC MARCEAU.

BRÉSIL : vers un rationnement ?

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — *« Commencer à vivre dans une économie de guerre, face au plus grand défi auquel ait fait face la société brésilienne ces derniers temps »* : le président Figueiredo a utilisé des termes dramatiques en s'adressant au conseil ministériel élargi réuni en session extraordinaire la semaine dernière pour examiner les conséquences pour le pays de la récente hausse des prix du pétrole.

Le chef de l'Etat a annoncé la création d'une commission nationale de l'énergie au niveau ministériel qui sera dirigée par le vice-président Aureliano Chaves. Elle devra dès la semaine prochaine présenter une série de mesures de réduction de la consommation de combustibles, dont le général Figueiredo a annoncé qu'elles seront beaucoup plus sévères que les décisions antérieures. Il n'a pas écarté l'hypothèse d'un rationnement, une mesure plusieurs fois envisagée à l'époque du président Geisel, mais toujours repoussée. Il a, d'autre part, affirmé que nombreux seraient les programmes sectoriels des ministères qui allaient dorénavant être remis en cause.

Le Brésil, qui produit à peine 15 % des hydrocarbures qu'il consomme, sera l'un des pays de l'hémisphère sud les plus atteints par la décision de l'OPEP. Il importe un million de barils par jour, ce qui en fait, en chiffres absolus, le principal acheteur de pétrole du tiers-monde. Selon les premières estimations, les importations de pétrole, qui avaient atteint 4 milliards de dollars en 1978, pourraient s'élever cette année à 7 milliards, représentant ainsi près de la moitié de la valeur totale des exportations. Plusieurs ministres ont déjà affirmé que la balance commerciale présenterait cette année un déficit d'au moins 1 milliard de dollars.

Si tout le monde est conscient de la gravité du problème, certains économistes estiment cependant que le gouvernement surestime l'impact du problème pétrolier afin d'expliquer les difficultés du secteur extérieur, dues tout autant à d'autres phénomènes, tel celui de la dette à l'égard de l'étranger. Ils justifient leur scepticisme en rappelant que le Brésil a déjà acheté plus de la moitié du pétrole qu'il consommera cette année avant la hausse récente. Celle-ci signifiera en fait une augmentation globale du prix du pétrole encore à importer de quelque 600 à 700 millions de dollars, soit quelque 5 % seulement du total des importations prévues pour cette année.

Par une ironie du sort, le jour même du discours du président Figueiredo, les deuxième et troisième villes du pays, Rio-de-Janeiro et Belo-Horizonte, faisaient face à des problèmes sans précédent de trafic automobile, au deuxième jour d'une grève générale des transports publics qui a contraint chacun à utiliser son propre véhicule...

THIERRY MALINIAK.

La presse américaine s'interroge sur les moyens de faire face à l'OPEP

Alors que le président Carter, dans sa résidence de Camp David, prépare ce que certains considèrent aux Etats-Unis comme *« sa dernière chance de sauver sa présidence »* et que le principal collaborateur de M. Schlesinger, M. John O'Leary, secrétaire adjoint à l'énergie, vient de présenter sa démission, la presse américaine s'interroge sur *« ce qui doit être fait »*.

L'hebdomadaire *Newsweek*, sous le titre « La crise de l'énergie, un programme pour les années 80 », rappelle les conséquences pour les Etats-Unis de cette dépendance : une facture pétrolière qui est passée en moins de dix ans de 1,3 à 60 milliards de dollars, un poids sur le marché au détriment des pays qui ne disposent pas de ressources fossiles ; le risque de laisser le pays à la merci d'événements — tels ceux d'Iran — qui se passent à l'autre bout du monde, ou de pressions politiques comme la menace du Nigéria de réduire ses exportations de 1 million de barils par jour si les Etats-Unis rapportent leurs sanctions économiques contre la Rhodésie. *« Bien que l'énergie puisse ne plus jamais être bon marché et l'Amérique ne plus jamais produire assez d'énergie pour redevenir autosuffisante, une politique énergétique nationale peut paver le chemin d'un avenir énergétique plus sûr et plus équilibré »*, estime *Newsweek* qui définit les grandes lignes de cette politique.

1) Suppression du contrôle des prix du pétrole, du gaz et des produits pétroliers, avec pour corollaire l'imposition d'une taxe *« de l'ordre de 50 % »* sur les profits que feront les compagnies pétrolières du fait du *« décontrôle »* ;

2) *« Tenir tête à l'OPEP »*, ce qui signifie limiter strictement les importations pétrolières, renforcer les liens avec le Canada et le Mexique, accepter d'exporter le pétrole de l'Alaska et de recevoir en échange le pétrole mexicain destiné au Japon, développer les ressources hors OPEP ;

3) Economiser l'énergie grâce à une réforme fiscale, une réforme de la structure des tarifs d'électricité et le développement de la cogénération de chaleur et d'électricité ;

4) Développer le charbon, les fuels synthétiques, l'énergie nucléaire, le solaire ;

5) Changer la politique des transports, etc.

Certaines de ces idées apparaissent aussi dans l'article que consacre le *Wall Street Journal* du 9 juillet à la *« stratégie anti-OPEP »* de la Maison Blanche. Le quotidien économique recense d'abord les idées surgies ces derniers mois. On a envisagé de ne plus livrer de blé, d'armes, de biens d'équipement aux pays de l'OPEP jusqu'à ce que ceux-ci fournissent le pétrole en plus grande quantité et à meilleur prix ; ou encore la création d'une agence fédérale pour acheter le pétrole américain à des conditions secrètes ; ou encore d'établir des liens privilégiés avec les principaux producteurs et leur garantir en échange d'une planification des prix du brut certaines contreparties politiques et économiques ; enfin, certains — hors du gouvernement — n'ont pas exclu une intervention militaire. Mais toutes ces idées ont été rejetées, écrit le *Wall Street Journal*, comme risquées et difficiles à mener.

La voie du président Carter est donc étroite face à un cartel qui s'est trouvé renforcé depuis 1973 par l'évolution de l'offre et de la demande de pétrole. Pour modérer l'OPEP, l'administration peut tout au plus développer son action diplomatique et tenter de *« convaincre les pays producteurs que l'Occident est sérieux dans sa volonté de réduire sa consommation et de développer des énergies alternatives »*.

Mais même cela n'est pas simple, souligne le quotidien, puisqu'un tel programme se heurte au peu de crédibilité du président qui parle depuis deux ans de réduire la dépendance américaine. De plus, une pression contre Israël pourrait coûter au président Carter les votes juifs lors des élections présidentielles et un accroissement de la production mexicaine obligerait sans doute à des concessions majeures en matière d'immigration. *« Si le président Carter (...) peut trouver la juste combinaison d'initiatives diplomatiques, économiques et politiques*, conclut le *Wall Street Journal*, *ce serait une surprise pour ceux qui s'occupent de cette question depuis des années. »*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,2650	4,2775	— 60	— 35	— 100	— 75	— 55	+ 5
$ can.	3,6895	3,6930	— 65	— 40	— 110	— 80	— 50	0
Yen (100)	1,9635	1,9670	+ 75	+ 95	+ 120	+ 150	+ 400	+ 450
DM	2,3235	2,3260	+ 60	+ 80	+ 120	+ 140	+ 385	+ 430
Florin	2,1070	2,1095	0	+ 10	0	+ 10	+ 40	+ 75
F.B. (100)	14,4925	14,5100	— 355	— 205	— 600	— 415	— 720	— 340
F.S. (100)	2,5685	2,5715	+ 175	+ 200	+ 350	+ 375	+1080	+1130
L. (1 000)	5,1630	5,1710	— 320	— 245	— 565	— 480	—1270	—1100
£	9,4085	9,4105	— 450	— 385	— 785	— 700	—1310	—1170

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/8	5 1/2	5 7/8	6 1/4	6 1/8	6 1/2	7	7 3/8
$ E.-U.	10 7/16	10 13/16	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8	10 1/2	10 7/8
Florin	8 1/2	9 1/8	8 7/8	9 1/8	9 1/8	9 9/16	9 11/16	10 1/8
F.B. (100)	8 1/2	9 1/2	11 1/4	11 7/8	11 1/4	11 7/8	11 1/8	11 3/4
F.S.	7/8	1 3/8	1 1/16	1 5/16	1 1/8	1 7/16	2 1/8	2 1/2
L. (1 000)	15	17	14 3/8	15 5/8	14 3/8	15 5/8	14 3/8	15 5/8
£	15 1/8	15 7/8	14 3/8	15	14 1/8	14 7/8	13 1/4	13 3/4
Fr. franç.	10 7/8	11 1/8	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	11 7/8	12 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GOBTP

Groupement pour le Financement des Ouvrages de Bâtiment, Travaux Publics et Activités Annexes

S.A. au capital de F 12.500.000
Siège Social : 128, rue la Boétie, 75008 Paris
R.C. Paris B 772058096

EMPRUNT 11,10 % JUILLET 1979 DE F 360.000.000

Emission : au pair de 180.000 obligations de F 2.000 nominal.
Jouissance : 14 juin 1979.
Intérêt annuel : 11,10 % soit F 222 par obligation.
Durée : 15 ans en 15 tranches annuelle égales à partir du 14 juin 1979, soit par remboursement au pair, soit par rachats en Bourse.
***Amortissement anticipé* :** possible à toute époque par rachats en Bourse seulement.
***Taux de rendement actuariel brut* : 11,23 %** à la souscription
Cotation : Ces obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote Officielle (Bourse de Paris) dès la clôture de l'émission.
Garantie : Le service de l'Emprunt est garanti inconditionnellement pendant sa durée par les sociétés ou établissements bénéficiaires de cet emprunt, sans solidarité entre eux, mais *solidairement avec le GOBTP dans la limite de leur quote-part* respective.

Demander la note d'information COB (visa N° 79-82 en date du 29 mai 1979)
– Balo du 9 juillet 1979 –

AL SAUDI BANQUE

Libération du quart de l'augmentation du capital

Le capital de AL SAUDI BANQUE, qui a été porté de 100 millions à 200 millions de francs français, suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire du 22 mai 1979, a été libéré du quart de cette augmentation en date du 28 juin 1979, ainsi, le total du capital libéré devient 125 millions de francs français.

CIT Alcatel

Chef de file des activités Télécommunications et Electronique du Groupe de la Compagnie Générale d'Electricité

Centraux téléphoniques publics et privés
Systèmes de transmission
Télécommunications sous-marines et spatiales
Péri-informatique et services informatiques
Electronique spécialisée
Mécanique
Automatismes et équipements de bureaux



emprunt 10,90 % de 160 millions de francs

Juillet 1979

BALO du 9 7 1979

Prix d'émission : **le pair, soit F 2000 par obligation.**
Jouissance : 11 juin 1979.
Intérêt annuel : **10,90 % soit F 218** par obligation, *payable le* ***11 juin*** *de chaque année* et pour la première fois le 11 juin 1980.
Durée : **12 ans.**
Amortissement **en 9 annuités constantes** à partir **du 11 juin 1982** – soit par remboursement au pair – soit par rachats en Bourse.
Taux de rendement actuariel brut à l'émission : **11,04 %**
Cotation : l'inscription des obligations à la Cote Officielle sera demandée.

Une note d'information qui a reçu le visa n° 79-90 en date du 21 juin 1979 de la Commission des Opérations de Bourse est mise à la disposition du public.

CIT Alcatel 33, rue Emeriau, 75725 Paris Cedex 15, tél. (1) 577 10 10, S.A. au capital de F 136.942.000

GENERALI

GENERALI

Assicurazioni Generali

Extrait du compte rendu pour l'exercice 1978

GROUPE			(000 dollars U.S.A.)
Primes brutes			3.000.000 (+ 18,2 %)
Placements			6.400.000 (+ 23,3 %)
COMPAGNIE MERE			(000 dollars U.S.A.)
Recettes			1.156,131
Primes : brutes	1.203,013		
cédées	206,930	996.083	
Revenu net des placements		160,048	
Dépenses			1,122,627
Sinistres, échéances, rachats		492,919	
Augmentation des provisions techniques		295,752	
Frais d'acquisition et d'administration		325,520	
Impôts		7.472	
Autres dépenses		964	
Bénéfice			33,504
Par action :			
Bénéfice (dollars)		1.70 (+ 22 %)	
Dividende (dollars)		0.84 (+ 40 %)	

COMPAGNIE MERE

- **Un montant de 14.5 millions de dollars U.S.A. a été transféré de la réserve pour dépréciation des titres et des autres placements à la réserve taxée pour péréquation des dividendes qui passe ainsi de 12 à 26.5 millions de dollars U.S.A.**
- **En prélevant 14.5 millions de dollars U.S.A. du bénéfice de l'exercice 1978, il a été constitué une réserve spéciale à utiliser le cas échéant, pour l'achat des propres actions de la Société.**
- **Le capital social a été porté de 95.2 à 120.5 millions de dollars U.S.A. moyennant émission d'actions nouvelles attribuées gratuitement à raison de 4 actions nouvelles pour 15 anciennes.**
- **La marge de solvabilité établie conformément aux directives de la C.E.E. présente, avant affectation du bénéfice de l'exercice, un surplus de 46.1 millions de dollars U.S.A.**
- **Le capital de la filiale financière « Gefina » est en cours d'augmentation de 66.3 à 78.3 millions de dollars U.S.A.**
- **Par suite de la décision irrévocable du Sénateur à vie Cesare Merzagora de ne pas accepter sa réélection comme Président, l'Assemblée générale l'a nommé par acclamation Président honoraire de la Compagnie.**
- **Le Conseil réuni après l'Assemblée a nommé :**
  - **— Président de la Compagnie M. Enrico Randone, précédemment vice-président et administrateur-délégué ;**
  - **— Vice-présidents : MM. Camillo De Benedetti, Mario Luzzatto et André Rosa ;**
  - **— Administrateurs-délégués : MM. Alfonso Desiata et Emilio Dusi.**

DUMEZ

MM. les actionnaires sont informés que le coupon n° 19, d'un montant net de 30 F, ouvrant droit à un avoir fiscal de 15 F, sera mis en paiement à compter du 13 juillet 1979 aux guichets du Crédit Lyonnais, de la Banque transatlantique, de la Banque de l'entreprise, de la Société Générale, de la Banque Nationale de Paris, du Crédit du Nord et du Crédit Commercial de France.



CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Constatant que l'augmentation du taux du marché monétaire se poursuit depuis plusieurs semaines et entraîne un sensible alourdissement du coût moyen de ses ressources, le Crédit industriel et commercial a décidé de porter son taux de base à 9,45 %, en hausse de 0.30 % sur le taux actuel. Cette mesure prendra effet le 10 juillet.



(Publicité)

Université Paris-I Panthéon-Sorbonne

MAITRISE GESTION

(2 ANS)

Ouverte aux titulaires d'un diplôme universitaire de premier cycle : DEUG, DUT.

PROGRAMME :

Economie générale, Economie et Comptabilité, Droit, Psychosociologie, Maths et Statistiques. Anglais.

EXAMEN ADMISSION : 17, 19, 20 SEPTEMBRE 1979
Inscriptions : jusqu'au 20 juillet 79 et 3, 4, 5 sept. 79

Renseignements : U.E.R., 06 Gestion, 90, rue de Tolbiac, 75013 PARIS. Bureau C 1406.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIÈRE BABCOCK FIVES

Les comptes consolidés de l'exercice 1978 font ressortir pour la part revenant au Groupe, déduction faite des plus-values nettes portées en réserve, après impôt sur les sociétés, de 84 862 000 F en participation des salariés de 9 849 000 F, un bénéfice « courant » de 54 769 000 F.

Il est rappelé que pour l'exercice 1977 le bénéfice courant dégagé pour la part du Groupe après impôt sur *les sociétés de 64 341 000 F* et participation des salariés de 8 345 000 F, s'était élevé à 49 777 000 F.

Le tableau ci-après reprend les éléments du résultat (en milliers de francs) :

	EXERCICE 1977		EXERCICE 1978	
Chiffre d'affaires consolidé du Groupe :		1 903 729		2 859 442
• France	1 091 404		1 327 469	
• Exportation	812 325		1 531 973	
Résultat brut :		152 705		198 412
• Amortissements		— 42 164		— 54 968
Résultat brut d'exploitation :		110 541		143 444
• Revenu des titres non consolidés		+ 5 821		+ 5 407
• Plus-values à court terme		+ 9 709		+ 2 458
• Plus-values nettes à long terme		+ 18 603		+ 8 971
Résultat avant participation et impôt		144 674		160 280
• *Participation des salariés*		— 9 104		— 10 463
• Impôt sur les sociétés		— 68 859		— 87 383
Résultat net :		66 711		62 434
• Part du Groupe	63 992		61 427	
• Intérêts minoritaires	2 719		1 007	

Les seules modifications notables, par rapport à l'année dernière, qui ont été apportées au périmètre de consolidation, résultent de la prise de contrôle de Pierre Guérin S.A., de l'extension de la consolidation à Comsip Entreprise, et de la cession de la participation précédemment détenue par la Société Weiritam.

Au bilan consolidé au 31 décembre 1978, la réévaluation légale des immobilisations se traduit notamment par l'inscription d'un écart global de 172 194 000 F, sur lequel la réserve spéciale représente 34 036 000 F. La différence de consolidation figure pour *154 549 000 F*, contre 81 937 000 F à la fin de 1977, et la situation nette du Groupe, après incorporation de la seule réserve spéciale de réévaluation, s'élève à 577 144 000 F contre 486 millions 656 000 F.

SICAVIMMO

L'assemblée générale ordinaire réunie le jeudi 28 juin 1979, sous la présidence de M. René Bartholoni, a approuvé à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1979.

Le bénéfice net distribuable de l'exercice s'élève à 8.419.545,94 F contre 6.327.776,96 F pour l'exercice précédent.

L'assemblée a décidé d'attribuer à chacune des actions composant le capital social un revenu global de 13,84 F contre 12,89 F l'an dernier.

Le dividende, soit 13,20 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,59 F, a été mis en paiement le 2 juillet 1979, contre remise des coupons n°s 22, 23 et 24.

Le coupon n° 22 de 0,98 F, la fraction des revenus exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Le coupon n° 23 de 3,21 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,07 F représentant la part du dividende provenant des obligations françaises non indexées

Le coupon n° 24 de 9,01 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,57 F le solde des revenus, la partie provenant des valeurs françaises à revenu variable est de 7,11 F le crédit d'impôt correspondant étant de 0,47 F.

Les actionnaires ont la faculté, pendant trois mois, d'affecter le montant des dividendes encaissés à la souscription d'actions en franchise de droit d'entrée.

Le 28 juin 1979, l'actif net de Sicavimmo s'élevait à 218.600.885,37 F soit 319,39 F par action.

LEVER

53-55, avenue George-V, Paris (8e)

L'assemblée générale ordinaire de la société a décidé la mise en distribution d'un dividende final au titre de l'exercice 1978.

Ce dividende final, d'un montant de 16, 50 francs (auquel s'ajoutera, dans les cas prévus par la réglementation en vigueur, un impôt payé d'avance au Trésor de 8,25 francs), sera mise en paiement au siège social à partir du mardi 17 juillet 1979 sur présentation des certificats nominatifs pour estampillage ou contre remise du coupon n° 8 pour les titres au porteur.

SOCIÉTÉ ROUTIÈRE COLAS

C'est le 11 juillet que commencera la distribution matérielle d'actions gratuites récemment annoncée à raison d'une action nouvelle jouissance du 1er janvier 1979 pour cinq anciennes (BALO du 2 juillet 1979).

Le droit d'attribution, représenté par le coupon n° 22, s'exercera dans les conditions habituelles au siège de la société, ainsi qu'aux guichets des banques suivantes :

— Banque Worms ;
— Crédit lyonnais ;
— Société générale ;
— Banque nationale de Paris ;
— Banque de l'Indochine et de Suez ;
— Banque de Paris et des Pays-Bas.

Il est rappelé que le coupon n° 21, détaché le 9 juillet, représente le dividende de 18 F (avec avoir fiscal de 9 F), voté par l'assemblée générale ordinaire du 22 juin. Il est payé par les banques ci-dessus indiquées.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HYDRAULIQUE

DIRECTION DES PROJETS ET DES RÉALISATIONS HYDRAULIQUES

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Direction des Projets et des Réalisations Hydrauliques lance un appel d'offres international pour deux marchés en vue de réaliser des sondages de reconnaissance pour les études de sites de barrages.

1. - Région EST (9.000 m).
2. - Région OUEST (10.000 m).

Les entreprises désireuses de présenter des offres sont invitées à retirer le cahier des charges à partir du 30 juin 1979 à l'adresse suivante :

Direction des Projets et des Réalisations Hydrauliques
Route Hocine-Ben-Naamane (ex-couvent St-Charles) B.P. 34.
BIRMANDREIS (ALGER)

Les offres, accompagnées des pièces réglementaires, devront parvenir sous double enveloppe cachetée à la même adresse, portant la mention : « Appel d'offres international - Marché de sondages (en précisant la région) - A NE PAS OUVRIR ».

La date limite des dépôts est fixée au 21 juillet 1979. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CONSTRUCTION D'ALGER
« SO. RE. CAL »

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

A la suite de l'Appel d'Offres International n° DOP/3/79 relatif à l'acquisition de Matériel de Maintenance.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires intéressés que le délai de la remise des offres initialement prévu pour le 21 juin 1979 est différé au 20 juillet 1979.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CONSTRUCTION D'ALGER
« SO. RE. CAL »

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

A la suite de l'Appel d'Offres International n° DOP/1/79 relatif à l'acquisition de matériel de V.R.D.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires intéressés que le délai de la remise des offres initialement prévu pour le 16 juin 1979 est différé au 20 juillet 1979.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'URBANISME DE LA CONSTRUCTION ET DE L'HABITAT

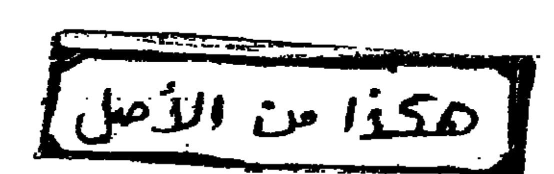
SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE CONSTRUCTION D'ALGER
« SO. RE. CAL »

AVIS DE PROROGATION DE DÉLAI

A la suite de l'Appel d'Offres International n° DOP/2/79 relatif à l'acquisition de matériel de serrurerie (machines-outils).

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires intéressés que le délai de la remise des offres initialement prévu pour le 15 juin 1979 est différé au 20 juillet 1979.

LES MARCHÉS
PARIS
LONDRES
NOUVELLES DES SO
BOURSE DE PARIS - 9 JUI



هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 JUILLET

Marché mieux tenu

Pour cette première séance de la semaine, le marché de Paris a été nettement mieux tenu que les jours précédents, notamment vendredi, où l'indice moyen des valeurs françaises avait perdu 1,5 %.

Cette fois-ci, après avoir cédé 0,3 % à l'ouverture, il a monté de 0,6 % et quelques hausses spectaculaires se sont même produites. Les avions Dassault ont littéralement « décollé », avec un gain de 10 %, et Michelin a pris près de 5 %, regagnant, et bien au-delà, son coupon de 27,50 F, détaché ce jour. Ajoutons quelques gains notables, Majorette (+ 10 %), Alsthom (+ 4 %), Machines Bull (+ 3 %), etc. L'Institut Mérieux trop demandé n'a pu être coté.

Au rayon des baisses citons Locafrance (— 7 %), Primagaz (— 5,6 %, après sa hausse rapide de la semaine dernière). Les pétroles ont cédé un peu de terrain, que ce soit Elf Aquitaine ou Française des Pétroles.

Intervention des « gendarmes », désireux de stopper la baisse ? Un petit peu, sans doute, mais très modérément, et facilitée surtout par l'abstention des vendeurs. Quelques acheteurs se sont manifestés, estimant que des excès avaient été commis précédemment et qu'il ne fallait pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Au chapitre des facteurs négatifs, citons la nouvele hausse du loyer de l'argent sur le marché monétaire : 9 % contre 8 3/4 %. A celui des facteurs positifs, la remontée du dollar, dans l'espoir que le président Carter prendra des mesures énergiques.

Sur le marché de l'or, le lingot est resté inchangé à 42 200 F, tandis que le napoléon gagnait 10,30 F à 374,80 F. Le 4 1/2 % 1973 a monté de 31 F et le 7 % 1973 a baissé.

LONDRES

Le marché est mieux disposé et l'indice des industrielles progresse de 2,5 points à 471,2. Les pétroles et les fonds d'État sont soutenus. Effritement des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 289 90 contre 287 85

VALEURS	CLOTURE 9 7	COURS 10 7
Beecham	528	526
British Petroleum (1)	12 1/2	12 43/64
Courtaulds	87	88
De Beers	362	362
Imperial Chemical	331 ..	330
Rio Tinto Zinc. Cor.	270	272
Shell	364	364
Vickers	167	167
War Loan 3 1/2 %	34 5/8	36 3/8
*West Driefontein	47 3/8	47 1/2
*Western Holdings	34 3/8	34 10/22

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MERIEUX. — Les actions de cette société, filiale à 51 % du groupe Rhône-Poulenc, n'ont pu être citées lundi 9 juillet à la Bourse de Paris en raison de l'afflux de la demande. Des rumeurs ont circulé autour de la corbeille faisant état de la découverte, par Mérieux, d'un nouveau vaccin. Le docteur Guy Mahler, directeur général de l'Institut, a démenti ce bruit. Selon lui, depuis une quinzaine de jours, 2 500 titres changent quotidiennement de mains en Bourse, chiffre considérable eu égard aux transactions habituelles. Il ne s'explique pas ces mouvements. Ni Rhône-Poulenc, ni la famille Mérieux, propriétaire de 21 % du capital, ne procèdent, d'après lui, à des transactions boursières. Une opération serait-elle en cours dans le cadre d'un rapprochement Institut Mérieux-Institut Pasteur Production ? Mais qui achèterait ? A moins qu'une tierce personne, physique ou morale, ne se porte acquéreur sur le marché. Mais pourquoi et pour le compte de qui ? Affaire à suivre.

BP — Dividende spécial de 8,425 pence. Sauf imprévu, la compagnie a promis de doubler la répartition pour 1979, qui passerait de 24,68 à 55 pence par action.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 ... %

NEW-YORK

Nouvelle avance

Déjà bien amorcé à la veille du week-end, le mouvement de hausse s'est poursuivi lundi à Wall Street dans un marché très actif et, en clôture, l'indice des industrielles enregistrait une avance de 6,83 points à 852,99.

Au total, les échanges ont porté sur 42,56 millions de titres contre 38,65 millions précédemment.

La promesse de l'Arabie Saoudite aux États-Unis d'augmenter pour une durée de temps appréciable sa production de pétrole brut afin de combler le déficit causé par la baisse iranienne a, semble-t-il, dopé les investisseurs, d'autre part convaincus que le président Carter, avec l'appui du Congrès, se proposerait de prendre des mesures adéquates en matière d'énergie.

Sur 1 911 valeurs traitées, 991 ont monté, 504 ont baissé et 416 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 6 7	COURS 9 7
Alcoa	51 3/8	52 1/2
A.T.T.	58 ...	57 3/4
Boeing	42 3/8	42 7/8
Chase Manhattan Bank	35 ...	39
Du Pont de Nemours	43	42 3/4
Eastman Kodak	57 3/8	57 1/4
Exxon	54 1/2	55 3/8
Ford	41 7/8	42 ...
General Electric	50 1/8	51 ...
General Foods	31 5/8	31 5/8
General Motors	58 1/4	58 3/8
Goodyear	15 3/8	15 1/4
I.B.M.	73 1/2	73 1/2
I.T.T.	30 3/8	30 1/4
Kennecott	23	23 1/8
Mobil Oil	40 ...	41 5/8
Pfizer	38 3/8	38 5/8
Schlumberger	76 7/8	77
Texaco	28 3/8	28 7/8
U.A.L. Inc.	24 3/4	25 1/8
Union Carbide	37 3/4	38 5/8
U.S. Steel	21 3/4	22 1/8
Westinghouse	20 5/8	20 5/8
Xerox	62 ...	62 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, Base 100 : 29 déc. 1978)

	8 juill.	9 juill.
Valeurs françaises	105,6	105,8
Valeurs étrangères	126,9	127,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	93,5	93,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/7	10/7
1 dollar (en yens)	217 ..	217 60

BOURSE DE PARIS - 9 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 ..	2 318
5 %	53 10	2 178
5 % 1920-1960	151 .	2 178
3 % amort. 45-54	71	2 819
4 1/4 % 1963	98 20	3 678
Emp. N. Eq. 54 65	111 65	4 038
Emp. N. Eq. 6 % 66	109 50	4 636
Emp. N. Eq. 6 % 67	102 50	[illegible]
Emp. 7 % 1973	5500	. ...
Emp. 8,80 % 77	111 50	1 154
Emp. 9,80 % 78	96 10	9 746
E.D.F. parts 1955	... ..	[illegible]
— 5 % 1960	... ..	1 973

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	578 50	... ..
E.D.F. parts 1959		
Ch. France 3 %	199 ..	200 50
A.G.F. (Sté Cent.)	550	532
Ass. Gr. Paris-Vie	1692	1 92
Concorde	358 ..	348
Epargne France	272 80	275 ..
Financ. Victoire	324 .	325 .
France I.A.R.D.	214	214

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
BAN (Sté) Contr.	668	669
S.P.E.G.	188 ..	188
B.A.P.	552	555
Alsacien. Banque	327	327
Banque Hervet	194 30	194 10
Bque Hypot. Eur.	283	288 20
Bque Nat. Paris	265	265
(Li) B. Scalb Dup.	194 80	194 70
Banque Worms	193	193 ..
C.G.I.B.	54	52
C.A.M.E.	91 20	90 .
Créditel	147 80	147
Créd. Gén. Indust	270	269 80
Crédit Lyonnais	306	306 ..
Crédit Universel	360	362
Electro-Banque	171 80	169 70
Eurobail	169	174 ..
Financière Sofal.	368	366
Fr. Cr. et B. (Cie)	92	89
France-Bail	307	307
Hydro-Energie	28 70	28 10
Immobail B.I.P.	268 ..	288
Immobanque	339	345
Immofice	250	260
Interbail	245	245
— (obl. conv.)	250 ..	248
Laffitte-Bail	197	197

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail	218 ..	218
Locabail Immob.	323 ..	326
Unibail	341	332
Bq. Ind. Crédit	227	291
Cie Foncière	149 80	149 80
C.G.V.	258	253
Fonc. Chl.-d'Eau	840	840
(M.) S.O.F.I.P.	102	1118
Fonc. Lyonnaise	1125	1125
Immob. Marseille	1400	456
Louvre	338 90	338 90
SINVIM	143	141
Cogifi	195	195 20
Foncina	166	170
Gr. Fin. Constr.	189	189
Immindo	183	190 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immobanest	145 ..	145 .
Cie Lyon. Imm.	163 ..	159 80
(NY) Champex	148 80	
Char.Réun. (p.)	3647	3645
Comindus	492	478 50
(Li) Bév. E. Nord	150	150
Electro-Financ.	325	311
(M) Et. Particip.	81	80
Fin. Bretagne	79	79
Fin. Ind. Gaz Eaux	595	595
Fin.et Mar. Part.	91 20	94 80
France (La)	790	695
La Mure	60	58
Lebon et Cie	235	234
(NY) Lordex	120	128
Cie Marocaine	32 25	32 20

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1800	4,5 % 1973	1182	1229	1220	1215 .
3865	C.N.E. 3 %	4095 ..	4200	4228	4200
325	Afrique Occ.	285	288	290	293 60
395	Air Liquide	410	409 50	410	405 10
82	Als. Part. Ind.	81 20	80	80	78 40
320	Als. Superm.	367	365 50	365 50	365 50
58	Alsthom-Atl.	57 60	58	58	58 ..
152	Applic. gaz.	145	144 20	144 30	146
470 ..	Cie Gle Eaux	416 ..	416	416 ..	410
820	Elf-Aquit.	928 ..	931	915	920 ..
157	— certif.	...	177 50	174	174 50
335	E.J. Lefebvre	312 50	312 50	312 50	306 30
830	Essilor	825	825	825	821 ..
177	Esso S.A.F.	182 80	185 ..	181 ..	182 ..
366	Euromarché	346 ..	347 .	348	347 ..
440	Europe no 1	1025	1051	1058	1030 ..
189	Nouvel. Gal.	96 60	92 ..	92 ..	93 80
185	Olida-Caby	185	189	189	187 ..
108	Opfi-Paribas	116 50	116 80	117 50	116 80
154	Paris-France	145 50	144	147 80	147 .
117	Pechelbronn	116 20	122	120 50	
97	P.U.K.	88 30	89 50	88 90	88 60
129	— (obl.)	128 80	122 90	122 90	122 80
61	Penarroya	56 80	55 20	55 20	55 20
310	Tél. Ericsson	308 ..	305 ..	305 ..	311 ..
220	Thomson-Br.	198 ..	188 20	192 ..	186 ..
266	— (obl.)	249	252	251	257 ..
415	U.I.S.	401	400	400	398
223	U.C.B.	227 10	227	227	228
220	Un. F. Bques	215	215	215	210 70
180	U.T.A.	179	175 10	175	175 ..
11	Usinor	11	11	11	11 ..
265	Gén. Motors	248 .	252 80	252 80	265
23	Goldfields	22 20	22	21 90	21 60
31	Harmony	30 10	30 40	34 20	30 10
4 87	Hitachi	4 85	4 70	4 70	4 70
285	Hoechst Akti.	287 50	288	288	283 50
33	Imp. Chem.	32 70	32 20	32 20	32 20
36	Inco Limited	34 .	34 70	34 70	35 20
1280	I.B.M.	303 50	314 50	314 50	310 30
32	De Beers (S.)	32 50	32 85	32	32 85
620	Deuts. Bank.	645	638	635	631 .
435	Dome Mines	528	538	525	561 .
550	Du Pont Nem.	522	545	545	522
250	East. Kodak	248 50	244 30	245	242 50
39	East Rand	44 10	44 30	41 90	44 50
128	Ericsson	128 50	124	124 50	124
225	Exxon Corp.	233 20	236 50	236 50	236 40
191	Ford Motor	176 50	178 80	178 80	176 80
118	Free State	118 ..	118 50	118	116 10
206	Gen. Electric	212 ..	216 50	218 90	215
565	Siemens A. G	585	593	592	593 ..
40	Sony	38 50	38 40	38 40	38
268	Unilever	273 50	271 ..	271	270
32	Union Corp.	31 ..	31	31 20	31
121	U. Min. 1/10	109 80	111	110 60	110 10
164	Unit. Techn.	150 30	160 ..	160 .	160
215	West Drief.	225 ..	225 60	216 .	228 80
70	West Deep	73 50	73	70 20	74
152	West Hold.	149 70	150 80	147 80	150 80
2 0	Xerox Corp.	257 80	264	264 ..	264 20
7 85	Zambia Corp.	8 88	8 84	8 84	8 83

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 281	4 282	4 150	4 370
Allemagne (100 DM)	232 740	232 650	225	238
Belgique (100 F)	14 528	14 518	13 500	14 200
Pays-Bas (100 fl.)	211 000	211 150	205	216
Danemark (100 krd)	80 830	81 050	78	83
Norvège (100 k)	84 370	84 130	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 488	9 433	9 300	9 800
Italie (1 000 lires)	5 174	5 175	5	5 400
Suisse (100 fr.)	258 150	257 620	251	264
Suède (100 krs)	100 520	100 570	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 670	31 650	30 850	32 250
Espagne (100 pes.)	6 442	6 485	6 250	6 650
Portugal (100 esc.)	8 758	8 758	8 500	10 .
Canada ($ can. 1)	3 667	3 692	3 578	3 880
Japon (100 yens)	1 967	1 9.9	1 878	1 978

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 7
Or fin (kilo en barre)	41630	42200
Or fin (en lingot)	42200	42200
Pièce française (20 fr.)	364 50	374 80
Pièce française (10 fr.)	231	240 10
Pièce suisse (20 fr.)	340	338 20
Union latine (20 fr.)	305 ..	311 90
Souverain	403 20	420
Pièce de 20 dollars	1798	1850
Pièce de 10 dollars	1000	1037 .
Pièce de 5 dollars		620
Pièce de 50 pesos	1640 50	1644 ..
Pièce de 10 florins	312 ..	317 ..

SICAV

	10/7	
Gestion Mobilière	*234 86	223 92
Mondiale Invest.	203 98	194 71
Obligem	*137 85	131 60
Optimavalor	*218 67	193 21
Planinter	*313 25	299 05
S. I. Est	*488 28	466 12
Sogiano	*133 50	127 45
Sogiuter	*141 69	421 89
Valorem	*495 12	7 2 86

* Cours précédent.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 10 juillet 1979 a été tiré à 559 304 exemplaires.

A B C D E F G

A Forum des États du Pacifique du Sud

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont empêché le vote d'une motion condamnant la politique française

De notre correspondant

Nouméa. — Les douze pays du Forum du Pacifique Sud, réunis depuis le 9 juillet à oHniara (îles Salomon), ont débattu d'une motion en faveur de l'indépendance des territoires français du Pacifique du Sud, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie (*le Monde* du 10 juillet), tendant à porter la question devant l'ONU. Dans leur majorité, les pays représentés ont refusé de suivre la Papaouasie - Nouvelle - Guinée, porte-parole des mouvements indépendantistes intéressés.

Les deux principales nations du Forum, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont intervenues contre le projet, expliquant qu'une telle démarche pourrait être interprétée comme une ingérence dans les affaires intérieures françaises. Telle était la thèse soutenue auprès des gouvernements de la région par Paris qui, avant la réunion, avait dépêché M. Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. A cela est venue s'ajouter une mise en garde de M. Giscard d'Estaing : dans un message aux autorités de Papouasie-Nouvelle-Guinée, le président avait fait savoir qu'il considérerait comme un geste « *inamical* » toute prise de position en faveur de l'indépendance de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie. Ces avertissements et l'attitude ferme adoptée par Paris ont-ils donné à réfléchir aux pays du Forum ?

Il semble en tout cas que lors d'une consultation organisée auprès de ces derniers en mai, une large majorité s'était dégagée en faveur du vote d'une motion du genre de celle présentée lundi par la Papouasie-Nouvelle Guinée. Ces pays, qui avaient notamment l'appui des Salomon et de Fidji, soihaitaient une condamnation sévère de la France. L'Australie et La Nouvelle-Zelande s'étaient prononcées pour le vote d'une résolution plus modérée, soutenant le principe de l'indépendance des peuples en général, sans allusion précise aux territoires français. Une telle attitude de la part de Canbera et de Wellington n'est pas pour étonner les représentants de la France dans la région. Ils rappellent que ces deux pays sont soucieux de ménager les pays insulaires du Pacifique du Sud, mais aussi de ce pas indisposer la France.

Un compromis

Cela dit, s'il a rejeté la motion de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Forum n'en a pas moins adopté un texte de compromis qui fera sans doute l'objet d'interprétations divergentes. Ce texte prend note de la volonté des peuples insulaires du Pacifique, y compris ceux des territoires français, de décider de leur propre avenir. Il réaffirme l'attachement du Forum aux principes de l'autodétermination et de l'indépendance et sa croyance que ces principes doivent jouer à l'égard des peuples insulaires du Pacifique du Sud dans la mesure où ils en expriment librement le souhait. Il invite les puissances tutélaires intéressées à travailler dans ce sens avec les peuples de leurs territoires du Pacifique.

Quel sens donner à l'expression peuples insulaires ? Faut-il entendre par là les seules populations autochtones ? La question a d'ores et déjà été posée en Nouvelle-Calédonie.

Les représentants du Front indépendantiste estiment que la démarche auprès du Forum — une délégation s'est rendue à Honiara — est loin d'avoir été négative. Ils se déclarent satisfaits de la motion adoptée. Il est vrai que si le résultat escompté n'a pas été entièrement atteint, ils *ont tout de même réussi*, à la veille de la visite de M. Giscard d'Estaing en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, à obtenir que le Forum se prononce pour l'ac*cession à l'indépendance des territoires* de la région. En outre, toujours selon le Front uni, une intervention auprès de l'ONU serait faite de toute façon dans *un avenir prochain par des pays* comme la Papouasie - Nouvelle - Guinée ,Fidji et les Samoa occidentales. — *(Intérim.)*

Dans le Sud-Est

LES INCENDIES ONT ÉTÉ MAITRISÉS

(De notre correspondant.)

Nice. — L'ensemble des incendies qui ont éclaté pendant le week-end et le lundi 9 juillet dans les départements du Var, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse ont été maîtrisés au paraissaient en voie de l'être définitivement ce mardi 10 juillet dans la matinée. Selon les estimations du Centre interrégional de coordina*tion opérationnelle de la sécurité civile* (CIRCOSC), de Valabre (Bouches-du-Rhône), plus de 2 500 hectares de forêts et de garrigue ont été la proie des *flammes* depuis le samedi 7 juillet.

Dans le Var ,les incendies de Six-Fours et de Draguignan ont ravagé plus de 500 hectares et une villa a été détruite à La Motte, près de Draguignan. Dans les Bouches-du-Rhône, le feu, qui s'était déclaré dimanche à Gemenos su rles contreforts du massif de la Sainte-Baume, a dévasté un millier d'hectares et, entre Gardanne et Gréasque, les surfaces brûlées ont été évaluées à environ 500 hectares.

Le troisième incendie important du département a pris naissance à Jouques et s'est propagé vers Rians (Var) en détruisant envi*ron 400 hectares de forêt. Dans* le Vaucluse, un peu moins de 100 hectares ont été parcourus par le feu dans le secteur de Malaucène, au pied du mont *Ventoux*.

DANS LE DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT DE PARIS

Un incendie provoque la mort de six personnes

Deux suspects interrogés par la police

Six personnes ont péri dans un incendie, probablement d'origine criminelle, qui s'est déclaré mardi 10 juillet, à 3 h. 40 du matin, *dans un immeuble, 71, boulevard* d'Ornano, à Paris (18e). Trois autres sont grièvement blessées et six légèrement intoxiquées. Deux suspects étaient entendus, ce mardi matin, dans les locaux de la brigade criminelle à la suite des déclarations d'un témoin qui affirme avoir vu un homme s'emparer d'un bidon dans un véhicule —de type Méhari — en stationnement devant l'immeuble, puis pénétrer dans celui-ci.

Le 71 boulevard d'Ornano est un *immeuble de sept étages qui* abrite un grand nombre d'immigrés pour la plupart Portugais. La *façade côté rue*, agrémentée de bow-windows, ne porte pas de *traces d'incendie, pas davantage* que les deux magasins de chaque côté de l'entrée. Selon les enquêteurs, le feu avait pris dans la cage d'escalier, entièrement *calcinée, dont* les vitres ont éclaté sous l'effet de la chaleur.

Toujours selon les enquêteurs, les sapeurs-pompiers, arrivés immédiatement sur place, ont maî*trisé rapidement le sinistre*. Des locataires de l'immeuble auraient facilité la propagation du feu en ouvrant les fenêtres. Trois d'entre eux ont péri en sautant dans le vide. Deux corps ont été trouvés carbonisés dans une chambre du septième étage. Un homme est mort asphyxié.

La panique est, semble-t-il, à l'origine des trois premiers décès et des blessures d'autres locataires. Un témoin a vu une femme se jeter du premier étage de l'immeuble situé au fond de la cour, qui n'a pas été touché par l'incendie.

Les enquêteurs procédaient ce mardi matin à des analyses afin de déterminer les causes exactes du sinistre. Le laboratoire municipal de la préfecture de police examinait aussi les vêtements des deux personnes interpellées afin d'y déceler d'éventuelles traces de liquide inflammable.

En 1973 et 1974, une cinquantaine de Citroën Méhari avaient été incendiées dans les rues de Paris, essentiellement dans le 13e arrondissement, par un ou des inconnus. Aucun élément de l'enquête ne permet pour l'instant de rapprocher ces incendies de celui qui a été allumé boulevard d'Ornano.

Le relèvement du taux de base des banques

Le front unique est rompu

Une petite révolution vient de se produire dans le monde bancaire : pour la première fois depuis bien longtemps, les grands établissements n'ont pas fait varier uniformément leur taux de base (T.B.B.). Jusqu'à présent, en effet, après concertation préalable au sein d'un organisme très officieux et très informel appelé, dans les milieux initiés « comité des six » (B.N.P., Crédit lyonnais, Société générale, C.I.C., Crédit du Nord, C.C.F.) et avec l'aval du Trésor consulté obligatoirement, un de ces établissements annonçait un relèvement ou un abaissement du T.B.B., immédiatement suivi par les autres.

Cette fois-ci, seuls le Crédit industriel et commercial (C.I.C.), avec ses banques associées (Lyonnaise de dépôts, C.I.A.L., Nancéienne, Varin - Bernier, Bordelaise, C.I.O.), et le Crédit com*mercial de France* (C.C.F.) ont annoncé le 9 juillet qu'ils portaient leur taux de base de 9,15 % à 9,45 %.

Contrairement à ce que nous avions rapporté dans nos éditions datées 8-9 juillet 1979, les autres établissements n'ont pas suivi : la B.N.P., le Crédit lyonnais, la Société générale et le Crédit du Nord maintiennent leur taux de base au niveau antérieur. Leurs dirigeants ne le cachent pas, toutefois, la montée continue du loyer de l'argent sur le marché monétaire, qui a motivé la décision du C.I.C. et du C.C.F., leur imposera, sans doute, de prendre assez rapidement des mesures analogues.

Mais le fait est là : le front unique des banques apparaît, pour l'instant, rompu. Ce phénomène est assurément en relation avec le « *souhait* » exprimé ces derniers mois par M. Monory, ministre de l'économie, soucieux de rétablir la concurrence entre les établissements. En juin dernier, à un dîner du Club d'aujourd'hui, organisé par la Société générale et l'U.A.P., il avait déclaré :

« *Il ne faudrait pas que, comme d'habitude, les banques se concertent pour opérer les mêmes réductions, mais il faudrait qu'elles réduisent ou relèvent leurs taux en fonction du coût de leurs ressources, c'est-à-dire dans des proportions variables.* » Et il avait ajouté : « *Je vais vous surprendre : je suis pour la liberté des taux bancaires. Il faut coller aux réalités du marché.* » Apparemment ses vœux sont comblés, le C.C.F. ayant même décidé d'afficher *quotidiennement* son taux de base dans ses agences.

Quant au Crédit agricole, qui n'a jamais fait partie du « comité des six », son taux de base est resté fixé à 8,50 % depuis octobre 1977. Les trente-six Banques populaires, qui habituellement suivent les « *recommandations* » que leur fait leur conseil syndical, n'ont pas encore pris position, mais le feront la semaine prochaine.

Ajoutons que, même si la concertation ne joue plus en principe entre les établissements, il est rarissime que le coût du crédit, tout au moins le taux de base, ne s'uniformise pas dans un pays donné : l'exemple de l'étranger le prouve abondamment. — F. R.

L'ENLÈVEMENT DE L'HOMME D'AFFAIRES DE LA SARTHE

Une lettre de M. Henri Lelièvre est publiée par « Libération »

La photocopie d'une lettre datée du 28 juin, adressée par M. Henri Lelièvre — homme d'affaires sarthois enlevé le 21 juin par deux inconnus à son domicile de Mareschè (*le Monde* des 26 juin et 3 juillet) — à son fils Michel, a été envoyée lundi 9 juillet au quotidien *Libération*, qui la publie dans son numéro du 10 juillet.

A cette lettre, vraisemblablement écrite sous la dictée des ravisseurs, étaient jointes les photocopies de divers documents appartenant à M. Lelièvre : une carte bleue, une carte d'électeur et une carte de paiement des chèques postaux. M. Michel Lelièvre, qui a affirmé n'avoir jamais reçu cette lettre, a confirmé, indique *Libération*, « *après avoir pris connaissance des détails fournis par les divers documents, qu'il s'agissait bien d'un envoi émanant de son père, ou plus exactement de ses ravisseurs* ». C'est la première fois depuis leur demande de rançon (6 millions de francs), le 25 juin, que les ravisseurs se manifestent.

« *La police n'est pas en droit de jouer avec ma vie*, écrit M. Lelièvre. *Mes ravisseurs sont très déterminés et je suis certain qu'ils n'hésiteront pas à m'exécuter si la police cherche le contact au moment de la remise de rançon (...). Mes ravisseurs m'ont fait comprendre que cela ne se terminerait pas par un succès policier comme dans l'affaire Empain. La police cherche-t-elle un succès personnel au mépris de ma vie ? Je veux vivre et si par malheur j'étais exécuté par mes ravisseurs, la police, seule, en porterait l'entière responsabilité.* »

Le S.P.R.J. d'Angers, ainsi que le parquet du Mans se sont refusés, nous rapporte notre correspondant, à commenter cette lettre et à dire si elle signifie qu'on approche du dénouement dans cette affaire. A la direction centrale de la police judiciaire, à Paris, on se contente d'indiquer que « *c'est une tentative banale et pas trop mal faite pour que la police soit gênée dans son enquête* ».

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA CONQUÊTE LUNAIRE

Le monde entier s'apprête à fêter le dixième anniversaire du premier pas de l'homme sur la Lune, couronnement de plusieurs années d'efforts techniques et financiers importants. Le 21 juillet 1969, en effet, à 3 h. 56 (heure de Paris), le commandant de la mission Apollo-11, Neil Armstrong, foulait le sol lunaire et prononçait devant des centaines de millions de téléspectateurs son fameux : « Un petit pas pour l'homme, un grand bond pour l'humanité. » Les Dossiers de l'écran vont célébrer avec lui sur Antenne 2, ce mardi 10 juillet, cet événement auquel « le Monde des sciences et des techniques », daté du 18 juillet, sera consacré.

Le programme Apollo, qui aurait dû, croyait-on alors, ouvrir la conquête du système solaire (ne parlait-on pas de mission habitée en direction de Mars ?, devait s'achever trois ans plus tard dans la plus grande indifférence. C'en était fini de ces missions prestigieuses, aux résultats scientifiques incontestables, mais dont l'objectif politique initial n'avait d'autre but que d'affirmer la supériorité spatiale américaine, après le camouflet du Spoutnik soviétique. Aujourd'hui lui a succédé une bataille d'ordre commercial, avec les satellites d'observation des ressources terrestres, de télévision directe et de télécommunications.

MORT DE ROBERT WOODWARD PRIX NOBEL DE CHIMIE 1965

Le professeur Robert B. Woodward, lauréat du prix Nobel de chimie 1965, est décédé dimanche 8 juillet.

[Né le 10 avril 1917 à Boston (Massachusetts), Robert B. Woodward était un spécialiste de l'analyse et de la synthèse des composés chimiques. On lui doit notamment la synthèse de la chlorophyle, de la quinine, de la strychine et du cholestérol. Récemment encore, en 1972, cet ancien élève du Massachusetts Institute of Technology, qui enseigna dans les universités américaines, britanniques et canadiennes, avait réussi la synthèse de la vitamine B 12. Robert B. Woodward était professeur à Harvard et directeur de l'Institut qui porte son nom à Bâle (Suisse).]



